QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12230 – 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 23 MAI 1984

Deux espions soviétiques expulsés de Belgique

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

L'avenir de la fusée Ariane

LIRE PAGE 14

Montée des périls dans le Golfe

Le dilemme des Etats pétroliers

La nouvelle escalade militaire dans le Golfe place les Etats pétroliers dans une situation de plus en plus délicate. Depuis le début de la guerre irano-irakienne, il y a près de quatre ans, ils avaient essayé, à grand-peine, de maintenir une façade de neutralité entre les deux pays belligérants. En réalité, les Etats du Golfe ont toujours soutenu l'Irak, dont ils ont largement financé l'effort de guerre. En même temps, ils étaient assez conscients de leur fragilité pour veiller à ne pas s'attirer les foudres de la République islamique, qui dispose à leur endroit de nombreux et puissants moyens de pression. Quand il a menacé tout récemment de porter la bataille dans le monde entier, l'hodjatoleslam Rafsandjani visait avant tout l'Arabie Saoudite, le Koweït et les quatre autres Etats pétroliers du Golfe, particulièrement vulnérables à la subversion khomeiniste.

Ainsi mis au pied du mur, Ryad et Koweït ont, à leur corps défendant, franchi le pas en dénonçant ouvertement l'« agression iranienne » contre la liberté de navigation dans le Golfe et en se solidarisant entièrement avec l'Irak, bien que ce dernier partage la responsabilité de la détérioration de la situation dans cette région. Les dirigeants saoudiens et koweïtiens savent maintenant qu'ils seront amenés tôt ou tard à s'engager militairement dans le conflit, ce qu'ils entendaient à tout prix éviter. Leur première tâche est donc pour l'instant de réorganiser et de coordonner leurs défenses.

Or dans ce domaine aussi bien l'Arabie Saoudite et le Koweït que les autres Etats du Golfe dépendent entièrement des Etats-Unis. C'est là où le bât blesse. Les pays de la région ont en effet toujours refusé, jusqu'à présent, d'accepter la présence sur leur territoire de forces américaines. Ils souhaitent éviter d'apparaître trop liés à Washington et craignent surtout d'être accusés de vouloir défendre les intérêts de l'Occident dans cette partie du globe riche en pétrole. Les Etats du Golfe ont donc préféré porter l'affaire devant le Conseil de sécurité. Ils ne se font cependant aucune illusion sur les résultats à attendre de cette démarche ; une intervention militaire des Etats-Unis serait à leurs yeux bien plus efficace.

Paradoxalement, c'est le Koweït, l'Etat du Golfe le plus soucieux jusqu'à présent de maintenir ses distances à l'égard de Washington, qui vient d'annoncer qu'il ne s'opposerait pas à une intervention militaire étrangère, critiquant au contraire la passivité de Washington. Cette prise de position reflète l'embarras des milieux dirigeants du Golfe, de plus en plus disposés apparemment à jeter aux orties les considérations idéologiques. Ils n'ont cependant qu'une confiance limitée dans la fermeté d'un engagement militaire américain en pleine année électorale.

M. Reagan prendrait de son côté un grand risque politique en mettant en péril des vies américaines à cinq mois du scrutin présidentiel. La lettre qu'il vient d'adresser au roi Fahd d'Arabie Saoudite, et dans laquelle il répète qu'il est prêt à intervenir militairement pour maintenir le détroit d'Ormuz ouvert, paraît donc surtout destinée à assurer les Etats du Golfe de la solidité du soutien américain. Reste que les Etats-Unis, officiellement neutres dans le conflit irano-irakien, se trouvent chaque jour un peu plus engagés aux côtés de Bagdad, qui, déjà assuré de l'appui financier des monarchies de la région, peut aussi compter sur les livraisons d'armes de la France et de l'URSS.

Le Koweït adjure Washington de sortir du rôle de « spectateur »

Tandis que de nombreux pétroliers attendent dans le Golfe une amélioration de la situation pour charger du brut dans les ports de la région, l'Arabie Saoudite et le Koweït ont pris des mesures pour consolider leurs moyens de défense. S'adressant au conseil des ministres saoudien, réuni dans la nuit de lundi à mardi à Ryad, le roi Fahd d'Arabie Saoudite a affirmé que son pays était déterminé à mettre en action *« tout son potentiel militaire pour défendre, en cas de nécessité, son intégrité territoriale »*. Le roi Fahd a cependant fait part au conseil des ministres de démarches entreprises par le royaume saoudien auprès des Etats riverains, afin de trouver un *« règlement pacifique à la situation prévalant dans le Golfe »*.

A Koweït, le ministre du pétrole et des finances, Cheikh Ali al Khalifa al Sabah, a critiqué lundi les Etats-Unis pour *« leur attitude de spectateur »* devant la guerre irako-iranienne et pour *« leur appui illimité à Israël malgré son agression continue contre la nation arabe »*. En même temps, son collègue des affaires étrangères, Cheikh Sabah al Ahmed el Sabah, affirmait que le Koweït *« ne saurait s'opposer à une intervention militaire étrangère dans le Golfe, dans la mesure où il s'agit d'une voie d'eau internationale et non pas koweïtienne, ou omanaise, ou même arabe »*. Le Golfe, a-t-il ajouté, *« est vital pour l'Europe, l'Asie, le Japon et d'autres Etats »*.

A Washington, enfin le président Reagan a demandé au roi Fahd d'Arabie Saoudite l'autorisation pour les appareils américains d'utiliser les bases aériennes saoudiennes dans le cas où les pays du Golfe feraient appel à une aide militaire américaine pour protéger le trafic pétrolier contre de nouvelles attaques.

(Lire page 4.)

En dépit de la loi Lang

La FNAC propose des rabais de 20 % sur les livres « européens »

(Lire page 48.)

Impasse sociale en RFA

- *La grève des métallurgistes s'étend dans la Hesse*
- *Le patronat déclenche des lock-out dans le Bade-Wurtemberg*

Correspondance

Bonn. – Malgré la reprise de discussions dans la métallurgie et l'imprimerie, le conflit pour la semaine de trente-cinq heures ne cesse de s'aggraver en RFA. Deux cent mille personnes environ étaient affectées mardi 22 mai par les grèves et les diverses mesures de lock-out ou de mise à pied décidées par les entreprises. Les chances de compromis se réduisent à mesure que le conflit prend un tour de plus en plus politique.

Le Parti social-démocrate (SPD) avait réaffirmé lors de son congrès son soutien aux grévistes. Cela lui a valu des commentaires particulièrement durs de la part des dirigeants chrétiens-démocrates et libéraux. De Moscou, le président du Parti libéral, M. Hans-Dietrich Genscher, a accusé le SPD de porter *« une responsabilité majeure »* dans le conflit et de se conduire comme un *« parti de grève »*.

Une vive polémique a été déclenchée par le secrétaire général de la CDU, M. Heinrich Geissler, à propos des déclarations faites jeudi dernier devant le congrès social-démocrate par le président du syndicat de l'imprimerie, M. Ferlemann. Celui-ci avait laissé entendre que les imprimeurs pourraient traiter différemment les journaux en fonction de leur tendance politique. M. Geissler, qui a qualifié ces propos d'*« écart incroyable »*, a sommé la direction du SPD de s'en dissocier et annoncé l'intention de la CDU d'en saisir le Bundestag.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

Alourdissement du déficit du commerce extérieur en avril

Pour les quatre premiers mois de l'année le déséquilibre dépasse 17 milliards de francs

Mauvais résultat pour le commerce extérieur de la France : le déficit des échanges – après correction des variations saisonnières – a représenté 4,412 milliards de francs en avril, contre 2,796 milliards en mars (– 2,241 milliards de francs en avril 1983).

Cette sensible aggravation d'un mois à l'autre provient d'une diminution de 2,9 % des exportations, qui ont atteint 66,012 milliards de francs, alors que les importations ont pratiquement stagné (– 0,5 %) pour s'élever à 70,424 milliards.

Pour la première fois depuis le mois de juin dernier, le taux annuel de progression des ventes à l'étranger (+ 14,5 % par rapport à avril 1983) a été inférieur à celui des achats (+ 17,6 %).

Cette situation avait prévalu de septembre 1981 à mai 1983. En avril, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 93,7 % contre 96,1 % en mars et 96,3 % un an plus tôt.

Depuis le début de 1984, le déficit de la balance commerciale a représenté 17,270 milliards de francs contre 26,033 milliards pour les quatre premiers mois de 1983, ce qui correspond à un solde négatif moyen de 4,3 milliards de francs par mois. Le contraste est grand avec les cinq derniers mois, de 1983, pour lesquels le déficit avait représenté en moyenne 0,5 milliard.

On comprend dès lors la prévision avancée officieusement d'un solde négatif de 20 à 25 milliards pour l'ensemble de l'année. Mais ce souci de prendre les devants, alors que la loi de finances pour 1984 avait retenu un déficit de 7 milliards, ne sera-t-il pas battu en brèche par les faits ?

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 45.)

Le débat sur l'école privée

M. Savary tente de se concilier la majorité

LIRE PAGES 2, 8 ET 9

La campagne des européennes

Mme Simone Veil face à M. Lionel Jospin : un match nul

LIRE PAGES 10 ET 11

Moon et le bûcher du fisc

« Je représente une religion authentique. Notre gestion est totalement désintéressée. Je me battrai corps et âme. » M. Henri Blanchard, quarante et un ans, ancien séminariste, est catégorique. Pour lui, président français de l'Association pour l'unification du christianisme mondial, plus connue sous le nom de secte Moon, la vérité est là : l'inculpation pour fraude fiscale, qui lui a été notifiée par M. Bernard Peyrat, premier juge d'instruction à Paris, sur plainte de la direction générale des impôts (*le Monde* du 17 mai) relève d'une affaire *« purement politique »*.

Selon lui, tous les ennuis présents et à venir – il risque cinq ans de prison ferme, la privation des droits civiques et des amendes considérables – proviennent de l'avènement de la gauche en France. Réputée pour son aversion pour le marxisme, la secte Moon entend combattre, pour ce qui concerne sa section française, *« le gouvernement socialo-communiste »*.

Malheureusement pour M. Blanchard, même son premier défenseur, le bâtonnier Claude Lussan, qui a pris ses intérêts en charge avec Mes Courtois et Alquezar, ne le suit pas sur le terrain politique. *« Nous plaiderons le dossier technique »*, dit-il. Pour cause : l'étau de la justice se resserre autour du « révérend » Moon aux Etats-Unis, dont le gouvernement n'est pas particulièrement marxiste, et les premières mises en demeure, en France, pour non-déclaration de revenus datent de la fin des années 70, bien avant le 10 mai 1981.

C'est du reste une histoire incroyable : fondée chez nous en 1968, après que M. Blanchard eut rencontré un « missionnaire » allemand, M. Vincenz, qui avait, selon le président français, *« le feu de l'amour de Dieu et de la foi »*, la secte Moon n'a fait l'objet, durant dix ans, d'aucune attention particulière.

En 1975 et 1978, la police chargée de mission dans l'« intérêt des familles » avait même conclu, toujours selon M. Blanchard, qu'aucune infraction ne pouvait être retenue contre l'Eglise de l'unification. Avec, toutefois, des informations en sous-main : c'est ainsi que, avec patience et grâce à des recoupements, la police judiciaire pouvait déclencher l'affaire en cours.

Incroyable, toujours : l'AUCM française n'a jamais fait de déclaration de revenus, ou plutôt elle a répondu à une mise en demeure du fisc, en 1980 : *« Bénéfice : néant. »* Aujourd'hui, M. Blanchard persiste et signe : association loi 1901, gestion désintéressée.

Le fisc est têtu : il s'est surtout « accroché » à la revue *le Nouvel Espoir*, éditée par la secte. Et il a découvert ceci : au total, et par an, 800 000 exemplaires en 1978, 767000 en 1979, 855000 en 1980, 450000 en 1981. Cette dernière baisse s'explique par le fait que le journal est passé de bimensuel à mensuel en... mai 1981, une jolie coïncidence. Selon les dires mêmes de son éditeur, chaque exemplaire du *Nouvel Espoir*, dépourvu de publicité, a un prix de revient qui ne dépasse pas 5 F. Lorsqu'il était bimensuel, le journal se vendait 10 F. Mensuel : 20 F. Abonnement annuel : 200 F.

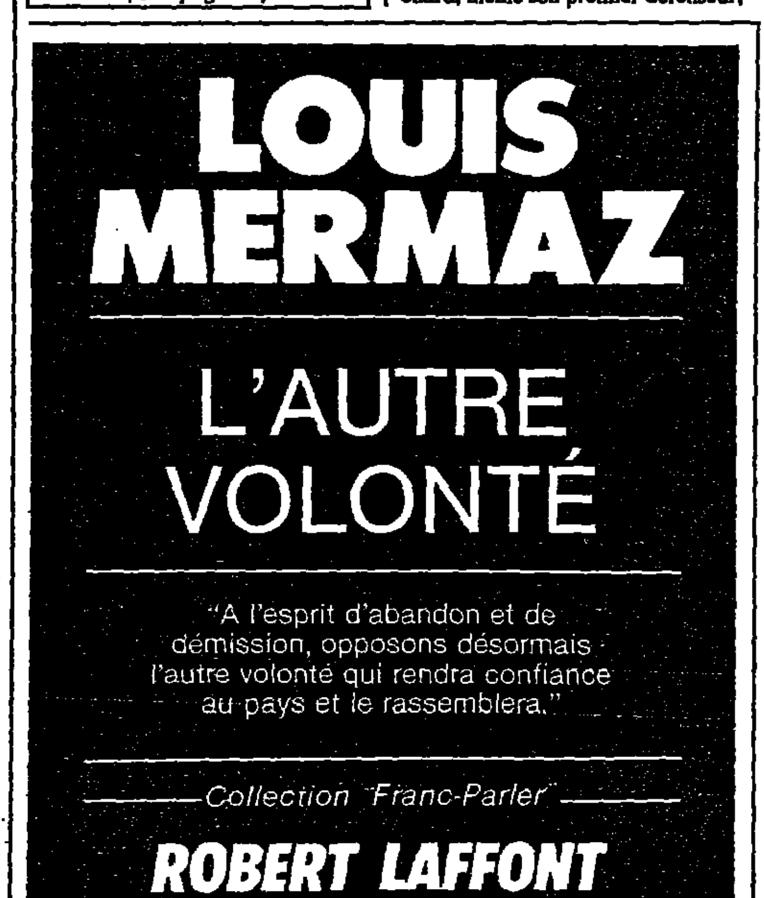
Les années de redressement considérées par le fisc vont, pour des raisons de prescription, de 1978 à 1981 (de 1979 à 1981, pour la justice). L'administration a pris sa règle à calcul. Résultats : 16,5 millions de francs de bénéfice. Imposition de base : 8,5 millions de francs (6,7 millions pour la justice). A quoi s'ajoutent les pénalités de 10 % et surtout le triplement de la somme pour cause de *« mauvaise foi »*. Si bien que la secte Moon doit actuellement à l'Etat français la faramineuse « ardoise » de 35 millions de francs.

M. Blanchard a cette réaction scandalisée : *« La direction générale des impôts n'a même pas tenu compte de nos frais de personnel. D'accord, nous ne versons aucun salaire. Mais nous faisons vivre une communauté religieuse, frères et sœurs, de cent à cent cinquante personnes, sur les deux cents membres et le millier de sympathisants que nous comptons en France. »*

Conseiller juridique et fiscal, regard bleu ciel, M. Michel Brédard, trente-quatre ans, « bras droit » de M. Blanchard, ajoute : *« Le fisc aurait pu au moins considérer que nous versons le SMIC. »*

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 13.)



AU JOUR LE JOUR

Déclaration

Un moment d'exquise galanterie, lundi, au cours de « L'heure de vérité », sur Antenne 2.

M. Jospin : « Nous ne sommes pas là, madame, pour nos beaux yeux. Cela ne serait d'ailleurs vrai que de l'un – l'une – d'entre nous... »

Mme Veil : « Mais non, pas seulement... »

M. Jospin : « J'espérais bien, madame, qu'à un moment ou à un autre vous me le diriez. »

Après ces déclarations on a cru qu'ils allaient finalement, pour séduire aussi les électeurs, faire liste commune. Mais la politique des gros yeux a vite repris le dessus.

BRUNO FRAPPAT.

Le téléphone du futur

De notre envoyé spécial

Biarritz. – *« Bonjour, monsieur le président »*, *« Bonjour, monsieur le ministre »*. Le ton est un peu cérémonieux, les visages sont un peu tendus, mais c'est un moment historique. Les Français n'ont pas l'habitude de voir leur président au téléphone. Et M. François Mitterrand « visiophone » certainement pour la première fois avec son ministre des PTT. *« Je vous présente le premier réseau de vidéo-communication multiservices »*, reprend M. Louis Mexandeau. La scène, filmée en direct par TF 1, se joue entre le palais de l'Elysée et le réseau câblé de Biarritz, inauguré lundi 21 mai dans le cadre de la Semaine internationale de l'image électronique, organisée par le CESTA (1).

Il en coûtera 600 millions de francs pour relier deux cents foyers aujourd'hui, mille cinq cents l'année prochaine, quatre mille à terme : c'est très cher. Trop, murmurent même certains, qui parlent déjà d'un Concorde de l'audiovisuel. *Mais il fallait « payer la mise pour pouvoir jouer »*, comme l'a rappelé le ministre des PTT, pour offrir à la France une vitrine internationale de la technologie de pointe. Et, devant ses collègues des télécommunications venus à Biarritz des quatre coins du monde, M. Mexandeau a réaffirmé sa foi dans la fibre optique et dans la dynamique industrielle : *« Avec la commande de trois cent vingt mille prises, le prix des réseaux va baisser à 5 600 F la prise. Il diminuera encore de moitié lorsque nous aurons atteint le rythme d'un million de prises par an. A terme, quand la France sera câblée, l'investissement aura représenté 30 F par foyer. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire la suite page 22.)

(1) Centre d'études des systèmes et des technologies avancées.

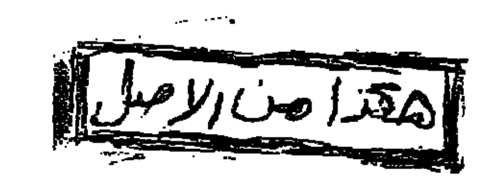
AU FESTIVAL DE CANNES

EN COMPÉTITION :

« La Pirate » de Jacques Doillon

Le cinéma italien ne guérit pas du petit écran

LIRE PAGES 18 ET 19



هكذا من الأصل

idées

L'école privée en question

Le « débat sans débat » scolaire s'est ouvert à l'Assemblée nationale dans un climat fort peu détendu. Pour Jacques Robert, en tout cas, pas de doute : le projet Savary est conforme à la Constitution. Tanguy Kenec'hdu s'amuse à creuser le sens du mot laïcité, si explosif, et un professeur du privé, qui n'a pas le « profil » souhaité, décrit, en termes sombres, sa propre expérience.

La Constitution est respectée

par JACQUES ROBERT (*)

LE projet de loi sur l'école se situe au carrefour de deux principes fondamentaux de notre droit que d'aucuns voudraient rendre contradictoires : *la laïcité de l'Etat et la liberté de l'enseignement.* Est-il conforme à la lettre et à l'esprit de ces principes ou ne risque-t-il pas d'être censuré ultérieurement par le Conseil constitutionnel comme non conforme à notre Constitution, voire à la Convention européenne des droits de l'homme ?

Ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui *« la laïcité à la française »* repose essentiellement sur l'idée que la religion est une affaire personnelle que la République respecte sans pour autant la reconnaître officiellement. Nul ne doit souffrir de ses options *religieuses* (1).

La séparation du pouvoir politique et de la religion qui existe en France depuis 1905 doit être assurée. Elle n'est cependant ni totale ni étanche. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de tolérer l'exercice des cultes. L'Etat laïque doit permettre aux citoyens de suivre les impératifs de leur conscience ; c'est ce qui découle à la fois de l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du préambule de la Constitution de 1946, tous deux intégrés dans l'actuelle Constitution. De son côté, le Conseil constitutionnel (2) a affirmé solennellement, le 23 novembre 1977, que la liberté de conscience constitue l'un des principes fondamentaux de la République. Il en va de même aux termes de la même décision, de la liberté d'enseignement.

Pour les uns, elle consiste dans le droit pour les parents d'inscrire leurs enfants dans l'établissement scolaire public ou privé de leur choix, sans pénalisation financière et sans restriction quant au projet éducatif de l'établissement et aux formations qui conviennent aux besoins et aux aptitudes de leurs enfants.

Pour d'autres, la liberté de l'enseignement repose simplement sur la possibilité pour des établissements d'enseignement de naître d'une initiative privée.

Le Conseil constitutionnel, quant à lui, a nettement affirmé (3) que la sauvegarde du caractère propre d'un établissement lié à l'Etat par contrat n'était que la mise en œuvre du principe de la liberté d'enseignement. De plus, l'affirmation par le préambule de la Constitution de 1946 que *« l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat »* ne saurait exclure l'enseignement privé, non plus que l'octroi d'une aide de l'Etat à cet enseignement dans des conditions définies par la loi.

Cela suppose que l'Etat « aide » les établissements privés. C'est cette aide qui révèle l'originalité de la « laïcité à la française », car la liberté d'enseignement serait un leurre sans l'intervention financière de l'Etat.

Ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de la situation que de voir les partisans de l'enseignement privé se référer à la distinction d'inspiration marxiste entre les libertés *réelles et les libertés formelles* et les apôtres de cette distinction ne plus s'en souvenir quand il s'agit d'en *faire profiter leurs adversaires...*

Notre conception de la laïcité a, certes, singulièrement évolué. Elle a pu apparaître autrefois comme une philosophie revancharde, agressivement militante, froidement anticléricale, forgée pour libérer l'Etat de l'emprise envahissante d'une Eglise conquérante. Les temps ont bien changé...

Une double évolution

L'Eglise, de son côté, a profondément évolué. Qui reconnaîtrait aujourd'hui son visage de jadis ? Combien de ses fidèles et de ses prêtres, voire de membres influents de sa hiérarchie, flirtent ouvertement avec le « changement » ?

Aujourd'hui la laïcité, valeur d'avenir, doit être avant tout refus du sectarisme et de l'intolérance, respect du pluralisme sous toutes ses formes, recherche d'un dialogue ouvert et constructif avec tous.

L'éthique laïque, qui inclut le civisme, la solidarité et la paix n'est pas, comme l'a justement rappelé M. Michel Boucharaissas, en contradiction avec la foi, les guerres de religion doivent cesser.

Prend-on aujourd'hui la voie de l'armistice, sinon de la paix ? Trois points font problème dans le projet *de loi gouvernemental : le caractère* propre de l'établissement ; le financement par les communes ; la titula*risation des maîtres.*

Pour le Conseil constitutionnel, *« la sauvegarde du caractère propre » de l'établissement lié à l'Etat* fait partie intégrante de la liberté « constitutionnelle » de l'enseignement. *Mais ce caractère propre ne* se trouve plus mentionné aujourd'hui dans le projet de loi. Il est simplement question de *« projet éducatif »* (définition de l'identité de l'établissement) et de *« genre d'éducation »* (concept qui signifie que le projet éducatif peut avoir, notamment, une dimension « confessionnelle »).

Projet éducatif, genre d'éducation, liberté de choix des parents, se substituent à la notion de « caractère propre » mentionnée à l'article premier de la loi Debré de 1959.

Mais le texte gouvernemental précise bien que l'autorité académique ne prononcera l'agrément du projet (agrément qui conditionne l'aide) que si l'enseignement est gratuit, s'il est dispensé suivant les règles et les programmes de l'enseignement public et surtout si sont respectés les principes généraux inscrits dans la Constitution et qui s'imposent au service public, notamment les principes d'égalité de tous devant l'éducation et de respect des consciences...

Or n'y a-t-il pas antinomie entre un enseignement confessionnel et souvent socialement compartimenté et les deux principes d'égalité devant l'éducation et de respect de la conscience de l'élève ?

Financement et titularisation

S'agissant du financement, le projet prévoit que, pendant six ans, l'Etat pourra se substituer à la commune qui aura signifié son intention de ne pas verser sa contribution financière en en remettant le montant correspondant à l'établissement d'intérêt public, la commune prenant cependant progressivement le relais à l'expiration de ces six ans.

Pour certains, la formulation même de cette obligation faite aux *collectivités publiques serait* contraire au principe de la séparation des Eglises et de l'Etat, dès lors que les établissements privés conserveraient leur « dimension confessionnelle ». Cette objection ne nous *paraît pas devoir être retenue*, puisque le Conseil constitutionnel a explicitement rappelé que la protection du *« caractère propre »* de l'établissement privé était un élément fondamental du principe de la liberté de l'enseignement. On voit mal le Conseil se déjuger sur ce point, sauf à vider de toute substance les notions nouvelles de projet éducatif et de genre d'éducation !

La titularisation des maîtres pourrait, elle, soulever, par contre, quelques difficultés constitutionnelles.

En fonctionnarisant les enseignants, ne retire-t-on pas à l'école privée toute spécificité si vraiment le chef d'établissement n'est plus le maître du recrutement de ses maîtres ?

Aujourd'hui, le directeur de l'école privée choisit librement ses professeurs et en « propose » la nomination au recteur, qui a le seul pouvoir de nommer.

Dans le nouveau système, le *même* directeur devra s'adresser désormais à une commission d'agrément et d'emploi (certes, à majorité de *représentants du privé*), qui lui proposera par ordre préférentiel des noms entre lesquels il choisira. *L'affectation* du maître est faite, on le voit, avec l'accord du chef d'établissement, mais, en réalité, le directeur n'a plus la vraie liberté de choix.

On avancera tout de même ici non seulement que l'on ne pourra jamais imposer un enseignant à un directeur mais qu'à aucun moment l'État ne pourra prononcer une mutation *qui ne soit* demandée par l'intéressé et accordée par la commission...

D'aucuns invoqueront alors la violation de certaines dispositions de la convention européenne des droits de l'homme.

Dans son article 2, celle-ci précise *en effet que l'État, dans* l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses *et philosophiques* et surtout, dans son article 6, paragraphe 3, que les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

Ce droit suppose, à l'évidence, les moyens de son exercice effectif. Mais où a-t-on vu que le projet interdisait la mise de ces moyens à la dis*position des établissements* privés ? Il en envisage bien au contraire les modalités de répartition dans le temps entre l'État et les collectivités territoriales.

De toute façon — et en admettant même, ce que nous ne pensons pas, que le texte gouvernemental viole la Convention européenne, — il serait inopérant d'invoquer éventuellement devant le Conseil constitutionnel l'article 55 de notre Constitution qui stipule que *« les traités et accords ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois »*.

En effet, le Conseil constitution*nel a, dans sa décision du 15 janvier* 1975 rendue à propos de la loi libéralisant les conditions d'interruption de la grossesse, expliqué que si les dispositions de l'article 55 confèrent bien aux traités, dans les conditions qu'elles définissent, une autorité supérieure à celle des lois, elles ne prescrivent ni n'impliquent que le respect de ce principe doive être assuré dans le cadre du contrôle de la conformité des lois à la Constitution prévu à l'article 61, c'est-à-dire par une saisine directe du Conseil lui-même.

Ainsi une loi contraire à un traité ne serait point, par ce fait même, contraire à la Constitution.

Nous n'estimons donc point que, tel qu'il est aujourd'hui rédigé et compris, le projet de loi scolaire puisse encourir sérieusement des reproches argumentés et décisifs d'inconstitutionnalité.

Le débat parlementaire, toutefois, ne serait point inutile s'il pouvait parvenir à *faire* mieux définir par la loi même les concepts de « projet éducatif » et de « genre d'éducation », *rassurer* par *quelques définitions* plus précises les chefs d'établissement sur la réalité maintenue *de leur pouvoir, cerner davantage* la notion floue d'autonomie de gestion sur le plan éducatif, administratif et financier...

Si la paix scolaire pouvait être gagnée par quelques amendements *bien venus*, la sagesse *voudrait* qu'ils soient vite déposés et votés massivement.

(1) Voir François Luchaire et Gérard Conac, « La Constitution de la République française ». Paris, 1980. *Economica*. Pp. 76 et suiv.

(2) Favoreu et Philip, *les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel*. Paris, 1984. 3e édition. P. 376.

(3) *op. cit.*

(*) Professeur de droit public à l'Université de Paris-II.

TÉMOIGNAGE Un enfer !

Professeur de philosophie dans une école privée, je ne désire pas ici vous faire part de mes arguments en *faveur d'un service public unifié pour* l'enseignement, mais seulement vous dire mon expérience. Expérience per*sonnelle, car elle ne se rencontre pas* dans toutes les écoles privées, mais elle est loin d'être unique et *réservée à un seul* lieu *et pour mon seul cas.* Elle est significative de ce que peut engendrer en toute logique l'école privée.

Depuis que les « discussions » sur le privé et le public ont été entamées, que l'atmosphère s'est *échauffée et* que les grandes manifestations des défenseurs de *« la liberté de l'école libre »* se sont déroulées, la vie dans mon école, pour certains de mes col*lègues et moi-même, est devenue un* enfer (ne relever dans ce terme aucun jeu de mot de mauvais goût...).

Ce n'est que l'accentuation d'un état de fait latent qui veut que :

— à l'embauche, on vous de*mande si vous êtes syndiqué, quelles* sont vos opinions politiques et si vous êtes croyant ;

— à l'embauche et par la suite pour éviter tout problème, vous devez cacher bien soigneusement votre situation de famille lorsque vous n'êtes ni célibataire, ni marié(e) mais *« vivant avec votre ami(e) »* ;

— on puisse vous faire des remarques sur votre tenue, car on estime que *ni les tennis, ni les jupes longues,* ni les tuniques, ni le nombre restreint de vos vêtements ne sont la propre *d'un professeur.*

Enfin, en résumé, on vous force à vivre caché, c'est-à-dire que ne doivent jamais paraître vos idées politiques ou autres, votre mode de vie, enfin vous-même ... et ceci, bien sûr, hors de l'exercice de vos fonctions.

La liberté des écoles libres passe-t-elle par la liberté de conscience ?

A l'heure actuelle, les choses se sont simplement intensifiées. Pour peu que l'on ait un directeur militant pour une liberté musclée, et fleurit ce qui n'était que germe : un endoctrinement à toute épreuve des élèves, une manipulation de toutes leurs activités. Ceux qui ne sont pas d'accord avec la direction se taisent... Il vaut mieux... car on veut pouvoir terminer *l'année, avoir le baccalauréat. La dé*magogie ou la pression sont le meilleur frein à tout esprit critique.

Est-ce *cela l'apprentissage de la* liberté ?

Ainsi, pour moi, professeur, qui *désire* faire mon métier de professeur, enseigner la philosophie, et non endoctriner, apprendre cet esprit cri*tique et de finesse qui n'est* nullement esprit de démolition, et non telle opinion ; pour moi, professeur, *qui veux enseigner par-delà et à tra*vers ma matière la possibilité de discerner et de choisir des valeurs, et non telle valeur à *l'exclusion des au*tres, la tâche m'est rendue, dans mon école, impossible. En effet, je n'ai pas un certain *profil* : celui d'un professeur engagé aux côtés des défenseurs de l'école privée, professeur bien-pensant et bon genre. Quant aux capacités du professeur en la matière, et ses aptitudes pédagogiques, il s'agit d'une question mineure... pourvu que les premières ca*ractéristiques* soient là.

B. D.

Laïcité, ce cher souci

par TANGUY KENEC'HDU (*)

INAUGURANT, au Collège de France, la chaire de sémiologie littéraire, *« sujet incertain »* où, disait-il, *« chaque attribut est en quelque sorte combattu par son contraire »*, Roland Barthes jugeait que la langue *« est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire »*.

Afin que le fascisme ne passe pas, allons voir de plus près. Au vrai, s'aidant d'un terme rabâché devenu des plus équivoques, Barthes énonçait l'idée, vieille comme le monde, du pouvoir des mots. Mais qui en a jamais douté ?

Déjà, Paul Valéry l'exprimait en distinguant le *sens* et la *valeur* des mots, ce second élément variant de façon quasi autonome, au point que des mots presque dépourvus de sens véritable n'en possèdent pas moins (je me retiens pour ne pas écrire : « au contraire », surtout en politique appliquée) une merveilleuse valeur rhétorique.

Tel apparaît *laïcité*, mot qui n'acquiert de signification que celle que lui confèrent ses usagers. Sa *valeur*, sa charge explosive, on l'a vu et on le voit, vont jusqu'à dynamiser (certains diraient dynamiter) des pans entiers de notre histoire.

Toute expression contraignante de la laïcité se révèle nécessairement abusive, car elle ne correspond à aucune détermination matricielle.

Certes, le mot *laïque* figure à l'article 2 de la Constitution de la République. Le mot, mais pas le sens, ni le mode d'emploi. Ce flou artisanal seul explique le bel accord intervenu entre les constituants de 1946. *Les* démocrates-chrétiens (députés... de feu le MRP), l'une des composantes obligées du gouvernement d'alors, *alliés* à la défunte SFIO et aux communistes, formaient le parti le plus nombreux de l'Assemblée *nationale. Ils consentirent* à inclure le mot, non sans appréhension ni trouble de *conscience*, *remettant* à *plus tard* — tactique immémoriale — l'entente sur sa définition... et son mode d'emploi.

Produit du terroir, typiquement *français, constellée d'harmoniques* et d'appoggiatures, il s'en faut, en effet, que la laïcité à la française *représente un concept universel.* Sans aller si loin, à notre époque où l'anglais fait, à nos dépens, figure de *lingua franca*, où nos chercheurs se font gloire d'en revendiquer l'usage pour exposer leurs travaux, cette langue est vierge du mot laïcité avec les valeurs qu'il rayonne. En anglais, une demi-douzaine de mots en expriment chacun un seul des aspects, après démembrement : *lay, secular, humanist, undenominational*, etc. L'énoncé banal : *« Pour un vrai laïque, les curés n'ont qu'à financer leurs écoles »*, tel quel intraduisible, ne saurait se passer, en bas de page, de copieuses notes explicatives.

Le savant auteur de l'article paru *à cette enseigne dans l'Encyclopaedia universalis* a fort bien vu cette *« ambiguïté caractéristique de la laïcité ou plutôt du dogme laïciste qui, au moins dans son contexte français, tend à devenir une idéologie scientiste (et éventuellement antichrétienne) invoquée pour justifier les intérêts corporatifs de la fraction syndicalement et politiquement prépondérante de la fonction enseignante... »* (1).

Tout bien pesé, y aurait-il donc du vrai dans ce qu'affirmait Roland Barthes ? Laïcité, un mot fasciste ? *Brrr ! Vite, bouchons-nous les* oreilles.

Pour ma part, j'y vois un terme « poétique ». La poésie (du grec *poïêsis* : action de *faire*) se sert en effet du langage comme d'un levier *puissant*, apte à *soulever le monde.* Ainsi du moins le prétendent les poètes. Il n'y faut que le point *d'appui, en l'occurrence une* conjoncture politicienne.

(1) Professeur François Bourricaud. Université Paris-IV, 1983.

(*) Sous-préfet en retraite.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

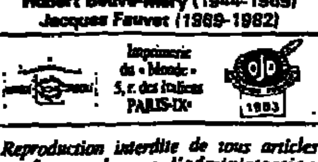
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LU

« Le Devoir de français »

GILLES PUDLOWSKI, jeune juif d'origine polonaise, Français de la première génération, Lorrain de naissance, entreprend, avec ce premier livre, *le Devoir de français*, une quête d'identité. C'est moins la recherche d'une naturalisation que celle d'un enracinement.

Ainsi un jeune arbre transplanté pousse-t-il son ancrage à la fois dans le sol (et c'est la *poursuite d'une France provin*ciale, profondément appuyée sur ses terroirs) et vers le ciel, où ses *branches gourmandes, ses feuil*lages frémissants, tendent à se nourrir de l'air qu'ils respirent (et c'est un pèlerinage fiévreux et raisonné à travers lieux de culture, d'architecture, et paysages où les hommes et leurs œuvres relaient et prolongent le lent travail fécond accompli par la nature, où la flèche d'une cathédrale se nourrit de l'envol d'une pensée).

C'est Jules Roy en Vézelay, *Chardonne en Barbezieux, Pierre* Jakez-Hélias en Bretagne, René Ehni en Sundgau, Henri Vincenot en Bourgogne. *Et c'est Chartres*, c'est Gerberoy, une promenade musarde en val de Loire, un village ignoré du Quercy.

Mais comme notre néophyte est curieux non seulement de tout connaître, mais aussi de tout goûter, *c'est la gastronomie*, ce langage, ce partage, cette lente cuisson des sentiments, et les vins, par où coule la sève.

Livre émouvant en ce qu'il cherche à se reconnaître et se faire reconnaître sans pour autant rien *oublier, ni* sans doute rien renier. C'est aussi un livre attendrissant dans la mesure où il ressuscite une image de la France que nous avons *rêvée, enfant*, une France belle comme un amour naissant.

PAUL MORELLE.

★ Flammarion, 220 p., 65 F.

EUROPE

Grande-Bretagne

Conservateurs et travaillistes ont présenté leur programme pour les élections européennes

De notre correspondant

Londres. — La présentation des programmes conservateur et travailliste pour les élections européennes a confirmé, lundi 21 mai, que les deux grands partis britanniques considèrent la consultation du 14 juin comme un enjeu de nature avant tout nationale. Mme Thatcher et M. Kinnock ont revendiqué, l'un et l'autre, le titre de champion des intérêts britanniques au sein de la Communauté européenne. C'est à celui qui promet d'être le plus exigeant avec la CEE dans l'intérêt strictement financier du Royaume-Uni.

Le premier ministre s'est félicité *de la fermeté qui lui a permis* d'arracher à ses partenaires européens des ristournes budgétaires pour un montant de 2 milliards de livres, alors que le Labour *« n'avait pas été capable de décrocher un seul penny »*. Le chef du Parti travailliste a riposté en reprochant au chef du gouvernement de n'avoir toujours pas obtenu une réforme du budget de la communauté ni le versement de la ristourne 1983 et d'avoir accepté une hausse des prix agricoles. M. Kinnock estime, par ailleurs, que les élections européennes seront l'occasion *pour l'électorat britannique* de porter un jugement sur cinq ans de « thatchérisme »

Mme Thatcher réaffirme son intention de bloquer l'accroissement des ressources de la Communauté si la Grande-Bretagne ne recevait pas sa *ristourne* pour 1983 et a exprimé son opposition à la suppression du droit *de veto au conseil des ministres* des Communautés. *« Ce veto nous donne une grande puissance et nous permet d'exercer une influence plus forte en Europe »*, a-t-elle dit.

En dépit de ce raidissement de circonstances, l'engagement du Parti conservateur en faveur de la Communauté est sans ambiguïté. Il n'en va pas de même du côté travailliste. *Après avoir fait du retrait pur* et simple de la Grande-Bretagne sa politique officielle pendant plusieurs années, le labour a décidé de nuancer sa position. Le programme travailliste publié lundi confirme cette évolution sans lever cependant toutes les ambiguïtés. Tout en reconnaissant les acquis de quinze ans d'appartenance à la CEE, les travaillistes estiment que *« la Grande-Bretagne doit conserver l'option du retrait »*. M. Kinnock a expliqué que le maintien du Royaume-Uni dans la Communauté dépendrait, pour un gouvernement travailliste, de la capacité de cette dernière à réduire la part de ses dépenses agricoles, à lutter contre le chômage et à accroître les investissements. Enfin le Parti travailliste a confirmé qu'il était la plus insulaire des organisations politiques britanniques en rappelant qu'il exigeait le *« rapatriement »* des pouvoirs ravis au Parlement britannique par les Communautés européennes.

En dépit d'assouplissement de façade, il apparaît donc que les *« little Englanders »* gardent la haute main sur la politique « européenne » du Labour.

(Intérim.)

Un millier de mineurs ont été exclus du syndicat pour refus de faire grève

De notre correspondant

Londres. — Le syndicat des mineurs britanniques (NUM) et la direction des charbonnages (NCB), en conflit depuis maintenant trois *mois, devaient se rencontrer* ce mardi 22 mai pour discuter de la reprise éventuelle de négociations. Selon le *Guardian*, le gouvernement de Mme Thatcher aurait demandé au NCB de mettre fin au conflit le plus tôt possible en faisant en sorte que personne ne perde la face.

L'opposition travailliste, dont la popularité souffre des effets de la grève, joue, pour sa part, un rôle de médiateur. Ainsi, M. Neil Kinnock, le chef du Labour, s'est-il entretenu lundi, pendant une heure, avec M. Arthur Scargill, le président de la NUM, dans le but de définir une nouvelle plate-forme de négociations.

Toutefois, la reprise d'un dialogue sérieux entre les charbonnages et le syndicat des mineurs apparaît encore incertaine, puisque M. Ian MacGregor, le président du NCB, a fait savoir qu'il n'accepterait pas de négocier avec M. Scargill tant que celui-ci refuserait la fermeture de certains puits et des suppressions d'emplois.

Sur le terrain, la tension s'est accrue ces derniers jours entre les grévistes (80 % de la main-d'œuvre des houillères) et la minorité non gréviste. La section NUM du Lancashire vient d'exclure de ses rangs, pour cinq ans, un millier de mineurs qui persistaient à travailler en dépit d'un mot d'ordre de grève lancé par la direction nationale, mais en accord avec un vote organisé précédemment dans les houillères de la région. Cette sanction est sans précédent. Dans le Nottinghamshire, trente-quatre mille mineurs refusent toujours d'arrêter le travail.

(Intérim.)

Andorre

M. PINTAT-SOLANS NOUVEAU CHEF DU GOUVERNEMENT

M. Josep Pintat-Solans a été élu, *lundi 21 mai*, à la tête du gouvernement andorran, en remplacement de M. Oscar Ribas-Reig, qui avait démissionné le 30 avril. M. Ribas-Reig s'était heurté à une vive opposition des milieux économiques de la principauté après avoir fait adopter un projet d'impôt sur les banques, les assurances, l'hôtellerie et l'immobilier. Le Conseil des Vallées (Parlement) avait finalement ajourné l'application de cette loi et le premier ministre s'était retiré.

M. Pintat-Solans, cinquante-neuf ans, est l'un des plus gros importateurs andorrans, propriétaire notamment d'un centre commercial et d'une manufacture de tabac. Depuis 1982, il représentait sa commune, *Saint-Julia-de-Loria*, au Conseil des Vallées. Il était seul candidat et a *été élu à l'unanimité* moins deux votes blancs.

M. Pintat-Solans aura pour première tâche de régler la question du déficit budgétaire de la principauté, qui s'élève à 840 millions de pesetas (60 millions de francs). — *(AFP.)*

RFA

Impasse

(Suite de la première page.)

Les tentatives de reprise des négociations dans l'imprimerie et la métallurgie ne paraissent pas avoir beaucoup de chances de succès. Avant la rencontre au sommet prévue dans l'imprimerie pour ce mardi à Francfort, les représentants des deux parties ont exprimé leur scepticisme.

Dans la métallurgie, les dirigeants du patronat et du syndicat IG Metall ont eu lundi soir une rencontre, tenue secrète jusqu'au dernier moment. Ils se sont mis d'accord sur une reprise des négociations jeudi prochain au *niveau de la région* du Bade-Wurtemberg.

Conformément à sa décision annoncée la semaine dernière, le patronat de la métallurgie dans cette région a déclenché mardi un mouvement de lock-out affectant toutes les entreprises de plus de 2 000 salariés. Ces lock-out touchent non seulement l'automobile mais également d'autres secteurs dans l'électronique. Soixante mille salariés au total sont concernés par cette mesure.

Jusqu'à présent, 25 000 *métallos* du secteur automobile étaient officiellement en grève. Le mouvement s'est *étendu lundi* à la Hesse où, avec une semaine de décalage, IG Metall a appelé 32 000 de ses membres à cesser le travail.

Parmi les firmes touchées dans cette région figurent *Honeywell*, *Daimler-Benz* et la plus grande usine d'Opel, située à Russelsheim près de Francfort, qui emploie à elle seule 34 000 personnes. Le président d'IG Metall, M. Hans Mayr, était venu aux premières heures de la matinée parler devant plusieurs centaines de personnes rassemblées aux portes de l'usine.

Par ailleurs, les arrêts de production dus au manque de pièces détachées s'étendent dans toute la RFA. 80 000 ouvriers ont été mis en chômage technique, et des firmes comme Opel ou Volkswagen envisagent de *fermer provisoirement* leurs portes.

HENRI DE BRESSON.

Belgique

Deux espions soviétiques sont expulsés

De notre correspondant

Bruxelles. — Deux agents soviétiques ont été arrêtés le samedi 19 mai à Bruxelles, a-t-on appris lundi dans la capitale belge. Tout avait commencé par une spectaculaire chasse à l'homme dans le centre de Bruxelles. La police de la sûreté de l'Etat — qui est chargée du contre-espionnage — avait été alertée par un pays voisin. Une filature fut donc organisée à partir de la représentation commerciale de l'URSS. L'un des suspects pris en chasse se lança dans une course folle au volant de son véhicule, montant sur les trottoirs, au risque d'écraser plusieurs enfants avant d'emboutir une voiture de la sûreté belge qui lui barrait la route.

Le ministère de la justice a cependant *attendu jusqu'à lundi* soir pour donner quelques renseignements sur cette affaire. Selon ses indications, deux agents des services spéciaux soviétiques qui tentaient de se faire remettre des documents *« hautement confidentiels »* de l'OTAN ont été arrêtés.

Leur identité n'a pas été révélée. On sait cependant qu'ils ne bénéficiaient pas de l'immunité diplomatique, mais étaient sous statut protégé. Ils devaient être expulsés dans les quarante-huit heures.

Le ministère de la justice a, d'autre part, précisé que le cas d'un diplomate soviétique qui pourrait être impliqué dans la même affaire était examiné par le gouvernement.

Le directeur d'une société belgo-soviétique d'informatique établie à *Anvers avait été expulsé* en mai 1983. La police belge enquête *toujours sur les sociétés d'import*-export soviétiques basées dans cette *ville et soupçonnées de servir* de couverture à des activités de renseignement. *Pendant l'été 1982, deux ingé*nieurs de la section commerciale de l'ambassade soviétique à Bruxelles avaient également été priés de quitter le pays. La même année, un autre ressortissant soviétique avait été expulsé pour avoir tenté de se faire remettre les plans du chasseur bombardier F-16, de fabrication américaine.

J. W.

MANIFESTATION A PARIS POUR LES SAKHAROV

Une ambassade bien protégée

Rien de désagréable ne risquait d'arriver lundi 21 mai à l'ambassade soviétique, devant laquelle le comité Sakharov avait appelé à manifester à l'occasion du soixante-troisième anniversaire de l'académicien : bien avant 19 heures, d'importantes forces de police avaient pris position autour du bâtiment et en interdisaient l'accès. Et : bien que les manifestants soient venus en nombre limité — on en comptait un petit millier, — pas question pour eux de stationner sur le boulevard Lannes ; ils furent parqués dans une petite rue adjacente, hors des regards des diplomates soviétiques.

Pas question non plus, à la fin de la manifestation, que trois des organisateurs — le dissident soviétique Piotr Eguides, Marek Halter et le président de la LICRA, M. Jean Pierre-Bloch — puissent s'approcher de l'ambassade pour glisser dans la boîte aux lettres une pétition demandant la libération des Sakharov : l'ambassade avait fait savoir au commissaire de police chargé de la protéger qu'elle ne souhaitait pas recevoir de courrier...

M. Jospin, qui avait finalement renoncé à manifester lundi, devait être reçu mardi matin par l'ambassadeur soviétique et évoquer le sort des Sakharov, dont on est toujours sans *nouvelles. Les « informations »* données dimanche au « Club de la presse » d'Europe 1 par M. Marchais, et qui ne faisaient pas état de la grève de la faim observée par le couple, ne constituent pas en effet un élément nouveau, ainsi que l'a fait remarquer lundi M. Claude Cheysson au micro de Radio-Monte-Carlo.

*Cette intervention du secré*taire général du PC a été évoquée par plusieurs des orateurs lors de la manifestation de lundi, à commencer par M. Jean Pierre-Bloch, qui a qualifié M. Marchais de *« nouveau petit télégraphiste »*. L'expression avait été utilisée par M. Mitterrand, lorsqu'il était dans l'opposition, pour condamner M. Giscard d'Estaing, qui s'était rendu à Varsovie pour y rencontrer M. Brejnev et évoquer avec lui l'invasion de l'Afghanistan. Outre M. Pierre-Bloch, ont notamment pris la parole l'écrivain André Glucksman, les écrivains soviétiques dissidents Vladimir Maximov, Piotr Eguides et Krasnov-Levitine, M. Bernard Kouchner, président de Médecins du monde, Mme Marie-Madeleine Fourcade, des représentants de FO, de la FEN, de Solidarnosc et de la résistance afghane.

● *Les époux Sakharov à leur domicile ?* — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a indiqué mardi 22 mai que, selon l'ambassadeur d'URSS à Paris, les époux Sakharov *« sont tous les deux à leur domicile à Gorki »*.

L'ambassadeur, M. Youli Vorontsov, venait de déclarer à M. Jospin qu'il *« Ne disposait pas d'informations lui laissant penser qu'Andreï Sakharov était hospitalisé »*.

Le premier secrétaire du PS, reçu pendant quarante-cinq minutes à l'ambassade d'URSS, a ajouté que selon l'ambassadeur, les époux Sakharov *« seraient dans un état de santé satisfaisant »*.

« J'ai cru comprendre que, d'une certaine façon, il me confirmait qu'ils faisaient une grève de la faim », a ajouté M. Jospin.

Cité du Vatican

La visite officielle du président Pertini témoigne de la normalisation des rapports entre l'Italie et le Saint-Siège

De notre correspondant

Cité du Vatican. — C'était la première fois, depuis douze ans, qu'un président de la République italienne se rendait en visite officielle au Vatican. M. Pertini, accompagné du président du conseil, M. Craxi, et de M. Andreotti, ministre des affaires étrangères, a eu lundi 21 mai avec Jean-Paul II un entretien où les gestes de sympathie et les accolades l'ont emporté sur le protocole. Une *rencontre « historique »*, scellant la normalisation des rapports entre *l'Italie et le Saint-Siège à la suite de* la signature du nouveau concordat entre les deux Etats. Les laborieuses négociations pour la révision des accords de Latran de 1929 avaient fait obstacle à de précédentes rencontres, mais *Jean-Paul II rendra sa visite* à M. Pertini, le 2 juin au Quirinal.

Les deux hommes avaient déjà eu l'occasion de se voir à plusieurs reprises. M. Pertini était notamment accouru au chevet de Jean-Paul II après l'attentat dont celui-ci fut victime sur la place Saint-Pierre.

Jean-Paul II a rendu hommage aux *« valeurs morales et spirituelles »* du peuple italien. Notant que l'Italie et le Saint Siège n'ont pas toujours les mêmes positions, notamment sur la question de l'avortement, il a relevé comme un fait positif la signature du nouveau concordat le 18 février dernier. M. Pertini a exprimé pour sa part sa profonde admiration pour l'œuvre de paix accomplie par le pape à travers le monde, et particulièrement dans des régions de conflits et de *crises. Au cours de leur entretien* privé, les deux hommes ont abordé les questions du désarmement, de la faim dans le monde, et le cas Sakharov. La visite, qui comportait un moment de recueillement devant les tombes de Paul VI et de Jean-Paul Ier, a duré trois heures.

Signe que toute tension entre l'Etat italien et le Vatican est désormais levée, on apprenait, le jour même, de source financière, que le protocole d'accord entre l'Institut pour les œuvres de religion (IOR) et les banques créditrices du Banco Ambrosiano *avait été signé*. L'accord final devrait intervenir dans les prochains jours, mettant fin au contentieux international au centre duquel se trouve l'IOR. Celui-ci aurait accepté de verser 250 millions de dollars aux banques créditrices.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Israël

Aggravation de la crise au sein du Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. — A deux mois des *élections législatives israéliennes*, rien ne va plus entre les deux composantes du Likoud, *armature de la* coalition au pouvoir. Associés depuis onze ans, le Hérout et le Parti libéral se livrent une querelle qui, sauf à s'apaiser rapidement, peut provoquer leur divorce.

Ce différend a pour origine le *pacte électoral dit « accord Gahal »* conclu en 1965, et qui fixait le nombre de *mandats revenant à chacun* sur la liste commune des candidats à la Knesset. Israël pratiquant le scrutin de liste proportionnel à l'échelon national, le pays constitue une circonscription unique, et l'ordre de classement des candidats sur les listes revêt une grande importance.

Favorable au Parti libéral, l'accord *Gahal lui donnait seize* des quarante premiers sièges. En faisant équipe avec les libéraux, M. Menahem Begin avait voulu à l'époque élargir l'assise électorale du Hérout, et parer son parti de la respectabilité qui lui manquait. L'association, baptisée Likoud en 1973, remporte les élections de 1977 et 1981. L'arche d'alliance ne fut pas reniée, mais le parti libéral s'engagea, il y a quatre ans, à accepter tôt ou tard, une fusion totale avec le Hérout. Cependant, *il oublia bien vite cette pro*messe. Le Likoud survécut en l'état jusqu'à l'annonce, fin mars, des élections anticipées.

Face à un partenaire en constant *déclin, les dirigeants du Hérout* veulent aujourd'hui réviser un accord à *leurs yeux totalement désuet.* Rien ne justifie plus, font-ils valoir, la générosité d'antan envers un parti libéral qui n'est plus que l'ombre de lui-même et a, de surcroît, souvent fait montre d'indiscipline. N'est-ce pas la défection d'un libéral, l'ancien ministre de l'énergie, M. Ytzhak Berman, qui mit la coalition en minorité et provoqua le scrutin anticipé ?

Pour la « base » du Hérout, les libéraux sont des *« traîtres »* en puissance, prêts à changer de camp en cas de victoire travailliste. Plus d'un tiers des quelque huit cents membres du comité central du Hérout ont signé une pétition recommandant l'abrogation unilatérale, si besoin, de l'accord Gahal. Les « jeunes loups » du Hérout sont d'autant plus *intransigeants qu'ils savent*, comme les sondages le confirment, que les libéraux combattant sous leur propre bannière remporteraient tout au plus quelques sièges. Devenu un parti fantôme dépourvu de programme et d'audience spécifiques, l'allié du Hérout n'a qu'une alternative : se soumettre ou faire cavalier seul. Après avoir refusé de négocier, puis resserré leurs rangs en excluant les facteurs de troubles, les libéraux avaient finalement consenti à discuter.

Négociateur au nom du Hérout, le vice-premier ministre David Lévy exige une réduction de seize à douze du nombre de candidats libéraux et une fusion des deux partis avant le scrutin. En conséquence, les libéraux, *qui ont actuellement six ministres*, ne pourraient plus prétendre, en cas de succès du Likoud en juillet, à un certain quota de postes gouvernementaux.

Alors qu'on croyait le marché *conclu, le chef des libéraux et ministre* de l'énergie, M. Ytzhak Modaï, a *tourné casaque. Son parti hésite*, et les autres ministres libéraux sont perplexes. Selon M. Lévy, les négociations sont interrompues *« jusqu'à nouvel ordre »*. Tenté par la rupture, M. Modaï envisagerait de s'allier avec une ou plusieurs listes centristes, telle celle de M. Ezer Weizman, l'ancien ministre de la défense.

L'affaire est sérieuse, car l'éclatement du Likoud ne pourrait que faciliter la tâche des travaillistes. Conscient du danger, l'ancien premier ministre M. Menahem Begin a *lancé, lundi 21 mai, un « appel à l'unité »*, afin que la coalition sortante préserve l'essentiel de l'accord qu'il parraina voilà bientôt vingt ans.

J.-P. LANGELLIER.

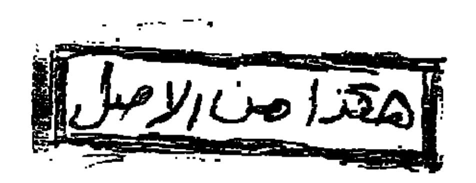
HASSAN II RÉPOND AUX ATTAQUES DONT IL EST L'OBJET DANS LE MONDE ARABE

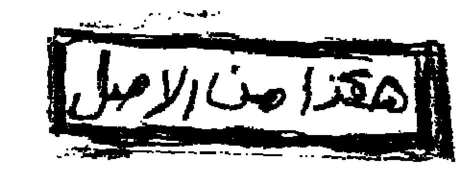
Plusieurs députés koweïtiens, dont le vice-président du Parlement, ont reproché, samedi 19 mai, au roi Hassan II du Maroc d'avoir accueilli, les 12 et 13 mai, le Congrès de la communauté juive marocaine (*le Monde* daté 13-14 et du 17 mai), qui a rassemblé près de cinq cents personnes, dont une délégation de trente-cinq Israéliens, parmi lesquels figuraient huit députés. Un journal koweïtien — tout comme la presse officielle de Syrie — a demandé l'expulsion du Maroc de la Ligue arabe et la démission du roi de la présidence du comité Al Qods (Jérusalem). La Syrie avait déjà rappelé son ambassadeur à Rabat *pour protester contre cette* réunion.

Face aux remous provoqués par cette affaire dans le monde arabe (1), le souverain a riposté dans une allocution télévisée prononcée, vendredi soir, à l'occasion de la Fête de Jérusalem. *« Le Maroc est un pays pleinement souverain, et il réunit sur son sol les congrès marocains qu'il désire*, a-t-il déclaré. *Il a toute latitude d'inviter les Marocains où qu'ils soient, d'inviter des juifs marocains où qu'ils se trouvent. »*

Hassan II a ensuite souligné qu'il s'agissait d'une *« réunion qui entre dans le cadre de nos libertés publiques, expression qui n'est peut-être pas comprise dans certains pays du Proche-Orient »*. Il a, enfin, affirmé : *« Le Maroc n'a fait aucune déclaration qui porte atteinte à la cause arabe, il n'a pris aucun engagement ni renié aucun de ses engagements. Le Maroc, au contraire, est persuadé que, par de telles rencontres, il sert plutôt la cause arabe. »* — *(Reuter, AP.)*

(1) On note toutefois que l'Arabie Saoudite, la Jordanie et l'OLP ont observé un silence prudent. Citant des sources officielles marocaines, le quotidien israélien *Haaretz* avait affirmé que Hassan II avait obtenu l'accord tacite de Ryad, d'Amman et de l'OLP avant d'inviter la délégation israélienne.





PROCHE-ORIENT

M. Reagan informe le roi Fahd d'Arabie Saoudite de sa volonté de maintenir ouvert le détroit d'Ormuz

M. Reagan a confirmé dans une lettre adressée le week-end dernier au roi Fahd d'Arabie Saoudite la volonté des Etats-Unis d'assurer, y compris par la force, la liberté de navigation dans le golfe Persique. Cette démarche, indique notre correspondant à Washington, renforce l'engagement public pris en février dernier par le président américain de ne pas laisser fermer le détroit d'Ormuz mais n'implique pas que la probabilité d'une intervention des Etats-Unis se soit sensiblement accrue dans l'immédiat.

Remise au souverain saoudien par M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires du Proche-Orient, cette lettre réaffirme, en effet, qu'une éventuelle intervention de Washington ne pourrait avoir lieu qu'à la requête explicite des Etats concernés et sous réserve qu'ils offrent des facilités d'escale à l'armée de l'air américaine. Il s'agit là des deux conditions constamment évoquées par la Maison Blanche depuis le début de la dégradation de la situation dans le Golfe, et rien n'indique encore que les Etats de la région soient plus disposés à y satisfaire que par le passé. Ils s'y étaient déjà refusés le mois dernier lors d'une précédente mission de M. Murphy et n'ont, à en croire les officiels américains, toujours formulé aucune demande d'intervention.

Aux nations unies, les ambassadeurs des six pays du Golfe à l'ONU ont demandé lundi une réunion urgente du Conseil de sécurité sur les attaques qu'ils attribuent à l'Iran contre des navires transitant dans les eaux du Golfe.

« *Nous voulons attirer l'attention* [du Conseil] *sur la gravité de la situation dans la région et ses implications pour la paix et la sécurité internationales* », a déclaré le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), M. Abdulla Bishara, avant de rencontrer, avec les ambassadeurs du Golfe, le président du Conseil de sécurité, M. Oleg Troyanovsky (URSS).

A Paris, la France et Bahrein ont engagé lundi des consultations en prévision d'une éventuelle saisine par les pays arabes du Golfe du Conseil de sécurité de l'ONU sur la guerre irako-iranienne, a indiqué M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, à l'issue d'un entretien avec son homologue bahreini, Cheikh Mohamad Moubarak Al-Khalifa. « *Nous avons évoqué la coordination de nos actions au niveau international et celle-ci concerne tant les démarches diplomatiques en marge des débats qu'avant les débats* » qui pourraient avoir lieu au Conseil de sécurité, a précisé le ministre français.

DIPLOMATIE

TRAITANT PAR LE DÉDAIN LA MENACE DES NOUVEAUX SOUS-MARINS SOVIÉTIQUES

Washington dédramatise ses relations avec Moscou

Washington. – Les États-Unis ont traité lundi 22 mai avec le plus parfait dédain l'annonce faite la veille à Moscou par le maréchal Oustinov de l'augmentation du nombre des sous-marins nucléaires soviétiques croisant au large des côtes américaines. Il n'y a pas là de « *changement essentiel dans l'équilibre stratégique* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, qui a qualifié les déclarations du ministre soviétique de la défense de « *litanie bien connue d'assertions et de menaces* ».

Le Pentagone a réagi avec la même ironie tranquille en indiquant que l'URSS aurait ajouté, en tout et pour tout, deux sous-marins aux cinq qu'elle avait déployés de longue date à l'est et à l'ouest des États-Unis. Ces deux nouveaux submersibles de la classe Delta seraient armés du même nombre de missiles

De notre correspondant

(seize) que les Yankee qui les avaient précédés. Leur portée serait plus longue, mais ils n'accroîtraient pas fondamentalement les possibilités de frappe dont disposait déjà l'URSS.

Paradoxaux, dans la mesure où l'administration américaine est d'ordinaire prompte à dénoncer tout renforcement militaire soviétique, ces commentaires apaisants s'inscrivent dans le droit fil des positions prises par Washington vis-à-vis de l'URSS depuis le début du déploiement des euromissiles.

Après le départ des Soviétiques des négociations de Genève, la Maison Blanche, comme le Département d'Etat, avaient assuré que Moscou ne tarderait pas à reprendre les pourparlers. En janvier, M. Reagan avait consacré un discours entier à affirmer sa disponibilité au dialogue. Même ce qu'il avait dit de l'URSS, lors de son voyage en Chine populaire, était très modéré par rapport aux philippiques des années passées.

La réaction au boycottage des Jeux olympiques a été particulièrement retenue. Dans l'affaire Sakharov, les Etats-Unis sont très en retrait par rapport aux pays européens : leur volonté de ne pas faire de ce cas un problème bilatéral soviéto-américain est si évidente qu'on peut se demander s'ils n'ont pas été soulagés que le KGB ait eu vent du souhait de Mme Bonner de se réfugier à l'ambassade américaine.

Cette volonté systématique de dédramatisation de l'état des rapports Est-Ouest répond, sur le court terme, à des impératifs électoraux. Fort de ses résultats économiques, M. Reagan sait qu'à l'exception notable des Noirs, la majorité des électeurs sont satisfaits de sa politique intérieure. Sa politique étrangère, en revanche, crée un malaise qui, la parenthèse de la Grenade refermée, ne se dément pas. Le président sortant veut donc éviter d'être présenté par son futur adversaire démocrate comme l'homme qui pourrait conduire à la guerre – et de se montrer confiant dans l'évolution future des relations avec l'URSS.

La deuxième raison de cette attitude tient à l'existence des tendances pacifistes et neutralistes en Europe, dont on sait à Washington qu'elles peuvent rapidement reprendre vigueur pour peu que de nouvelles tensions réalimentent la peur de la guerre.

L'Amérique « de retour »

Plus profondément pourtant, cette modération verbale découle d'un sentiment réel de force, pour ne pas dire d'euphorie. M. Reagan et son équipe considèrent, en effet, parfois non sans raison, que les relations de l'Amérique avec ses alliés européens ont été consolidées et sont globalement bonnes ; que son économie, malgré le poids du déficit budgétaire, est assainie ; que l'effort de réarmement, malgré les résistances de la chambre des représentants, est en bonne voie ; que l'Amérique, en bref, est « *de retour* » et que la « *parité psychologique* », suivant l'expression d'un haut fonctionnaire du département d'Etat, a été rétablie.

Dans cette situation, M. Reagan se sent à même d'envisager, avec un rapport de forces favorable, de redonner une tournure plus normale aux relations avec l'URSS et, dans l'immédiat, d'attendre patiemment que cela s'avère possible. Il y est d'autant plus disposé qu'on est persuadé à Washington que l'URSS n'a aujourd'hui d'autre stratégie qu'un repli sur elle-même, après avoir échoué à empêcher le déploiement des euromissiles et l'élection de M. Kohl en Allemagne.

Moscou, pense-t-on, échouera de la même façon à empêcher la réélection de M. Reagan – même si ses menaces ne la facilitent pas. Il n'y a donc qu'à laisser faire l'œuvre du temps.

Un seul vrai doute, bien que concédé du bout des lèvres, dans le raisonnement de la Maison Blanche : les quelques mois qui séparent du début du prochain mandat présidentiel suffiront-ils ou non à faire évoluer les positions de Moscou ? Rien n'est moins sûr, car si la période de la détente est, à tous points de vue, révolue, personne ne sait encore, ni à Washington, ni à Moscou, ni en Europe, quel type d'équilibre peut lui succéder demain.

BERNARD GUETTA.

Les entretiens Genscher-Gromyko : un constat de divergence « ouvert, mais sans agressivité »

Moscou (*AFP, Reuter, Tass*). – M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a été reçu ce mardi 22 mai par M. Tchernenko chef du Parti et de l'Etat soviétiques. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères avait ouvert lundi ses entretiens avec M. Gromyko par un constat de divergences, mais sur un ton « *ouvert, sérieux et dépourvu d'agressivité* », a-t-on précisé de source allemande. M. Genscher a fait état du désir des puissances occidentales de reprendre les négociations nucléaires avec l'URSS « *partout, toujours et sans condition préalable* », mais il a estimé en même temps que les rapports Est-Ouest « *ne doivent pas être réduits au problème des missiles* ».

Malgré des « *différences d'opinions dans des domaines importants, il serait absolument erronné de tomber dans le pessimisme* », a-t-il dit encore au cours d'un déjeuner, avant de proclamer sa volonté de « *coopérer de façon constructive dans tous les domaines qui présentent un intérêt réciproque* ».

M. Gromyko, qui avait déjà fait au cours des entretiens un exposé de soixante-quinze minutes critiquant violemment la politique américaine, a répondu point par point à son interlocuteur au cours du même déjeuner. S'en prenant à ceux qui « *cherchent à voiler leurs actes en disant que le monde ne s'est pas renversé* » du fait de l'installation des Pershing, le ministre soviétique a dénoncé cet « *optimisme affecté, artificiel* » et ajouté : « *La RFA a été parmi les pays de l'OTAN qui, de concert avec les Etats-Unis, ont pavé la route conduisant aux fusées nucléaires américaines en Europe. Leur déploiement marquera une page noire dans l'histoire des années 80.* »

Selon M. Gromyko, seule « *l'élimination des missiles américains permettra d'engager des négociations sur les armements nucléaires, européens et stratégiques* ».

C'est la première fois qu'un responsable soviétique formule avec une telle netteté la condition du « *retour au* statu quo ante » et de la reprise des conversations à la fois FNI (sur les armements intermédiaires) et START (intercontinentaux), interrompues l'an dernier.

Enfin, M. Gromyko a critiqué ceux qui « *affirment aujourd'hui qu'on ne devrait pas réduire les relations Est-Ouest au problème des missiles* ». Il a précisé : « *C'est comme si on disait : on ne devrait pas tout réduire au problème de la guerre et de la paix, il existe d'autres problèmes. Il y a peu de logique dans ces raisonnements.* » Le ministre soviétique a néanmoins conclu : « *L'Union soviétique et la RFA sont des partenaires naturels de la coopération pacifique. (...) Leurs relations ont de larges potentialités, qui n'ont pas encore été explorées à fond. Mais il est vrai aussi qu'elles ne peuvent être réalisées au maximum que dans des conditions de détente, d'efforts collectifs en faveur de la consolidation de la paix européenne et universelle.* »

M. Genscher poursuit mardi ses entretiens avec M. Gromyko, avec qui il devait évoquer plus en détail l'affaire Sakharov.

M. Chirac est favorable à des arrangements entre états-majors pour la défense de l'Europe

Devant les membres de l'Institut français des relations internationales, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a estimé, lundi 21 mai à Paris, qu'il est indispensable que, dès le temps de paix, des arrangements appropriés précisent, d'une manière suffisamment explicite, les conditions et les modalités d'une coordination aussi efficace que possible entre les armées françaises et celles des alliés pour ce qui concerne le concours des forces classiques et nucléaires tactiques de la France à la défense commune de l'Europe. Toutefois, le recours à l'arme nucléaire tactique ne pourrait intervenir que sur ordre du président de la République, a ajouté M. Chirac, qui s'est prononcé pour la fabrication, par la France, de l'arme à rayonnements renforcés.

Le président du RPR a, d'autre part, qualifié de « *faux problème* » le point de savoir « *si notre force de dissuasion stratégique doit être réservée à la seule protection de notre territoire national, ou si nous devons nous engager à étendre la garantie à nos voisins, notamment à l'Allemagne fédérale* ». Pour M. Chirac, il convient de s'en tenir à la notion des « *intérêts vitaux* », qui est suffisamment large pour prendre en compte toutes les situations possibles, et dont l'appréciation doit demeurer, le moment venu, de la seule compétence des responsables français.

Tant pour la fabrication en commun d'armements modernes que pour une consultation entre alliés sur la protection de leurs intérêts en Méditerranée, en Afrique et au Proche-Orient, « *il me paraît naturel et souhaitable que les problèmes de la défense soient abordés entre les autorités responsables des Etats européens concernés, à commencer par les plus importants d'entre eux* », a expliqué le président du RPR, qui a cité l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne.

Après avoir indiqué qu'il approuvait M. François Mitterrand dans son refus que les forces nucléaires françaises soient comptabilisées dans le rapport des forces Est-Ouest, M. Chirac a considéré que « *la nécessaire solidarité de l'Occident dans un monde dangereux devrait être sans faille* ». « *C'est pourquoi,* a-t-il affirmé, *je désapprouve certaines prises de position de notre gouvernement à l'égard des événements d'Amérique centrale. Je ne vois vraiment pas ce qui peut nous conduire à souhaiter que la sécurité des Etat-Unis soit de quelque manière que ce soit compromise dans cette région où, de toute évidence, leurs intérêts vitaux sont en jeu. L'invocation de nobles principes et de je ne sais quelle idéologie au profit de mouvements révolutionnaires ennemis de la liberté et à l'encontre d'une grande nation démocratique, qui est notre plus puissant allié, ne me paraît pas de mise. Nous avons intérêt, je le dis sans ambages, à ce que les Etats-Unis d'Amérique soient forts, respectés et résolus.* »

La commémoration du 6 juin 1944

M. KOHL « DÉBARQUÉ » PAR SES ALLIÉS ?

Le chancelier Kohl même s'il l'a fait démentir lundi 21 mai par son porte-parole, a posé, ces jours derniers, un bien délicat problème à certains de ses partenaires occidentaux, notamment à la France. Le chef du gouvernement de Bonn avait en effet exprimé le désir de participer aux cérémonies qui marqueront, le 6 juin prochain, le quarantième anniversaire du débarquement allié en Normandie. Il s'en était notamment ouvert à Mme Thatcher et comptait bien revenir à la charge auprès de M. Mitterrand, lors de son entrevue avec le président français, dimanche soir 20 mai à Sarrebruck. D'autant plus qu'Américains et Britanniques s'étaient hâtés de souligner que c'était là un problème français.

Or on ne tenait pas outre mesure, du côté français, à cette participation, tout en comprenant parfaitement les motivations de M. Kohl. Agé de quatorze ans à la fin de la guerre et placé aujourd'hui à la tête d'une Allemagne qui n'a plus rien à voir avec celle dont le débarquement a précipité la chute de façon décisive, le chancelier voulait marquer par sa présence que la réconciliation de la République fédérale d'Allemagne avec les pays qui ont jadis lutté contre le nazisme ne comporte aucun oubli du passé, bien au contraire.

Mais le tour que les Américains ont donné à cette commémoration, dans un registre qui relève plus de la superproduction que du recueillement (et qui n'est évidemment pas étranger à la campagne de M. Reagan), rend difficile, aux yeux de Paris, que M. Kohl y assiste. Sa demande a été accueillie avec un réel embarras. Dire oui n'eût été concevable que s'il s'était agi d'une cérémonie grave, marquant à la fois l'hommage dû à tous les morts de la guerre et le refus de voir de pareils affrontements se renouveler jamais. Dire non revenait à humilier de façon bien inutile, et bien inopportune, si l'on songe à certaines échéances européennes, un allié fidèle et solide de la France. De fait, la réaction des Allemands a été amère, et certains ont vu dans le refus gêné opposé au chancelier un test accablant pour la réalité de la réconciliation et de l'amitié franco-allemandes.

On cherche actuellement, du côté français, un moyen honorable de dissiper ce malaise. La balle est dans le camp de l'Elysée. D'aucuns font valoir qu'après tout la France va aussi inviter un représentant polonais, un Tchécoslovaque et un Yougoslave de rang nettement inférieur à celui des chefs d'Etat ou de gouvernement (ce qui évitera de poser le problème du général Jaruzelski) : cette solution, étendue aux Allemands, pourrait leur permettre de ne pas être absents de cette cérémonie sans s'y trouver placés, par la présence de M. Kohl, sur un pied d'égalité avec les dirigeants des pays qui ont participé au débarquement. Une autre solution pourrait être d'organiser, au cimetière allemand de Normandie, une cérémonie du souvenir, le lendemain 7 juin. Sans M. Mitterrand, qui sera ce jour-là à Londres, au sommet des sept pays les plus industrialisés... en compagnie de M. Kohl. – B.B.



A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

• SITUATION SOCIALE TENDUE. – Les employés de banque ont lancé un mot d'ordre de grève de quarante-huit heures à partir de ce mardi 22 mai pour appuyer la grève de la faim commencée le 18 mai par six cents de leurs collègues. Ceux-ci entendaient protester après l'intervention de la police contre la Banque centrale en grève depuis un mois : ses employés paralysaient la mise en œuvre d'un train de mesures d'austérité décrété par le président social-démocrate, M. Siles Zuazo. Le haut commandement militaire a fait savoir que les forces armées n'hésiteraient pas à défendre la paix publique et la sécurité nationale. – (*Reuter.*)

Guinée

• AIDE ALIMENTAIRE FRANÇAISE. – La France a offert à la Guinée 3 000 tonnes de farine. Ce premier don de la France à la Guinée depuis le coup d'Etat militaire du 3 avril dernier correspond à une demande faite par le Comité militaire de redressement national (CMRN). – (*AFP.*)

Tchad

• LIBERATION DE DÉTENUS POLITIQUES. – Environ cent cinquante prisonniers politiques ont été libérés, samedi 19 mai, des prisons de N'Djamena. Cette mesure, indique-t-on de source officielle tchadienne, entre dans le cadre de « *la politique de la main tendue et de reconciliation nationale* » du président Hissène Habré. D'autre part, selon l'agence tchadienne de presse ATP, le gouvernement de N'Djamena a récemment signé un « *document de paix* » avec deux groupes d'opposants armés opérant dans le Logone oriental, le Tandjile et le Mayo-Kebbi (régions sud du Tchad). – (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

Angola

Le retrait des troupes sud-africaines devrait être achevé en quelques jours

déclare M. « Pik » Botha

M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, accompagné du général Magnus Malan, ministre de la défense, et de M. Willie Van Niekerk, administrateur général sud-africain pour la Namibie, est arrivé, lundi 21 mai, à Lusaka, où il a rencontré plusieurs membres du gouvernement angolais. L'arrivée de M. Botha dans la capitale zambienne intervient dix jours après l'échec de la « table ronde » de Lusaka sur la Namibie, qui avait réuni des représentants de Pretoria, de la SWAPO et des six partis internes namibiens regroupés au sein de la conférence multipartite. Le retrait des soldats sud-africains du sud de l'Angola, a déclaré M. Botha, pourrait être terminé rapidement. *« Il y a quelques obstacles mais ils ne sont pas insurmontables*, a-t-il indiqué. *Le retrait devrait être terminé en quelques jours plutôt qu'en quelques semaines.* » M. Botha a précisé que les deux parties ont discuté de *« ce qui se produirait »* à l'issue du désengagement sud-africain et lorsque la commission conjointe chargée de contrôler ce processus rejoindrait la frontière angolo-namibienne (cette commission, créée le 16 février à Lusaka, est entrée en fonctions le 1er mars).

En Angola, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), le mouvement d'opposition armée au régime de Luanda de M. Jonas Savimbi, a affirmé, lundi, avoir tué 366 soldats des troupes gouvernementales et 45 Cubains. Le 7 avril dernier, les troupes angolaises ont lancé une offensive contre les maquisards dans le sud-est du pays. Un communiqué de l'UNITA précise que 27 soldats angolais ont été capturées. Un Mig-21, 3 hélicoptères, 12 chars, 36 véhicules militaires appartenant aux troupes de Luanda auraient été détruits. L'UNITA reconnaît avoir eu 87 morts, 147 blessés et 12 disparus.

A Bangkok, où s'est ouverte, lundi, la session extraordinaire du Conseil des Nations unies sur la Namibie, M. Paul Lusaka (Zambie), président du Conseil, a accusé les Etats-Unis de collusion avec Pretoria dans le but de retarder le processus d'indépendance de la Namibie. Il a également mis en cause l'action du « groupe de contact » (composé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, du Canada, de la RFA, et de la France – qui ne participe plus aux travaux du groupe), qui, a-t-il indiqué, *« a créé de longues périodes d'impasse totale dans les négociations »*. L'intervention du « groupe de contact », a-t-il ajouté, a eu pour effet de faire porter la recherche d'une solution hors du cadre des Nations unies. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

UNE EXPOSITION A PARIS SUR LE BOPHUTHATSWANA

« Noirs et Blancs peuvent vivre ensemble dans la richesse »

Deuxième producteur mondial de platine, riche en minerais stratégiques comme le vanadium, le chrome, l'uranium, exportateur de maïs et de viande de bœuf sur un continent où la famine est trop souvent le lot commun, la « République » du Bophuthatswana ferait presque des envieux. Cette « République », qu'aucun Etat ne reconnaît, hormis l'Afrique du Sud, qui lui a octroyé son indépendance en 1977, est comparable par sa superficie à la Belgique ou à la Suisse, avec cette particularité, héritage de la politique des *homelands*, d'être fragmentée en six unités territoriales non reliées entre elles. Peuplé de 2,5 millions d'habitants en majorité Tswanas avec une petite colonie blanche de 5 500 personnes, le Bophuthatswana est-il sur la voie de réussir le pari de son « président », M. Mangope : faire de son bantou-stan un Etat multiracial, politiquement libre et économiquement viable ?

L'exposition sur le Bophuthatswana, qui se tient jusqu'au 25 mai à la mairie du sixième arrondissement de Paris – dont le maire, M. Pierre Bas, député RPR, est secrétaire général de l'Association parlementaire Europe-Afrique – montre en tout cas les efforts accomplis depuis cinq ans pour donner de ce bantoustan l'image d'un pays en plein développement.

Présent à Paris à cette occasion, le « président » Mangope déclare sans amertume, mais non sans arrière-pensées : *« Je pense que notre seul péché est d'avoir obtenu l'indépendance de l'Afrique du Sud. Sinon, pourquoi serions-nous mis au ban de la société internationale ? Nous avons un peuple, une terre, et nous aimerions connaître les critères requis pour la reconnaissance. »*

L'apartheid est banni au Bophuthatswana, et, fait plus rare aujourd'hui, aucun prisonnier politique n'est détenu sur son territoire. Celui-ci, à la différence des trois autres « bantoustans indépendants », ne figure pas dans le rapport 1983 d'Amnesty International. Ses relations avec l'Afrique du Sud, M. Mangope les souhaite de bon voisinage... même si la télévision du Bophuthatswana, BOP-TV, très regardée dans la région de Soweto, de Johannesburg et de Pretoria, s'est permis récemment de diffuser une interview de Mme Mandela, la femme du leader noir emprisonné à vie dont le nom ne peut être cité en Afrique du Sud.

Si Paris se contente pour l'instant d'observer avec un intérêt bienveillant cette « République », les industriels français n'hésitent pas à essayer d'y conquérir des marchés. Des contrats de plusieurs dizaines de millions de francs sont, en effet, à l'étude avec des firmes françaises. CGE-Alsthom est en négociation pour un projet d'électrification de 40 millions de dollars, qui serait déjà couvert par la COFACE. Filiale d'ELF, S internationale négocie pour la mise en place d'un programme de télévision scolaire qui représente une vente de quatre cents postes récepteurs à énergie solaire. Novotel pourrait assurer la gestion d'un hôtel dans la capitale, Mmabatho ; Thomson est intéressé par la vente d'émetteurs, et des entreprises de construction ont été sollicitées pour la réalisation de bâtiments administratifs et d'un stade de cent mille places qui pourrait satisfaire la passion des Bophuthatswanais pour le football.

« Nous croyons à la motivation du profit », déclare d'ailleurs sans ambages M. Mangope. Un langage qui a dû aller droit au cœur de nombreux industriels venus à la mairie du sixième découvrir le nouveau « petit paradis », déjà très connu par leurs concurrents allemands, américains, italiens et même israéliens.

« Nous voulons montrer que Noirs et Blancs peuvent vivre ensemble, mais ensemble dans la richesse », dit encore M. Mangope. Un audacieux pari aux portes du pays de l'apartheid.

FRANÇOISE CHIPAUX.

ASIE

Philippines

Une semaine après les élections

M. MARCOS ESTIME QUE SON PARTI A REÇU « UN NOUVEAU MANDAT »

Une semaine après les élections législatives du 14 mai, les Philippins ignoraient encore, ce mardi 22 mai, les résultats du scrutin. Dès dimanche, cependant, le président Marcos n'a pas attendu pour déclarer que son parti, le Mouvement pour une société nouvelle (KBL), avait reçu *« un nouveau mandat »* et qu'une confortable majorité lui était assurée dans la prochaine assemblée.

Sur cent quatre-vingt-trois sièges à pourvoir, la commission électorale officielle en a jusqu'à présent accordé soixante-trois aux candidats du KBL et quarante et un à ceux de l'opposition. La commission est cependant saisie d'une quarantaine de plaintes, émanant de l'un ou l'autre parti, faisant état de fraudes et réclamant une révision des résultats.

A Manille, la victoire de l'opposition paraît à peu près certainement acquise. Trois des membres du gouvernement ont, d'autre part, perdu leurs sièges.

L'extrême lenteur du dépouillement est interprétée par les adversaires du président Marcos comme le signe que des tentatives sont faites pour fausser le résultat du scrutin. De violentes bagarres à ce sujet ont fait, dimanche, un mort et vingt-neuf blessés à Cebu, dans le centre du pays. – *(AP, AFP, UPI.)*

Pakistan

DES HEURTS ENTRE SUNNITES FONT UNE CINQUANTAINE DE BLESSÉS

Un affrontement entre quelque trente mille membres de courants sunnites différents, pour le contrôle de la mosquée Badshahi, à Lahore – la plus grande au monde après celle de La Mecque – a fait, lundi 21 mai, une cinquantaine de blessés, dont dix sont dans un état grave. Environ vingt-cinq mille partisans de la tendance barelvi ont pris de force la mosquée dont ils ont aussitôt recouvert les murs de slogans religieux. Ils se sont heurtés à plusieurs milliers de deobandis, qui ont tenté de les empêcher de pénétrer sur l'esplanade qu'ils contrôlent de longue date. L'incident qui a provoqué ces affrontements remonte au 23 mars, quand des fidèles assemblés dans la mosquée Badshahi avaient crié *« Mort au prophète »* après le prêche d'un dignitaire deobandi venu d'Egypte.

Les deux groupes sont d'une importance à peu près égale parmi les quelque quatre-vingt-cinq millions de musulmans pakistanais ; les barelvis ont cependant une implantation plutôt rurale, tandis que les deobandis sont généralement d'un niveau social supérieur.

AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Polisario affirme avoir attaqué le port d'El-Aïoun

M. Mohamed Boucetta, ministre d'Etat marocain, a démenti samedi 19 mai un communiqué du Front Polisario annonçant que celui-ci avait attaqué le port d'El-Aïoun.

Commentant, de son côté, la réunion de la commission mixte maroco-américaine à laquelle a participé M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, l'agence Algérie Presse Service accuse Washington de soutenir l'*« expansionnisme marocain »* face aux appels de l'OUA *« demandant au Maroc et au Polisario de négocier directement pour régler pacifiquement »* le conflit saharien.

De notre correspondant

Alger. – Dans un communiqué publié en fin de semaine, le Front Polisario affirme que ses *« unités marines ont détruit, le 15 mai, le terminal du port d'El-Aïoun, le mettant hors d'utilisation »*. Ce terminal serait le warf auquel aboutit, sur l'océan Atlantique, le tapis convoyeur de 100 kilomètres servant à acheminer le phosphate de Bou-Craa. En attendant l'achèvement du nouveau port, bâti par les Marocains, les minéraliers de toutes nationalités chargent à l'extrémité de ce warf construit par les Espagnols. On devrait donc être fixé rapidement sur les résultats réels de l'attaque.

Le Front Polisario publie généralement des communiqués dont la crédibilité souffre d'exagération manifeste. Néanmoins, pour des hommes-grenouilles venant de Mauritanie ou des îles Canaries, à 100 kilomètres au large d'El-Aïoun, à bord d'embarcations de pêche, puis de bateaux pneumatiques, il n'est pas impossible de tenter un coup de main malgré une couverture aérienne marocaine de tous les instants.

L'annonce de cette opération survient peu après l'achèvement d'un second mur de sécurité édifié par l'armée marocaine au Sahara occidental. Ce mur, qui dépasse considérablement celui bâti auparavant pour protéger le « triangle utile », limite désormais les possibilités d'action du Polisario. L'an dernier, les Sahraouis avaient lancé à partir de leur base arrière de Tindouf, en Algérie, au moins deux attaques frontales avec blindés contre l'ancien mur. La nouvelle construction risque de provoquer un afflux de Sahraouis en Mauritanie et sans doute une révision de la tactique militaire du Polisario en faveur d'opérations de commando sur le littoral ou au nord du premier mur, en passant par l'Algérie.

Le dernier communiqué du Polisario rappelle *« à toutes les sociétés étrangères travaillant sur le littoral et aux touristes le grand risque qu'ils courent en se laissant piéger par les sollicitudes aventureuses de l'agresseur marocain »*.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

Prétextant une « bavure »

LA LIBYE VA LIBÉRER LES TROIS GENDARMES TUNISIENS CAPTURÉS LE 8 MAI

(De notre correspondant.)

Tunis. – La tension tuniso-libyenne semble devoir se résorber d'une façon aussi imprévisible qu'elle était montée à la suite de l'attaque de la caserne Azizia de Tripoli le 8 mai. Après un dialogue de sourds de deux semaines, marqué par une série d'accusations libyennes aussitôt réfutées par les dirigeants tunisiens, le régime du colonel Kadhafi paraît s'être décidé à faire marche arrière.

Alors que l'incertitude planait encore sur les intentions de Tripoli, M. Ali Abdessalem Triki, chef de la diplomatie libyenne, s'est engagé dimanche 20 mai à faire libérer *« incessamment »*, les trois membres de la garde nationale (gendarmerie) capturés à la frontière le jour même de l'attaque du commando d'opposants au *« guide de la révolution »*.

M. Triki était venu à Tunis assister à une session extraordinaire de la Ligue arabe consacrée essentiellement à l'escalade de la crise dans le Golfe et avait demandé à rencontrer son collègue tunisien, M. Beji Caid Essebsi. C'est grâce à une action de conciliation du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Charah, que l'entretien a pu se dérouler. Selon des sources diplomatiques arabes, le représentant du colonel Kadhafi serait revenu sur les accusations portées ces derniers jours contre la Tunisie selon lesquelles les auteurs de la fusillade de Tripoli seraient venus de son territoire. Il aurait assuré ses interlocuteurs que cet épisode n'était qu'une *« bavure »*, qu'il y avait eu *« excès de zèle »* de quelques organismes populaires et que son pays souhaitait *« poursuivre la coopération avec la Tunisie sœur »* selon le calendrier prévu.

La Tunisie, qui a affirmé à plusieurs reprises qu'elle n'avait strictement rien à voir avec *« les événements purement intérieurs »* libyens, a posé comme première condition à l'assainissement de l'atmosphère la libération de ses trois gardes nationaux et l'arrêt de la campagne hostile menée par les moyens d'information libyens. Lorsque les trois hommes auront été effectivement libérés et que la voix de la radio libyenne se sera calmée, rien, apparemment, ne s'opposera plus au retour à son poste de l'ambassadeur tunisien à Tripoli.

MICHEL DEURÉ.

Somalie

Mogadiscio accuse l'armée éthiopienne d'avoir massacré des dissidents qui voulaient regagner leur pays

« Plusieurs centaines » de dissidents somaliens qui voulaient se rendre aux autorités de Mogadiscio ont été tués par l'armée éthiopienne (qui, jusque-là, les protégeait), a affirmé, lundi 21 mai, à Nairobi, le chargé d'affaires de l'ambassade somalienne. Selon M. Abdi Haji Liban, des combats ont commencé jeudi 17 mai et se poursuivaient lundi dans le district de Galdogob (500 km au nord-est de Mogadiscio). Le chargé d'affaires somalien a indiqué que quatre-vingt-un dissidents du Front démocratique de salut somalien (FDSS) se sont à ce jour rendus aux autorités somaliennes avec leur équipement, notamment des chars d'assaut soviétiques qui portent des *« inscriptions libyennes »*.

Les affrontements auraient éclaté en raison de la volonté des forces éthiopiennes d'empêcher les dissidents du FDSS – qui se trouvaient en territoire somalien occupé par les troupes d'Addis-Abeba – de se rendre aux autorités de Mogadiscio. Le gouvernement somalien, a indiqué M. Liban, a lancé un appel aux Nations unies, à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et au mouvement des non-alignés pour qu'ils fassent pression sur le régime éthiopien afin que celui-ci permette aux Somaliens qui le souhaitent de rentrer dans leur pays natal. Les dissidents qui ont choisi de rentrer, a-t-il affirmé, bénéficient de l'amnistie et sont libres de leurs mouvements. Pour sa part, le FDSS a démenti ces affirmations, indiquant que ceux de ses membres qui étaient rentrés en Somalie étaient des *« infiltrés »* envoyés par Mogadiscio.

D'autre part, en Ethiopie, des unités de commandos du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) ont attaqué, dans la nuit de dimanche à lundi, la base aérienne d'Asmara, capitale de l'Erythrée, détruisant, selon le FPLE, *« plus de trente appareils »* des forces aériennes éthiopiennes (chasseurs MIG-23 et 21, hélicoptères d'assaut MI-24, bombardiers Antonov), ainsi que plusieurs bâtiments de la base, notamment un dépôt de munitions et un dépôt d'essence. – *(AFP, Reuter.)*

Algérie

M. BEN BELLA ANNONCE LA CRÉATION D'UN PARTI

Genève *(AFP)*. – M. Ahmed Ben Bella est décidé à revenir sur la scène politique. L'ancien président algérien a en effet annoncé, dans une interview publiée dimanche 20 mai par le quotidien *la Suisse*, la création d'un nouveau parti : le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), dont *« la premier congrès se tiendra prochainement en Algérie et ailleurs »*.

« On ne peut continuer à vivre plus longtemps sous le régime d'un parti unique, a déclaré M. Ben Bella. *Il faut arriver au pluralisme et commencer maintenant l'apprentissage de la démocratie (...). Le MDA qui va se former aura la majorité de ses dirigeants en Algérie même. Nous allons vivre un tournant historique dans peu de temps. »*

AMÉRIQUES

Chili

La nouvelle législation antiterroriste restitue ses pouvoirs à la police secrète

De notre envoyé spécial

Santiago. – *« La nouvelle loi antiterroriste devrait plutôt s'appeler loi terroriste. Elle institutionnalise, en effet, le terrorisme d'Etat. »* Pour le vice-président de la commission chilienne des droits de l'homme, et dirigeant socialiste, M. Gonzalo Taborga, le texte approuvé le 15 mai par la junte de gouvernement (1) et qui est entré en vigueur la 17 mai est *« fondamentalement pervers (...). Il organise la terreur pour assurer le maintien du régime en place »*. Tout en admettant la nécessité d'une législation qui protège la société contre le terrorisme, le président de la commission, M. Jaime Castillo, dirigeant démocrate chrétien, a estimé, de son côté, qu'*« une loi antiterroriste n'est concevable que dans le cadre d'un régime démocratique. Sous un régime autoritaire qui viole systématiquement les droits de l'homme, de telles dispositions ont nécessairement un caractère unilatéral. Elles s'attaquent au terrorisme d'opposition, mais laissent le champ libre au terrorisme d'Etat. »*

L'*« escalade terroriste »* invoquée par le gouvernement du général Pinochet pour justifier la promulgation de la loi existe-t-elle vraiment ? Le Chili connaît, depuis une vingtaine de jours, une vague d'attentats sans précédent. Quelques heures après que la junte eut approuvé la nouvelle législation, quarante bombes explosaient à Santiago, Valparaiso et Concepcion... Mais s'agit-il d'une réponse des secteurs les plus radicalisés au durcissement du régime, ou d'une mise en scène du pouvoir ? Il est difficile de le savoir. Bien qu'aucune organisation n'ait revendiqué ces attentats, le gouvernement les a aussitôt attribués à l'extrême gauche. Il n'empêche que le doute est grand dans l'opinion publique.

Couvre-feu de fait

Les responsables de la commission chilienne des droits de l'homme reconnaissent que le texte définitif présente *« certaines améliorations »* par rapport au projet élaboré par l'exécutif. C'est en effet la justice ordinaire et non pas les tribunaux militaires qui seront compétents pour poursuivre et juger les responsables d'actes terroristes. Par ailleurs, une action civile pourra être intentée par toute personne lésée, alors que le texte initial prévoyait seulement l'intervention du ministère de l'intérieur. Toutefois, selon M. Gonzalo Taborga, ces modifications *« ne changent en rien la substance de la loi. La junte a seulement éliminé les grossières aberrations juridiques que contenait le projet gouvernemental et qui en faisaient une véritable loi pénale en blanc »*.

Les articles les plus sévèrement critiqués par l'opposition sont ceux qui définissent le concept de *« délit terroriste »* et les droits des forces de sécurité. Sont considérés comme terroristes, et passibles de peines pouvant aller jusqu'à la peine capitale, non seulement ceux qui attentent à la vie du chef de l'État, des membres du gouvernement, des magistrats, et des représentants du clergé, mais aussi *« ceux qui font l'apologie du terrorisme »*, *« ceux qui brandissent la menace du terrorisme pour arracher des décisions aux autorités »* et *« ceux qui alarment la population en diffusant des informations relatives à la préparation et à l'exécution de faux actes terroristes »*.

C'est toutefois la *« légitimation de la CNI »*, selon l'expression de M. Gonzalo Taborga, qui suscite le plus d'inquiétudes dans les rangs de l'opposition. Aux termes de la loi, le pouvoir judiciaire pourra en effet recourir à la police secrète. Vingt-quatre heures après avoir approuvé la loi antiterroriste, la junte modifiait le décret-loi qui donna naissance, le 13 août 1977, à la CNI. Celle-ci est désormais autorisée à détenir des suspects *« dans ses propres établissements »* – euphémisme pour désigner les centres de torture.

Il est clair, pour les dirigeants de l'opposition, que l'entrée en vigueur de la loi antiterroriste va s'accompagner d'une recrudescence de la répression, en particulier contre la gauche et l'extrême gauche. Un *« extrémiste »* a d'ailleurs été abattu le 17 mai à la suite d'un *« affrontement »* avec les forces de sécurité. Le fait que le régime du général Pinochet ait dû ajouter une nouvelle arme à son arsenal répressif constitue cependant, aux yeux des opposants, *« une preuve de faiblesse »* : *« Cela montre qu'il est incapable d'apporter une solution au mécontentement social. »* On ne peut manquer en tout cas de se poser une question. Pourquoi un gouvernement sûr du soutien de la *« majorité des Chiliens »* a-t-il jugé nécessaire de restreindre pour une durée indéterminée la circulation des véhicules entre 1 heure et 5 heures du matin – réimposant ainsi de fait le couvre-feu ?

JACQUES DESPRÉS.

(1) Cet organisme, formé des trois commandants des forces armées et du directeur des carabiniers, exerce les fonctions législatives.

Nicaragua

L'aveu

Un journaliste est mis en prison. Trois semaines après, la télévision diffuse ses « aveux ». Interrogé dans sa cellule par un membre de la sécurité d'État, devant les caméras, il accuse son journal d'aider la « contre-révolution ». Le journal écrit un éditorial pour démentir cette « confession » faite sous la pression. Il est censuré. Cela s'est passé au Nicaragua, la semaine dernière.

Le journaliste, M. Luis Mora, a été arrêté le 29 avril pour avoir donné à une station du Costa-Rica, Radio-Impacto, des informations sur des mères de famille qui protestent contre l'envoi de leurs enfants sur le front de guerre.

Le jeudi 17 mai, la télévision montre le prisonnier dans sa cellule. En réponse à des questions qu'on lui pose, il « avoue », selon l'Agence France-Presse, appartenir à l'organisation de guérilla ARDE (Alliance révolutionnaire démocratique) dirigée par M. Eden Pastora. Il « reconnaît » qu'il recevait ses instructions une fois par semaine par téléphone depuis le Costa-Rica et qu'on lui envoyait de l'argent pour faire de la propagande « contre-révolutionnaire ». Il « confesse » aussi que l'ambassadeur américain à Managua, M. Anthony Quainton, et d'autres diplomates américains participaient aux conférences de rédaction de son journal, *la Prensa*, auquel ils dictaient *« la ligne à suivre »*.

Le lendemain, *la Prensa* – le seul quotidien d'opposition au Nicaragua, soumis quotidiennement à la censure – s'apprête à publier un éditorial sur le sujet. *« Ce genre de déclarations a scandalisé le monde entier, tout en trompant pas mal de gens, il y a quarante ou cinquante ans, au moment des purges staliniennes et des procès montés par Hitler*, écrit l'éditorialiste. *De telles méthodes, aujourd'hui, sont complètement discréditées... »*

L'éditorial est censuré. Le journal, pour protester, refuse de paraître. Son directeur, M. Pablo Antonio Cuadra, déclare que *« l'on manque de respect à un prisonnier en lui faisant dire des choses que lui-même et nous savons n'être pas exactes »*.

Dans ses déclarations, M. Mora accusait aussi l'archevêque de Managua, Mgr Obando Bravo, d'aider à la *« déstabilisation »* du régime. Le porte-parole de l'archevêché, le Père Bismarck de Carballo, a répondu à ce propos que *« jamais dans l'histoire un prisonnier sous la contrainte n'a dit la vérité »*.

El Salvador

M. Duarte demande à Washington une aide « accrue » pour son pays

En visite à Washington, M. José Napoleon Duarte, le président élu du Salvador, s'est entretenu, le lundi 21 mai, avec M. Reagan. Un communiqué commun souligne la nécessité d'une aide américaine *« accrue »* pour défendre le Salvador contre *« la guérilla de l'extrême gauche et la violence de l'extrême droite »*.

Après ses conversations à la Maison Blanche, M. Duarte a déclaré que son pays ne pouvait *« faire face tout seul »* à la violence. Il a ajouté que ce serait *« une erreur »*, de la part du Congrès, de refuser les crédits d'assistance militaire demandés par le président Reagan.

Au cours de l'émission télévisée « Face à la presse », dimanche, M. Duarte avait approuvé l'aide apportée par les États-Unis à la « contre-révolution » au Nicaragua et avait réaffirmé son refus de négocier avec la guérilla salvadorienne un partage du pouvoir.

Il doit rencontrer ce mardi des membres du Congrès. Dans la mesure où M. Duarte jouit d'un crédit certain auprès des démocrates, rapporte notre correspondant à Washington Bernard Guetta, ses déclarations de dimanche constituent un atout important pour la Maison Blanche, au moment où la Chambre des représentants doit se prononcer sur des demandes d'aide militaire d'urgence de 62 millions de dollars pour le Salvador et de 21 millions pour les « contras » du Nicaragua.

Un rapport d'Amnesty International

Intervenant implicitement dans le débat intérieur américain, M. Duarte a affirmé que des dirigeants de Managua avaient récemment reconnu publiquement qu'ils aidaient la guérilla salvadorienne et que *« preuve »* était donc faite qu'un *« flot d'armes »* était expédié vers son pays par le Nicaragua. Il est dans ces conditions nécessaire, a-t-il expliqué en substance, que s'exerce une pression militaire sur les sandinistes pour que *« le Nicaragua nous respecte* [comme] *nous le respectons »*.

D'autre part, dans un rapport publié lundi à Londres, Amnesty International affirme que la plupart des quarante mille personnes mortes au Salvador au cours des cinq dernières années, du fait de la violence politique, *« ont été assassinées par les forces gouvernementales »*.

L'*« absence flagrante »* d'enquête sur ces crimes et de poursuite en justice des responsables est une indication, selon l'organisation, que *« ce sont les autorités elles-mêmes qui sont à l'origine »* de tels assassinats.

Amnesty relève que, *« en laissant ces cadavres décapités, mutilés ou défigurés à la vue du public, les autorités entendent bien signifier qu'elles n'ont pas l'intention de mettre un terme à ces tueries ni de punir les responsables »*. Au contraire, les forces gouvernementales agissent ainsi *« dans le dessein manifeste de terroriser la population »*.

Selon Amnesty, ces meurtres sont commis par les forces militaires et de sécurité, ainsi que par les Escadrons de la mort, composés de membres d'active et de réserve de ces forces.

Amnesty International cite le témoignage de survivants de tentatives d'exécution, qui racontent avoir été arrêtés par des hommes en civil puis interrogés au siège des forces de sécurité.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Portrait de M. Richard Nixon en politicien sagace

Correspondance

Washington. – *« La résurrection de Richard Nixon... » Faudra-t-il ajouter cet épilogue* au feuilleton du Watergate ? En tout cas, dix ans environ après son départ forcé de la Maison Blanche, l'ancien président fait *une réapparition* de *moins en* moins discrète, et ce *come back* est apprécié non seulement de ses fidèles mais de ses adversaires. Depuis sa démission en *août 1974, l'ancien président a* écrit quatre livres, visité douze pays, dont la Chine, donné de nombreuses interviews grassement payées à la télévision, parlé devant de nombreux auditoires. On se souvient avec quelle amertume, au moment de quitter la Maison Blanche, il leur déclarait : *« Désolé, vous n'aurez plus Richard Nixon à qui donner des coups de pied.. »* Et il ne prit jamais plus la parole devant une association de journalistes.

Sa dernière apparition *eut lieu* en novembre 1973, où il estima devoir leur dire : *« Je ne suis pas un escroc. »* Mais récemment les journalistes, et notamment ceux qui furent le plus virulents à l'époque du Watergate, ont applaudi longuement cet adversaire à leur hauteur. Ils ont retrouvé avec plaisir l'aisance, l'humour et même la gouaille cynique du personnage. Très *détendu*, Nixon a parlé devant l'Association des directeurs et rédacteurs en chef, sans notes, de la politique étrangère, avant de répondre aux questions les plus directes sur le scandale qui l'obligea à partir. *« Dix ans de « Watergate », ça suffit ; parlons plutôt de l'avenir et non du passé »*, a-t-il déclaré.

En fait, il n'a jamais admis pudiquement sa culpabilité. A ceux qui lui suggèrent encore aujourd'hui de faire des excuses publiques, il a répondu dans une récente interview télévisée : *« Quelles excuses pouvaient être plus éloquentes et plus définitives que ma démission ? »*

Comme Daniel dans la fosse aux lions, il est sorti triomphant *de ce nouvel affrontement* avec la presse. Dans une large mesure, son succès est dû à l'inévitable comparaison qui s'impose à l'esprit de ses auditeurs entre sa *compétence, sa connaissance de* la politique étrangère et l'amateurisme souriant de Carter ou de Reagan. Les journalistes ont savouré ce moment rare : entendre un *homme parler de ce qu'il* connaît...

Pendant ces *dernières années,* il s'est montré discret *et s'est bien gardé de critiquer le président* Reagan, mais la critique est implicite dans son appel à la détente, ses suggestions pour des sommets annuels avec les *dirigeants du Kremlin. Son pragmatisme* et sa subtilité font évidemment contraste avec le dogmatisme idéologique et la rhétorique sans nuance du président en exercice. *Déjà*, des républicains impertinents suggèrent que le président Reagan devrait lui confier la mission essentielle de rétablir le contact avec Moscou.

« Pardonné » par le président Ford, qui lui évita ainsi des poursuites judiciaires, Richard Nixon sera-t-il « réhabilité » ? Pas dans l'immédiat. Son nom soulève encore de vives controverses au sein même de son propre parti, où il compte beaucoup d'admirateurs, mais aussi de détracteurs. Dans le pays, il bénéficie de la *sympathie du grand public*, toujours pressé d'oublier les défaillances de ses anciens leaders pour ne retenir que leurs mérites. Ainsi Truman, qui quitta la Maison *Blanche avec un faible pourcentage* d'approbation (26 %), a été récemment porté aux nues, tout comme Roosevelt, si vivement critiqué de son vivant. Et même le président Carter est maintenant perçu chaleureusement...

HENRI PIERRE.

La Grenade

Le parti de Maurice Bishop s'efforce de renaître de ses cendres

De notre envoyé spécial

Saint-George's. – Sous la « protection » de la police militaire américaine et de la Force de paix des Caraïbes, les habitants de l'île de la Grenade vont entrer dans une étrange campagne électorale, à l'image de la Pax Americana que vit cette ancienne colonie britannique.

Les leaders politiques s'accordent pour dire que, immédiatement après l'invasion du 25 octobre dernier, la grande majorité de la population voulait avant tout la paix. Ils constatent aujourd'hui un léger regain *d'intérêt pour la politique*. Cela s'est traduit par la récente parution de deux hebdomadaires, l'un farouchement opposé au régime du défunt premier ministre, Maurice Bishop, et l'autre *s'efforçant* au *contraire de* ranimer les fidèles de l'ancien « homme fort » de la Grenade.

« Bien des gens continuent de penser que Maurice Bishop était un pur ; d'autres voient en lui l'incarnation du diable », nous dit M. Jerry Romain, un porte-parole du gouvernement intérimaire chargé d'organiser des élections législatives qui devront avoir lieu au mois de novembre au plus tard.

M. Romain a passé un peu plus de quatre ans en prison sous le gouvernement Bishop ; il était accusé d'*« activités de déstabilisation de la révolution »*. De 1 500 à 2 000 personnes (sur une population de 110 000 personnes) avaient connu, pour un temps plus ou moins long, les prisons de la dictature de Maurice Bishop, selon M. Romain.

Si, partout dans l'île, des graffiti abondent remerciant les Américains pour la « libération », il n'en est pas moins vrai que Maurice Bishop continue d'être vénéré, surtout parmi la jeunesse. La Fondation Maurice-Bishop et autres martyrs du 19 octobre 1983 se charge de *maintenir vivant le souvenir du dirigeant* révolutionnaire *« trahi par quelques-uns de ses anciens camarades »* – selon les termes d'un des responsables de ladite fondation, M. Kendrick Radix, ancien ministre de la justice.

Actuellement, M. Radix est le porte-drapeau de ce qui reste du New Jewel Movement de Maurice Bishop, *qui, le 13 mars 1979, avait* renversé le régime du premier ministre, Sir Eric Gairy, accusé, entre autres, d'avoir eu recours à un gang de truands pour venir à bout de ses adversaires.

M. Radix avait échappé aux massacres du 19 octobre dernier quand des putschistes, sous la direction, semble-t-il, du vice-premier ministre Bernard Coard, tirèrent à bout portant dans la foule qui venait de libérer Maurice Bishop d'une assignation à domicile. Maurice Bishop lui-même fut exécuté à Fort-Rupert, le quartier général de la police, avec la plupart des autres responsables de *son gouvernement qui y étaient détenus* par les putschistes. M. Radix avait été arrêté lui aussi ; mais il fut enfermé dans la prison de la capitale, Saint-George's, et libéré, après de longs interrogatoires, *par* les Américains.

« Il n'est pas exclu que le comité central de notre mouvement ait été infiltré par la CIA, sinon je ne m'explique pas comment un homme raisonnablement intelligent comme M. Coard aurait pu donner l'ordre d'exécuter Maurice Bishop. Il était clair, après tout, que les Américains disposaient ainsi d'un prétexte longtemps attendu – un coup d'Etat de gauche – pour passer à l'attaque », déclare M. Radix.

Le 25 avril dernier, le procès des *vingt putschistes* accusés de l'assassinat de M. Bishop et d'autres responsables gouvernementaux a été reporté, une seconde fois, au 6 juin. Les trois avocats des accusés ont fait *valoir qu'il ne leur avait pas été* donné suffisamment de temps pour se consulter avec leurs clients.

Les avocats des putschistes viennent de Guyane et de la Jamaïque. Aucun avocat grenadin ne s'est risqué à défendre des gens aussi détestés de la population.

Le New Jewel Movement participera-t-il aux prochaines élections ? M. Radix ne veut pas encore répondre à cette question, affirmant qu'en temps voulu *« le peuple apprendra notre décision »*.

Le *Grenadian Voice* donne largement la parole aux lecteurs qui jugent honteux que le parti de *M. Maurice Bishop puisse jouir* de cette liberté qu'il avait refusée à ses adversaires pendant la révolution.

Sous le régime de M. Maurice Bishop, le *Grenadian Voice* avait été interdit, et certains rédacteurs emprisonnés.

M. Herbert Blaize, ancien premier ministre et dirigeant du Grenada National Party, espère que son parti pourra être un recours *« pour ceux qui ont subi les extrémismes des régimes de MM. Bishop et Gairy »*. M. Blaize sera, comme il l'avait déjà été par le passé, tête de liste de son parti. En revanche, Sir Eric Gairy ne se présentera pas *comme tête de liste du Grenada* United Labour Party. C'est le président adjoint du parti, M. Herbert Squires, qui mènera la campagne : son chef, revenu à la Grenade au *mois de janvier après un* exil de cinq ans aux Etats-Unis, restera dans la coulisse. *« Les Américains nous ont fait comprendre,* dit M. Squires, *qu'ils veulent éviter de donner l'impression que, grâce à eux, Sir Eric pourrait revenir au pouvoir. »*

RENÉ TER STEEGE.

Argentine

Le président Alfonsin veut négocier avec Mme Peron les bases d'un « pacte national »

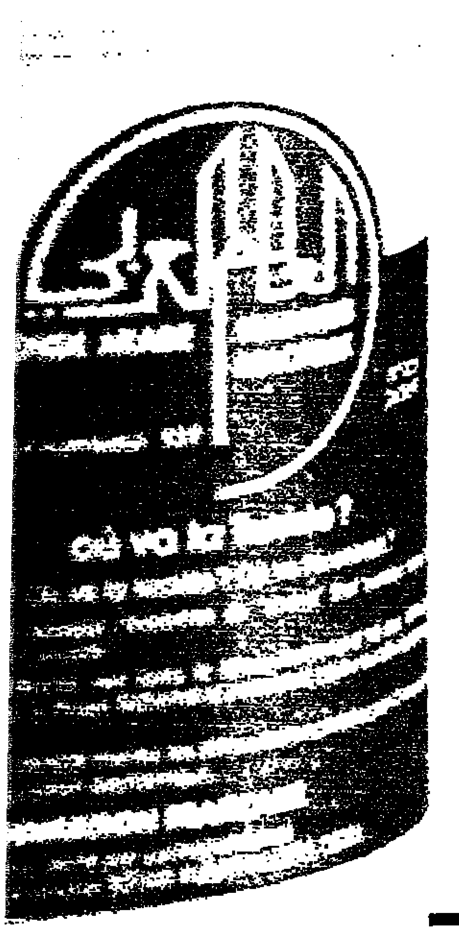
Buenos-Aires *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – Le président radical, M. Raul Alfonsin, a rencontré lundi 21 mai, Mme Isabel Peron, rentrée la *veille de Madrid, où elle vit depuis* 1981.

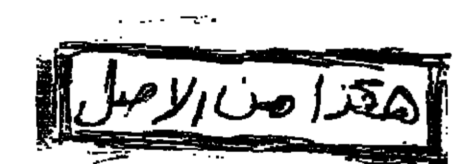
L'arrivée de Mme Peron n'était attendue que par quelque cinq mille personnes à l'aéroport et sur la route de *Buenos-Aires. M. Lorenzo Miguel*, officiellement numéro deux du parti et influente personnalité de la CGT, l'organisation ouvrière qui a toujours été la colonne vertébrale du *péronisme, ne faisait pas partie du* comité d'accueil.

Des incidents se sont produits au centre de Buenos-Aires, où la police est intervenue pour empêcher des *sympathisants de Mme Peron de pénétrer* dans l'hôtel où elle devait être logée. Il y a eu une demi-douzaine de blessés, dont trois journalistes.

Le président Alfonsin avait personnellement *téléphoné* à Madrid à l'ancienne présidente de la République pour la prier de participer à une série d'entretiens qu'il entend avoir avec les responsables des partis argentins, en vue de parvenir à la signature d'une sorte de « pacte national » qui servirait de base au redressement *de la grave situation* économique que connaît le pays. Les grèves se sont, en effet, multipliées, ces dernières semaines, les salariés cherchant à obtenir de fortes augmentations *de salaires en réponse* à une inflation estimée à 522 % l'an. En outre, le chef de l'Etat voudrait s'assurer un consensus national sur la question du remboursement de la *dette extérieure*.

M. Alfonsin, de l'avis des observateurs, estimerait que seule Mme Peron est à même d'éviter les surenchères d'un Parti justicialiste divisé *au moins en quatre factions*. Mme Peron, qui a jeté les bases d'une organisation parallèle du parti, dénommée Comité de liaison, composée de personnalités très conservatrices fidèles à sa personne, n'a pas fait connaître ses intentions politiques. Elle a assuré le président du soutien des péronistes.





Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

M. Savary tente de se concilier une majorité

Gauche contre droite ; laïques contre défenseurs du privé : le débat a été sans nuances, lundi 21 mai, à l'Assemblée nationale, lors du début de la discussion du projet de loi de M. Alain Savary, les uns et les autres ne se retrouvant que pour critiquer le projet du ministre de l'éducation nationale, sur lequel a été déclarée, mardi matin, l'urgence, qui limite les « navettes » entre l'Assemblée et le Sénat.

Le moins que l'on puisse dire est que la majorité n'est guère venue à l'aide d'un gouvernement qui a l'ambition de signer, au moins, un armistice avec l'enseignement privé. Pourquoi, d'ailleurs, l'aurait-elle assisté dans cette entreprise, alors que M. Savary *lui-même n'a, à aucun moment*, rendu le moindre *hommage aux écoles catholiques et s'est plu, même, à en souligner quelques défauts ?* C'est donc pour *surenchérir dans la critique de l'école privée que le groupe socialiste avait choisi, comme* premiers orateurs dans cette discussion, MM. André Laignel et Jean Poperen, deux hommes connus pour leurs sentiments ultra-laïques.

Ainsi les porte-parole du PS qui se sont exprimés lundi l'ont-ils tous fait dans le même sens. En quelque sorte : *« Vive la laïque ! Le maintien de l'enseignement confessionnel ne peut être être qu'un pis-aller. »* De quoi donner entière satisfaction à leurs militants et à leurs électeurs laïques. D'autant que M. Laignel a redit que le projet gouvernemental est, pour ses amis, inacceptable.

Son appel au gouvernement, dont il ne veut croire qu'il puisse contraindre *« la conscience des laïques »*, sera-t-il entendu ? Apparemment pas complètement, puisque M. Savary a annoncé que l'Etat se substituera aux communes qui n'accepteraient pas de financer des écoles primaires privées dont la moitié des maîtres ne seraient pas titularisés. C'est une solution dont M. Laignel ne veut pas entendre parler.

Va-t-on, alors, vers un affrontement entre le gouvernement et le groupe socialiste ? Oui, si M. Pierre Mauroy maintient, mardi 22 mai, la position de son ministre. Mais les mécanismes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution en limiteront alors, de toute façon, les retombées, puisque les députés socialistes ne songent évidemment pas à renverser le gouvernement. Il apparaîtra clairement que l'engagement de responsabilité vise autant, dans la circonstance, à contraindre la majorité — y compris les communistes, qui, en marge du débat, ont confirmé leur hostilité — qu'à limiter l'expression de l'opposition.

Cette limitation de la discussion est regrettable, car les interventions de lundi *ont montré*, en dehors même de la question de l'avenir de l'enseignement catholique, l'existence d'un vrai débat : quelle doit être la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants ? Pour l'opposition, elle doit être pleine et entière. Pour la majorité, au contraire, ce droit est soumis à de nombreuses limites, l'Etat devant garantir la liberté des enfants, y compris, si nécessaire, *contre les choix de leurs parents*. En développant longuement cette argumentation, M. Laignel, en accord avec les positions traditionnelles de la FEN, a pris le risque de heurter de front le sentiment de nombreuses familles. Quand la mode est au « moins d'Etat », est-ce le moment d'affirmer le droit de la puissance publique d'intervenir entre parents et enfants ?

THIERRY BRÉHIER.

Lundi 21 mai, l'Assemblée nationale commence la discussion du projet de loi *« relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé »*. Montant le premier à la tribune, M. Alain Savary commence par faire remarquer que ce texte s'inscrit dans *« la rénovation globale du système éducatif »* en partant d'une situation juridique — la législation actuelle — qui a créé *« un état d'inégalité au détriment de l'enseignement public »* pour dire *« comment les établissements privés financés pour une large part sur fonds publics peuvent concourir au service public d'éducation en respectant les principes qui les guident et dans le cadre de la décentralisation »*. Pour lui, la rénovation voulue par le gouvernement doit être étendue aux établissements privés sous contrat, car *« c'est l'établissement privé qui concourt au service public, ce n'est pas le service public qui vient au secours de l'initiative privée »*.

Après avoir souligné que les écoles publiques ne doivent pas être bâties sur un modèle *« uniforme »* mais doivent acquérir une *« personnalité »*, le ministre de l'éducation nationale affirme que pour les établissements privés *« le problème n'est pas d'organiser leur différence, il est de fixer les limites à partir desquelles ils concourent au service public et que ces limites ne soient pas tellement immatérielles qu'elles restent incontrôlables ; le service public suppose le respect d'un certain nombre de principes, en particulier le respect des consciences et l'égalité de tous devant l'éducation. Concourir au service public, c'est s'engager à les respecter »*.

A propos de la carte scolaire, il explique : *« Les mécanismes de planification des formations et de régulation des dépenses doivent s'appliquer à tous les établisssements financés sur fonds publics »*, mais cela doit permettre *« l'organisation des préférences des parents à l'intérieur d'une zone géographique limitée »* et il doit donc y avoir un assouplissement du système actuellement en vigueur dans l'enseignement public. Expliquant que les parents qui *« souhaitent scolariser leurs enfants dans un établissement public et laïque »* doivent pouvoir le faire dans les faits et que donc l'Etat s'y emploiera, il annonce que le gouvernement déposera un amendement empêchant une commune de financer une maternelle privée si elle ne s'est pas *« déclarée favorable à la création d'une maternelle publique sur son territoire »*.

Abordant la situation des enfants issus *« des milieux les plus défavorisés »*, M. Savary explique que, pour eux, *« l'égalité des dotations en moyens d'enseignement et d'éducation est en réalité une profonde injustice »*. Rappelant que si l'enseignement public accueille 83 % des élèves et éduque 95 % des enfants d'immigrés, il ajoute : *« Bien que les établissements privés sous contrat aient le devoir d'inscrire les élèves sans distinction d'origine ou de croyance, il est patent que, dans l'accomplissement de ce devoir, certains d'entre eux, pour ne pas dire plus, sont fort éloignés des principes auxquels ils déclarent souscrire. Cela n'est pas acceptable. En revanche, il est des établissements privés qui partagent réellement l'effort que fait le service public. Je le dis très clairement : cela devra être le cas général, le principe d'égalité de tous devant l'éducation ne peut conduire certains établissements à pratiquer une ségrégation de fait, et l'Etat qui en est le garant devra en tirer toutes les conséquences. »*

Parlant du statut des maîtres, il explique que ceux de l'enseignement privé *« sont dans une situation très éloignée de ce qu'elle devrait être pour des agents payés sur fonds d'Etat et qui contribuent à la réalisation du service public »* et qu'elle est *« fondamentalement injuste »*. Il veut donc *« clarifier les choses »*, aussi le gouvernement déposera un amendement à l'article 20 inscrivant dans la loi la possibilité pour eux de demander à être titularisés dans six ans. Il rappelle aussi qu'en vertu de la loi Debré les enseignants du privé sont tenus à la *« neutralité »* et au *« devoir de réserve »*. Il ajoute aussi qu'il n'a pas *« le sentiment que l'enseignement privé soit en avance dans l'ouverture à l'environnement »*.

A propos du financement des écoles privées par les collectivités territoriales, le ministre de l'éducation nationale rappelle que son projet en pose le principe *« s'il y a concours au service public et non plus concurrence »*. Il ajoute que le gouvernement déposera un amendement portant de six à huit ans le délai pendant lequel l'Etat pourra se substituer aux communes et qu'il pourra continuer à le faire au cas où la majorité des maîtres des écoles privées ne seraient pas titularisés, expliquant : *« Il est clair que le facteur temps doit jouer un rôle de premier plan dans l'accoutumance réciproque des hommes et des structures. »*

M. Savary conclut : *« Le projet de loi n'est pas une atteinte à la liberté de l'enseignement, il n'est pas non plus la pérennisation du dualisme scolaire, il a pour objectif le rapprochement progressif des éléments trop divisés de notre système éducatif qui font obstacle à la rénovation. Le projet de loi laisse entière la liberté de choix des parents à l'égard d'un établissement privé comme d'un genre d'éducation, mais il n'est pas non plus un abaissement des parents au rang de consommateurs d'école. Il a pour objectif d'organiser les préférences sans mettre en péril le budget de l'Etat et en respectant l'égalité de tous devant l'éducation. »*

Intervenant à son tour, M. Bernard Derosier (PS, Nord), rapporteur de la commission spéciale, explique que ce texte est *« une étape vers le grand service public unifié et laïque qui devra tenir compte du pluralisme de notre société et de la décentralisation »*. Mais il ajoute que *« la paix scolaire n'est pas un mythe, elle peut exister à condition de la vouloir »*, et que le gouvernement et sa majorité *« sont décidés à résoudre ce conflit* [scolaire] *séculaire et à ne pas se laisser enfermer dans une attitude défensive »*.

M. Barrot (UDF) : le droit des parents

Défendant, au nom du groupe UDF, l'exception d'irrecevabilité, qui tend à démontrer que le projet est contraire à la Constitution, M. Jacques Barrot (Haute-Loire) commence par rappeler que le Conseil constitutionnel avait, le 23 décembre 1977, érigé *« La liberté de l'enseignement et le respect du caractère propre de chaque établissement au rang d'un principe fondamental, de valeur constitutionnelle »* et que la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que *« les parents ont, en priorité, le droit de choisir le genre d'éducation qui convient à leurs enfants »*. Or, pour M. Barrot, ce texte porte atteinte *« au droit à l'existence des écoles privées »*, en créant *« une course d'obstacles pour l'obtention d'un contrat d'association »*, en permettant *« de bloquer la création des écoles maternelles »*, enfin en esquissant une réforme de la répartition de la taxe d'apprentissage. Selon le secrétaire général de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, il y aura *« inéluctablement gel progressif de l'enseignement privé »*. M. Barrot estime, en outre, que le système de suppléance d'une commune récalcitrante par l'Etat *« est contraire au principe de l'égalité des contribuables devant l'impôt »*.

Répondant à M. Barrot, M. André Laignel (PS), président de la commission spéciale, commence par expliquer qu'il est un *« partisan farouche, obstiné de la liberté de l'enseignement »*, mais que celle-ci *« n'appartient pas à la famille de droit naturel »* et qu'elle doit *« être organisée par la puissance publique »*. M. Laignel voit à cette liberté, de toute façon, des limites. D'abord, *« l'école ne doit en aucun cas cultiver les particularismes »*, il y va de *« l'unité et de l'indivisibilité de la République »* ; ensuite, s'il reconnaît le droit des parents de *« donner à leurs enfants, notamment en matière religieuse, l'éducation de leur choix »*, il estime que *« la liberté à sauvegarder, ce n'est pas celle des parents mais celle des enfants »* et que, *« en démocratie, c'est à l'Etat d'y veiller »*. *« La laïcité reste une idée neuve »*, explique M. Laignel, car elle ne veut pas *« imposer aux enfants une vérité révélée »*. Pour lui, *« s'il peut y avoir plusieurs écoles dans la République, il ne peut y avoir qu'une seule école de la République »* et pas de *« financement public sans contrôle public »*.

M. Laignel juge le projet de loi positif, notamment parce que la définition du projet éducatif des écoles privées permettra à la puissance publique de *« constater que les droits des enfants sont préservés »* et parce qu'il supprime *« les privilèges exorbitants »*, dont bénéficiaient les établissements privés. Cependant, ajoute-t-il, *« le texte du gouvernement a pour conséquence grave d'institutionnaliser le dualisme scolaire et de fournir à l'enseignement privé des moyens financiers qui font tant défaut à l'enseignement public »*. Il doit donc être *« amélioré pour être acceptable »*, et M. Laignel rappelle les amendements déposés par le groupe socialiste, dont il demande que le gouvernement *« accepte l'ensemble sans amputations et sans adjonctions qui en changeraient le sens profond »*. Il faut, selon M. Laignel, *« créer les conditions d'une avancée significative vers l'unification des systèmes d'enseignement, notamment par la possibilité donnée aux enseignants du privé de choisir librement un statut public »*. *« Nous ne pouvons penser*, ajoute-t-il, *que ce gouvernement soit celui qui contraigne la conscience des laïques. »*

L'exception d'irrecevabilité est repoussée par 328 voix (PS, PC) contre 159 (RPR, UDF).



CAGNAT.

M. DEBRÉ (RPR) : contre tout monopole

M. Michel Debré (RPR, la Réunion), défendant la question préalable, qui tend à faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, affirme, d'abord, qu'*« il ne pouvait y avoir aucun refus* a priori *»* d'une mise à jour des lois Debré et Guermeur de 1959 et 1977. Mais, dit-il, *« c'est au principe que vous entendez vous attaquer »*. En effet, affirme M. Debré, *« dans tous les secteurs de l'activité humaine où la liberté est une loi de la démocratie, les crédits publics, qui sont d'ailleurs tous, au départ, d'origine privée, servent à donner des aides sans lesquelles la liberté serait un vain mot. »* *« Pour quelle raison cette règle fondamentale ne serait-elle pas appliquée à l'enseignement des enfants ?* demande-t-il. *Dans aucun domaine de l'activité nationale on n'entend le slogan « établissements publics, crédits publics, établissements privés, crédits privés ». (...) La liberté a besoin d'une aide publique pour s'affirmer et subsister. Refuser l'aide, c'est, de nos jours, refuser la liberté. »*

L'ancien premier ministre définit ensuite la paix scolaire : *« Elle est d'abord*, affirme-t-il, *dans une conception exemplaire de l'école publique (...). Elle est notée dans le droit de fonder et de gérer des établissements privés et le droit des parents de préférer, le cas échéant, un établissement privé à un établissement public, sous la condition que l'enseignement y soit conforme à la Constitution. (...) Tout monopole, par le fait même qu'il n'y a pas comparaison ni même compétition, a tendance à fabriquer une orthodoxie, un conformisme, une doctrine. C'est contre le quasi-monopole de l'école catholique que fut instituée l'école publique (...).*

M. BOUCHAREISSAS : LE RISQUE D'UNE « LOI MASO »

M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), ne juge pas en bloc la version définitive du projet de loi gouvernemental sur l'enseignement privé. *« Les dispositions sur le mode d'élaboration de la carte scolaire et la répartition des crédits sont positifs, tout comme l'affirmation de l'option libre pour la titularisation*, nous a-t-il déclaré. *Les colères dans les travées de l'opposition à cet égard sont indécentes. »* En revanche M. Bouchareissas désapprouve l'amendement prévoyant que l'Etat se substituera aux communes refusant de financer les écoles. *« Si cette clause demeure*, estime-t-il, *nous serons condamnés à trouver globalement négative cette « loi maso ».*

Le mécontentement des communistes

Le groupe communiste est fort mécontent de la façon dont est organisé le débat sur l'enseignement privé à l'Assemblée nationale. D'abord, il reproche au PS d'avoir monopolisé les réponses aux motions de procédure de l'opposition, ce qui a empêché un orateur communiste de s'exprimer le premier jour du débat. Ensuite, et plus fondamentalement, il n'accepte pas que le gouvernement engage sa responsabilité sur ce texte.

M. André Lajoinie, président du groupe, qui a été reçu par M. Pierre Mauroy mardi matin 22 mai, l'a redit très fermement, le même jour, au cours d'une conférence de presse... *« Cela empêche la discussion de nos amendements »*, a-t-il souligné, et les communistes ne peuvent apporter *« leur accord au projet gouvernemental, même modifié par les amendements socialistes, car il ne correspond pas aux engagements de la gauche de 1981 d'aboutir à un service public unifié et laïque de l'éducation nationale. »*

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône et membre du bureau politique du PCF, a présenté les trois raisons fondamentales de l'opposition de son parti. D'abord, il estime que le financement des écoles privées par les collectivités locales ne doit pas être obligatoire et que les conditions de la titularisation des maîtres du privé risquent d'aboutir à un statut particulier qui serait un *« précédent grave »* pour l'ensemble de la fonction publique. Ensuite, le PCF met en cause *« la finalité du projet de loi, qui consacre le dualisme scolaire, ce qui, à terme, ne peut qu'affaiblir l'école publique »*. Enfin, il reproche à ce texte de ne pas s'inscrire *« dans une perspective de transformation profonde du système éducatif, alors que le moment est venu d'engager sa mutation historique »*.

Les amendements présentés par le Parti communiste visent essentiellement à affirmer le rôle prioritaire du service public et à accélérer la titularisation dans la fonction publique des maîtres de l'enseignement privé sous contrat.

Des sous-amendements à un amendement socialiste précisent, par exemple, que non seulement de nouvelles classes maternelles ne pourront être ouvertes s'il n'existe pas dans la commune d'école maternelle publique, mais que cette disposition sera également étendue aux écoles élémentaires. Qu'il s'agisse d'école, de collège ou de lycée, un autre amendement ajoute qu'aucun nouveau contrat ne pourra être passé s'il n'existe pas, dans le secteur de recrutement concerné, la section ou l'établissement publics correspondants. Dans cet esprit, les demandes de contrat requièrent l'*« accord »* et pas seulement l'*« avis »* de la collectivité en question. Le Parti communiste propose d'autre part de renforcer les conditions nécessaires à l'agrément par le recteur du *« projet éducatif »* de chaque établissement privé en ajoutant deux critères : *« Si est assuré à tous les personnels le libre exercice des droits et libertés individuels et collectifs garanti par le statut général de la fonction publique »*, et *« si est reconnu, par l'établissement privé, à tous les parents d'élèves le libre exercice du droit d'association »*.

A propos de la titularisation, le PCF propose de ramener à six mois, au lieu de six ans, le délai durant lequel les maîtres de l'enseignement privé peuvent *« opter pour la qualité de titulaire de la fonction publique d'Etat, dans la limite des emplois publics inscrits à la loi de finances »*.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

qui reste hostile à son projet

et ses fondateurs, Jules Ferry en tête, refusaient toute idée de monopole.

» Au nom de la liberté de conscience, poursuit M. Debré, *vous vous devez de marquer une ardente volonté de mettre fin à une tendance qui, déformant la laïcité, entraîne l'introduction, sous diverses formes, de la lutte de classes à l'école, au collège, au lycée.* » Il déclare : « *La première étape d'une politique de rassemblement national est de respecter les principes du monde de la liberté. (...). La volonté d'associer plan de modernisation économique et libre entreprise, l'accord sur les priorités sociales et familiales, le grand effort d'éducation, dans le respect du pluralisme scolaire, sont les diverses faces d'une même exigence, qui doit éclairer de sa lumière l'action nationale. Se situer au rang de vainqueurs doit nous conduire à refuser les manœuvres subalternes, qui abaissent la République, alors que nous nous devons de la hisser au niveau élevé où il est capital qu'elle se situe. Le projet est trop ambigu et, dans la mesure où son exposé des motifs s'essaie à être clair, ses dispositions la contredisent. (...) Nous vous demandons de le remettre en chantier.* »

M. Jean Poperen (PS, Rhône), répondant à M. Debré, affirme : « *Notre volonté est de former des hommes libres et responsables, en apprenant aux jeunes à raisonner, à réfléchir, à exercer un esprit critique, et ce sans aucun* a priori. *Vous qui parlez de liberté, respectez donc celle de l'individu, celle de l'enfant, en lui donnant la capacité intellectuelle de choisir. Ne prédéterminez pas son choix !* » « *Il s'agit*, explique M. Poperen, *d'établir la liberté de choix pour tous, y compris pour les personnels.* »

« *Selon vous*, poursuit M. Poperen, *la liberté, c'est moins d'Etat ! Cependant, il y a toute une série de circonstances où vous faites appel à l'Etat : c'est lorsqu'il s'agit de tendre la sébille. (...) La droite ne veut que défendre un privilège, celui d'un enseignement à part, pour lequel elle réclame un traitement à part, mais avec des fonds publics !* »

Selon M. Poperen, « *il y a bien eu une opération méthodique contre l'école publique* ». Il cite les thèses du Club de l'Horloge pour affirmer : « *Il s'agit de lutter contre l'école qui assure des chances égales à tous les enfants.* » Critiquant le projet gouvernemental, le numéro deux du PS déclare : « *Le pari est que tout le monde jouera le jeu. (...) Il faut pourtant être deux pour gagner le pari de l'apaisement. (...) Si les partisans de l'enseignement confessionnel* (...) *sont décidés à faire échec à la réforme* (...), *je m'interroge sur certaines dispositions* (...), *car, le cœur du pari, c'est que, en contrepartie de la liberté de choix, un pas sera fait vers la titularisation progressive des enseignants du secteur privé* (...). *Si* (...) *aucun progrès n'est réalisé dans les six ou huit prochaines années, si les communes continuent à refuser de participer au financement des écoles privées et si l'Etat intervient à leur place, les partisans de l'école privée n'y verront pas grande différence* (...). *Vous n'avez pas résolu la difficulté. Si la volonté d'avancer n'existe pas* (...), *les défenseurs de l'école privée pourront camper sur leurs positions jusqu'à la fin des temps. Rien n'aura changé, sinon que, tous les trois ans, le problème se posera à nouveau dans des milliers de communes. Loin de rétablir la paix scolaire, vous aurez créé les conditions d'un affrontement régulier.* »

Th. B. et J.-L. A.

Manifestations à Paris et en province

Trois heures pour construire une école

Le début de l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale, lundi 21 mai, a été l'occasion de manifestations de parents d'élèves de l'enseignement privé à Paris et en province. A Saint-Malo, où stationnait la caravane de l'opération « Vent d'ouest », qui parcourt la Bretagne pour propager le *« refus du projet de loi Savary »*, trois mille personnes ont participé à un rassemblement. A Paris, des parents de Loire-Atlantique ont édifié une petite école sur l'esplanade de la gare Montparnasse, Vers 18 heures, huit cents lycéens et étudiants se sont retrouvés au carrefour de l'Odéon pour défiler en frappant sur des casseroles jusqu'aux abords du ministère de l'éducation nationale. Arrêtés par les forces de police, les jeunes manifestants ont gagné, en courant, la gare Montparnasse aux cris de *« Mitterrand démission ! »*.

Elle est petite, perdue devant la tour Montparnasse, mais c'est un symbole. En trois heures, les militants catholiques de Loire-Atlantique ont édifié cette « *école libre* » préfabriquée face à la gare, port d'attache de la Bretagne à Paris. « *Si on détruit nos écoles, nous saurons les reconstruire aussi vite que celle-là* », dit l'un des mille parents d'élèves, montés de Nantes ou du Mans vers Paris, pour protester, une nouvelle fois, contre ce qui n'est pas encore la « *loi Savary* ».

Lundi matin, leur vingt-cinq cars approchaient en convoi de la capitale, lorsqu'ils ont appris qu'ils allaient s'installer sur le parvis de la gare Montparnasse. Jusqu'au bout, le secret avait été gardé. Des équipes, arborant des badges, avaient même été dépêchées dans plusieurs points de Paris pour piéger la police. Pendant ce temps, trois camions se garaient non loin de la gare, lourds de 16 tonnes de matériaux. En début d'après-midi, les premiers panneaux de bois, les fenêtres vert pomme, étaient déchargés et montés.

Assis sur des pliants de toile, devant des bouteilles thermos fumantes, ils ont pris place comme pour soutenir un siège de longue durée. Les directeurs diocésains d'Angers, du Mans et de Nantes étaient là, aux côtés de quelques directeurs d'établissement, de professeurs de la CFTC en grève, des anciens de l'école catholique et, surtout, des parents des APEL. « *Jusqu'au 30 mai minimum* », les Bretons du privé veulent camper là, veillant jour et nuit sur ce bâtiment qui voudrait donner mauvaise conscience aux députés de la majorité. Après la Loire-Atlantique jusqu'à mardi, les Côtes-du-Nord mercredi, et le Finistère jeudi, tout l'Ouest catholique passera sur le granit de Montparnasse.

Le vote de la loi ne sera qu'une péripétie dans cette aventure bretonne à Paris. Mme Marie-France Levilland, présidente des APEL de l'académie de Nantes, n'a plus d'illusions sur le débat parlementaire. « *Nous n'avons pas besoin d'attendre les amendements pour savoir que nous refusons la loi.* » C'est clair, ce sera « non » pour le principe, parce que, articule nerveusement l'épouse du maire de Parcé-sur-Sarthe, dont les deux enfants fréquentent l'école catholique, « *nous ne sommes pas en Russie* ». Elle précise, à l'intention du journaliste : « *Cette loi, c'est comme si l'on vous interdisait d'écrire ce que je vous dis !* »

PHILIPPE BERNARD.

● *L'Ecole juive.* – Le groupe de liaison de l'école juive a publié, lundi 21 mai, un communiqué dans lequel il affirme que les projets de loi et de décrets sur l'enseignement privé « *risque de mettre en péril l'existence de l'école juive* », notamment parce qu'ils « *prévoient des structures administratives et financières dans lesquelles l'école juive, du fait de son caractère minoritaire, pourra difficilement trouver sa place et faire entendre sa voix* ».

« Cette loi va faire reculer de cent ans le droit à la liberté de conscience »

déclare le grand maître du Grand Orient de France

Le Grand Orient de France (GODF) s'inquiète, lui aussi, de la progression de l'extrême droite, caractérisée essentiellement par la percée du Front national. Le colloque organisé à ce sujet par la principale obédience maçonnique, samedi 19 mai, à Paris, a réuni plus de six cents personnes. Plusieurs universitaires et journalistes, extérieurs au GODF, ont analysé la diffusion des thèmes idéologiques de l'extrême droite, les tentatives tendant à banaliser le nazisme, la présence de l'extrême droite dans la vie politique et publique (1). « *Nous tirons la sonnette d'alarme, nous sonnons le tocsin des libertés menacées afin que nul n'ignore qu'un péril à nouveau peut menacer l'humanité* », a notamment déclaré le grand maître du Grand Orient, M. Paul Gourdot.

Les débats ayant souligné que la résurgence des thèmes de l'extrême droite, contraires aux philosophies humanistes, survient au moment même où l'école publique est mise en cause par ceux qui cultivent ces thèmes – au point que M. Le Pen promet, s'il accède au pouvoir, la suppression du ministère de l'éducation nationale (2), M. Gourdot a vivement critiqué l'attitude du pouvoir dans la controverse actuelle sur l'avenir de l'enseignement privé. Le grand maître du GODF a en effet affirmé, en conclusion du colloque : « *Nous ne permettrons pas que soient remises en cause les meilleures conquêtes de l'homme sur la nature. Nous ne permettrons pas que l'on pose à nouveau les relations entre les hommes en forme de rapport de forces, en forme de dominance.*

» C'est dans le même ordre d'idées que le Grand Orient de France combat contre les lois antilaïques, contre celles d'hier, contre celle qui se prépare actuellement et qui va faire reculer de cent ans le droit à la liberté de conscience en permettant l'entrée des idéologies dans l'enseignement donné dans les écoles de la République et financées par la République.

(1) Les débats ont été animés par Albert Jacquard, professeur aux universités de Paris-VI et de Genève ; Mme Marie-Josée Chombart de Lauwe, maître de recherches au CNRS ; M. Pierre-André Taguieff, professeur de philosophie ; Mme Madeleine Rebérioux, professeur d'histoire à l'université Paris-VIII ; MM. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme ; Edwy Plenel et Alain Rollat, collaborateurs du *Monde*.

(2) « *Il faut supprimer un certain nombre de ministères inutiles, celui de l'industrie et celui de l'éducation nationale* », déclarait le président du Front national, le 13 mai, à Paris.

M. DANIEL : UN AMENDEMENT INQUIÉTANT

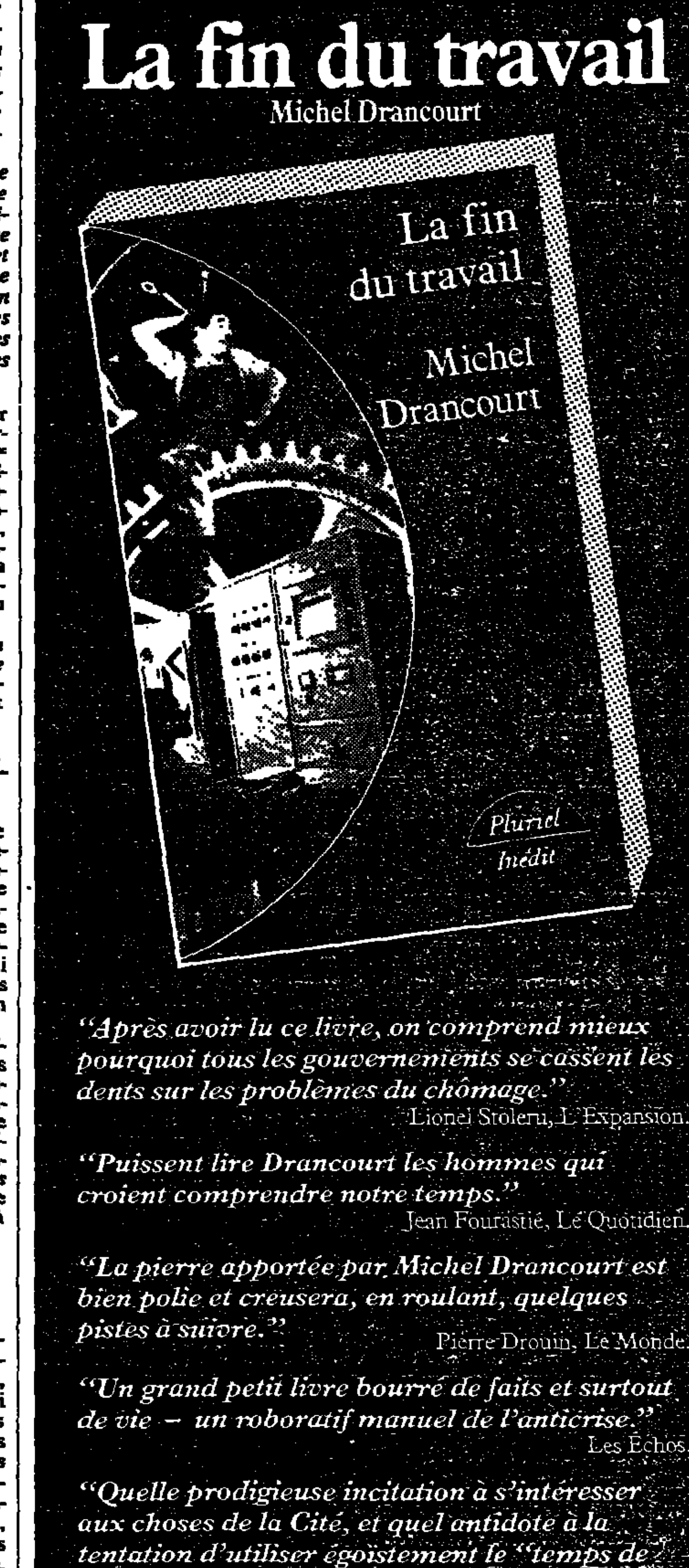
Pour M. Daniel, président de l'UNAPEL, l'introduction d'amendements annoncés par M. Savary serait « *probablement* », c'est-à-dire « *sous bénéfice d'inventaire* », de nature à durcir son opposition au texte de loi. M. Daniel juge « *particulièrement inquiétant* » l'amendement qui subordonnerait l'aide des communes aux écoles privées à la titularisation d'au moins 50 % des maîtres.

Il estime cet amendement « *déraisonnable* », ouvrant la porte à toutes pressions sur les enseignants et altérant donc la définition de titularisation « *volontaire* ». L'adoption de ces amendements conduirait vraisemblablement l'UNAPEL à prendre, samedi prochain, « *les décisions qui s'imposeront* », notamment celle d'une manifestation nationale à Paris.

« OPÉRATION ALERTE » LE 23 MAI

Le Comité national de l'enseignement catholique organise une « *opération alerte* », mercredi 23 mai, pour protester contre le projet de loi sur l'enseignement privé. Dans vingt-cinq académies, des initiatives ont été annoncées : paralysie des entrées de certaines villes (Marseille, Besançon), blocages des centraux téléphoniques, (Amiens, Rouen), opérations « filtres » dans les rues de cinq villes du Finistère, concerts de klaxons (Sartrouville).

A Paris, des rassemblements doivent avoir lieu à 18 heures dans tous les établissements privés confessionnels et une « *marche individuelle* » avec fleurs et bouquets est prévue à partir de 19 heures autour de l'église de la Trinité.



POLITIQUE

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS

Match nul

Ils se sont l'un et l'autre, d'une phrase et d'un regard, félicités pour leurs « beaux yeux ». C'est probablement le seul point commun qu'ils s'accordent. Mme Simone Veil et M. Lionel Jospin sont deux personnalités typiques du milieu politique français. Le face-à-face qui les a opposés, le lundi 21 mai sur Antenne 2, l'a confirmé s'il en était besoin.

Le chef de file de la liste socialiste s'inscrit – à quelques nuances de comportement et de langage près – dans la lignée traditionnelle des hommes politiques de gauche. A quelques nuances près, et qui ne sont pas négligeables. Il déteste l'ambiguïté, affectionne la pédagogie plutôt que le slogan. Un professionnel de la politique qui prétend, en somme, à l'ingénuité du novice.

La tête de liste de l'opposition se pose en politique non politicienne qui conduit un combat électoral, non par goût personnel, mais parce qu'elle ne sait pas résister à l'amicale pression des siens, dans un domaine, il est vrai, de sa compétence.

Or le premier (peut-être parce que Mme Veil est inattaquable – de par sa stature dans l'opinion – et incontournable, tant est grande sa capacité à esquiver les difficultés) a dû se contenter d'une « courtoisie » sans « complaisance ». La seconde a usé de toutes les ficelles des meilleurs professionnels, faisant preuve d'une pugnacité qu'elle avait très peu, jusque-là, exprimé en public.

Chef de file d'une liste socialiste homogène face à l'animatrice d'un rassemblement hétérogène de l'opposition, M. Jospin avait l'avantage de la clarté, contre celui de l'union. En utilisant cet avantage, il s'est efforcé d'entamer, du même coup, celui de son adversaire. Le moins que l'on puisse dire est que M. Jospin n'a pas mis le plus petit pan de son drapeau dans sa poche. Il s'est engagé, apparemment sans embarras, sur un terrain que lui conteste l'opposition et dont Mme Veil a fait, jusqu'au 17 juin, son champ de manœuvres – les libertés – et sur des thèmes qui n'ont pas contribué à la popularité de la gauche : abolition de la peine de mort, suppression des tribunaux d'exception et de la loi anticasseurs, insécurité, immigration.

Mme Simone Veil, sur ces questions-là, ne peut être soupçonnée d'alimenter des campagnes politiques. Elle l'a montré lorsqu'elle a pris position, à Dreux, pour l'abstention plutôt que pour un vote, au deuxième tour d'élections municipales partielles, en faveur d'une liste d'opposition qui comprenait des candidats d'extrême droite. Mais elle s'est située sur la défensive, cherchant à gommer les ambiguïtés d'une liste au sein de laquelle se côtoient partisans et adversaires de la peine de mort ou de l'utilisation du thème de l'insécurité et de l'immigration à des fins électorales.

A quelle personne avons-nous à faire ? interrogeait M. Lionel Jospin. La question est une nouvelle fois restée sans réponse, tant il est difficile avec Mme Veil d'aller au-delà, tant sa capacité est grande à preserver son image. Les attaques, les contradictions qu'on lui oppose semblent glisser sur elle, même si parfois une légère contraction du visage marque qu'elles ont pu porter. L'impassibilité reprend le dessus.

Au total, ce fut un débat sans grande surprise, et qui n'a permis à aucun des deux partenaires de prendre le dessus.

Ch. FAUVET-MYCIA,
J.-Y. LHOMEAU.

M. Jospin : *le brouillard de l'opposition*

M. Lionel Jospin insiste d'abord sur les incohérences qu'il perçoit dans la liste de Mme Veil : « *M. Chirac veut que la Grande-Bretagne sorte de la Communauté, en tout cas pour la politique agricole commune et même peut-être complètement. Donc, lui veut une Europe à neuf. Vous semblez, tous, ne pas le souhaiter. Vous vous dites favorable à l'élargissement à l'Espagne et au Portugal et M. Chirac est absolument contre.* »

A propos du thème développé par l'opposition selon lequel les socialistes menaceraient les libertés, M. Jospin déclare : « *La montée de l'extrême droite est un risque, la montée du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, sont des risques mais à ma connaissance ce ne sont pas les socialistes qui* [les] *alimentent (...). Willy Brandt, socialiste allemand, a lutté contre le nazisme dans son propre pays : Felipe Gonzales, socialiste espagnol, a lutté contre Franco, dans la clandestinité, au moment où M. Giscard d'Estaing allait lui rendre visite ; Andréas Papandréou, socialiste grec, a lutté contre les colonels grecs au moment où on avait des liens d'amitié avec eux ; Mario Soares, socialiste portugais, a lutté dans l'exil contre le fascisme salazariste avec lequel certains gouvernements conservateurs, y compris le nôtre, avaient des indulgences (...). Il y a des gens sur votre liste, Madame, qui n'ont pas voté l'abolition de la peine de mort. M. Barre est pour son rétablissement, M. François Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, est pour son rétablissement, est-ce que cela veut dire que vous seriez pour le rétablissement de la peine de mort, ce qui nous isolerait du reste des dix pays de la Communauté économique européenne. J'ai de la peine à le croire. Nous avons supprimé les tribunaux d'exception, supprimé les lois d'exception, comme la loi anticasseurs qui établissait dans le droit français le délit collectif qui, pour moi, a le souvenir du nazisme et du fascisme.* »

Le chef de file de la liste socialiste détaille ensuite, de ce point de vue, la liste de Mme Veil, évoque M. Malaud qui a « *pour fonction d'établir le lien entre la droite et l'extrême droite* » et M. Hersant qui « *contrôle à lui tout seul près de quinze journaux, menace concrète pour la liberté d'opinion et la liberté d'informer* ». Il rappelle que si communistes et socialistes n'avaient pas voté pour le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse, préparé et défendu devant l'Assemblé nationale en 1975, par Mme Veil alors ministre de la santé, ce texte n'aurait jamais été adopté par le Parlement.

A propros de la réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail, M. Jospin estime qu'il faut « *avancer de manière négociée mais progressivement* » et engager une discussion avec les Etats-Unis et le Japon sur la diminution de la durée du travail « *car sinon cela veut dire que nous prophétisons pour nos peuples un chômage de longue durée et la Communauté ne pourrait pas le supporter* ».

Interrogé sur le sort des Sakharov, il remarque : « *Mme Veil est pour la libération de Sakharov. Je suis pour cette libération. Comme elle pense cela, je me sens proche d'elle.* » Il rappelle que M. Poniatowski a, dans le passé, « *louangé le régime de dictature argentine* ».

Interrogé sur l'immigration, M. Jospin déclare : « *On doit absolument lutter dans notre pays contre les tendances xénophobes, contre l'hostilité à l'étranger, contre la peur de l'autre et il faut être clair par rapport aux thèmes que développe systématiquement l'extrême droite en France. Il faut absolument que les thèmes de l'immigration et de l'insécurité ne soient pas utilisés comme thèmes de débat politique et de débat polémique comme cela a été le cas dans toutes les élections municipales en 1983. Cela me paraît décisif pour l'avenir de notre démocratie et pour les libertés pour lesquelles Mme Veil craint apparemment quelque chose.* »

M. Jospin conclut : « *Je ne sais plus très bien dans cette élection et dans cette campagne à qui nous avons affaire ou plutôt à quelle personnalité politique nous avons affaire. En 1979 c'était clair, aujourd'hui tout est brouillé de ce point de vue. Est-ce que vous défendez vos idées, est-ce que vous défendez les idées de l'UDF, dont vous avez dit que vous seriez peut-être une dirigeante bientôt, est-ce que vous défenez les idées du RPR ou est-ce que vous participez à une opération de politique intérieure ? En tout cas, pour ce qui concerne la liste dans laquelle vous vous êtes finalement fondue je crois qu'il y a une grande diversité de messages politiques et que cela ne peut éclairer ni sur la France ni, surtout, sur l'Europe. Au contraire, puisque Mme Veil semblait craindre un certain monolithisme. Les communistes se présentent de leur côté, nous nous présentons du nôtre et s'il y a débat entre nous, que je trouve parfois un peu vif de l'autre côté, au moins ne faisons-nous pas un simulacre.* »

• *ERE demande des débats.* – MM. François Doubin, Brice Lalonde et Olivier Stirn, qui conduisent la liste ERE européenne, ont écrit aux présidents des chaînes de radio et de télévision pour leur demander de participer à des débats radio-télévisés, notamment avec Mme Simone Veil et avec M. Lionel Jospin.



POLITIQUE

EUROPÉENNES

Mme Veil : *les « professeurs de vertu » de la majorité*

Mme Simone Veil rappelle : *« Nous voulons une Europe de liberté qui sache assumer ses responsabilités, une Europe de libre initiative, et surtout une Europe qui n'accepte pas l'affaiblissement de ses libertés.* [en laissant se développer] *un esprit d'intolérance et de sectarisme ». « Je ne mets pas en cause la volonté du président de la République d'animer et de vouloir renforcer l'Europe,* précise-t-elle, *mais je voudrais savoir quelle est sa conception même de l'Europe, car, depuis que la France assume la présidence du conseil européen, on a parlé de quantités d'Europe différentes ».* Elle ajoute : *« Ce qui m'inquiète, c'est le double langage que vous tenez sur l'Europe ». « Pour la première fois,* affirme-t-elle, *on va arriver à la fin de la présidence française sans qu'il y ait eu aucune initiative. »*

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes trouve que M. Jospin *« est très gentil de s'occuper de la façon dont* [elle] *aurait dû composer sa liste »* et de *« lui donner des conseils ».* Elle tient à affirmer qu'elle se sent *« parfaitement à l'aise »* et qu'elle *« a souhaité conduire une liste d'union pour des raisons tout à fait européennes ». « Je mène en ce moment une campagne beaucoup plus engagée sur le plan européen qu'en 1979 »,* déclare-t-elle. *« Au surplus, j'entraîne avec moi toute l'opposition, qui ainsi s'engage, lorsqu'elle aura la responsabilité des affaires, sur un programme européen. »* Elle remarque que les socialistes sont, eux, plus divisés même s'ils siègent à Strasbourg au sein d'un même groupe. *« Que ce soit sur le nucléaire, sur la Pologne, l'Afghanistan ou quantité de sujets, j'ai relevé des votes différents »,* souligne-t-elle.

La tête de liste RPR-UDF se dit *« affligée »* par le *« ton employé depuis le début de la campagne par M. Jospin » ; « un ton extraordinairement polémique, personnel, très désagréable. N'ayant pas d'arguments de fond, vous vous en prenez aux personnes, vous détaillez ma liste, cherchant quels peuvent être les antécédents de tel ou tel ». « Est-ce que franchement,* dit-elle au premier secrétaire du PS, *le Parti socialiste a des conseils de morale et de vertu à donner, quand il est allié au Parti communiste et que l'on a vu ce que M. Marchais pensait de l'affaire Sakharov ? » « Plutôt que de vous croire des professeurs de vertu, vous feriez mieux de balayer un peu devant votre porte et de regarder ce qui se passe. »* Mme Veil se déclare cependant prête à entreprendre une démarche commune avec M. Jospin auprès de l'ambassadeur d'Union soviétique à Paris en faveur de M. Shakharov, au nom de *« l'efficacité. »* Evoquant la présence de M. Hersant sur sa liste, Mme Veil recommande à son vis-à-vis de demander à M. Mitterrand, *« la prochaine fois qu'il prendra le petit déjeuner avec lui, pourquoi en 1967, alors qu'il était président de la FGDS, il était dans le même parti que M. Hersant, et pourquoi, en 1956, le Parti socialiste était apparenté au parti auquel appartenait M. Hersant. »*

Interrogée sur l'établissement progressif des trente cinq-heures dans la Communauté, Mme Veil déclare : *« Si, aujourd'hui, on réduisait le temps de travail au niveau européen, brutalement, à trente-cinq heures, en maintenant intégralement la rémunération, c'est en fait l'emploi qui serait réduit, car il n'y aurait plus de compétitivité en Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon. »*

Mme Veil pense que les élections européennes seront *« un test de politique intérieure. On n'y peut rien ».* Elle estime que les Français prendront notamment en compte les positions du gouvernement sur l'enseignement pour se déterminer le 17 juin. Elle précise que, plus que le pourcentage obtenu, ce qui comptera pour l'opposition ce jour-là sera de *« marquer la plus grande distance possible avec la majorité. »*

A propos de l'immigration enfin, l'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg juge qu'il serait *« tout à fait souhaitable que, au niveau de la Communauté, pour dépassionner le débat, il y ait une grande conférence à laquelle participeraient des universitaires, des représentants des cultes, des représentants de toutes les communautés, des politiques et des sociologues, qui puissent apporter des solutions pour apprendre aux gens à vivre ensemble ». « Il y a une inquiétude profonde de la population face à laquelle on ne peut répondre simplement par de grandes déclarations »,* affirme Mme Veil.

M. MITTERRAND : l'Europe à plusieurs vitesses

M. François Mitterrand, dans une interview à un groupe de quotidiens régionaux (1) publiée le mardi 22 mai, estime : *« Il s'agit* [pour l'Europe] *d'exister, de s'affirmer dans le monde et, pour cela, il faut une volonté politique et des institutions communes. On ne peut pas se contenter aujourd'hui de régler les contentieux et de lancer des politiques nouvelles, aussi indispensables soient-elles. L'Europe a besoin d'un projet politique. »*

Le chef de l'Etat indique également : *« Je ne pense pas que l'entrée de l'Espagne et du Portugal, si elle est bien préparée, affaiblisse l'édifice. Préparons les conditions de la réussite de l'Europe des Douze. Quant à l'Europe à plusieurs vitesses, j'y suis assez favorable, mais avec prudence. Si la volonté commune existe, elle pourra s'adapter de façon diversifiée à la réalité de l'Europe. »*

Préconisant de revenir *« autant qu'il est possible »* à la règle du traité de Rome, *« le vote majoritaire pour la plupart des décisions »*, M. Mitterrand estime que le projet de traité d'union européenne, adopté en février dernier à Strasbourg, est une initiative qui va *« dans la bonne direction, parce qu'elle correspond à une prise de conscience, à une volonté d'affirmer la réalité politique de l'Europe ».*

Enfin il déclare : *« Nous devons accroître la capacité de l'Europe à déterminer elle-même les moyens de son indépendance et donc de sa sécurité. »*

(1) Les six quotidiens régionaux français concernés sont *les Dernières nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal, l'Est républicain, la Montagne* et *le Républicain lorrain*, qui ont réalisé en commun un supplément intitulé « Europe 84 ».

● *La campagne de M. Le Pen : incidents à Clermont-Ferrand.* – Des incidents se sont produits, lundi soir 21 mai, à Clermont-Ferrand, à la suite d'une manifestation réunissant de quatre à cinq cents personnes opposées à l'organisation d'une réunion du Front national placée sous la présidence de M. Jean-Marie Le Pen. Les manifestants avaient répondu à l'appel de la Ligue communiste révolutionnaire et de groupes anarchistes.

Des heurts les ont opposés aux forces de l'ordre au moment de l'arrivée de M. Le Pen, celles-ci ayant répliqué par des grenades lacrymogènes à des jets de boulons et de pavés. L'affrontement a continué pendant deux heures autour de la salle où avait lieu la réunion, au cours de laquelle M. Le Pen a pu s'exprimer normalement. Quelques vitrines de magasins du centre-ville et quelques véhicules ont subi des dégâts. – *(Corresp.)*

Propos et débats

M. Chirac : le whisky de Maggie

M. Jacques Chirac invité, le lundi 21 mai, de l'Association des conservateurs britanniques en France que préside M. Charles Hargrove a déclaré : *« La véritable Europe historique et culturelle va jusqu'aux limites du peuple russe. Il ne peut pas y avoir d'Europe sans la Grande-Bretagne ni sans l'Espagne et le Portugal. Sur le plan technique et économique, il est évident que pour le moment tout le monde ne peut pas marcher du même pas. Organisons l'Europe pierre par pierre, construisons la maison pièce par pièce.*

» Si j'avais la responsabilité des affaires je crierais aussi fort que Mme Thatcher. Aujourd'hui on accepte ses exigences parce qu'elle crie plus fort que les autres. Il faudrait lui dire : faites comme pour le système monétaire, restez à l'extérieur dans un premier temps. Or on cherche un compromis. Je ne suis pas sûr qu'il interviendra au sommet de Fontainebleau en juin. Il faudrait pour cela que Maggie mette un peu plus de Perrier dans son whisky. »

M. Cot (PS) : pas de leçons à recevoir

« L'action des socialistes français et du gouvernement en faveur de Sakharov et de tous ceux qui se battent pour la liberté d'expression en URSS ne date pas d'hier », a déclaré, dimanche 20 mai à Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Jean-Pierre Cot, qui figure en troisième position sur la liste du PS pour les prochaines élections européennes. *« Nous, socialistes,* a ajouté l'ancien ministre, *avons la fierté de nous battre pour les droits de l'homme où qu'ils soient bafoués, à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud. Nous ne faisons pas de discrimination en la matière, nous n'avons pas de leçons à recevoir. »*

M. Debré (RPR) : un test national

« La place de l'Assemblée [européenne] *n'est pas importante, et faire appel au suffrage universel de tous les Européens pour une Assemblée aux pouvoirs qui ne peuvent être que des pouvoirs limités est, à mon avis, une duperie »*, a estimé, dimanche 20 mai, au micro de Radio-Monte-Carlo, M. Michel Debré. En revanche, les élections européennes du 17 juin auront, pour l'ancien premier ministre, *« une valeur très grande, considérable, nationale (...). Tout le monde en tirera des conséquences sur l'orientation des affaires nationales. »*

M. Fabius (PS) : quatre conditions

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, assistait dimanche 20 mai à la Fête de la rose de l'Eure, au Vaudreuil. Il y a énoncé quatre conditions *« pour que la gauche gagne : mener à bien ce que l'on a commencé, être unis, se battre contre l'inflation et le chômage, mais également proposer un projet culturel, une manière de vivre, et expliquer et informer ».*

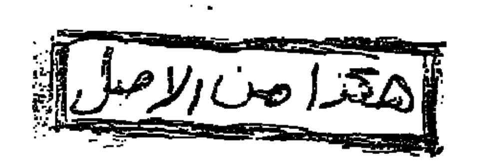
M. Poperen (PS) : d'autres mises au point

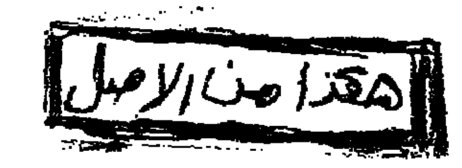
« Quelques éclats, quelques écarts » du PC sont encore à déplorer, juge M. Jean-Poperen, secrétaire national du PS, dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*. Pour M. Poperen, *« certaines mises au point demeureront nécessaires »* au-delà des élections européennes. *« Ceux qui prendraient la responsabilité de rompre la coalition gouvernementale en pâtiraient durement »*, affirme encore le dirigeant socialiste.

Mme Laguiller : bonnet blanc et blanc bonnet

Mme Arlette Laguiller, membre de la direction nationale de Lutte ouvrière (LO, trotskiste), a déclaré, le lundi 21 mai, au cours d'une conférence de presse, que la gauche mène, depuis trois ans, *« la même politique que la droite »*, dont *« elle prépare la future victoire électorale ». « Les travailleurs savent qu'un gouvernement de bâbord ou de tribord, c'est toujours la même galère, et qu'ils ne rameront pas toujours »*, a affirmé Mme Laguiller, qui conduit, aux élections européennes, la liste de LO intitulée Au nom des travailleurs qui en ont assez d'être trahis par la gauche ou opprimés par la droite.

Mme Laguiller a affirmé que, *« dans la guerre sociale, le gouvernement est entièrement, sans réserve, du côté de la bourgeoisie ». « En reprenant à son compte, a-t-elle ajouté, la politique et le langage qui sont, traditionnellement, ceux de la droite, la gauche accrédite l'opinion que ses idées ne valent rien. (...) C'est cela qui désoriente et démoralise les travailleurs, comme c'est cela qui renforce la droite et, même, l'extrême droite ».*





POLITIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

Le séminaire gouvernemental procédera à un « toilettage » du dispositif actuel

En convoquant, le vendredi 25 mai, un séminaire gouvernemental pour *« arrêter rapidement de nouvelles mesures de défense de l'emploi »*, le premier ministre veut donner *une certaine solennité* à sa *détermination de ne pas « laisser filer le chômage »*. Cette procédure est analogue à celle qui avait précédé l'adoption du plan d'accompagnement social des restructurations industrielles, après le séminaire gouvernemental du 30 janvier à Versailles. Mais l'analogie s'arrête à la procédure. Cette fois, le contexte économique et social oblige à relativiser la portée prévisible du projet de M. Pierre Mauroy, tant il est vrai que, faute de croissance économique, la mise au point de recettes nouvelles contre le chômage s'apparente au problème de la quadrature du cercle (*le Monde* du 19 mai).

Ce deuxième séminaire ne donnera lieu à aucun nouveau plan proprement dit. L'objectif de M. Pierre Mauroy est d'abord doublement politique. Il s'agit d'essayer de faire mentir M. Georges Marchais en prouvant, si possible, que l'on peut lutter efficacement contre la montée du chômage sans infléchir la politique de modernisation industrielle. A un mois du scrutin européen, cette démarche n'est donc pas totalement exempte de préoccupations électorales. Ensuite, et surtout, M. Mauroy tient à prolonger ses déclarations de dimanche à Lille sur la nécessité de privilégier désormais le partage du travail dans les négociations sociales.

Ce nouveau séminaire gouvernemental dira donc haut et fort la volonté du pouvoir de voir la semaine de trente-cinq heures faire son chemin dans l'esprit des partenaires sociaux. Moins isolé sur ce point que dans le proche passé, M. Mauroy estime, en effet, que *l'irrésolution manifestée, jusqu'à présent, par le gouvernement n'est pas étrangère au peu d'empressement du patronat face à la perspective d'une nouvelle réduction de la durée hebdomadaire du travail.*

Il pense donc que, s'il affirme sa *volonté politique de s'engager résolument dans cette voie, il parviendra à dégeler le patronat, du moins à amorcer un processus.*

La marge de manœuvre du premier ministre demeure toutefois limitée. Pour le moment, le chef du gouvernement n'envisage aucune décision par la voie législative. La France n'entend pas non plus, dans l'immédiat, profiter de sa présidence communautaire pour prendre l'initiative au niveau européen. MM. Mitterrand et Mauroy doivent tenir compte des résistances du gouvernement de Bonn aux syndicats allemands, qui en ce moment se battent précisément sur ce terrain. Le gouvernement s'en tiendra donc, vraisemblablement, à une forte déclaration de principes en s'en remettant aux partenaires sociaux pour mettre ces principes en application.

Le gouvernement de M. Mauroy se trouve néanmoins dans l'obligation de faire preuve d'imagination, sauf à courir le risque d'apparaître velléitaire. Afin d'aboutir à des décisions concrètes, le premier ministre attend que ce séminaire se traduise par un « toilettage » des dispositions qui constituent actuellement le système de lutte contre le chômage. M. Mauroy considère que, même si les formules de traitement social du chômage ont atteint leurs limites, il demeure possible d'actionner encore quelques touches sur ce clavier. S'il exclut la mise au point de mesures *nouvelles susceptibles d'être appliquées d'une façon générale ou au plan national*, il retient, en revanche, la possibilité d'adaptations locales ou ponctuelles.

Malgré le coût supplémentaire qui en résulterait pour l'Etat, le premier ministre penche notamment pour l'extension de la formule du FNE, non seulement à certaines zones géographiques autres que les pôles de reconversion industrielle, mais aussi à des secteurs d'activité particuliers. M. Mauroy évoquait, lundi, en privé, l'intérêt qu'il y aurait à inciter aux départs en préretraite dans les professions où le travail exige des efforts physiques très importants, en compensant les *départs par l'embauche systématique de jeunes gens en fin de formation professionnelle.*

Ce *« toilettage »* général s'accompagnerait, *toutefois*, de mesures législatives qui consisteraient notamment à assouplir les dispositions prises depuis 1981 pour étendre la portée, par exemple, des contrats à durée déterminée, des contrats de travail liés aux activités d'exportation, et pour simplifier les formalités d'embauche. L'ensemble de ces retouches serait complété par certaines opérations de relance économique sectorielles, en particulier dans le bâtiment et les travaux publics. M. Mauroy espère que l'effet conjugué de ces diverses *mesures permettra au gouvernement de réduire au moins de deux cent mille environ le nombre des chômeurs pour la période 1984-1985.*

ALAIN ROLLAT.

A PARIS

Les principales organisations juives ont fêté le trente-sixième anniversaire d'Israël

Le trente-sixième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël a été fêté, le dimanche 20 mai, par un gala organisé, salle du Zénith, à Paris, par l'ensemble des grandes organisation juives françaises.

Devant cinq mille personnes environ — Mme Simone Veil et M. Lionel Jospin, dont la présence a été annoncés, n'assistaient pas au gala, mais plusieurs députés socialistes étaient présents — et en contrepoint d'un spectacle de danses et de variétés, MM. René Sirat, grand rabbin de France, Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, et Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël, ont rendu hommage aux fondateurs de l'Etat juif et formulé des vœux pour l'établissement de la paix au Proche-Orient.

M. Sirat a déclaré que *« c'est le peuple juif dans son ensemble qui reconstruit son unité sur la terre d'Israël »* et que les juifs de la Diaspora doivent *« avoir le courage de remettre en cause* [leur] *conception de la communauté juive »*. Le grand rabbin a souligné, d'autre part, faisant allusion au démantèlement d'un réseau terroriste juif (*le Monde* du 16 mai), que *« la fidélité d'Israël au sens de la valeur de chaque individu l'amène à refuser toute forme de terrorisme »*.

M. Klein a souligné que la *« renaissance »* d'Israël n'avait pas été le fait *« du consentement des nations ni des remords de l'Europe »* après le génocide, mais le résultat de la *« volonté »* de ses pionniers. *« Le meilleur service que nous pouvons rendre à Israël, c'est d'y habiter »*, a dit M. Klein, après s'être félicité, comme M. Sirat, de la réunion d'un congrès des communautés juives du Maroc, dans ce pays, en présence d'une délégation israélienne et de représentants des autorités marocaines.

Enfin, M. Soffer a souligné que *« l'Etat juif est digne des idéaux et de la tradition »* juives, et il s'est employé, en réponse aux critiques dont la politique israélienne fait l'objet et aux inquiétudes que fait naître l'état de son économie, à exalter les succès d'Israël.

P. J.

L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE DE HOUILLES

Une regrettable erreur nous a fait écrire dans notre commentaire relatif à l'élection municipale de Houilles que la majorité avait enregistré un léger recul. Comme l'indiquait très clairement le tableau récapitulatif des scrutins de mars 1983 et du 20 mai 1984, la liste d'union de la gauche conduite par M. Eugène Seleskovitch, maire communiste sortant, qui a recueilli 45,71 % des suffrages (au lieu de 43,54 % le 6 mars) a progressé de 2,17 points.

Il est vraisemblable en outre que la progression de 5 points enregistrée par la droite s'explique par le fait que la liste de M. Mahiet, RPR, était, le 20 mai, l'unique liste d'opposition, alors que le 6 mars 1983, une autre liste de droite participait au scrutin. Elle avait recueilli 4,37 % des suffrages exprimés.

Le Monde

société

AU TRIBUNAL DE PARIS

La loi du cafetier-shérif

Pour le quartier – *« Un quartier dur, Madame la présidente »*, – Gérard Berthelot, *derrière le comptoir* de son café à l'enseigne Le Soleil, 134, avenue de Clichy à l'angle de la rue Sauffroy à Paris, c'était le « shérif », autrement dit un homme qui règle lui-même les inévitables conflits inhérents à une clientèle pas toujours facile. Et voilà que ce shérif, d'allure à la vérité bien paisible – mais devant un tribunal, peut-on jamais être vraiment soi-même ? – avait à répondre devant la trentième chambre correctionnelle de Paris, sous la présidence de Mme Jacqueline Chevallier, de non-assistance à personne en péril.

Le 10 août 1983, vers 23 h 30, Le Soleil connaît une fin de journée sans histoire lorsqu'un homme y entre, affolé. C'est un Marocain, Abd El Aziz Zaafane. Il raconte qu'il est poursuivi par deux Algériens qui veulent sa mort et qui, d'ailleurs, sont sur ses talons, armés de couteaux. Des *origines de ce différend*, l'enquête n'a pas établi *les raisons. On sait seulement* que Zaafane, qui avait dîné dans *le quartier* avec un *autre* Marocain, s'était arrêté ensuite dans un café à 100 mètres du Soleil et que c'est là que les deux Algériens lui avait cherché noise au motif, bien futile, qu'il aurait occupé indûment la place de l'un d'eux.

En tout cas, Zaafane, que son compagnon a abandonné, arrive au Soleil en réclamant le téléphone. Il veut que le patron appelle la police. Berthelot refuse. Il fait valoir qu'il y a des cabines publiques tout près. Redoute-t-il que la police ferme son établissement, comme c'est souvent le cas après des histoires de ce genre ?

Dans l'action

Il décide donc de régler l'affaire lui-même, comme il l'a déjà fait en maintes occasions. Il *le faut bien, du reste, car les* poursuivants de Zaafane sont là, *pleins de fureur*. L'*un d'entre eux* a même cassé un verre pour en faire *une arme*. Gérard Berthelot l'a désarmé, repoussé. Comme il a désarmé aussi Zaafane, qui, lui, avait saisi pour se défendre un couteau à pâtisserie. Alors le « shérif » a dit : *« Tout le monde dehors. Je ferme ! »*

Il a repoussé dans l'avenue de Clichy les agresseurs de Zaafane. *Il a proposé à celui-ci de sortir*, avec les autres clients, par une autre porte donnant sur la rue Sauffroy. Zaafane n'a pas voulu. Pourquoi ? C'est un mystère. Il s'est retrouvé du coup, lui aussi, avenue de Clichy avec cette fois, dans les minutes qui ont suivi, les deux autres qui, le retrouvant, lui sont tombés dessus et l'ont lardé de coups de couteau.

La police mettra trois mois avant d'identifier les uns et les autres, *dont Rachid Melik*, qui est jugé avec Gérard Berthelot comme étant l'un des auteurs des coups de couteau portés à Zaafane. Melik, Gérard Berthelot l'avait vu. Il aurait dû le dénoncer, ce qu'il n'a pas fait parce que ce n'est pas son genre. Mais la police n'a pas apprécié. Aussi bien, cette fermeture administrative qu'il voulait éviter a quand même été décidée après coup, alors que l'instruction était en cours.

Devant la trentième chambre correctionnelle, on a essayé de reconstituer tant bien que mal tout cela. Gérard Berthelot dit : *« Il fallait être dans l'action pour comprendre. »*

Elle cherche assurément à comprendre, Mme Jacqueline Chevalier, présidente qui aime volontiers refaire à l'audience les instructions qui lui paraissent insuffisantes. Elle a même dit à son prévenu : *« Ah, mon pauvre M. Berthelot ! Moi, je découvre un monde. Et je me dis que si à la moindre bagarre on appelle la police et que ça boucle le café, ça donne à réfléchir ».*

Pour Mme Elisabeth Slama, représentante du ministère public, le délit *n'en est pas moins* constitué. Gérard Berthelot a *choisi d'intervenir personnellement* mais ce n'était pas dans l'intention de porter secours. En mettant tout le monde dehors, il a pris seulement une mesure dilatoire dans le seul but de s'éviter des ennuis.

Défenseur de Gérard Berthelot, Me Thomas plaide, lui que la non-assistance à personne en péril, c'est l'indifférence, la lâcheté, et que M. Berthelot n'a été ni lâche, ni indifférent. N'a-t-il pas désarmé les antagonistes ? Ne les a-t-il pas séparés ? Ce fut, certes, insuffisent mais la loi n'exige pas un secours efficace, une obligation de résultat. Et il conclura : *« Si mon client à connu, pour cette affaire, tous les ennuis, c'est que pour certains, précisément, il ne téléphone pas assez souvent à la police... »* Une manière comme *une autre de suggérer que le* « shérif » ne saurait consentir à un rôle d'indicateur.

Jugement le 7 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Moon et le bûcher du fisc

(Suite de la première page.)

M. Brédard mérite qu'on s'arrête un instant sur sa personne : c'est un ancien juge des enfants, très bien noté à Béthune et à Avesnes, barbu et chevelu quand il exerçait, un peu « juge rouge » façon Henri Pascal. Et puis, comme il le raconte lui-même, c'est lors d'un séjour aux Etats-Unis, en 1976-1977, qu'il est devenu mooniste. Revenant glabre d'outre-Atlantique et donnant, trois ans plus tard, le 1er juillet 1980, sa démission de la magistrature pour se dévouer au « nouveau Messie ».

Le Nouvel Espoir : c'est essentiellement à cette revue de l'AUCM que s'intéresse la justice. Mais le fisc, lui, continue de « creuser » en direction des sociétés satellites de la secte. Pour la France seule, si l'on en croit *le Canard enchaîné* du 16 mai, elles consistent en *« un château en Seine-Maritime et diverses propriétés, une fabrique d'objets en cuir, la société de bijouterie Christian Bernard, le laboratoire cannois Intersud traitant le ginseng coréen, une firme d'importation de (faux) vases de Chine »*.

M. Blanchard s'insurge : *« Dans toute cette littérature, il n'y a qu'une chose vraie : le château de Mauny ; et encore, il est hypothéqué. Tout le reste est faux. Nous n'avons que des locations, là, rue Gît-le-Cœur, où vous êtes, et dans nos centres de Strasbourg, de Lyon et de Rennes. »* Pures calomnies donc, mais le fisc ne fait pas la sourde oreille.

Ainsi, il s'intéresse, actuellement, à un bateau, ancré quelque part sur les côtes bretonnes, appartenant à un polytechnicien mooniste : c'est un ancien sardinier – le bateau ! – en voie de rénovation, pour une utilisation encore inconnue.

Activités secrètes, sociétés-écrans, influences mystiques, M. Blanchard – dont le frère, Rémy, en « mission permanente » au Zaïre, va être également inculpé de fraude fiscale – ne nie pas que l'AUCM a, pour ne parler que de la France, *« une image exécrable »*. Mais c'est pour ajouter aussitôt : *« Comme le christianisme à ses débuts »*. *« Au Moyen Age*, poursuit-il, *nos ancêtres ont trouvé les bûchers. Aujourd'hui, les bûchers, c'est le fisc. »*

L'ancien séminariste ne croit pas si bien dire : on parle de « purification » des sectes, à l'échelon gouvernemental, et l'AUCM n'est pas la seule visée, à lire le rapport de M. Alain Vivien (député, PS), récemment remis à M. Pierre Mauroy. Il faudrait entrer dans les labyrinthes administratifs. Ce sont des procédures très lourdes qui ont été engagées, de manière très minutieuse, exploitant les moindres ressources du droit français, que la partie adverse connaît aussi. On ne donnera qu'un exemple : saisie par le ministère de l'économie, des finances et du budget, c'est la Commission des infractions fiscales (CIF), composée de conseillers de la Cour des comptes, de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, qui a donné un avis favorable au dépôt de plainte.

Il n'y aura pas de transactions possibles sur les impositions de base (*seulement sur les amendes*). La première secte à l'avoir compris est Krishna, qui vient, très discrètement, d'acquitter un redressement de 3,5 millions de francs. Le « révérend » Moon, dans le collimateur américain, s'intéresse de plus en plus, en dehors de l'Amérique latine, à l'Europe : son adjoint direct, le colonel Bo Hi Pak, est actuellement *« en visite évangélique »* en France, où il aurait noué – M. Blanchard ne le dément pas – des contacts avec M. Robert Hersant, dans le dessein d'éditer une édition européenne du *Washington Times*, le quotidien mooniste.

Dès lors, le « *nouveau Messie* » sauvera-t-il, financièrement, ses fidèles *français ? Ce n'est pas impossible*. D'autant que, comme le dit admirablement le bâtonnier Claude Lussan, *« ce sont des gens, M. Blanchard et les autres, qui ne se sont jamais intéressés aux contingences matérielles »*.

MICHEL CASTAING.

L'INSTALLATION DE LA COMMISSION DES ARCHIVES DE LA JUSTICE

Les « aveux » de Désiré Landru

On a retrouvé les « aveux » de Landru ! Condamné à mort à Versailles puis guillotiné le 25 février 1922, Henri Désiré n'avait jamais avoué, lors *de son procès*, l'assassinat des dix femmes et d'un jeune *garçon qu'il avait attirés dans sa* villa de Gambais. Un dessin à l'encre, de sa main, nous livre son secret : il représente sa cuisine qui a vu défiler successivement Jeanne, Juliette, Louise... et les autres, ainsi que sa cuisinière dont Landru disait : *« Elle marche si bien que l'on brûle tout ce que l'on veut dedans. »*

Apposé au dos du dessin, une inscription *manuscrite en forme* d'aveu : *« Mon cher maître, permettez-moi de vous offrir ce modeste souvenir fait pendant la préparation des débats et dont le sujet m'a été inspiré par la déposition d'un témoin, preuve incontestable et indiscutable de l'incommensurable bêtise humaine. Ce n'est pas le mur derrière lequel il se passe quelque chose, mais bien la cuisinière dans laquelle on a brûlé quelque chose. »* Le mot « brûlé » est souligné trois fois. Un texte daté du 8 octobre 1921 et signé : *Landru*.

Outre ce document exceptionnel, tout le dossier Landru a été retrouvé à la demande de M. Robert Badinter, garde des sceaux. Alors qu'il visitait la maison de Sigmund Freud à Vienne, en 1982, le ministre de la justice avait demandé pourquoi le fondateur de la psychanalyse n'avait pas davantage écrit sur la pulsion du crime. *« Il m'a été répondu*, raconte-t-il *que Freud s'était intéressé de près au cas de Landru. »*

Mais quand M. Badinter a voulu consulter les archives judiciaires françaises, le dossier n'a pas été retrouvé ! Il a fait faire une enquête. Après de multiples recherches auprès des archives départementales des Yvelines, puis à la cour d'appel *de Versailles, deux paquets lui* furent apportés avec comme unique *signe de reconnaissance* une étiquette portant le nom de Landru. *Photos d'identité judiciaire, procès-*verbaux, minutes du procès... tout était là !

Documents

Voulant préserver cette *« mémoire de la justice »*, *M. Badinter a mis en place*, le 21 mai, une commission permanente des archives et *de l'histoire de la justice*. Cette commission, présidée par *M. Robert Schmelk*, premier président honoraire de la Cour de cassation, recensera *l'état des archives* judiciaires, en particulier des grandes affaires politiques et criminelles depuis le Premier Empire ou les archives des bagnes.

Recensés et restaurés, tous ces documents seront versés aux archives départementales et centralisés sous forme de microfiches aux archives nationales. *« Une entreprise qui se révèle d'utilité publique. Par manque de place ou à l'occasion de déménagements, les dossiers sont perdus, détruits ou encore mal classés »*, a indiqué le ministre.

Une opération de grande ampleur. *Quelque vingt-sept* kilomètres linéaires de documents pour les cours d'appel et deux cent vingt pour les tribunaux de grande instance vont être classés. Ce volume s'accroît chaque année de deux kilomètres dans les cours d'appel et de onze dans les tribunaux de grande instance. Du travail en perspective pour les prisonniers qui devraient, selon le garde des sceaux, participer à ce *« travail d'intérêt général »*.

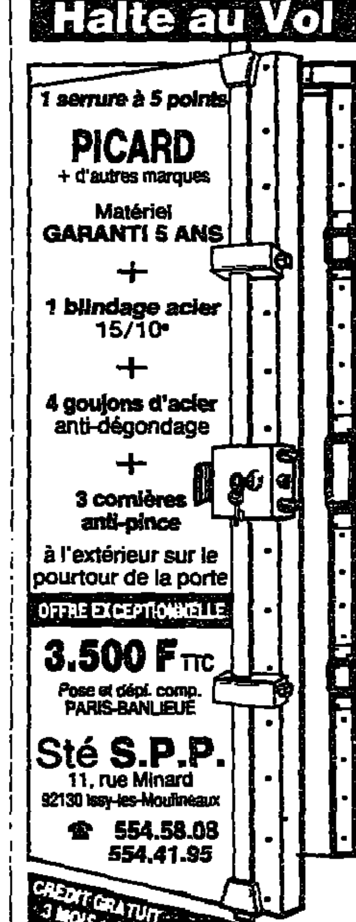
D'un sport à l'autre

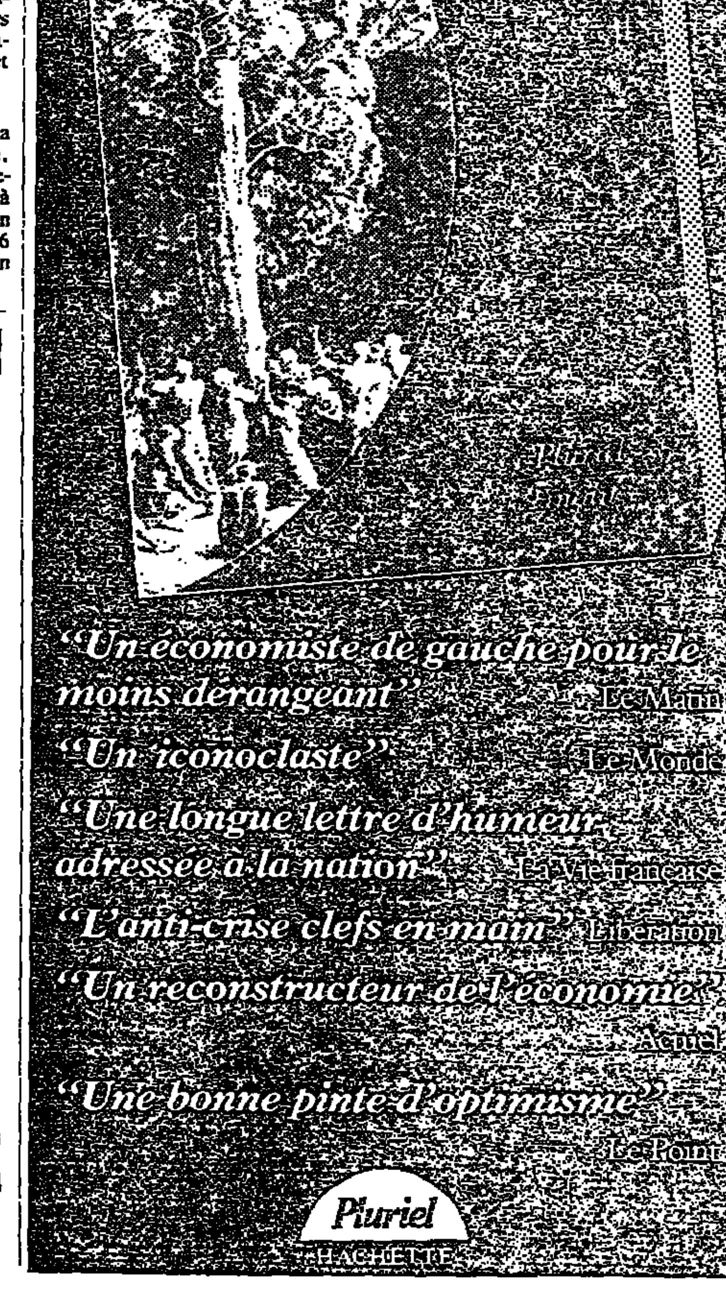
ATHLÉTISME. – La Savoyarde *Chantal Beaugeant, vingt-deux ans*, a établi, les 19 et 20 mai, à Nice, un *nouveau record de France de l'heptathlon*. En réalisant 13 s 82 au 100 *mètres haies*, 1,69 *m* à la hauteur, 12,51 m au poids, 25 s 74 au 200 mètres, 5,89 *m* à la longueur, 47,88 m au javelot et 2 mn 12 s 22 *au 800 mètres ; elle a totalisé* 6 006 points, soit 107 points de plus que Florence Picaut, trente-deux ans, les 24 et 25 juillet 1982, à Montargis.

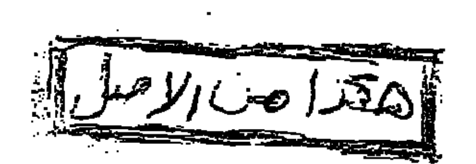
BASKET-BALL – L'URSS, vainqueur de la Grèce (120-80), après avoir dominé Israël (108-79), puis la France (124-99), et l'Espagne, qui s'est imposée devant Israël (120-97) après avoir battu la Suède (97-76) puis la RFA (99-78), occupent les deux premières places du classement du Tournoi pré-*olympique de basket-ball zone européenne* au terme de la troisième journée disputée *le* 21 mai à Paris. Ces deux formations ne devraient pas éprouver de *difficultés* à être sélectionnées. La France qui, pour sa part, avait enregistré une défaite contre l'URSS et une victoire sur la Grande-Bretagne (114-109) était aussi en bonne position, troisième grâce à sa victoire sur la Suède (110-97).

CYCLISME. – Le Suisse Urs Freuler et l'Italien Moreno Argentin *ont remporté respectivement* la deuxième et la troisième étape du *tour d'Italie, disputées samedi* 19 et dimanche 20 mai. La quatrième *étape a été gagnée, lundi 21 mai*, par le Suisse Stefan Mutter. Le Fran*çais Laurent Fignon* est toujours leader de l'épreuve devant les Italiens Visentini, deuxième à 31 s, et Moser à 35 s.

ESCRIME. – Président de la Fédération française d'escrime, Roland Boitelle, âgé de cinquante-neuf ans, a été élu, le 19 mai, à Milan, président de la Fédération internationale, par 29 voix contre 26 au président sortant, l'Italien Gian Carlo Brusati.







dossier

LE POINT SUR...

L'avenir de la fusée Ariane

CE mardi 22 mai, le neuvième exemplaire de la fusée européenne Ariane devait *quitter son pas de tir guyanais de* Kourou et prendre la route du cosmos. A bord, un unique satellite, Spacenet-1. La mise à feu devait intervenir entre 20 h 14 et 23 h 34 (heure locale), soit mercredi 23 mai entre 1 h 14 et 4 h 34 (heure française).

Ce tir est plus une « dernière » qu'une première. L'exemplaire de la fusée utilisée est en effet *une Ariane-1, identique aux lanceurs qui l'ont précédée,* alors qu'à partir du tir suivant, programmé pour le 4 août, ce seront essentiellement des Ariane-2 et Ariane-3, plus puissantes, qui seront mises en œuvre. De même, il s'agit d'un lancement simple, ce qu'on ne devrait plus voir *qu'exceptionnellement.*

Pourtant *l'événement est remarquable et « inaugural » à plusieurs points de vue.* Il marque l'entrée en fonction officielle de la société Arianespace, créée il y a quatre ans pour produire, commercialiser et lancer la fusée. Les mises en orbite de satellites ont *toujours été sous la responsabilité directe* d'organismes gouvernementaux, et c'est la première fois qu'un lancement est réalisé par une société privée. Arianespace a d'ailleurs fait école, puisque la NASA vient de signer un *accord avec la société américaine privée Transpace Carriers* autorisant celle-ci à fabriquer et à commercialiser des fusées du type Delta.

C'est aussi la première fois qu'Ariane, lanceur construit par l'Europe pour assurer son indépendance spatiale vis-à-vis des Etats-Unis, *se voit confier, pour un prix d'environ 25 millions de dollars, un satellite appartenant à une firme privée américaine,* ce dont les esprits les plus aventureux n'auraient pas osé rêver il y a une dizaine d'années.

Le satellite est la propriété de la firme GTE-Spacenet. C'est d'ailleurs le baptême spatial de cette société, qui confiera, au cours des prochains mois, quatre autres satellites à Ariane, deux autres Spacenet et deux G-Star. *Il s'agit donc d'une première « exportation » d'Ariane sur le marché intérieur américain,* qui, espèrent les dirigeants d'Arianespace, sera suivie de beaucoup d'autres. La présence à Kourou de Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, souligne l'intérêt du *gouvernement français pour cet aspect commercial du tir de ce mardi.*

Des ambitions spatiales sous la responsabilité d'une société privée

Arianespace : *société privée de* droit français, au capital de 120 millions de francs, réparti entre de nombreuses sociétés ou banques européennes ; effectif de cent soixante personnes ; « usine » à Kourou *(Guyane)* ; *activités connues* le 22 mai 1984 : aucune, sauf pour quelques initiés ; activités connues le 23 mai : s'est signalée à l'opinion publique de l'Europe et des Etats-Unis pour avoir : 1) réussi - 2) manqué *(barrer la mention inutile)* le premier lancement d'un satellite par un organisme non gouvernemental.

Cette présentation est un peu sommaire pour être honnête. Il y a beaucoup à dire sur cette société qui ne ressemble à aucune autre et qu'on distingue malaisément dans l'*ombre des organismes qui, à divers* titres, lui ont donné naissance : l'Agence spatiale européenne (ESA) et le Centre national d'études spatiales (CNES).

L'ESA est propriétaire en droit du lanceur Ariane, dont elle a financé et surveillé le développement. *Elle a ensuite commandé une présérie.* Les huit tirs d'Ariane, intervenus entre le 24 décembre 1979 et le 5 mars 1984, ont tous été faits sous sa responsabilité. En 1978 et 1979, l'ESA s'est malaisément laissé convaincre qu'une organisation internationale dont l'instance directrice est, en théorie du moins, formée des ministres de la science d'une douzaine de pays n'était pas la structure la mieux adaptée pour *démarcher les futurs clients du lanceur.* Il apparaissait aussi que ceux qui prendraient en charge cette tâche de commercialisation devaient avoir la pleine responsabilité de la production du lanceur et des opérations *de tir pour être crédibles.* Il fallut, en outre, convaincre les industriels qui construisaient Ariane d'entrer dans le capital de la société en gestation, alors nommée Transpace et qui prit, ensuite, le nom d'Arianespace, ce qui *signifiait,* comme l'un d'eux le dit sans fard, *« payer d'avance un des lanceurs que la société leur achèterait ultérieurement ».*

Ces difficultés levées, Arianespace fut créée le 26 mars 1980, et M. Frédéric d'Allest, alors directeur des lanceurs du CNES, *fut nommé* président-directeur général. Depuis *cette date,* M. d'Allest est devenu directeur général du CNES, et il est secondé à la tête d'Arianespace par un directeur général, M. Charles Bigot, venu de l'Aérospatiale et qui, lui aussi, avait été, il y a une vingtaine d'années, directeur des lanceurs du CNES.

Le CNES, qui fut maître d'œuvre du développement d'Arianespace, est un parent d'Ariane très proche puisque, actionnaire d'Arianespace à concurrence de 34 %, il a fourni à *la société une bonne part de ses* effectifs. Le cordon ombilical est matérialisé par une passerelle qui relie, à Evry (Essonne), le siège de la direction des lanceurs à celui d'Arianespace.

Séries industrielles

De sa création à ce premier tir du 22 mai, dont elle est officiellement responsable, la société Arianespace *n'est pas restée inactive. Au plan* technique, l'équipe de tir du CNES a été tranférée à Arianespace en avril 1982, et c'est donc du personnel de cette société qui, en pratique, a procédé à quatre des huit lancements *d'Ariane, avec l'aide, comme* auparavant, des équipes techniques amenées à Kourou par les industriels qui construisent le lanceur. De même l'équipe du CNES qui dirigeait la production d'Ariane relève *maintenant* d'Arianespace.

Des commandes de nouveaux lanceurs ont été passées qui permettront d'assurer les tirs jusqu'au vingt-neuvième, en principe au printemps 1987, et une série supplémentaire de six lanceurs devrait être commandée avant la *fin de cette année.* Cela *représente au total plus* de 200 moteurs Wiking qui équipent les deux premiers étages et les propulseurs d'appoint à carburants liquides de la fusée ; 72 réservoirs de premier étage ; *36 moteurs de troisième étage ; 30 propulseurs* d'appoint à poudre, etc. Pour les industriels qui construisent Ariane, les séries deviennent significatives (1).

La contrepartie de ces achats, c'est un carnet de commandes bien *rempli, qui avoisine 7 milliards de* francs pour le lancement de vingt-huit satellites. De plus, des réservations sont prises pour dix-neuf autres — la Chine vient d'en prendre deux — qui devront être annulées ou transformées en commandes fermes *trentre-six mois avant la date prévue* du tir. Si toutes étaient confirmées, le calendrier des lancements serait rempli jusqu'à la fin de 1987.

Toutes ne le seront pas, ne serait-ce qu'en raison de doubles réservations faites à la fois sur Ariane et sur la navette spatiale américaine. Aux *utilisateurs* de celle-ci, Arianespace *apparaît comme une* « seconde source d'approvisionnement ». Mais la navette a connu en février un double échec, quand les satellites Westar-6 et Palalpa-B2 ont été placés sur de mauvaises orbites. Les *propriétaires de futurs* satellites ont ainsi pris conscience que l'extrême fiabilité de la navette, liée à la présence d'hommes à bord, ne s'étend pas à la dernière partie de la mise en orbite, lorsque *le satellite* est extrait *de la soute et qu'un propulseur* à poudre l'envoie vers l'orbite géostationnaire. Pour cette phase, Ariane est supérieure, puisque son troisième étage est piloté et s'arrête dès que la vitesse requise est atteinte, alors que les *moteurs* à *poudre fonctionnent* juqu'à l'épuisement de leur combustible.

Globalement, Ariane peut ainsi assurer une précision dix fois meilleure sur les paramètres de l'orbite finale, ce qui a d'heureuses conséquences sur la durée de vie du satellite. *Divers autres facteurs favorables, comme une plus grande* disponibilité, ou de meilleures conditions financières faites aux clients, ont aussi permis à Arianespace de gagner contrats et réservations.

Un lancement sur cinq

L'objectif des dirigeants d'Arianespace est de prendre environ 30 % du marché des lancements, évalué à quelque 250 satellites entre 1985 et 1991. Ce n'est pas tâche facile, de nombreux utilisateurs de satellites étant *américains, ou liés à des* sociétés américaines. Arianespace souhaite particulièrement convaincre les sociétés américaines de télécommunications spatiales, qui ont de nombreux satellites à mettre en *orbite, d'en confier environ un sur cinq au lanceur européen,* de manière à éviter de lourds retards si la navette a des ennuis ou si les militaires américains, comme ils en ont le droit, la réquisitionnent ; réquisition qui, *de surcroît, peut s'étendre* aux fusées *américaines* plus *onéreuses* qu'Ariane.

La réussite ou l'échec de ce premier tir, où Arianespace apparaît en pleine lumière, du premier aussi où Ariane emporte un satellite commercial américain en conclusion d'un contrat *qui ne doit rien aux influences* diplomatiques, peuvent conforter ou fragiliser ces espoirs. On en attend un impact important sur les tarifs des compagnies d'assurance. Celles-ci n'avaient pas pris très au sérieux le transport spatial et savaient *mal en apprécier* les risques. En quelques circonstances, elles ont été amenées à payer de lourdes indemnités. Les tarifs sont, de ce fait, en augmentation, pour Ariane comme pour la navette, mais la *surprime de 4 à 5%* qui *pénalisait* le lanceur européen pourrait se réduire à 2 ou 3 %. C'est un des enjeux du tir qui va avoir lieu.

(1) De nombreux industriels européens participent à la construction d'Ariane, pour la plupart comme sous-traitants de sept contractants principaux : l'Aérospatiale (architecte industriel), L'Air liquide, BPD-Oiteza-Spazio (Italie), Contraves (Suisse), MBB-Erno (RFA), Matra et SEP (Société européenne de propulsion).

Quarante-neuf actionnaires et 120 millions de capital

Quarante-neuf *entreprises* industrielles ou bancaires se partagent, avec le Centre national d'études spatiales (CNES), l'actionnariat d'Arianespace. La *répartition par pays suit assez bien* celle qui fut adoptée *pour le développement* du lanceur. Ainsi les actionnaires français tiennent 59,25 % du capital d'un *montant* total de 120 *millions* de *francs. Puis viennent les actionnaires* allemands (19,6 %), belges (4,4 %), italiens (3,6 %), suisses (2,7 %), espagnols (2,5 %), britanniques et suédois (2,4 % chacun), *néerlandais* (2,2 %), *danois* (0,7 %), *irlandais* (0,25 %).

Avec 34 %, le CNES s'est assuré la minorité de blocage, et, comme les deux principaux actionnaires industriels, l'Aérospatiale et la Société européenne de propulsion (SEP), qui détiennent chacune 8,5 % des actions, sont une société nationale et une filiale de sociétés nationales, le *gouvernement français a, en pratique, le contrôle de la société.* Le conseil d'administration est composé, en plus du président, de onze administrateurs et de six censeurs, formule qui permet à des ressortissants de tous les *pays participants d'y siéger.*

A la fin de 1982, une filiale, *Arianespace Inc.,* au capital de 100 000 dollars, a été créée aux États-Unis pour assurer la représentation d'Arianespace en Amérique du Nord.

Les exercices financiers ont été, jusqu'à présent, légèrement déficitaires ou équilibrés. Mais ces bilans n'ont guère de signification *au stade actuel des activités, pas plus que n'en a la trésorerie* florissante (les clients réglant l'essentiel de ce qu'ils doivent bien avant le lancement). Le directeur général, M. Charles Bigot, considère que la situation devrait *se stabiliser vers 1986 ou 1987, avec un compte d'exploitation* dégageant une marge suffisante pour constituer des réserves couvrant le coût d'échecs qui se produiront inévitablement un jour ou l'autre.

Dossier établi par Jean-François AUGEREAU et Maurice ARVONNY

Les trois raisons d'un deuxième pas de tir

« Même s'il demeure encore fragile, le marché des services de lancement de satellites se développe d'une manière formidable. » Aussi ne faut-il pas s'étonner que la société Arianespace, chargée de promouvoir et de commercialiser le lanceur européen Ariane, revendique la *possibilité d'enlever,* dans les prochaines années, environ 30 % des lancements à effectuer pour le compte de pays du monde occidental. Un tel objectif *n'est pas hors de portée, et les premiers succès enregistrés par* les « commerciaux » d'Arianespace sont là pour le prouver.

Les Européens, à l'image de ce qu'ont fait *les Etats-Unis et l'Union soviétique pour leurs systèmes* de transport spatiaux, ont fait construire à Kourou (Guyane) un second pas de tir (ELA-2), complémentaire de l'installation existante (ELA-1). L'investissement *se monte à 850 millions* de francs. A cela, il y a trois raisons :

● *S'affranchir de l'indisponibilité temporaire de l'aire de lancement actuelle* qu'une panne ou un incident grave pourrait *provoquer.* Le risque d'un tel *contretemps* n'est, en effet, pas nul et déjà, dans le passé, des fusées américaines sont retombées sur leur table de lancement peu après *le décollage. Qu'une pareille mésaventure* se produise et le calendrier de tir des fusées Ariane subirait de sérieux bouleversements peu compatibles avec les engagements pris à *l'égard de la clientèle.*

● *Multiplier les vols pour répondre* à l'accroissement de la demande et réduire, par conséquent, le temps minimal — deux mois — qui s'écoule entre deux lancements successifs. Dans sa *configuration* actuelle, ELA-1 ne permet pas plus de cinq à six tirs par an. Aussi, l'adjonction d'une deuxième aire de lancement *(dix tirs par an) offrirait-t-elle* à Arianespace une plus *grande marge* de manœuvre. Les responsables de la construction d'ELA-2 ont conçu un pas de tir différent de celui qui existe. Comme la durée des campagnes de *tir est incompressible,* ils ont dû, pour gagner du temps, jouer sur le *déroulement* des opérations.

Ainsi, le lanceur ne sera plus, comme aujourd'hui, assemblé sur la plate-forme de *lancement, ce qui le* rend indisponible pour une longue période, mais directement monté dans un batiment spécial, analogue au fameux Vehicle Assembly Building de la NASA *où sont assemblés les différents* éléments de la navette. Une fois cette opération achevée, le lanceur est transporté par voie ferrée jusqu'à son pas de tir, distant de 850 *mètres.* Cette *méthode* est à rapprocher de celle utilisée par les Soviétiques, dont les lanceurs, contrairement au projet européen, arrivent *couchés sur un train* au lieu d'être transportés verticalement comme c'est aussi le cas pour la navette spatiale américaine.

● *Mettre en œuvre des fusées plus puissantes. Plus* les lanceurs *sont performants* et plus les coûts de mise en orbite sont réduits. La tendance est donc, aujourd'hui, à la construction de lanceurs plus importants, *capables d'emporter* des charges utiles plus lourdes comme, par exemple, le futur satellite de télécommunications Intelsat-VI. Dans cette course à la performance, l'Europe *n'est pas en reste et propose,* outre les fusées Ariane de première et de deuxième génération (Ariane-1, Ariane-2, Ariane-3), un engin plus puissant, Ariane-4, dérivé des lanceurs *actuels. Mais à cause de ses dimensions,* cette nouvelle fusée ne pourra être tirée que depuis l'aire de lancement ELA-2 optimisée à cette fin (1). Un tir de cet engin pourrait *avoir lieu au début de* 1986.

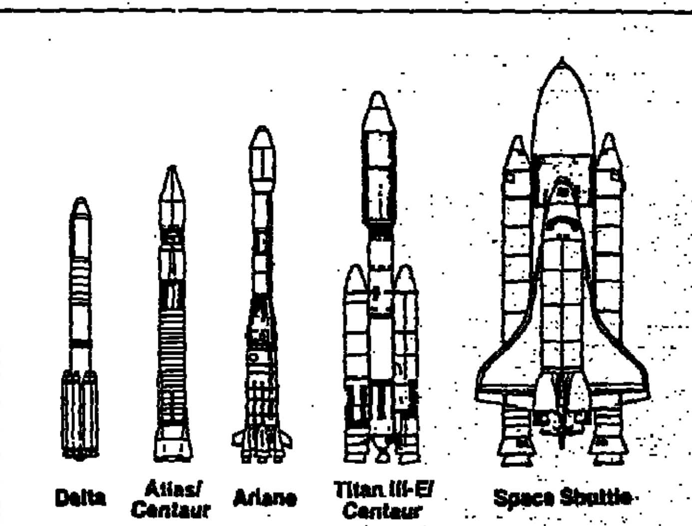
Un planeur habité

Décidé il y a trois ans environ *par* l'Agence spatiale européenne (ESA), ce deuxième pas de tir entrera en service dans le courant du mois de *juillet 1985 avec le lancement d'une fusée de type* Ariane-3. Les travaux de génie civil d'ELA-2 étant depuis longtemps *achevés,* l'ESA doit, en effet, « réceptionner » l'ensemble du *pas de tir dans le courant du mois* de juin. Elle pourra donc mettre à profit la longue période de temps qui lui reste avant le premier tir pour *« faire tourner la machine, faire des essais de matériels, repérer ses pannes de jeunesse »* et surtout former les utilisateurs.

Dans le même temps, une partie des équipes qui ont réalisé cette nouvelle installation se remettront au *travail pour préparer l'esquisse d'une* troisième aire de *lancement* (ELA-3) optimisée pour le tir de fusées Ariane-4 mais aussi pour celui d'un lanceur lourd, Ariane-5, permettant *d'envoyer, demain dans l'espace,* un planeur habité. Cette installation pour laquelle un appel d'offres sera fait dans le *courant* du deuxième semestre de l'année prochaine devrait *être opérationnelle en* 1988-1989.

(1) Il n'est, pour le moment, pas question de modifier à grands frais le pas de tir ELA-1 pour qu'il permette le *lancement* d'Ariane-4. *Seuls des tirs* d'Ariane-1, Ariane-2 et Ariane-3 seront effectués sur cette installation qui devrait, en principe, être *mise en sommeil* après 1987.

Les systèmes concurrents



Il existe plusieurs systèmes de transport spatiaux capables de placer des charges utiles sur orbite géostationnaire, c'est-à-dire en position apparemment fixe au-dessus d'un point de l'équateur. Quatre sont américains. Trois d'entre eux sont des lanceurs de type classique non récupérables après usage (Delta, Atlas-Centaur et Titan). Le quatrième est la navette spatiale (Space Shuttle), dont deux exemplaires — Challenger et Columbia — sont actuellement opérationnels. Une troisième navette — Discovery — devrait entrer prochainement en service.

***Seuls* les moyens de lancement américains sont véritablement des concurrents, au sens économique du terme, *des différentes versions du lanceur européen* Ariane.**

Les Soviétiques, pour leur part, bien qu'ils aient à plusieurs reprises mis sur orbite des charges utiles appartenant à des pays étrangers, ne se sont pas encore véritablement introduits sur le marché des services de lancement avec leurs fusées Proton, pas plus que les Chinois avec leur *Longue-Marche-3, ou les Japonais* avec leurs fusées construites en partie sous licence américaine.

1 200 kilos de charge utile

Heure « H » plus quinze minutes et vingt-sept secondes : le satellite de télécommunications Spacenet F1 devait se séparer d'Ariane et atteindre, quelques heures plus tard, l'*orbite géostationnaire* (à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur). Si tout se passe comme *prévu,* le lanceur européen aura alors réalisé une triple « première » : premier vol Arianespace, premier client *américain* pour Ariane, premier satellite lancé par GTE-Spacenet, société récemment née de la fusion de General Telephone and Electronics et de Southern Pacific Communications.

Spacenet F1, dont la durée de vie est estimée à dix ans, pèse près de 1 200 kilogrammes (1 195 kilogrammes exactement au lancement et 705 kilogrammes lorsqu'il est en poste). Construit par la société RCA, il ne constitue, en fait, qu'un des éléments d'un réseau de trois satellites qui deviendra véritablement opérationnel après les mises *en orbite, par Ariane-3,* de Spacenet-II (vraisemblablement à la fin de 1984) et de Spacenet-III *(prévu pour le début de 1985). Les* clients américains de Spacenet disposeront alors d'un système de télécommunications offrant des liaisons son, vidéo et des transmissions de données.

Le programme aura coûté 300 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs) à GTE-Spacenet. Cette société aura, en outre, dépensé 100 millions de dollars (850 millions de francs) pour concevoir, construire et assurer le fonctionnement d'un réseau de stations terrestres, réalisé pour le compte de GTE-Sprint, utilisateur des satellites Spacenet.

MÉDECINE

CRI D'ALARME DES CADRES HOSPITALIERS

Les restrictions budgétaires menacent la qualité des soins

Angers. — Les hôpitaux sont-ils menacés de *« strangulation »* par les restrictions budgétaires ? C'est par des mots très durs que le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH, autonome), qui représente, avec plus de quatre mille membres, quelque 60 % des cadres hospitaliers et vient d'achever à Angers son congrès annuel, a attaqué la politique hospitalière du gouvernement. Dans leur motion finale, les cadres hospitaliers *« dénoncent les incohérences de la politique actuelle »* et *« s'inquiètent des mesures à court terme prises par les pouvoirs publics dans le seul but de maintenir l'équilibre financier du système de protection sociale »*.

De notre envoyée spéciale

Au moment où le gouvernement estime avoir favorablement infléchi l'évolution des dépenses de santé, les cadres hospitaliers estiment que l'hôpital public est la première victime de cette austérité, qu'une politique de restrictions aveugles se traduira inéluctablement par une détérioration du patrimoine et, à terme, par une dégradation de la qualité des soins. Les compressions budgétaires s'expriment par quelques chiffres, qu'a rappelés M. Gérard Vincent, président du SNCH et directeur de l'Hôtel-Dieu de Paris, à M. Jean de Kervasdoué, directeur des hôpitaux au secrétariat d'Etat à la santé, à qui revenait la tâche difficile d'exposer, devant une salle houleuse, le point de vue des pouvoirs publics.

Pour 1984, a rappelé M. Gérard Vincent, les hôpitaux publics ont obtenu une autorisation d'augmentation budgétaire de 6,6 %. Cette somme, a ajouté le président du SNCH, *« est déjà consommée du fait des taux d'inflation supérieurs aux prévisions et du dérapage des salaires : à partir d'aujourd'hui, les hôpitaux s'engagent dans une phase de déficit généralisé »*.

Or, ajoute M. Vincent, *« loin de tirer les conclusions qui s'imposent, les pouvoirs publics récidivent pour 1985 en accordant, sans savoir comment évolueront les prix et les salaires, une augmentation budgétaire de 5,5 % »*. Les conséquences, note le président du SNCH, ne se feront pas attendre : les personnels qui partent (à la retraite, en congés) ne seront pas remplacés, les effectifs diminueront, ce qui se répercutera directement sur la qualité des soins.

Le gouvernement annonce, en effet, que ce taux d'augmentation prévu pour 1985 serait fermement tenu et que, contrairement à une pratique solidement ancrée dans les traditions, les hôpitaux ne bénéficieront pas de *« rallonges budgétaires »* en fin d'année.

Un autre point inquiète fortement les directeurs d'hôpitaux : traditionnellement, un certain nombre d'investissements et de travaux étaient financés dans les établissements par des prêts d'origines diverses (Caisse des dépôts, caisses d'épargne, banques, compagnies d'assurances) qui venaient compléter les subventions de l'Etat et des collectivités locales (1).

« Recentralisation »

Or les pouvoirs publics auraient décidé qu'aucun prêt de quelque origine ne pourrait être fourni aux hôpitaux si l'opération à réaliser n'était subventionnée à hauteur de 40 % par l'Etat. Ce sont donc les pouvoirs publics, estiment les directeurs d'hôpitaux, qui prendront les *décisions d'investissements* : c'est tout le contraire de la décentralisation, et c'est porter atteinte à l'autonomie des hôpitaux (qui sont des établissements de droit communal).

Reste le projet de *« départementalisation »* des hôpitaux préparé par le gouvernement, projet que les cadres hospitaliers jugent sévèrement, car il confie des pouvoirs importants aux futurs « chefs de département » (médecins). En outre, il n'est pas prévu, en l'état actuel du texte, que la « commission de départementalisation » qui arrêtera la réorganisation interne des établissements sera présidée par le directeur de l'hôpital, ce que le SNCH juge inacceptable.

Nous ne revendiquons pas, concluent les cadres hospitaliers, *« le pouvoir pour le pouvoir »* ; nous estimons qu'une politique animée par le seul souci du court terme ne saurait comporter de résultats tangibles. Nous ne refusons nullement, ajoutent-ils, *« de participer à l'effort de maîtrise de l'évolution de notre système de santé »*. Mais *« nous n'accepterons pas d'être les boucs émissaires d'une politique de démantèlement du service public hospitalier »*.

La réponse du gouvernement procède évidemment d'une autre logique. Il ne s'agit nullement, disent les pouvoirs publics, de *« démanteler »*, puisque, bien au contraire, un effort considérable est consenti en faveur des équipements lourds. Mais il est vrai que, dans ce domaine, des gains de productivité peuvent, dans certains secteurs, être obtenus ajoutent-ils.

Il s'agit, a dit M. Jean de Kervasdoué devant le SNCH, d'*« obtenir une utilisation optimale des deniers de la Sécurité sociale. Il est normal que l'Etat ait son mot à dire dans l'approbation des budgets. Oui, il y a une volonté du gouvernement de contrôler la croissance des dépenses hospitalières. »*

Des dépenses qui représentent à elles seules chaque année plus de la moitié de ce que les Français consacrent à leur santé. La France compte quelque mille hôpitaux publics, qui emploient près de six-cent mille personnes. Le secteur hospitalier est donc l'un des tout premiers employeurs de France.

Personne n'ignore qu'il s'agit d'un domaine ultra sensible au regard de l'opinion. Restreindre les dépenses hospitalières, c'est courageux si l'on porte effectivement le fer dans les secteurs excédentaires, pléthoriques, mal gérés. C'est imprudent si l'on se montre insuffisamment sélectif, si les secteurs déjà délaissés (les personnes âgées, les malades mentaux, les chroniques) doivent être les premiers touchés et si le renouvellement du patrimoine n'est pas assuré. C'est en tout cas politiquement difficile.

CLAIRE BRISSET.

(1) Les gros investissements bénéficiaient aussi de prêts sans intérêt de la Sécurité sociale, qui ont été supprimés.

LE PROFESSEUR JACQUES ROUX ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS

Le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, a été élu, le lundi 21 mai, président du conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé. Cette instance, qui compte trente et un membres, joue un rôle déterminant dans la conduite des actions de l'OMS dont elle prépare l'assemblée générale, réunie chaque année en mai. C'est la deuxième fois dans l'histoire de cette institution que la France occupe cette position. L'élection de M. Roux intervient à un moment crucial puisque l'OMS devra, sous cette présidence, prendre d'importantes décisions budgétaires pour 1986-1987, dans une perspective de croissance nulle des ressources de l'Organisation. Le conseil exécutif est réélu chaque année.

[Né le 6 janvier 1923, M. Jacques Roux est originaire de Montpellier, où il devint successivement docteur en médecine (1950), maître de conférences agrégé (1955), puis professeur titulaire de chaire (1963) et chef de service au centre hospitalier universitaire. Professeur de microbiologie, il est directeur de recherches médicales (INSERM), membre de l'Académie nationale de médecine et directeur du centre de référence de l'OMS pour la brucellose. C'est à cette maladie infectieuse qu'il a consacré des travaux qui font de lui un expert mondialement reconnu. Il vient de mettre au point le premier vaccin humain contre cette affection, qui sera fabriqué par l'institut Mérieux et commercialisé au début de 1985.

M. Roux adhère au Parti communiste en 1956. Il est membre au comité central depuis 1964. En novembre 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, le nomme directeur général de la santé, poste qu'il conserve lorsque M. Edmond Hervé devient secrétaire d'Etat.]

EN BREF

Le Synode romain étudiera le rôle des laïcs

Jean-Paul II a annoncé, samedi 19 mai, que le prochain synode des évêques, qui se tiendra au Vatican en 1986, sera consacré à *« la mission des laïcs dans l'Eglise et dans le monde »*. Dans un discours adressé aux membres de la secrétairerie du synode, réunis ces jours-ci au Vatican, le pape a déclaré qu'il acceptait les suggestions de la majorité des évêques du monde entier qui souhaitent approfondir ce thème. *« La mission des laïcs*, a-t-il souligné, *est d'une importance fondamentale pour le service que l'Eglise est appelée à offrir au monde, dans le domaine des réalités temporelles. »*

La nouvelle direction de l'Association professionnelle des magistrats

L'Association professionnelle des magistrats (APM), classée à droite, vient d'élire son nouveau bureau national. Le président, M. Jean Pringuez, procureur de la République adjoint à Béthune, et le secrétaire général, M. Alain Terrail, premier substitut à Paris, restent inchangés pour assurer, dit l'APM, *« la continuité de l'action cohérente et efficace »* de cette association.

Trois vice-présidents ont été élus, M. Raoul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, Mme Anne Fremiot, vice-président à Béthune, et M. Patrick Ouart, juge à Lille, ainsi qu'un secrétaire général adjoint, M. Alexandre Ben-Makhlouf, magistrat de l'administration centrale de la justice, un trésorier, M. Jean-Michel Parlange, premier substitut à Paris, et un trésorier adjoint, M. Vincent Gorini, juge à Troyes.

Enfin, sept magistrats ont été élus membres du bureau : MM. André Abelson, premier juge d'instruction honoraire à Versailles, Philippe Ballu, conseiller à la cour d'appel de Caen, Serge Dintroz, substitut à Besançon, Pascal Le Fur, substitut à Nevers, Dominique Matagrin, magistrat de l'administration centrale de la justice, Yves Rocca, avocat général à la Cour de cassation, et Mme Odile Huchet, substitut à Boulogne-sur-Mer.

Deux associés étrangers à l'Académie des sciences

Deux mathématiciens étrangers ont été élus, lundi 21 mai, à l'Académie des sciences en tant qu'associés étrangers. Il s'agit de l'Italien Enrico Bombieri, médaille Fields 1974, connu pour ses travaux sur la théorie analytique des nombres, sur les fonctions de variables complexes et sur la théorie des groupes finis, et de l'Américain, d'origine argentine Alberto Calderon, à qui l'on doit nombre de résultats qui ont aidé au développement l'analyse contemporaine.

Mme Bouchardeau veut limiter la chasse à la tourterelle

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie, a annoncé, le 20 mai à Bordeaux, qu'elle allait tout mettre en œuvre pour limiter la chasse à la tourterelle. *« Il faut absolument éviter que cette chasse traditionnelle, autorisée en France de manière exceptionnelle, se développe*, a déclaré Mme Bouchardeau. *Nous devons aller vers une limitation, donner un sérieux coup de frein. »*

« La chasse à la tourterelle est interdite en Europe, et elle a été ouverte de nouveau cette année en France (du 1er au 23 mai) par dérogation aux directives européennes », a expliqué le secrétaire d'Etat, qui, avant de prendre une décision, attendra de *« connaître le bilan exact des observations faites conjointement par le ministère de l'environnement, l'Office national de la chasse, la Fédération des chasseurs de Gironde et les défenseurs des oiseaux »*.

● *La Grèce signe la convention Eutelsat.* — La Grèce est devenue le vingt-quatrième pays membre d'Eutelsat, organisation européenne de télécommunications par satellite. Cette signature devra être ratifiée par le Parlement grec. Eutelsat est l'équivalent, pour l'Europe, de ce qu'est l'organisation Intelsat pour les télécommunications internationales. A ce titre, elle a la charge de la gestion des satellites de télécommunications européens ECS, dont le premier exemplaire a été lancé en juin 1983.

Non-lieu pour le directeur de Radio-Corse

M. Jean-Louis Eyssartel, directeur de Radio-Corse, radio décentralisée de Radio-France, vient de bénéficier d'un non-lieu après avoir été inculpé de *« propagation de fausses nouvelles »* le 12 septembre 1983 à Bastia. D'autre part, M. Eyssartel quittera ses fonctions de directeur de *Radio-Corse* le 31 mai. Son remplaçant n'a pas encore été désigné.

Un chalutier espagnol arraisonné dans le golfe de Gascogne

Un chalutier espagnol immatriculé à Giron à été surpris lundi soir 21 mai par la vedette de surveillance des affaires maritimes *Marjolaine* en train de pêcher sans licence dans la zone économique française au sud-ouest de l'île d'Yeu.

Ce chalutier qui s'appelle *Cibeves* est un *« récidiviste notoire »*, indique-t-on au secrétariat à la mer. En apercevant la vedette des affaires maritimes, le patron du chalutier a tenté de prendre la fuite. Mais l'équipage de la vedette, après avoir tiré quelques salves de mitrailleuse en l'air pour évité d'être abordé, a pu arraisonner le chalutier et effectuer les opérations de contrôle.

Le *Cibeves* devait arriver aux Sables-d'Olonne ce mardi sous escorte, où les procédures judiciaires seront engagées.

Un médecin grenoblois inculpé de recel

Le docteur Gaston Bertrand vient d'être inculpé de recel de malversation pour avoir réussi à racheter, pour 800 000 francs, la clinique Saint-Paul de Grenoble, un établissement de cinquante-cinq lits, grâce à l'entremise de Me Jean-Louis Cavat, syndic et principal inculpé de l'affaire des escroqueries des syndics grenoblois (*le Monde* du 17 avril). Me Cavat avait favorisé la mise en liquidation de la clinique contre l'avis du commissaire aux comptes. L'établissement avait alors été racheté par une SARL dirigée par le docteur Bertrand. Dans cette affaire, révélée en novembre 1983, plus d'une dizaine de personnes ont déjà été inculpées, entre autres un expert-comptable, un notaire et plusieurs P-D G ainsi que le fils de Me Cavat.

● *Agression simulée contre un dépôt d'armes.* — Quatre militaires du 1er régiment de chasseurs parachutistes, basé à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ont tenté de voler, dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 mai, de l'armement dans un dépôt dont ils avaient la garde. Ces soldats, un caporal et trois appelés qui allaient être bientôt libérés, ont simulé une agression en se blessant eux-mêmes, mais leur mise en scène n'a pas convaincu la gendarmerie, qui a récupéré la totalité du matériel. On ignore encore si les quatre militaires avaient organisé ce vol pour leur compte ou s'ils agissaient pour un commanditaire extérieur.



CARNET DU Monde

Décès

— Les élèves de

M. Marius CHADEFAUD,
professeur honoraire
à la Faculté des sciences de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 11 mai 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Meux (Charente-Maritime), le 14 mai, dans la plus stricte intimité.

— La direction,
Les enseignants,
Les élèves et les anciens élèves de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud,
ont la tristesse de faire part du décès de leur maître, collègue et ami,

Marius CHADEFAUD,
élève de la promotion 1919,
ancien professeur de l'école,
survenu le 11 mai 1984.

— L'Association des anciens des services spéciaux de la défense nationale a le regret de faire part du décès, survenu le 20 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, du

colonel GERAR-DUBOT,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier
de la légion du Mérite USA.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 24 mai 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, où l'on se réunira.

L'incinération aura lieu le mardi 5 juin 1984, à 9 h 45, au cimetière du Père-Lachaise à Paris.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

ASSDN,
20, rue Eugène-Flachat,
75017 Paris.

— Mme Jean-Jacques Loisel,
M. et Mme Gérard Beaur,
Esther et Maximilien Beaur,
Mme Madeleine Brindel,
Mme Jacques Drappier,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques LOISEL-BLOCH,
premier prix du Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
survenu le 9 mai 1984.

17, rue Georgette-Agutte,
75018 Paris.
64, quai Fernand-Saguet,
94 Maisons-Alfort.
7, chemin de la Justice,
27 Vernonnet.

— M. Louis Neel,
son époux,
M. et Mme Michel Guely,
M. et Mme Pierre Neel,
ses enfants,
François, Olivier, Christophe, Hervé, Pierre, Sylvain, Alexandra,
ses petits-enfants,
Mme Lucile Meyer Hourticq
et ses enfants,
Mlle Pauline Hourticq,
ses sœurs,
Les familles Hourticq, Chevalley, Hartmayer et Neel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène NEEL,
née Hourticq,
agrégée de l'Université,
survenu le 19 mai 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et les obsèques seront célébrées le mercredi 23 mai, à 16 heures, à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, rue Marcel-Allégot,
92190 Meudon.
41, rue Pierre-Benoit, 19100 Brive.
Boubiers, 60240 Chaumont-en-Vexin.

— Mme Abel Pain,
son épouse,
M. et Mme Jean Pain,
M. et Mme Alain Pain,
ses enfants,
Mlle Véronique Pain,
MM. Frédéric, Pascal, Jean-Marie et Sébastien Pain,
ses petits-enfants,
Mme Renée Neveux,
M. et Mme Pierre Neveux
et leur fils,
M. et Mme Jacques Cassang
et leurs enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abel PAIN,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 19 mai 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en son domicile, 4, rue du Docteur-Calmette, 94350 Villiers-sur-Marne.

L'inhumation aura lieu mercredi 23 mai, à 10 heures, dans le caveau de famille, au cimetière de Villiers-sur-Marne. On se réunira au cimetière.

[Né le 24 mai 1907 à Paris-15e, Abel Pain fut correcteur au « Monde » de 1946 jusqu'à 1972, date à laquelle il prit sa retraite. Il fut conseiller municipal de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) de 1962 à 1977 et adjoint au maire pendant son dernier mandat.

Il déploya toute son activité dans le domaine culturel, pour la création d'une bibliothèque municipale, qu'il s'attacha à rendre florissante.]

— Mme Henri Schaeffer,
née Chèvre-Graff, son épouse,
Ses enfants et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri SCHAEFFER,
agrégé de l'Université,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
officier de l'Instruction publique,
ancien de l'oflag VI D,

survenu à Antibes le 13 mai 1984, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'office religieux a été célébré le mercredi 16 mai en l'église paroissiale de Vallauris (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence « les Arcades »,
Vallauris-Golfe-Juan.
19, rue Général-Heurion-Bertier,
92200 Neuilly-sur-Seine.
46, rue Rouelle,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-quinze ans, du

professeur Stanislaw M. ULAM,

survenu à Santa-Fé, le 13 mai 1984.
De la part de
Mme Stanislaw Ulam,
Docteur Steve Weiner et Mme,
née Claire Ulam
et leur fille,
Professeur Adam Ulam
et Mme Adam Ulam
et leurs fils,
Mme Pierre Spira
et ses enfants (Paris),
Docteur et Mme Hubert Chimènes (Paris),
M. et Mme Bernard Lévi (Paris),
M. et Mme Jacques Margerin (Paris).

1122 Old Santa-Fé Trail.
Santa-Fé NM 87501 USA.

(Voir le Monde du 18 mai 1984.)

Anniversaires

— A ceux qui l'ont connu et aimé, une pensée ou une prière est demandée en souvenir de

Philippe AGACHE,

décédé il y a un an à l'âge de vingt-quatre ans.

— Pour le quatorzième anniversaire de la mort de

René CAPITANT,
ancien garde des sceaux,

la cérémonie annuelle aura lieu le jeudi 24 mai prochain, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse. Association des amis de René Capitant, 8, square de La Tour-Maubourg, 75007 Paris.

Messes anniversaires

— A l'occasion du vingtième anniversaire du décès de

Jean BONET,
officier de la Légion d'honneur,

une messe sera dite à son intention le vendredi 25 mai 1984, à 7 h 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e.

Communications diverses

— Le comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer informe que ses adhérents se réuniront en assemblée générale ordinaire, le mercredi 6 juin 1984 à 16 heures, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris.

Ordre du jour : rapport moral ; rapport financier ; élection d'administrateurs ; questions diverses.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-I, vendredi 25 mai, à 9 h 30, salle des Commissions (centre Panthéon), M. Abderrezak Boudjelti : « La formation administrative en Algérie, un aspect des difficultés d'application des principes d'une fonction publique de carrières dans un pays en voie de développement ».

— Université Paris-V, vendredi 25 mai, à 14 heures, salle 126, M. Ahmed Chabchoub : « La situation de classe dans l'école secondaire tunisienne : représentations et conditions de production des représentations ».

— Université Paris-V, samedi 26 mai, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, M. Alain Gras : « Les formes du temps social. Morphologie du devenir ».

— Université Toulouse-II, samedi 26 mai, à 14 h 30, salle du Château, M. Jacques Birouste : « Enucléation de la singularité. L'énonciation et le regard chez le sujet ».

— Université Paris-I, samedi 26 mai, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Pierre Pechoux : « Diffusion d'une œuvre : Bakounine. Publication dans la langue originale et en traduction ».

— Université Paris-III, mercredi 30 mai, à 14 heures, salle Bourjac, M. Georges Daniel : « Le style de Diderot. Légende et structure ».

LOCATION DE CAMIONS. LA PROPRIETE DU SERVICE.

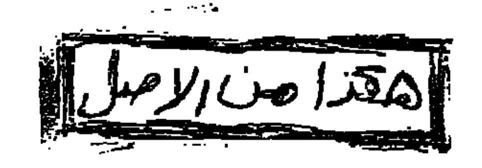
Si la location de véhicules industriels se développe depuis 10 ans, c'est qu'elle est un bon exemple des progrès apportés par le tertiaire industriel. Prendre en charge le service camions des entreprises, importantes ou non, ponctuellement ou à long terme, et les seconder ainsi dans leurs activités de transport. La preuve : nous sommes 140 000 camions sur la route, 60 000 salariés et 40 000 conducteurs. L'industrie compte sur nous. Nous comptons continuer.



chambre syndicale nationale des loueurs de véhicules industriels

30, RUE EUGENE-FLACHAT 75017 PARIS - TEL. (1) 380 64 18

Orange



Cannes

XXXVII• FESTIVAL

INTÉRIEUR NUIT

L'art de l'exécution

VOILA sans doute la première vraie querelle de ce festival : la Pirate, *rejeté à haute voix, sifflé dès la projection de presse de la soirée par une partie de la salle. Des critiques, et comme l'on dit non des moindres, quittant leur fauteuil avec mauvaise humeur après une demi-heure de film. Des rires enhardis par la grandiloquence du dialogue, et la schizophrénie du jeu des comédiens. Et surtout cette clameur de collégiens, cette huée veule au générique de fin...*

Sans doute parce que le Festival avait été jusque-là trop sage, trop courtois, le public averti s'est offert lundi une pinte de défoulement, renouant avec l'art de l'exécution qui avait eu raison, en 1983, de Jean-Jacques Beinex.

Le comédien Philippe Léotard, assis à côté de nous, encaissait sans broncher les coups de plus en plus durs de cette mise à mort. Son rôle était pourtant le moins inintelligible de cette histoire de fous déchirés, qui passaient des larmes, des baisers, aux coups de poings, avec une fréniésie très hermétique.

Dès la fin de la projection, Jean-Claude Brialy laissait, lui, exploser son indignation : « Quand on est journaliste, on n'a pas le droit, *affirmait-il,* de manifester son hostilité à un film, de se lever après cinq minutes et d'écrire le lendemain comme si on était resté jusqu'au bout. »

Brialy n'avait pas aimé la Pirate *parce que, comme tant d'autres dans la salle, il n'y avait* « rien compris », *mais* l'« amour du cinéma », *un sentiment qui devait être en principe partagé par toute une salle de presse, commandait qu'une œuvre même détestée soit accompagnée jusqu'au mot « fin ».*

Devant l'accueil des journalistes, beaucoup redoutaient déjà, de retour sur la Croisette, les réactions, ce mardi en soirée, de la séance officielle. La conférence de presse aussi promettait d'être mouvementée. Jacques Doillon risquait de devoir affronter une forte houle

Ph. Bg.

SÉLECTION OFFICIELLE

« LA PIRATE », de Jacques Doillon

La terrible impudeur

Le film de Jacques Doillon est un orage. Cinq personnages se cherchent, se trouvent, se heurtent, s'aiment, se haïssent, se disputent, se battent. Ils crient, reprennent un peu leur souffle, hurlent leurs sentiments, leurs désirs, leurs colères. Au début de chaque séquence, un signal de la mise en scène annonce, tel l'éclair, la proximité plus ou moins grande d'une crise. La foudre, à la fin, c'est un coup de revolver.

Cinq personnages, seuls sur l'écran du Cinémascope. Ils ont fait le vide autour d'eux. Un appartement, des escaliers, les rues d'une ville morte, un grand hôtel où ils passent, de chambre en chambre, ouvrant, fermant, claquant les portes ; des paysages naturels où ils errent en nomades. Et tout cela pourquoi ?

Alma (Jane Birkin) aime une femme, Carol (Maruschka Detmers). Après une longue séparation, elle quitte son mari (Andrew Birkin), pour la rejoindre. Lui veut reprendre Alma. En même temps, il agit sur les événements, complice d'une adolescente venue de nulle part (Laure Marsac), mais qui vit avec Carol et aime, aussi, Alma.

La Pirate n'est pas à l'homosexualité féminine ce que fut, magnifiquement, *l'Homme blessé*, de Chéreau à l'homosexualité masculine. Ce film représente une sorte de happening où, à partir de Jane Birkin, Jacques Doillon pousse ses interprètes à des actes de passion contradictoires, des ruses, des empoignades féroces, pour leur faire sortir d'eux-mêmes les personnages de ses fantasmes.

Les scènes où deux femmes nues se caressent sur un lit n'ont rien de provoquant. Elles paraissent belles et tendres, en regard de l'impudeur terrible des sentiments jetés par les paroles et les gestes, des visages traqués, explorés par la caméra. Laquelle des trois est la pirate ? Qui pirate, pirate qui ? La réponse est dans cette impudeur soutenue comme un défi par la mise en scène.

Jane Birkin (dramatique et formidable), son frère Andrew jouant le mari, la « Carmen » de Godard — Maruschka Detmers — Laure Marsac, Léotard, morbide miroir de toutes les passions, sont bousculés, transformés, dans l'épreuve de force que leur impose Doillon. On voit en même temps le film et le tournage du film, la relation de ces créatures à leur démiurge. On peut aussi bien en être gêné comme devant des secrets intimes étalés au grand jour que juger cela extraordinaire. Dans sa manière, Doillon s'est surpassé.

JACQUES SICLIER.

★ Sortie nationale le 23 mai.



RENCONTRE AVEC JANE BIRKIN

« *Depuis longtemps, la souris avait envie de briser son ressort* »

« Quel est le drame mis en jeu dans la Pirate ?

— Le drame de la culpabilité, de la séduction, et finalement une volonté de ne pas leur survivre. Je crois que le film met en jeu quelque chose de plus fascinant que le classique trio mari-amant (dans ce cas-là amante) et femme. Ces personnages sont perçus par deux caractères extérieurs qui les commentent, un peu comme Rosencrantz et Guildenstern, dans la pièce du même nom, commentent le malheur Hamlet/Ophélie. Le personnage appelé Numéro 5 et l'enfant sont les témoins et les arbitres qui poussent les joueurs à continuer jusqu'au bout ; ils essayent de se trouver une place dans cette pièce dont ils aiment les acteurs, et dont la passion en même temps les dégoûte...

— De la passion, on n'a que la gesticulation : son noyau narratif est antérieur au film...

— Le film commence après une histoire d'amour. On peut très bien imaginer quelle a été cette histoire : on a ses références. C'est un vertige irrésistible, pour ses personnages, de la poursuivre. Mais il y a trop de blessures ouvertes : le mari en est une. Etre coupable de tant de souffrance est insupportable...

— Avec Jacques Doillon, vous êtes-vous raconté le passé de ces personnages, ou n'en valait-il pas la peine ?

— C'est surtout le choix des acteurs qui a fixé ce passé. Marushka Detmers a une qualité animale, un peu comme Maria Schneider : à cause d'elle, on peut imaginer sans difficulté le physique de l'affaire des deux femmes, il devient une évidence. On présume par sa nature et par l'inquiétude du mari et de Numéro 5 que cette passion a été si forte qu'elle a déjà failli rompre le couple. Elle a été interrompue par la lâcheté de la femme et de son mari : par peur de ce qui aurait pu se faire comme mal. Mais la tentation de recommencer prend le dessus. Et la seule chose intéressante est le chemin comparatif de ces deux personnes en crise. Dans *la Femme d'à côté* de Truffaut, on pouvait imaginer l'histoire des personnages avant que le film ait commencé : dès qu'on voit leurs yeux on sent qu'ils se sont foutus sur un chemin de perdition.

— Quel est ce goût du malheur ?

— Je ne sais pas si le bonheur est photogénique. Et puis il est une chose inattendue : on ne sait pas quand on est dedans. Alors on ne sait pas non plus comment ça se filme. Le metteur en scène écrivain préfère démarrer au moment des crises.

— D'où vient la violence qui agite le corps de votre personnage ?

— Je suis sûre que cette violence n'est pas propre à moi : beaucoup de gens qui ont l'air le plus raisonnable, qui se contrôlent selon la demande de l'éducation et de la politesse, connaissent cette sorte de passion destructive contre soi-même. A l'internat je l'avais, je tenais un journal, on dort mieux quand c'est écrit sur une page. J'ai retrouvé ce journal : j'avais écrit que je pouvais continuer à suivre le règlement et être une élève exemplaire qui rapporte de bons carnets à son père, à condition qu'ils me donnent une chambre insonorisée où je pourrais hurler.

— Comment s'est tournée la scène du couteau ?

— On a tourné à peu près douze minutes. A la première prise j'étais partie tellement haut qu'après deux minutes j'avais les bras transpercés. Jacques m'a demandé de la refaire avec une montée : d'être un peu perdue avant de me lancer. Il a gardé cette deuxième prise. Comme toutes les actrices je voulais en faire une autre. On m'a supplié de m'arrêter. J'étais comme une souris mécanique qu'on a trop remontée : soit elle s'arrête complètement parce que le ressort est brisé, soit elle part dans une course éperdue. Ma seule difficulté a été de ne pas me faire plus mal.



Gravure sur bois de MAZUEL

— Ça fait du bien de s'attaquer ?

— J'étais paniquée qu'on ne me l'ait pas demandé plus tôt : j'avais peur de me rater. Dans la vie les gens vous guideront vers un endroit calme pour que vous vous y reposiez. Je savais que j'avais une violence que j'avais besoin de décharger, d'habitude on fait ça tout seul pour ne pas déranger les gens. Cette fois on m'a demandé de le faire en exhibition, c'était presque un soulagement. J'ai juste eu la chance de tenir bon pendant de longues années pour qu'on me le demande encore, et que je sois encore là pour le faire. Avant je n'aurais pas osé : je n'étais pas assez remontée et la réserve me faisais préférer le rire, personne ne me posait de questions.

— Quelle est la valeur de la violence ?

— Il faut faire passer sa vérité : tout dépend de la puissance émotive. Le désespoir d'un personnage doit convaincre le spectateur qu'il est vrai. Le dilemme doit surpasser la névrose, sinon il devient ennuyeux, et on ne lui pardonne pas. Dans certains films on reste témoin du désarroi : l'acteur pleure, s'arrache les cheveux, et vous êtes froid, vous pouvez devenir cynique. Si quelqu'un meurt sous un coup de feu au cinéma : vous pleurez, vous l'aimiez ; vous êtes soulagez, cette personne ne souffre plus. Si vous êtes hors du film, vous ne voyez que le sang, comme dans un film de Peckinpah, vous ne versez pas une larme, ce n'est qu'un truc. Ça ne valait pas la peine de mourir : c'était juste pour la beauté de la giclée de sang au ralenti. Moi, je préfère être émue.

— Comment se retrouve le spectateur devant la vraie violence des sentiments ?

— Ce désir d'être perdu, de trouver une séduction chez les gens perdus, ou dans la difficulté de vivre, si vous l'avez en vous, vous ne l'éteignez pas, vous cherchez plutôt comment l'allumer...

— L'intrusion de l'humour, porté par le Numéro 5, n'était-il pas un danger dans la chorégraphie romantique qu'est aussi le film ?

— C'était le risque, mais on risquait peut-être plus sans. Quand Numéro 5 dit : « elles sont hystériques » ou « c'est pas beau à voir, ça recommence », l'enfant bouge ses oreilles. Petit à petit ils se laissent prendre au jeu, ils ne s'en sortent plus, ils ne peuvent plus faire l'amour. Numéro 5 était le personnage qui touchait le plus Jacques Doillon : lui aussi, un peu systématiquement, dans chaque film, est passionné par les drames et les souffrances des autres. Il aimerait garder un sens de l'humour, mais il se laisse attraper...

— L'enfant est un beau personnage...

— Elle a souvent les yeux d'un juge. Quand elle se regarde dans le miroir, elle est traumatisée par l'idée qu'elle va devenir une grande personne. On a tous eu ce vertige vers les quatorze ans : on a envie d'entrer dans le monde et quelques années plus tard on se demande si on n'a pas eu tort de ne pas rester plus longtemps dans l'enfance. C'est un âge où les saletés commencent, où se pointe l'abîme. La petite fille est un peu comme le petit garçon dans *le Silence* de Bergman : on lui ferme les portes au nez pour lui ravir les passions féminines, on le laisse dans le couloir. Elle, au contraire, ouvre les portes. A la fin elle ressemble plutôt à un ange. »

Propos recueillis par **HERVÉ GUIBERT.**

« BEAT STREET », de Stan Lathan

La culture des bouts de ficelle

On craignait le pire, l'arnaque estampillée. Trop beau, trop vite pour être honnête, il y avait, dans l'annonce de *Beat Street*, de la récupération sous cape. Quand même, lorsqu'on lance un film, à grands renforts de publicité, avec une séance de minuit en première mondiale dans la sélection officielle du Festival de Cannes, lorsqu'on organise à ciel ouvert une démonstration à deux pas du nouveau Palais avec les groupes américains de *breakers* présentés par Harry Belafonte (le producteur) et Sidney (le champion *hip-hop* français), et qu'on se propose de créer un événement à la mesure de *E.T.* ou *War Games*, il faut un sacré toupet pour écrire dans le dossier de presse : *« le hip-hop ressussite ce mythe d'un royaume inaccessible aux « grands » même si aujourd'hui le mouvement fait la fortune des medias et de quelques petits malins qui ont compris avant les autres ce qu'on pouvait en tirer »*... Il y a des vessies qu'on prend difficilement pour des lanternes.

On revient de loin. Ils vont adorer ça, les *hip-hopers*. *Beat Street*, de Stan Lathan est fait pour eux, avec eux. Sans eux, d'ailleurs, le film n'existait pas. A ce stade il est difficile d'improviser : prenez le meilleur danseur du monde et demandez lui de faire la toupie sur la tête au rythme d'une musique de sauvage. Impossible. C'est soit la toupie, soit la musique, mais pas les deux. Il fallait les vrais, tout droit sortis du Bronx et des clubs new-yorkais (dans le film, l'un des héros dit *« c'est pas New-York, ici, c'est le Bronx »*) : les New-York City Breakers, le Rock Steady Crew, Afrika Bambaataa.

Le film démarre tambour battant, platine scratchante devrait-on dire : montage cut, images rapides, plans saccadés sur fond d'électro-funk. Ghetto-Blaster à même le sol, gros plans sur les baskets, graffitis sur les murs, breakers dans la rue, hip l'épaule, hop la jambe, chipe le geste, chope le rythme, debout, parterre, parterre, debout, et tourne la toupie. C'est fresh.

Dans la chambre commune, Kenny s'entraîne au scratch sur ses platines pour devenir un *D.J.*, et Lee, son frère, sur un morceau de lino posé devant la cheminée, répète ses mouvements de *break*. Chollie, magouilleur fûté et baratineur de première a toutes les qualités requises pour faire un manager de choc et Tracy pour séduire Kenny. Ramon bombe des graffitis sur les wagons du métro. Les personnages principaux sont présentés. Leur quartier général : la rue et les couloirs souterrains. Le décor est planté.

Unité de temps (présent), de lieu (South Bronx), d'action (s'éclater), l'histoire qu'ils vont vivre, réduite à sa plus simple expression, est le dénominateur commun de tous les gosses qui rêvent du tourbillon de la gloire en faisant la toupie. Partir de rien pour arriver au sommet par ses propres moyens : *« Superstar n'est pas une profession »*, dit la mère de Kenny et de Lee, mais quand elle leur demande sur le pas de la porte ce qu'ils vont faire, l'un répond « travailler », l'autre « s'amuser » et le troisième « les deux ».

Résumé zulu

Toute la philosophie hip-hop tient dans ses trois réponses [illegible] l'alternative. Entre deux sauts périlleux, trois tourniquets et une décharge électrique, les mots d'ordre zulus sont brièvement résumés dans *Beat Street* : se prendre en mains, créer, montrer et prouver qu'on existe avec les moyens du bord, en mettant son énergie sur le plus du positif. Electrique et urbaine, c'est la culture des bouts de ficelle, le seul moyen pour s'en sortir. La présence dans *Beat Street*, d'Afrika Bambaataa, un ancien voyou du Bronx qui a créé la nation zulu en demandant aux gangs de cesser les combats, en est la meilleure preuve.

Les bandes rivales se défient, s'affrontent, menaçantes, mais quand elles donnent le départ des hostilités, la danse remplace le baston. Ils ne font que ça, ils ne pensent qu'à ça, ils dorment avec ça et pour les réveiller, inutile d'augmenter le volume. Il faut couper le son.

Rien de commun avec l'aérobic de *Flashdance* (*Beat Street* se rapproche plus de *Saturday Night Fever*) : *smurf*, *break*, *electric boogie*, *moon-walking*, les démonstrations sont terrassantes, vertigineuses, et le film s'égare, perd son rythme dès qu'il s'en écarte. Evidemment on n'échappe pas aux sirops inévitables de la variété américaine pour gagner le sommet des hit-parades et attirer le public, non spécialisé, celui des « grands ».

Avec *Flashdance*, les hip-hopers se sont précipités à plusieurs reprises pour piquer les plans de M. Freeze, qui apparaît à peine plus d'une minute dans une scène de rue. Avec *Beat Street*, ils vont camper dans les salles.

ALAIN WAIS.



Le cinéma italien ne guérit pas du petit écran

Henri IV, le roi fou adaptation de Pirandello par Marco Bellocchio, et *Un poeta nel cinema : Andrei Tarkovski*, de Donatella Baglivo sont les deux seuls films italiens du festival. Jamais l'Italie ne s'était présentée à Cannes les mains aussi vides. Qu'est-il donc arrivé ? Où est le temps où les cinéphiles du monde entier avaient les yeux rivés sur Rome ? Où Cinecitta était « Hollywood sur Tibre » et où les Italiens étaient friands de cinéma ? Le temps où le cinéma était à la fois art et loisir, le lieu privilégié de l'expression d'une culture. Avec son humanisme, son sens du beau, sa poésie, ses rêves. Mais aussi son mal de vivre dans une société en mutation, ses luttes sociales, son ironie, son scepticisme séculaire... Le cinéma de Rossellini, de Sica, Visconti, Fellini, Antonioni, Rosi, Petri.

Seulement deux films à Cannes, donc : rien d'étonnant si l'on sait que, de tous les films à l'affiche à Rome en ce moment, deux seulement sont italiens. En 1983, la production, déjà en forte baisse depuis des années, s'est encore raréfiée : cent dix films ont été produits ou coproduits ; en 1979, il y en avait eu cent quarante et un ; en 1972, deux cent vingt-quatre, soit plus du double. Les spectateurs ne sont plus que 162 millions, ils étaient 513 millions en 1972 et, en 1955, ils dépassaient les 819 millions. Même descente vertigineuse du nombre des salles : 9 300 en 1979, 725 à la fin de 1982. Elles ont complètement disparu dans les périphéries des grandes villes et dans les villes moyennes.

La situation est devenue tellement désespérée que, pour la première fois, les cinéastes, abandonnant leurs individualismes et leurs antagonismes, viennent de se rassembler en une convention nationale des cinéastes de l'audiovisuel contre *le massacre de la culture audiovisuelle en Italie.* Comme tous les autres secteurs du spectacle, le cinéma ne survit plus sans aide financière substantielle et régulière de l'Etat.

Abandonné à lui-même

Mais, pis, les lois qui le concernent n'ont pas été modifiées depuis des années. La situation s'est dégradée, d'autant plus vite qu'apparaissaient une multitude, de chaînes de télévision privées. « *Aucun cinéma au monde ne subit comme nous,* fait-on remarquer à Rome, *la concurrence monstrueuse de centaines de télévisions privées dont trois à réseau national (sans compter les trois chaînes de la télévision d'Etat, la RAI).* » La plupart de ces réseaux programment, du matin au soir et, parfois, du soir au matin des films anciens et récents, des navets et des chefs-d'œuvre, sans distinction, plus tous les *Dallas, Dynasty* et autres feuilletons américains.

« *Dans les autres pays, le cinéma jouit d'une certaine protection de la part de l'Etat. En Italie, il est abandonné à lui-même* », constate avec amertume Pio Angeletti, producteur depuis des années, entre autres des films de Dino Risi. « *Je ne parle pas seulement du problème financier. Personne ne fait rien pour empêcher, par exemple, le piratage des vidéo-cassettes... Si vous vous promenez à Rome un soir de première, vous verrez, à proximité du cinéma, une camionnette. A la fin de la dernière séance, le projectionniste « empruntera » les bobines et ira faire des copies vidéo dans la camionnette aménagée en laboratoire, le lendemain vous pourrez acheter la cassette du film dans les magasins, les télévisions privées font mieux encore : elles projettent de temps à autre des films en avant-première ; intenter des procès ne sert à rien. Au mieux, le « coupable » devra payer une amende de 100 000 ou 200 000 lires, ce qui ne le détournera certainement pas de ses activités extrêmement lucratives.* »

Si la réglementation des télévisions privées, qui relève encore du ministère des postes et télécommunications, est manifestement bloquée par un manque de volonté politique, il n'en est pas de même pour l'aide au cinéma. La semaine dernière, le ministre du spectacle et du tourisme, M. Lello Lagorio, a présenté au conseil des ministres son projet de loi sur le financement du spectacle – dont le cinéma – qui prévoit la création d'un fonds national du spectacle. Un fonds stable et alimenté régulièrement. M. Lagorio estimant qu'il serait « *dangereux que la culture dépende uniquement de l'argent du prince* », la loi financière comporte un deuxième volet destiné à encourager les investissements privés dans le spectacle par des systèmes d'allègements fiscaux. L'instauration du *tax shelter* (abri anti-taxes) a permis aux Australiens de créer une industrie cinématographique florissante, pourquoi ne pourrait-il pas sauver le cinéma italien malade ?

D'autres mesures devraient être décidées dans un deuxième temps. Notamment la façon d'utiliser le fonds. Il faut noter que la loi actuelle prévoit surtout de faciliter les emprunts et non des aides financières à fonds perdu, si ce n'est dans des mesures restreintes, dérisoires, selon les cinéastes qui en ont bénéficié : « *De quoi tourner le générique. Il n'existe pas de système d'avances sur recettes mais une aide financière donnée* a posteriori, *comme prime aux films qui ont bien marché !* »

Le cauchemar américain

Le ministre Lagorio, relativement nouveau dans le secteur (il a été auparavant ministre de la défense), semble optimiste. Il souligne, toutefois, que pour sortir de la crise un nouveau dispositif financier est insuffisant : « *Il faut également se moderniser, utiliser les dernières découvertes de la technologie, faire fonctionner l'imagination créatrice* », en crise elle aussi. Il craint surtout que l'Italie n'élève des murs pour protéger sa culture. « *Nous devons, au contraire, nous ouvrir aux autres, nous élever au même niveau que ceux qui sont allés plus loin. La culture doit être ouverture et non compartimentation.* »

Pourtant, la concurrence des *Etats-Unis, non seulement sur les* grands écrans *via* les télévisions privées qui achètent moins cher les produits déjà amortis sur le marché nord-américain, est devenue le cauchemar des responsables de la télévision d'Etat, la RAI qui, désertée d'une partie de son public, concentre désormais tous ses efforts dans la récupération de son audience. Non seulement le niveau des programmes de la RAI risque de baisser, mais c'est aussi un nouveau coup dur pour le cinéma. Il y a quelques années, en effet, les cinéastes en mal de production se tournaient vers la « mamma-RAI », toujours prête à intervenir. L'intérêt de la chaîne publique pour le cinéma avait commencé avec *Padre Padrone*, des frères Taviani, qui devait remporter la Palme d'or du Festival de Cannes en 1976. Après ce succès inattendu, il y eut *l'Arbre aux sabots* d'Olmi, *Prova d'Orchestra* de Fellini, *Le Christ s'est arrêté à Eboli* de Rosi, et d'autres encore... En général, des grands noms mais aussi des œuvres pas nécessairement destinées à réussir, trop risquées pour des producteurs affaiblis par la crise économique générale.

Mais aujourd'hui, la RAI a abandonné le cinéma italien à son triste sort. – V. L.

Un avenir sans RAI ni Gaumont ?

Depuis un an ou deux, la RAI a changé de cap, même s'il n'y a guère eu de décisions globales au niveau du conseil d'administration. En effet celui-ci devrait être renouvelé depuis des mois, mais les partis politiques qui y sont représentés selon des quotas très précis ne parviennent pas à se mettre d'accord. Ce sont les quelques fonctionnaires responsables des programmes *qui ont modifié* la politique, au jour le jour, et en liaison avec la SACIS, société de distribution liée à la RAI.

La RAI s'est ainsi orientée vers les *mini-séries*, les films de TV de cinq à six heures qui passent en plusieurs épisodes rapprochés dans le temps (trois ou quatre soirées). La formule, qui en Amérique a déjà fait ses preuves, en Italie, a réussi au-delà de toutes les prévisions. *Histoire d'amour et d'amitié*, de Franco Rossi, *La vie continue*, de Dino Risi, et, surtout, *la Pieuvre*, de Damiano Damiani, ont atteint le but recherché : reprendre le public aux TV privées. *La Pieuvre*, coproduite notamment avec Antenne 2, a battu tous les records : 16 millions de téléspectateurs, soit près des trois quarts du public national. Le responsable de ces opérations brillamment réussies, Sergio Silva, est plus que satisfait.

Se reconvertir

L'« audience » est donc récupérable et, en plus, la RAI place de mieux en mieux ses produits sur les marchés étrangers. D'après Sergio Silva, le secret de cette récente réussite *est* la qualité. « *Il ne s'agit plus de téléfilms enregistrés en studio mais de véritables films de télévision tournés selon les règles cinématographiques par des gens qualifiés... Grâce aux mini-séries le cinéma ne meurt pas, mais se déplace du grand vers le petit écran* », affirme Silva.

De fait, dans les nombreux projets RAI-SACIS, on retrouve des noms importants comme les Taviani ou Monicelli. Des cinéastes et des *scénaristes*, qui, hier encore, considéraient la TV avec un certain mépris, ne font plus de manières. *Par conviction ou par nécessité ?* Le scénariste de *la Pieuvre*, Ennio De Concini, qui depuis de longues années collabore avec les cinéastes les plus prestigieux, est enthousiaste de sa nouvelle expérience : « *Dire que je voulais me retirer. J'avais déjà assisté à la mort du cinéma anglais. Je ne voulais pas revivre cela.* » De Concini avait, comme tout le monde, des préjugés contre la TV : « *J'avais toujours refusé d'entrer dans ce que je croyais être une usine de série B. Or ce n'est pas du tout cela. Bien sûr, c'est difficile de raconter une histoire qui soit populaire, qui plaise à un vaste public. Le dosage est très délicat, mais ce n'est pas impossible.*

» *Il est vrai qu'un certain cinéma est mort. Mais la civilisation de l'image est plus vive que jamais. Les canaux de transmission, seuls, ont changé.* »

L'enthousiasme de De Concini n'est pas général. Beaucoup de professionnels du cinéma se détournent de plus en plus des productions italiennes et vont travailler à l'étranger. C'est le cas, par exemple, du musicien Ennio Morricone, qui a largement contribué, autrefois, au succès du cinéma italien dans le monde entier. Aujourd'hui, Morricone ne travaille pratiquement plus dans son pays, il peut se le permettre, il est vrai. Ceux qui ne le peuvent pas sont obligés de se reconvertir, tel Maurizio Ponzi, un jeune cinéaste, autrefois d'avant-garde, et qui *s'apprête à tourner* un film avec Sophia Loren et son fils. Nanni Moretti est le seul de sa génération à avoir pu tourner un quatrième film, *Bianca* (un des deux *films italiens à l'affiche à Rome*) en restant fidèle à lui-même et à son personnage de Woody Allen italien, à la fois comédien, cinéaste et scénariste, narcissique, mais attachant.

De nombreux cinéastes regrettent le temps où RAI et cinéma marchaient main dans la main et se préoccupent des inévitables méfaits de l'*« obsession de l'audience ». « Il y a quelques années,* disent-ils, *le cinéma italien pouvait être sauvé par une alliance avec la TV semblable à celle qui a fait renaître le cinéma allemand. Mais la peur de la concurrence des TV privées a tout gâché.* » « *Il n'est pas vrai que tourner des films de cinéma ou des mini-séries, soit la même chose* », s'indigne Emilio Greco, dont le film *Un cas d'inconscience*, produit par la TV nationale, est un des derniers rescapés de l'« époque cinéphile » *de la RAI, lorsque la politique pro*-cinéma d'auteurs de Gaumont Italie donnait le ton.

La présence pendant près de cinq ans de Gaumont à Rome est *évoquée* par les uns et les autres avec une certaine nostalgie. Gaumont, en dépit de tous les défauts dont on l'a accusée (mauvaise gestion, collaborateurs non professionnels, arrogance, etc.), représentait l'espoir. Enfin on allait pouvoir tourner autre chose que les comédies avec Pozzetto et Celentano confectionnées *sur mesure pour le* grand public italien avec des budgets le plus bas possible. Entre 1980 et fin 1984, plus rien ne se faisait à Rome sans Gaumont. Au Festival de Venise, la « marguerite » était omniprésente.

Hélas ! il fallut bien se rendre à l'évidence. Malgré les fortunes dépensées pour la promotion, malgré les noms illustres, quelque chose ne fonctionnait pas : les salles de cinéma (dont une centaine de *programmation Gaumont et une* vingtaine lui appartenant) restaient, sauf exceptions, désespérément vides. De plus en plus, les mauvaises langues parlaient de milliards de déficit, de démission du président, Renzo Rossellini. Finalement, en novembre dernier, la démission était officielle. Depuis, la Gaumont Italie se contente de gérer les projets déjà décidés sous la présidence de Rossellini et, à moins d'un coup de théâtre, la grande aventure italienne de Gaumont touche à sa fin. Mais pourquoi cet échec alors que Gaumont semblait avoir en main tous les atouts nécessaires : l'argent, l'enthousiasme et l'expérience d'une maison née avec le cinéma ?

Renzo Rossellini s'explique : « *Les raisons de l'échec de Gaumont sont multiples. Parmi celles-ci figurent certainement les mauvaises conditions dans lesquelles nous avons dû travailler. L'infrastructure italienne n'est pas prête à répondre à l'explosion de la demande du produit audiovisuel. En Italie, il n'existe dans ce domaine que de petites entreprises artisanales. La crise économique, le manque de capitaux, n'ont pas permis le développement de l'infrastructure industrielle nécessaire.*

» *Gaumont est venue remplir ce vide. Immédiatement, elle a dû s'attaquer à la modernisation du système de distribution. Un premier circuit national de salles d'exploitation a été créé. En quatre ans, Gaumont a investi (en produisant ou en distribuant) dans quatre-vingt-cinq films. Des gens comme Fellini, comme Antonioni, ont pu recommencer à travailler après une longue absence. De nombreux jeunes, aussi, ont pu enfin se lancer dans le cinéma.*

» *Il est vrai que, à part quelques succès commerciaux, la plupart des initiatives de Gaumont ont eu de piètres résultats. Pourquoi ? Probablement parce que ces films étaient déjà trop vieux, la crise qui avait commencé dix ans plus tôt les avait fait traîner trop longtemps dans les tiroirs. Mais les énormes déficits, dont a fait état la presse italienne, ne viennent pas de cela.* »

Sortir de ses frontières

« Alors, pourquoi avoir démissionné ?

– *J'estimais qu'en 1984 il fallait appuyer sur l'accélérateur. Faire croître la société. Élargir la distribution et la production. Le moment historique actuel l'exige. Gaumont France ne partageait pas mon point de vue. A Paris, on voulait au contraire mener une politique financière qui exigeait une réduction des dépenses pour 1984. Peut être cela explique-t-il pourquoi Gaumont n'a pas réussi en Italie. Pour qu'une politique réponde aux besoins d'un pays peut-être faut-il avoir un capital national capable de sentir les exigences nationales. Mais si Gaumont Italie n'avait pas été créée en 1978, aujourd'hui le cinéma italien serait dans une situation de banqueroute totale.* »

L'échec de la Gaumont n'a pas découragé Renzo Rossellini. Déjà, il prépare la mise en place d'une société de distribution, Artisti Associati, *soutenue par le même groupe* financier milanais, SIM, qui a participé à la production de *E la nave va*, de Fellini.

« *Enfin en Italie le grand capital semble avoir découvert l'audiovisuel* », s'exclame Rossellini, qui raconte comment il a été pratiquement forcé de constituer Artisti Associati » (société à laquelle participeront des cinéastes tels que Scola et Bertolucci, qui déjà s'occupent de production). « *Après ma démission de Gaumont, dit encore* Renzo Rossellini, *un cinéaste, Franco Giraldi, est venu me trouver pour me proposer un scénario. Le projet m'a enthousiasmé. Hélas ! je ne voyais pas qui accepterait, en ce moment, un tel scénario : la crise d'un vieux communiste, interprêté par Mastroianni, face à une nouvelle réalité qui l'oblige à se remettre en question. Il fallait donc créer une nouvelle société de distribution...* »

« Ce n'est donc pas vrai que vous ne croyez plus aux films d'auteurs comme l'a dit la presse ?

– *C'est absolument faux. Je suis convaincu, d'ailleurs, que 85-86 sera l'année de la grande reprise. La crise touche le fond. La situation, désormais, ne pourra que s'améliorer. La solution serait de ne plus penser uniquement au marché italien, mais de tenter d'intégrer le marché européen pour pouvoir travailler dans des conditions aussi bonnes que les Américains, qui bénéficient d'un vaste marché homogène.* »

Cette idée de la nécessité absolue pour le cinéma italien de sortir de ses frontières est partagée par les plus audacieux. Le producteur d'*Henri IV*, Enzo Porcelli, rêve même d'un film « *dans lequel rien ne ferait apparaître son origine italienne* ». Une boutade, mais aussi un signe d'exaspération. Un autre producteur qui mise sur le marché étranger, Manzotti, nie l'existence même d'une crise : « *Quelle crise ? Il suffit d'avoir des idées, et moi je les ai* », dit-il, en se définissant comme *l'idéal du producteur, « mégalomane et intelligent »*. A l'entendre, il n'y a absolument pas de crise : trente-deux films produits en sept ans dont un en 1984.

La liste de ses projets est impressionnante : des films de Ferreri, Antonioni, Bellocchio (qui fera en automne un « remake » du *Diable au corps*, avec, en guise de nouveau Gérard Philipe, le fils d'Alain Delon, Antony.

Des series pour la TV où l'on retrouve Fellini et Antonioni, et tant d'autres encore. Et, enfin, le clou pour 1984 : une histoire des papes (une heure et quart par pape), tournée pour la TV par les plus grands cinéastes du monde. Pour Md'anzotti (coproducteur, notamment, *Un amour de Swann*, rien n'est impossible. Ne s'est il pas fixé cet étrange but : « *Dans cinq ans, je veux être propriétaire d'un gratte-ciel new-yorkais avec le dernier étage consacré au cinéma et, au-dessus, un héliport pour aller de par le monde.* » Décidément, le cinéma en Italie est loin d'être mort.

VANJA LUKSIC.

« HENRI IV, LE ROI FOU » de Marco Bellochio
Mastroianni le Sage

Il y a vingt ans, au *cours d'une* chevauchée carnavalesque, Henri tombe de cheval, probablement poussé par son rival heureux auprès de Mathilde, la jeune fille qu'il aime. Depuis, il s'enferme dans un Moyen Age de camelote. Il se prend pour son rôle d'alors, Henri IV – ce n'est pas notre Béarnais, mais un roi d'Allemagne, et c'est Marcello Mastroianni. Il oblige son entourage à se costumer, à entrer dans sa folie. Jusqu'à quel point est-il dupe ? Le film de Marco Bellocchio est adapté d'une pièce de Pirandello, et avec Pirandello, on ne sait jamais. A chacun sa vérité, etc.

L'histoire commence vingt ans après *le drame originel. Les acteurs* sont là, famille et amis. Chacun reprend le déguisement qu'il portait alors. Le but est de provoquer un choc, de ramener le roi fou à la réalité *du présent, mais le psychodrame* tourne à son avantage, il répudie ces personnages couverts des mensonges de l'hypocrisie et du conformisme, il choisit la liberté de l'imagination.

Contrairement à son habitude, Bellocchio n'insiste pas sur la satire des caractères familiaux, mais sur les *ambiguïtés de l'authentique* et du factice, de la fiction et de la vérité des sentiments et des souffrances. Il place l'action dans une nature calme et sans âge, dans un château ancien *où se sont* rajoutés des bouts de décors en stuc. Les costumes médiévaux semblent arrachés à une fête de charité, ce sont les costumes de la chevauchée de carnaval *qui revient régulièrement en* leitmotiv, comme si dans cette fête des masques se tenait la vérité.

Le film est construit à la manière d'une chanson : il y a les couplets qui racontent l'évolution d'une histoire en forme de fable, et le refrain – *les flash back de la fête – qui en* donnent le sens, l'ambiance, la clef. En définitive, ça donne un cinéma assez littéraire, rhétorique, sauvé de l'ennui total par la personnalité de *Marcello Mastroianni, la sensibilité* de son cynisme, son humour nonchalant, douloureux et acerbe. Les autres lui donnent plus ou moins bien la réplique. Encore un film qui court derrière un acteur.

COLETTE GODARD.

SÉLECTION OFFICIELLE

« QUILOMBO » de Carlos Diegues

Une utopie pour l'an 2000

Le jury de Cannes songera-t-il une seconde à retenir ce merveilleux film de Carlos Diegues pour la discussion finale ? J'en doute fort et, au fond, qu'importe ! Avec l'un des plus gros budgets de l'histoire du cinéma brésilien, *quelque 2 milliards de nos centimes*, Diegues a réussi une des œuvres les plus simples, les plus naïves, au meilleur sens, qui nous soient jamais venues du pays de Glauber Rocha.

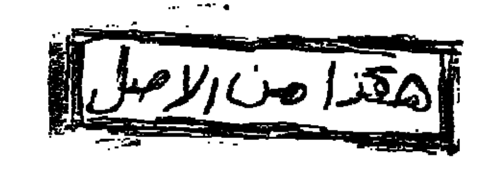
Il y a juste vingt ans, en 1964, Carlos Diegues tournait son premier long métrage, *Ganga Zumba*, où toutes les qualités qui s'épanouissent aujourd'hui dans *Quilombo* étaient déjà en embryon – Avec quelque chose de plus volontaire, de plus démonstratif, mais une égale passion pour ses compatriotes noirs (un tiers de la population du pays), un même amour de la musique. *Ganga Zumba* s'achevait où commence *Quilombo*, quand cette première révolte d'esclaves, au dix-septième siècle, devient garante de l'avenir. *Ganga Zumba*, lors de diverses manifestations en *Europe*, avait ému plusieurs représentants africains d'un cinéma à peine né.

Quilombo, et c'est là le plus admirable, éclaire la philosophie de Carlos Diegues, son côté tranquille et fou, son identification totale à la cause noire, loin du moindre paternalisme. Les Noirs du Quilombo de Palmares – *Quilombo*, mot africain, signifie communauté noire – créent le premier Etat libre du Brésil, esquissent la première approximation *du rêve brésilien d'une* société multiraciale. Carlos Diegues partage avec plusieurs de ses amis du *cinema novo*, et pas seulement eux, la conviction que sa patrie *représente l'avenir* du monde, que derrière la misère la plus totale se cache l'espoir. Il appellerait volontiers son film *« une utopie pour l'an 2000 »*.

Carlos Diegues montre la guerre, les ruses et l'horreur de la guerre, avec malice, crudité, sans prêche. A Palmares, des Noirs vivent non pas à « la Jean-Jacques Rousseau », mais au bonheur de Dieu, au milieu d'une belle pagaille, qui trouve toujours un sens. Un roi élu succède à la vieille reine qui s'efface, Ganza Zumba, puis Zumbi prend la relève. L'action s'éparpille sur plusieurs décennies, avec le même goût de l'instant, le même plaisir de vivre. *Les Portugais, qui* créent des ennuis et un jour triomphent, sont des ânes plus qu'autre chose. *« Palmares est immortel »*, répètent à l'envi la reine, et Zumbi, *par-delà la mort*.

Ni en comédie musicale, malgré *la superbe musique de* Gilberto Gil, ni film historique, *Quilombo* est d'abord le rêve de Carlos Diegues, un rêve sans esthétisme, bonhomme, radieux, *jamais déclamatoire*. Aimer ce film si peu européen, si peu exotique pourtant, c'est découvrir l'âme d'un pays, d'une culture, d'un art de vivre. 1984 à Cannes : *année faste pour le* Brésil.

LOUIS MARCORELLES.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

DOM JUAN – Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.

LE PAIN DUR – Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 45.

MONET OU LA PASSION DE LA RÉALITÉ – Cartoucherie Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30.

GERTRUDE MORTE CET APRÈS-MIDI (reprise) – Poche (548-92-97), 20 h.

EXERCICES DE STYLE (reprise) – Théâtre Montparnasse (320-89-90), 21 h.

LAST EXIT TO BROOKLYN - Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h.

GENNEVILLIERS – Scènes libres (troisième année). Théâtre (783-26-30) : 20 h et 21 h 30 : Phèdre ; le Mistral ou la machine à nous coudre des fous.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer : 18 h 30 : la Dernière Bande ; Grand Théâtre ; 20 h 30 ; voir concerts ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Mariage.

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : le Suicidé.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 francs.

PETIT TEP, 21 h : Gust ; 19 h : Celui qui ne parle pas.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet de Marseille, 20 h 30 : la Vie brève.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Malavoi, groupe antillais ; 20 h 45 : Groupe Emile Dubois.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Nouveau Testament.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Mam'zelle Nitouche.

CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Antigone ; Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : la Jungle des villes.

CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Tamerlan.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre, 20 h 30 : l'École des mères.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Sigmund's follies ; 22 h : le Prince.

18 THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : les Sincères - le Legs.

ÉPICERIE THÉATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 21 h : Un p'tit mot sous la porte.

ESPACE KIRON (375-50-25), 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

ESPACE MARAIS (584-09-31), 19 h : Dede's tire ; 22 h : Adam et Eve et le troisième sexe.

ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus ; II. 20 h 30 : Sensualité.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : les Aventures de Dieu.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : la Place au soleil.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Waldstein - les Orphelins.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), 21 h : Nina, c'est autre chose.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Fando et Lis ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : L. Kourilaki. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit.

MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Fool for love.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), petite salle, 21 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Bataille navale.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : l'Homme cassé.

TEMPLIERS (306-76-49), 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : le Zoulou.

THÉATRE DE PARIS, petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Drôle de programme.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : la Lanterne magique de Prague ; petite salle, 20 h 30 : Enfance.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : Plus la peine de frimer.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : le Livre entre les dents.

Mardi 22 mai

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : le Rêve d'Hélène Keller.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : Krishnaveli.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chorégraphie J. Patarozzi.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballet Moïsseïev.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia.

SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : G. Thesmar, M. Renard, Ballets E. Pagava.

Opéra

A. DEJAZET (887-97-34), 19 h : Al Zuharat ou Phèdre au tombeau de Thésée.

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 18 h 30 et 21 h : Ensemble vocal V. Fortunat.

Salle Adyar, 20 h 30 : V. Bellas (Beethoven).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Solistes de l'Orchestre français d'oratorio, dir. J.-P. Lore (Honegger).

Chaillot, Grand Théâtre, 20 h 30 : Musique vivante (Varèse, Miroglio, Xenakis, Mache, Renna, Stravinsky).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : A. Tasset, F. Le Roux, M. Lager (Mahler, Debussy, Schumann...).

Lucernaire, 21 h : Trio d'Aix-en-Provence (Chostakovitch, Brahms).

Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : M. Pena, D. Evesque (Fauré, Poulenc, Ravel).

Salle Gaveau, Lee, Bride, Boufil (Haydn, Mendelssohn, Schubert).

Agora-Sèvres, 20 h 30 : A. Delord, S. Altenburger, D. Ponty (Mendelssohn, Schumann, Ernst).

Église Saint-Séverin, 21 h : R. Manceau, M. Masson, M. Frasca-Colombier, J.-Ph. Brun, E. Descave (Mozart).

Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Petits chanteurs de Saint-Louis, dir. O. Schneebeli (Campra, Marcello, Bach).

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine (Caldara).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. : Ph. Vellard (Bach).

Cité des Arts, 21 h : C. Kuhni, W. Sus (Dvorak, Kuhni).

Mairie du VIIIe, 20 h 30 : Ensemble des arts baroques (Telemann, Bach, Haendel).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre national des Chemins de fer français (Schubert, Delius).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : Trio Epos (Brahms, Linde, Mendelssohn).

Eglise Saint-Eustache, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Rouen (Haydn, Mozart).

Eglise Saint-Médard, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée (Bach).

Eglise Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 20 h 45 : O. Allouard-Carny (Bach, Schumann, Franck).

Salle Marchal, 21 h : G. Glatigny (Schumann, Franck, Debussy).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Cinéma japonais : 19 h, Chronique de mon vagabondage, de M. Naruse ; 21 h 15, The friend who waked the west, de G. Douglas.

BEAUBOURG (278-35-67)

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

L'AFFRONTEMENT (A, v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; George V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CENT JOURS A PALERME (Franco-It.) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (827-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CORRIDA (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Athéna, 12e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-54-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LES FILMS NOUVEAUX

LA FEMME PUBLIQUE (*), film français d'Andrzej Zulawski : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE FOU DU ROI, film français d'Ivan Chiffre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

NOTRE HISTOIRE, film français de Bertrand Blier : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Les Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (**), film français de Bob Sanders : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OTE-TOI DE MON SOLEIL (DIOGÈNE), film français de Marc Jolivet : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.o.), Colisée, 8e (359-26-46) ; V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

NEW YORK NIGHTS (A., v.o.) (**) : Cluny Ecole, 5e (354-20-12) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LES NOUVEAUX BARBARES (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Images, 18e (522-47-94).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

SAHARA (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE SANG DES AUTRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

SCARFACE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

STRYKER (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-96) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Images, 18e (522-47-94).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIVA LA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Arcade, 2e (233-54-58) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e, (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES VOLEURS DE LA NUIT (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

• LE MONDE – Mercredi 23 mai 1984 – Page 21

Le Monde

culture

ARTS

M. MITTERRAND INAUGURE LE MUSÉE DAVID-D'ANGERS

Vertus, gloires et mérites

Le président de la République a visité, ce mardi 22 mai, l'usine Bull d'Angers en compagnie de M. Laurent Fabius, ministre de l'économie. Dans l'après-midi, accompagné par M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, il a inauguré le musée David-d'Angers.

Pierre-Jean David, sculpteur, a dû rajouter à son nom celui de sa ville natale pour bien se différencier de son illustre homologue, Louis David, le peintre, dont il reçut un temps les conseils. Si David d'Angers est peu connu, ses statues sont sans doute plus familières. Le cimetière du Père-Lachaise est peuplé de ses sculptures érigées sur des tombes d'hommes célèbres. Bien des villes de France, à commencer par Angers, avec la statue du roi René, et Dunkerque, avec le colossal Jean Bart sabre au clair, ont des places parées de ses œuvres, sinon de ses chefs-d'œuvre. La France n'a pas de sculpteur qui ait, comme ce fut son cas, connu un tel succès de son vivant. Cela tient-il à la vanité de nos grands hommes, qui étaient si sensibles devant leur tête en pierre, en glaise, en marbre ou en bronze ? Pour ses contemporains, il était tout à la fois Phidias, Michel-Ange, Puget et David (le peintre)...

« Voilà un buste qui donne bien l'idée de ma tête : je peux mourir maintenant. » La satisfaction de Châteaubriand était sans mélange. Même Balzac, qui refusait obstinément de se faire portraiturer, voyant les ravages faits par David parmi les grands de France et de Navarre, finit par céder. Heureusement ! C'est avec le portrait de David d'Angers que Rodin, qui ne l'avait jamais vu, a fait son monument pour la Société des gens de lettres. Sans David d'Angers, sculpteur-reporter et philosophe de son temps, point de Balzac par Rodin. Il n'est pas beaucoup d'hommes de mérite, de vertu, de gloire, qui aient échappé au travail fin de sa gouge.

Tout le panthéon de David d'Angers est aujourd'hui installé dans la grande nef gothique d'une église du treizième siècle, agrandie au dix-huitième, qui fut durant cent ans une de ces ruines comme aimait en peindre Hubert Robert, envahies de verdure sauvage avec une grande trouée de lumière venant par les voûtes crevées... Restaurée par P. Prunet, architecte des Monuments historiques, la « ruine » a gardé sa clarté de grand vaisseau de lumière. Une verrière servant de toit fait de cette ancienne église un jardin de sculptures peuplé de statues, mises en place par Mme Huchard, le conservateur du musée.

David d'Angers était un artiste qui avait introduit les valeurs morales dans la sculpture. Il avait, pour l'exprimer, une science bien à lui, qu'il s'est forgée à force d'approcher les grands esprits. Rationaliste et romantique, il voulait sculpter le génie, le donner à voir, par l'étude physiognomonique. Aussi, pour faire une bonne sculpture, il fallait à David d'Angers un grand homme. Il n'hésitait pas à entreprendre un long voyage pour le trouver. Le génie personnifié ? C'est Goethe. Le sculpteur a été subjugué par le poète, dont il a rapporté de précieuses conversations. Il avait remarqué sa manière *« d'étudier les détails pour en arriver au tout ». « Moi,* ajoutait-il, *je ne puis faire autrement que de voir des masses. J'ai vu Lavater. Lavater ne regardait pas la figure, mais les mains ; alors il y voyait des nuances bien extraordinaires. »*

Les « mains », c'est souvent pour David d'Angers la chevelure. Toutes ces gloires qui figurent dans son musée, dans l'exact costume de leur époque, bien de leur temps, il a voulu en sculpter l'expression intérieure, la force de la pensée qui devient visible, lisible sur les traits d'un visage. Sans sa manière académique, il aurait sculpté l'équivalent de ces expressions en faveur dans l'Actor's Studio, dont le truc consiste à faire « voir » une pensée vécue, sans mot dire. C'est ainsi que David d'Angers a sculpté Goethe en lui faisant jouer son rôle : Goethe par Goethe, pour le statufier avec les idées qu'il se faisait sur le grand homme. Et c'est là qu'intervient le rôle de la chevelure sur un front colossal, un visage impressionnant d'expression intérieure. Chez Paganini, la chevelure a un air de folie ; chez Jean Bart, le vent du grand large la remue lourdement. Elle tresse une couronne de lauriers à Lamartine disant des vers dans le salon obscur de Mme Récamier. Même au crâne chenu de Béranger... C'est à croire qu'autrefois les grands hommes avaient tous une puissante chevelure. Pour le sculpteur, elle dessine les visages, accompagne l'expression toujours travaillée finement dans la matière dure.

Parmi tant de grands hommes – Fresnel, dont la statue figure ou a figuré dans tous les phares de France, Racine, Arago, le général vendéen Bonchamp, Guizot, Jefferson, Bentham... On ne trouve que deux têtes de femmes, bien raides, étriquées, revêches ! Sans doute des prix de vertu. Lui qui avait besoin d'aimer ses modèles ! – Ça ne devait pas être le cas. Il l'a dit d'ailleurs à Goethe : *« Les femmes ont une trop grande influence dans notre nouvelle civilisation. Lorsqu'à Rome elles ont eu trop d'empire, ces Etats ont été près de leur ruine... »*

Ce n'est qu'à ces débuts qu'on peut voir dans son œuvre, par la suite tout imprégnée de grandes idées, un brin de sensualisme plus ou moins libéré : dans le dionysiaque *Enfant à la grappe*, pour lequel avait posé son fils de quatre ans ; dans *la Mort du jeune Bara*, peint d'autre part par Louis David, célébrant le petit tambour tombé pour avoir crié « Vive la République ! » ; dans *la Jeune Grecque épelant le nom de Botzaris*. Toute cette sculpture de chair souple en marbre blanc, plutôt intimiste, fut son œuvre de jeunesse, où l'on sent l'influence de Canova, que David d'Angers connut dans ses années romaines à la Villa Médicis.

Mais la sculpture du Grand Condé, que Guizot lui confie à la mort de son maître Roland, avait, du jour de son exposition au Salon de 1817, fait de David d'Angers un célèbre sculpteur de statues publiques. Cette œuvre très baroque et tendue par la force de l'âme que l'artiste prête au Grand Condé a disparu, volatilisée au fil des ans. Il n'en reste que le plâtre (3,50 mètres) que David d'Angers avait envoyé à sa ville natale, comme le reste de son œuvre.

Né dans une famille pauvre, David d'Angers épargnait les plâtres originaux de chaque œuvre pour les expédier à Angers en caisses bien emballées. Avant de mourir, en 1856, il avait mis en lieu sûr 40 statues monumentales, 80 bustes, 500 médailles et quelque 2 000 dessins : le portrait global qu'il fit d'une époque dont nous ne connaissons les visages qu'à travers son art sévère et profond.

JACQUES MICHEL.

Les lauréats des prix du Rayonnement français

Les prix 1983 du Rayonnement français, dotés chacun de 50 000 F, ont été remis le 21 mai au cours d'une cérémonie organisée au Sénat. Voici la liste des lauréats :

● *Prix des sciences biologiques et médicales* : docteur Jean Crosnier, professeur de clinique néphrologique à l'hôpital Necker, membre de l'académie de médecine.

● *Prix des sciences physiques et mathématiques* : M. Roland Gauguin, conseiller scientifique à la société Rhône-Poulenc.

● *Prix des sciences économiques et sociales* : MM. Luc Bouchet, Marcel Chazelas, Jean-Claude Gougis, Christian Lirot, Daniel Nadaud, Jacques Rousseau, de la société Legrand à Limoges.

● *Prix de l'illustration des arts* : M. Daniel Barenboïm et l'Orchestre de Paris.

● *Prix Chateaubriand* : M. Henri Amouroux, membre de l'Institut.

● *Prix du Rayonnement français dans le tiers-monde* : docteur Alain Provost, directeur général de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux.

★ Comité du Rayonnement français, association reconnue d'utilité publique, 11, rue Nicolo, 75116 Paris, tél. : 527-46-17.

NOTE

Variétés

« 6th CONTINENT » au Phil One

Tous les styles caraïbes

On dit qu'ils montent, ceux-là aussi, aux Antilles. Un tout jeune groupe, un nouveau courant paraît-il qui n'est pas « travaillé » par le retour aux sources, les racines de la Martinique, et qui navigue entre tous les styles des Caraïbes, influencé visiblement surtout par la Jamaïque. Les cheveux nattés en *dreadlocks* comme les rastas, les cinq musiciens vont du rock au reggae, de la cadence haïtienne aux rythmes « latinos », chantent en anglais, en créole et en français avec une certaine ironie contestataire, pas méchante – pas assez ? –, une distance un rien désabusée. Kali, le leader, est habillé d'un drapeau déchiré.

C. H.

★ Les 24, 25, 26 mai vers 22 h 30 au Phil One à Paris-Défense ; le 10 juin au Festival de jazz d'Angoulême.



MUSIQUE

CONCERT DE LA FONDATION PATHÉ-MARCONI

Jeunes solistes

Le mécénat industriel et commercial progresse peu à peu dans le domaine musical et, ce qui est réjouissant, à côté des entreprises qui soutiennent nos orchestres de prestige, d'autres s'attachent à favoriser les jeunes artistes, tels Air-Inter, Philip-Morris, le Crédit agricole ou la SEITA. C'est aussi le cas de Pathé-Marconi, « fabricant de matériel électronique » du groupe Thomson, qui patronait en septembre le Festival de l'Orne et a présenté lundi, au Théâtre du Rond-Point, neuf « nouveaux solistes » français, âgés de dix-neuf à vingt-six ans, copieusement applaudis par un public conquis d'avance.

Manifestation de groupe sympathique, bien qu'il ait été difficile d'apprécier toutes les qualités de ces artistes à travers des œuvres courtes qui se succédaient à la manière d'une « audition » d'élèves ; certains heureusement revenaient dans des pages de musique de chambre. On n'établira donc pas de palmarès, notant seulement quelques impressions.

Honneur aux bois français : la belle clarinette intime, perçante ou percutante de Philippe Cuper, sa maturité, son style, donnaient profondeur et éclat aux *Contrastes* de Bartok, tandis que le hautbois de David Walter rayonnait dans un *Quatuor* de Mozart au milieu de cordes un peu intimidées. Honneur aussi à l'artiste Laurent Verney, qui s'est attaqué avec entrain à la *Sequenza* de Berio, découvrant une réelle richesse dans cette partition aride.

Chez les violonistes, Luc Héry reste assez éloigné du phrasé tzigane, si précisément recréé par Ravel, malgré une virtuosité de bon aloi, et Laurent Korcia, s'il possède la brillante technique indispensable pour jouer les diaboliques *Variations Palpiti* de Paganini, devra travailler une couleur instrumentale trop commune, qui manque d'originalité et d'aura.

En revanche, Dominique de Williencourt a montré, simplement dans une *Polonaise brillante* de Chopin qu'il est déjà un vrai violoncellistes à la sonorité complexe et frémissante, avec une expression qui gagnera en ampleur mais révèle un accent très authentique et intérieur.

Le toucher joli, clair, sans dureté, de Jean-Marc Luisada, son visible enthousiasme, ne lui permettent pas encore de percer les secrets d'une grande œuvre lyrique comme le *4e Scherzo* de Chopin, alors que Laurent Cabasso a interprété la *Sonate en ut majeur* K. 330 de Mozart comme un elfe bondissant, avec une justesse de ton, un phrasé et un esprit qui dénotent beaucoup de sensibilité et d'élégance.

Trois « parrains », Michel Portal, Bruno Pasquier et Michel Béroff concluaient par une admirable leçon de musique dans le *Trio des quilles* de Mozart, aux lignes mystérieuses et parfaites, tissées, par le clarinettiste et l'altiste en particulier, dans les chambres les plus secrètes.

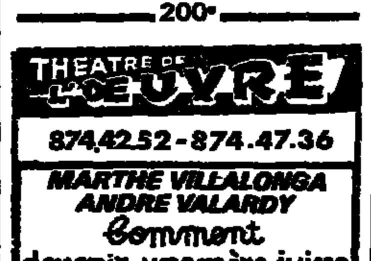
JACQUES LONCHAMPT.

■ **JEAN VERCOUTTER ÉLU A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES. – Jean Vercoutter, ancien directeur de l'Institut français d'archéologie orientale, a été élu à l'Académie des inscriptions et belles lettres, où il succède à William Seston.**

[Né à Lambersat (Nord) en 1911, Jean Vercoutter a été chargé de mission au Louvre, puis maître de recherches au CNRS. Il fut responsable des fouilles au Soudan et en Nubie, avant la mise en eau du barrage d'Assouan, et, pendant cinq ans, directeur des antiquités du Soudan. Ses travaux ont apporté de nouvelles lumières sur l'activité antique du couloir nubien, lieu de passage obligé entre l'Afrique et le monde méditerranéen.]

■ **STEVIE WONDER EN RETARD. – Stevie Wonder arrivera en Europe le 20 juin au lieu du 28 mai. Les concerts des 4 et 5 juin au Palais omnisports de Bercy sont remis aux 4 et 5 juillet. Le concert du 12 juin à Metz est reporté au 14 juillet, tandis que les concerts prévus à Lyon et à Cannes les 11 et 12 juillet ne changent pas. En revanche, le concert prévu le 15 juin à Toulouse est annulé. Les billets restent valables, mais les spectateurs désireux de se faire rembourser peuvent le faire auprès des points de vente habituels.**

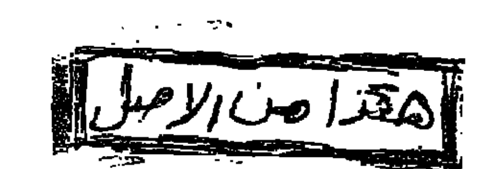












COMMUNICATION

M. Cluzel estime que seule la création d'entreprises multimédias permettra l'extension du pluralisme

La commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »* a rendu public, mardi matin 22 mai au cours d'une conférence de presse, le rapport établi en son nom par M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, qu'ont seuls approuvé les membres de la commission appartenant à la majorité sénatoriale. Les sénateurs communistes s'étonnent de cette initiative prise par le bureau de la commission d'organiser une conférence de presse pour promouvoir ce « contre-projet ». L'examen du texte, qui doit commencer en séance publique jeudi 24 mai et s'achever le 30 mai (quoique l'ordre du jour de la Haute Assemblée prévoie des séances le 1er juin), a nécessité pour les sénateurs de l'opposition de définir une tactique et une stratégie qui se devaient d'être différentes de celles des députés, notamment en raison des excès reprochés à la minorité de l'Assemblée nationale.

Avant même que le conseil des ministres du 23 novembre adoptât le projet, les responsables des groupes de la majorité sénatoriale avaient déposé une proposition de loi abrogeant purement et simplement l'ordonnance du 26 août 1944. Cette initiative avait pour but de permettre à la majorité du Sénat de se targuer d'une large consultation que les députés, faute de temps, n'avaient pu organiser, et d'adresser au gouvernement le reproche, à ses yeux majeur, d'absence de concertation. En constituant une première commission spéciale grâce à cette proposition, censée être identique à celle qui, le moment venu, aurait à se saisir du texte adopté par l'Assemblée, les responsables de la majorité sénatoriale comptaient « verrouiller » les initiatives individuelles pour ne présenter qu'un front commun face au gouvernement.

Le fait que le gouvernement n'ait pas déclaré l'urgence (qui limite le nombre des « navettes » entre les deux Assemblées), ce qui répondait à la demande faite par M. Alain Poher, le 29 novembre, à M. François Mitterrand, a conduit la commission à écarter toute procédure couperet contre le projet.

Il lui reste toujours la possibilité d'y avoir recours si le gouvernement, d'abord, et les députés, ensuite, se refusent à prendre en considération l'ensemble de ses propositions.

Celles-ci prévoient, pour garantir le pluralisme, l'existence d'un régime préférentiel permanent pour les entreprises de presse et modifient le dispositif prévu pour assurer la transparence financière.

A. Ch.

« Vous allez proposer au Sénat, au nom de la commission spéciale dont vous êtes le rapporteur, un texte très différent de celui voté par l'Assemblée nationale et qui, dites-vous, a l'assentiment d'une grande partie des professionnels de la presse. Ne craignez-vous pas d'apparaître ainsi comme le porte-parole d'un lobby ?

— Cette impression vient du fait que le gouvernement n'a procédé à aucune concertation préalable et qu'à l'Assemblée nationale elle a été à peine ébauchée. Nous nous sommes donné le temps d'écouter les professionnels. Le législateur se doit de prendre une photographie. J'avais fait de même, comme rapporteur, pour la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat et la réforme des caisses d'épargne. Deux textes adoptés à la quasi-unanimité du Sénat.

— En affirmant qu'il n'a rien inventé, le gouvernement laisse entendre que le constat qu'il a établi et les réponses qu'il propose ne sont guère différents de ce que la majorité d'hier envisageait. Pourquoi, opposant aujourd'hui, repoussez-vous ce rapprochement ?

— C'est un problème de cohérence entre les objectifs officiellement annoncés et le dispositif législatif qui doit permettre de les atteindre. Sur les objectifs de transparence financière des entreprises de presse, sur ceux du pluralisme des expressions, nous sommes d'accord à 100 %. Ce sont des principes qu'approuvent tous les démocrates.

— Etes-vous favorable à une limitation des concentrations pour assurer le pluralisme ?

— La concentration est un mot qui a un caractère ambigu, car il est polyvalent. Technique, elle est une réponse aux difficultés économiques ; politique, alors là il faut parler de positions dominantes ou de monopoles. Au niveau des idées, nous sommes d'accord avec le gouvernement pour combattre les prises de positions dominantes ou les monopoles.

» En revanche, pour la concentration technique, le gouvernement n'a pas pris la juste mesure des difficultés économiques de la presse, sur laquelle, par la maîtrise des prix de vente, des tarifs postaux, des aides, l'Etat a déjà pratiquement un droit de vie et de mort. Le constat est quasi unanime : la presse est aujourd'hui en situation de pluralisme. D'une part, parce que la presse nationale, qui a la plus grande influence politique, est partagée à égalité entre majorité et opposition ; d'autre part, parce que n'importe quel Français, grâce aux NMPP, peut acheter partout le journal qui lui plaît.

— Mais l'éventail est moins large en province, où il existe des monopoles de fait de quotidiens régionaux ?

— Les quotidiens régionaux sont des légitimistes locaux, légitimistes en fonction de la tendance dominante du secteur où ils se vendent. Le texte ne les touche pas. C'est un texte *ad hominem*, car seul, sur une dizaine de groupes, est visé, par un astucieux assemblage de quotas, celui de M. Hersant. Il n'est pas question de défendre un groupe, que ce soit celui de M. Hersant, de M. Defferre, de M. Perdriel ou de M. Lignel. Nous devons défendre les droits et étendre les libertés. Par une lecture hâtive, il ne faudrait pas déduire que la majorité sénatoriale n'est pas opposée aux situations de monopoles : la loi sur les ententes de 1977 doit s'appliquer à toutes les entreprises, à celles de presse comme aux autres.

« Au-delà des clivages majorité-opposition »

— Si vous estimez que le pluralisme est aujourd'hui assuré, pourquoi alors acceptez-vous d'entrer dans l'engrenage législatif ?

— Le pluralisme n'est pas suffisamment assuré. Toute situation en démocratie est conflictuelle. Le législateur doit intervenir pour que les droits soient respectés et que se développe le pluralisme. Certains dirigeants de presse disent : « *Pas de loi sur la presse.* » Si nous nous situons dans la filiation de la loi de 1881, dans l'esprit de l'ordonnance de 1944, c'est pour élaborer une loi qui assure véritablement le pluralisme et garantisse la transparence.

— La garantie du pluralisme passe-t-elle à vos yeux par le développement de la concurrence ?

— Il faudrait que la possibilité de création d'entreprises de presse existât. Je souhaite que des titres nouveaux apparaissent, mais la solution passe non pas par la création de multiples journaux à travers la France — cela est impossible, — mais par l'émergence d'entreprises multimédias, qui pourraient exister si l'on adaptait la loi de 1982 sur la communication audiovisuelle.

» Notre démarche aboutit à lancer un appel au président de la République, garant de la Constitution et des libertés, pour que nous nous saisissions de l'irruption de nouvelles techniques dans le monde du son et de l'image, pour créer des entreprises multimédias, seules susceptibles d'étendre le pluralisme au niveau national et régional.

— M. Chirac et avant lui le Conseil pour l'avenir de la France de M. Giscard d'Estaing viennent de rendre publics leurs programmes en ce domaine. L'un et l'autre ont adopté un ton ultra-libéral. Qu'en pensez-vous ?

— Comme rapporteur de la commission, je ne dispose pas de suffisamment d'éléments pour élaborer un projet global, ce qui me semble prématuré. Nous ne savons pas quand l'alternance se produira et donc quels moyens, quelles techniques, trouveront alors les dirigeants politiques. Le centriste que je suis estime que certaines activités doivent être confiées aux collectivités et services publics, aux secteurs associatif et coopératif, et d'autres au privé. L'Etat a trop d'importance et depuis longtemps, avant même mai 1981. Il faut désormais suivre une voie médiane. Pour ce qui concerne la presse, un large accord devrait pouvoir se faire par-delà les clivages majorité-opposition, car tout ce qui concerne la presse concerne la démocratie. C'est l'espoir de cet accord qui a guidé les travaux de la majorité des membres de la commission spéciale.

Propos recueillis par
ANNE CHAUSSEBOURG.

● *Soutien du personnel de 95,2 à son directeur.* La quasi-totalité du personnel de la radio locale privée parisienne 95,2 (soutenue par Europe 1), soit vingt-quatre sur vingt-six personnes, ont exprimé leur soutien au président-directeur de la station, M. Robert Namias, en conflit avec l'ancienne présidente, la chanteuse Catherine Ribeiro. (nos éditions du 18 mai). Par une ordonnance de référé, la justice a en effet nommé un administrateur provisoire, et M. Namias a décidé de faire appel. Dans un motion, le personnel se déclare *« consterné et écœuré par les agissements de Catherine Ribeiro »* et *« maintient sa confiance »* à Robert Namias, estimant que depuis qu'il préside la station, celle-ci *« connaît sur tous les plans un essor fulgurant »*.

Le téléphone du futur

(Suite de la première page.)

Le président de la République a soutenu son ministre en rappelant que le plan câble est *« la pointe avancée de la filière électronique, véritable vecteur du redressement économique de la France »*. Mais, à côté des enjeux industriels, M. Mitterrand n'a pas oublié les objectifs culturels : « *Veillez*, a-t-il insisté, *à ce qu'il y ait des programmes.* »

Des programmes, l'abonné de Biarritz n'en manque pas ; et la démonstration de la direction générale des télécommunications préfigure brilamment la consommation audiovisuelle de demain. Un simple appel sur le visiophone suffit pour consulter l'annuaire électronique, trouver le numéro de l'office du tourisme. Soudain, l'image succède au texte : à l'autre bout du fil, l'employé de l'office vous guide dans les rues de Biarritz. Un autre appel, et c'est le catalogue de télé-achat de la CAMIF, avec un banc d'essai comparatif des appareils photo. Un autre numéro pour obtenir la télévidéothèque et réserver un film pour ce soir à 20 heures. Il faut y ajouter d'autres expériences : des programmes interactifs pilotés par vidéodisque, des cours scolaires et des consultations médicales à distance, des canaux pour la modulation de fréquence. Pris dans cette avalanche de services, les trois chaînes françaises de télévision et les sept chaînes étrangères programmées par le réseau sont brusquement réévaluées : de simples programmes parmi d'autres.

Bien sûr, il ne faut pas rêver : le menu de luxe des abonnés biarrots ne constituera pas avant longtemps l'ordinaire des téléspectateurs français. Biarritz n'est encore qu'une vitrine, mais qui permet de tester en vraie grandeur la communication de demain. Ainsi, la mission TV câble de M. Bernard Schreiner va se servir du réseau pour lancer deux programmes, qui pourraient être des maquettes pour d'autres télévisions par câble : une chaîne de cinéma à la carte, alimentée par Gaumont, et un programme régional où pourraient se retrouver le quotidien *Sud-Ouest*, FR 3 Aquitaine et des entreprises locales des communications.

La station régionale de FR 3 a déjà saisi la balle au bond. Pendant toute la Semaine de l'image électronique, une équipe de six personnes inventent en roue libre un journal local pour le câble. Équipés des toutes premières caméras BETACAM et dans une parfaite autonomie rédactionnelle, les employés du service public retrouvent, avec une joie non dissimulée, le plaisir du journalisme, le contact direct avec la population. « *Nous nous imaginions rouillés, brisés par des années de routine*, confie un cadreur. *Et nous avons retrouvé, en quelques jours, toute notre imagination, notre professionnalisme. Nous avons rencontré des gens qui avaient besoin d'une autre télévision et qui acceptaient de la faire avec nous.* »

Le câble à Biarritz, c'est cela : un mélange de rêves technologiques, de discours politiques, assurés sur des réalités encore chancelantes et d'enthousiasme retrouvé. Sans doute ce que M. Mexandeau a appelé l'« *aventure culturelle moderne* ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 22 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les Mardis de l'information.
Magazine de la rédaction.
Au sommaire : Des Persans à Paris ; Apprendre à vivre ; Les Sikhs du Temple d'or ; Voulez-vous changer de look ? ; Miami, autopsie d'une ville.

21 h 50 La légende de Count Basie.
Réalisation John Jeremy et Angus Trowbridge.
Les grands moments du grand chef d'orchestre pianiste de jazz Count Basie.

22 h 40 Du côté de la jeune danse française.
Emission de Maximilien Roussin.
Avec le groupe Emile Dubois, la compagnie Régine Chopinot, le ballet-théâtre de l'Arche, Jean-Claude Ramseyer.

23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Monsieur Vincent.
Film français de M. Cloche (1947), avec P. Fresnay, A. Clariond, P. Dux, J. Debucourt, L. Delamare, Y. Gaudeau (N. rediffusion).
Au XVIIe siècle, l'abbé Vincent de Paul assure la charge d'une paroisse déshéritée, est nommé aumônier des galères royales, puis va vivre avec les pauvres et crée l'ordre des Filles de la charité. Film d'inspiration catholique retrouvant, sans aspect édifiant, la vérité humaine d'un prêtre célèbre et la vraie grandeur de son œuvre. Magistrale composition de Pierre Fresnay.

22 h 35 Mardi cinéma.
Avec Ludmila Tchérina, Marie-France Pisier, Sabine Haudepin, Gérard Jugnot.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Arbre aux sabots.
Film italien d'E. Olmi (1977), avec L. Ornaghi, F. Moriggi, A. Ferrari, O. Brignoli, T. Brescianini (redif.).
A la fin du XIXe siècle, dans la région de Bergame. La vie de cinq familles de métayers, dans une grande ferme appartenant à un riche propriétaire dont ils sont les « sujets ». Chronique intimiste et lyrique d'une réalité sociale reconstituée par Olmi d'après les souvenirs de ses grands-parents. Racines culturelles d'un milieu rural où les Français peuvent, aussi, retrouver les conditions d'existence de leurs ancêtres.

23 h 45 Journal.

0 h 5 Un, deux... ou trois. Jeu cinéma.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Canzon : La Moceniga » de Riccio, interprétée par les Saqueboutiers.

0 h 20 Les nuits du cinéma.
En direct du Festival de Cannes.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.

17 h 10 Cycle policier : la Métamorphose des cloportes.
Film de P. Granier-Deferre.

18 h 50 Court-métrage.

18 h 55 Atout PIC.

19 h Informations.

19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.

19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dialogues : 1984, de la difficulté d'être.

21 h 45 Lectures.

21 h 50 Musique : à coups de dés... histoires de jeux.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Premières loges : œuvres de Mozart par Ljuba Velitsch, soprano.

20 h 30 Concert : *Trio pour cor, piano et violon* de Pfluger, « *Feuersturz* » *pour piano* de Klebe, « *Trema* » pour violon solo de Holliger, *Trio pour cor, piano et violon* de Ligeti par le Trio Baumann.

22 h 34 Les soirées de France-Musique.

Mercredi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 30 TF1 Vision plus.

12 h Le rendez-vous d'Annick.

12 h 30 Atout cœur.

13 h 00 Journal.

13 h 35 Vitamine.
Emission de Christine Courtin et Cécile Roger-Machart.
Au sommaire, Gigi, avec Florence Cestac, l'inventée du placard ; les jeux vidéo ; la préparation d'un spectacle de music-hall ; dessins animés ; Jacques Trémolin raconte les grands moments de Walt Disney.

16 h Jouer le jeu de la santé.

16 h 5 Temps X.
Emission de Igor et Grichka Bogdanoff.

17 h Un métier pour demain :
Les bacs techniques F4, F9 (bâtiment, génie civil).

17 h 20 Les infos.

17 h 25 Le village dans les nuages.
Emission pour enfants, de Christophe Izard.
Le geste contagieux ; les contes du singe bleu ; le petit jour ; Pilou le kangourou.

17 h 45 Série : Cher inspecteur.

18 h 20 Presse-citron.
Magazine des adolescents.

18 h 30 Jack spot.
Emission de Stéphane Collaro et Carole Fay-Keller.
Avec Plastic Bertrand, pour les adolescents de dix à seize ans.

18 h 50 Jour J.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Les petits drôles.

19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Holly cogite un plan machiavélique pour nuire à J.R. et pour détruire toutes les illusions de Sue Ellen.

21 h 25 Série : D'homme à homme.
Emission de Pierre Dumayet. Archéologie aérienne de Jean-Claude Giudicelli ; SOS ethno d'Hervé Basle.
Deuxième numéro de l'émission consacrée aux sciences humaines : Roger Agache, archéologue et photographe « céleste », évoque les problèmes des fouilles du site romain à Ribemont ; « SOS ethnologie » en Dauphiné avec Jean-Pierre Laurent, conservateur en chef du musée dauphinois de Grenoble. Une promenade ethnologique avec Hervé Basle à Gresse-en-Vercors, chez ses habitants.

22 h 25 Les grandes expositions.
Une émission de J. Plessis.
La peinture américaine au XIXe siècle par Jacqueline Plessis, exposée au Grand Palais à Paris jusqu'au 11 juin 1984.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.

12 h Journal (et à 12 h 45).

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

13 h 35 Feuilleton : La vie des autres.

13 h 50 Les carnets de l'aventure.

14 h 25 Dessins animés.

15 h Récré A2.
Emission présentée par Dorothée.
Yakari ; les quat'z'Amis ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les schtroumpfs ; D.A. Bulgare, etc.

17 h 30 Micro-Kid.

18 h Platine 45.
Regrets, Thomson Twins, Patrick Bruel.

18 h 30 C'est la vie.
Comment vit-on en Europe ? Aujourd'hui, la Grande-Bretagne.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Palmarès du Festival de Cannes.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Deux amies d'enfance.
De N. Companeez. Avec L. Mikael, A. Clément, Christoph Moosbrugger, Véronique Delbourg...
Troisième et dernier épisode : les événements (la drôle de guerre) se précipitent. Les destinées des personnages (Nelly et Jackie) prennent forme, se séparent à tout jamais. Alain fait une carrière brillante d'auteur dramatique, la feuilletonnade companeezienne se clôt. Personne n'est mort, la vie continue.

22 h 20 Psy-show.
Emission de P. Breugnot. Avec M. Elkaïm.
Chantal et Jean-Claude, mariés depuis quinze ans, deux enfants. Les problèmes qu'ils ont sont ceux de deux tempéraments contraires qui peuvent se compléter mais jamais — ou presque — faire quelque chose ensemble. Mais ils ont à affronter un problème majeur : Chantal a un cancer. Il se passe beaucoup de choses dans cette émission qu'on suit la gorge serrée et dont le tournage a duré près de six heures, ramenées à une heure un quart dense. Mony Elkaïm, le psychiatre, dont c'est la dernière intervention, propose l'image d'un travail en train de se faire, travail collectif, actif, où tout le monde est impliqué, où tout le monde avance. Tonique, bouleversant.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Vive Cannes !
Que reste-t-il des palmarès de jadis ? Emission d'Henri Chapier et Gérard Néves.
Cannes de 1946 à nos jours en album de photos à partir des documents de Ciné Revue et de l'INA : souvenirs de stars, le scandale de la Dolce Vita, *les légendes du septième art.*

21 h 35 Journal.

22 h Cinéma : Rêve de singe.
Film italien de M. Ferreri (1977), avec G. Depardieu, J. Coco, M. Mastroianni, G. Fitzgerald, G. Lawrence...
Un jeune homme, errant dans une cité presque déserte avec quelques amis désenchantés, recueille, sur le cadavre d'un gigantesque singe, un bébé quadrumane dont il fait son enfant et son ultime recours. Fable sociale tournée en partie à New-York, paysage urbain presque imaginaire où Depardieu, formidable acteur, représente l'être masculin de transition. De l'humour grinçant, Ferreri passe, ici, à une sorte d'espoir pour un avenir de civilisation nouvelle avec la femme.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Sonatine, *de Bohuslaw Martinu, interprétée par Robert Fontaine à la clarinette et Alain Motar au piano.*

24 h Les nuits du cinéma.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.

17 h 10 Dessin animé : Belle et Sébastien.

17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.

18 h 5 Feuilleton : La porteuse de pain.

18 h 30 Vie régionale.

19 h Informations.

19 h 35 Feuilleton : l'Enéide.

19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : prospective médicale.

8 h Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 33, Entre terre et eau.

8 h 50 Echec au hasard.

9 h 5 Matinée des sciences et techniques.

10 h 30 Le livre, ouverture sur la vie : au Salon du livre, pour le « Bestiaire fabuleux ».

10 h 50 Musique : Paul Mefano, rétro 1964-1956 (et à 16 h 3 et 20 h 30).

12 h 5 Agora.

12 h 45 Panorama : en direct de Cannes.

13 h 30 Instantané, magazine musical.

14 h 30 Un coin dans le sens de la marche, de C. Charras et A. Gilles. Avec C. Nicot, J. Rosny, G. Moigne.

18 h Le cri du homard.

18 h 10 L'école des parents et des éducateurs : Ne les appelez plus mongoliens.

18 h 30 Feuilleton : Marthe, portrait d'une insoumise.

19 h 25 Jazz à l'ancienne.

19 h 30 Perspectives scientifiques : races et milieux.

20 h *Les enjeux internationaux.*

20 h 30 Musique : Paul Mefano, rétro 1964-1956.

22 h 30 Nuits magnétiques : journal de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Diables et sorciers ; œuvres de Dukas, Verdi, Tartini, Moussorski, Liadov, Brahms, de Falla.

7 h 10 Actualité du disque.

9 h 5 Le matin des musiciens : Hændel, l'oratorio, ou la reconversion de l'entreprise Hændel ; œuvres de Hændel, Honegger, Schoenberg.

12 h 5 Concert : œuvres de Sibelius, Varèse, par l'Orch. phil. de Strasbourg, dir. T. Guschlbauer.

13 h 32 Les chants de la terre.

14 h 2 Jeunes solistes.

15 h Microcosmos. Elle était une fois Blanche-Nouilles : à 15 h 25, Un sonal dans la sono (et à 16 h 20) : à 15 h 30, Microdigital ; à 15 h 50, Quart d'heure de culture métaphysique ; à 15 h 55, Maraboudeficel de Bach à Reich ; à 16 h 25, *Court-circuit.*

17 h Histoire de la musique.

18 h 5 L'imprévu.

19 h Le temps du jazz : feuilleton « Portrait d'un Américain à Paris, George Lewis » ; Où jouent-ils ?

20 h Musique contemporaine.

20 h 30 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : ouverture du « Calife de Bagdad » de Boieldieu, « Choral sur le nom de Fauré » de Koechlin, « Cinéma » de Satie, « Concerto pour flûte et orchestre » d'Ibert, « Jeux d'enfants » de Bizet par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, sol. A. Marion, flûte.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : programme musical ; 23 h 10, soirée classique : œuvres de Pierné, Grieg, Brahms, Beethoven.

• LE MONDE – Mercredi 30 mai 1984 – Page 21

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

« C'est beau de vivre »

De notre correspondant

Montpellier. – L'Année internationale des handicapés, écoulée, vingt-sept associations régionales, regroupées à Montpellier et vivant côte à côte sans se rencontrer, ont créé, en 1981, un *comité de liaison*, dont la présidence revint à un aveugle, M. Louis Gravier.

Ce comité n'eut guère l'occasion de se manifester avec éclat. Mais, en novembre dernier, à l'issue d'une journée d'information scolaire, plusieurs de ses membres, notamment Mmes Nicole Palq et Marie-Josée Psaïla, émirent l'idée d'élargir et d'approfondir cette initiative en organisant une journée d'expression et de communication entre écrivains, musiciens, peintres, sculpteurs, comédiens, marionnettistes, mimes, architectes, médecins (médecine douce notamment) et sociologues, tous désireux de se rencontrer. De réunion en réunion, la journée se mit au pluriel. Elle devint semaine, puis quinzaine et prit pour nom de baptême Premières Journées régionales de l'expression. Ces journées viennent d'avoir lieu au centre régional de documentation pédagogique de Montpellier (CRDP) et continueront dans la ville ou dans sa périphérie jusqu'au 13 juin.

Différence-indifférence

Peu rompus aux arts de la publicité, les organisateurs n'ont pas donné à leur manifestation un lustre particulier. L'ouverture d'un salon d'exposition et les manifestations qui l'accompagnent se sont perdues dans le flot des assemblées, rencontres, congrès, colloques, qui se multiplient d'avril à juin. C'est pourtant la première fois en France que des handicapés et des non-handicapés se rencontrent sur des thèmes artistiques ouverts à toutes les formes d'expression et de handicap.

« L'insertion ne doit pas se limiter à des facilités d'accessibilité dans la ville ou à l'école, dit M. Gravier ; *elle doit atteindre le monde de la culture et des loisirs. Nous ne sommes pas différents des autres ; il nous faut seulement vaincre l'indifférence.* » Comme pour illustrer ses propos, ces journées portent le sous-titre : *« Différence-indifférence ».*

L'ambition de M. Gravier et du comité de liaison va jusqu'à envisager une sorte de tournoi d'idées, l'équivalent, pour les arts, de jeux olympiques culturels fondés sur un enrichissement réciproque, un échange de sensibilités entre handicapés et ceux qui ne le sont pas ?

Les journées de Montpellier en sont peut-être une préfiguration. Toutes les formes de l'expression y sont représentées : peinture, sculpture, poésie, cinéma, marionnettes, avec le concours, en particulier, des centres d'aide par le travail et d'ateliers de dessin. Des tables rondes affinent le sens de ces rencontres. *« Il s'agit de montrer* dit Mme Psaïla, *que les handicapés, aussi bien, ou mieux que d'autres, peuvent trouver le moyen de s'exprimer à leur manière, qu'ils ont leur place dans toutes les manifestations culturelles de leur région. »*

La création n'est pas seulement artistique : Braille a créé une écriture qui permet aux aveugles de communiquer. Aujourd'hui, les télécommunications s'adaptent pour qu'ils puissent y accéder comme les personnes âgées, l'âge étant une autre forme de handicap.

La distraction n'est pas oubliée. Une fête champêtre est prévue sous les chênes verts de la garrigue. *« Je rappelle encore,* dit un poème d'enfant exposé au CRPD, *que c'est beau de vivre. »*

ROGER BÉCRIAUX.

★ **Comité de liaison, 16, rue Terral, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 60-61-71.**

JOURNÉE D'ÉTUDES. – Sur le thème « Informatique et vie associative », la Fondation pour la vie associative (FONDA) organise une journée d'études, samedi 26 mai, au ministère de l'industrie et de la recherche. Présentation de matériel, interrogation prospective et ateliers permettront d'apprendre, d'échanger et d'expérimenter dans quatre secteurs : gestion, communication, enseignement et création.

★ **FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 549-06-58.**

L'ACTION SOCIALE A UN TOURNANT. – Sur le thème « Société en mutation : nouveaux besoins, nouvelles réponses », la Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale (FNARS) organise trois journées d'études nationales, les 24, 25 et 26 mai, à la Maison de la chimie à Paris. Seront présentes : Mme Georgina Dufoix et Mme Danielle Mitterrand.

★ **FNARS, 76, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 523-30-00 et 824-70-98.**

MIS EN SCENE. – L'association Plurielle, qui réunit des professionnels de l'éducation, de la communication et des arts, a créé une compagnie pluridisciplinaire, le Théâtre Singulier. Du 29 mai au 2 juin, le Théâtre Singulier présentera à Meaux une série de représentations, sous des formes différentes, du conte de Perrault, *le Petit Poucet.* Ce travail est la synthèse des actions menées pendant l'année dans cette ville.

★ **Association Plurielle, 42, rue Vivienne, 75002 Paris, tél. 508-54-87.**

★ **Théâtre Singulier, 28, place du Marché, 77100 Meaux, tél. : 434-19-69.**

DROITS DE L'HOMME. – Le répertoire des associations humanitaires publié par Droits de l'homme et solidarité (DHS) est épuisé. Aussi une réédition, avec additions et corrections, vient-elle de sortir sous forme d'un vade-mecum intitulé *Droits de l'homme, solidarité, qualité de la vie.* Même présentation à deux volets : textes de référence à gauche, choix d'associations sur les pages de droite. Le numéro : 18 F; 10 numéros : 140 F.

Un répertoire alcool-drogue est en préparation.

★ **DHS, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. CCP : DHS 387 B Paris.**

ASSOCIATIONS ET SYNDICATS. – La Société française des chercheurs sur les associations organise un séminaire sur le thème « Associations et syndicats », le 12 juin à 14 heures, au Centre d'études sociologiques, 82, rue Cardinet, à Paris 17e (entrer par le no 80). Une réunion de travail sur une typologie des associations aura lieu à 18 heures (même jour, même lieu).

★ **Société française des chercheurs sur les associations, 29, rue Bonaparte, 75006 Paris.**

ASSOCIATIONS EN VILLE NOUVELLE. – Une journée de réflexion sur ce thème est organisée par le Conseil national de la vie associative, Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports et M. Jean Le Garrec, ministre délégué au Plan et à l'aménagement du teritoire. Elle aura lieu le 23 juin à la Maison pour tous de Saint-Quentin-en-Yvelines. Sujets retenus : environnement, solidarité, actions à caractère économique, initiation aux technologies nouvelles, vie culturelle et insertion professionnelle des jeunes.

★ **Coordination : Mme Marie-France Simonnet, mairie, 78280 Guyancourt. Tél. : (3) 043-33-18.**

LES TRAVAUX DU CNVA. – Le Conseil national de la vie associative (CNVA) publie une lettre mensuelle qu'il diffuse à toute association qui en exprime la demande. Cette lettre fait le point sur les travaux du Conseil dont la vocation est d'assurer la promotion de la vie associative dans tous les secteurs et sous toutes ses formes.

★ **CNVA, 78, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, tél. : 828-40-00.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 21 et mardi 22 mai :

DES DÉCRETS

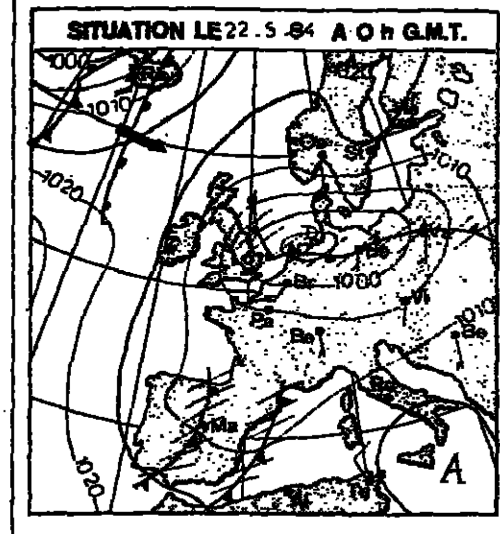
● Portant publication de la convention européenne sur la notification à l'étranger des documents en matière administrative (ensemble une annexe) faite à Strasbourg le 24 novembre 1977;

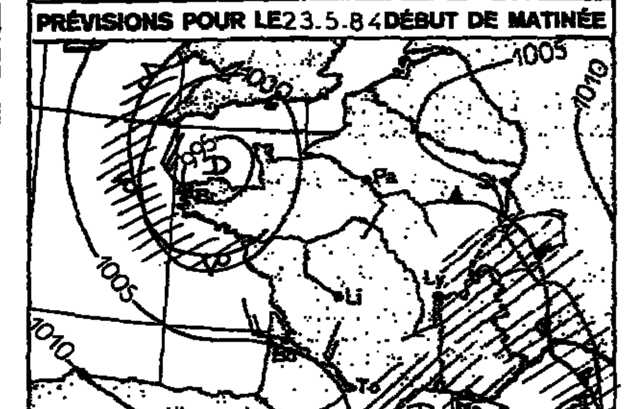
● Fixant les conditions d'un recrutement exceptionnel dans le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat (mines).

UN ARRÊTÉ

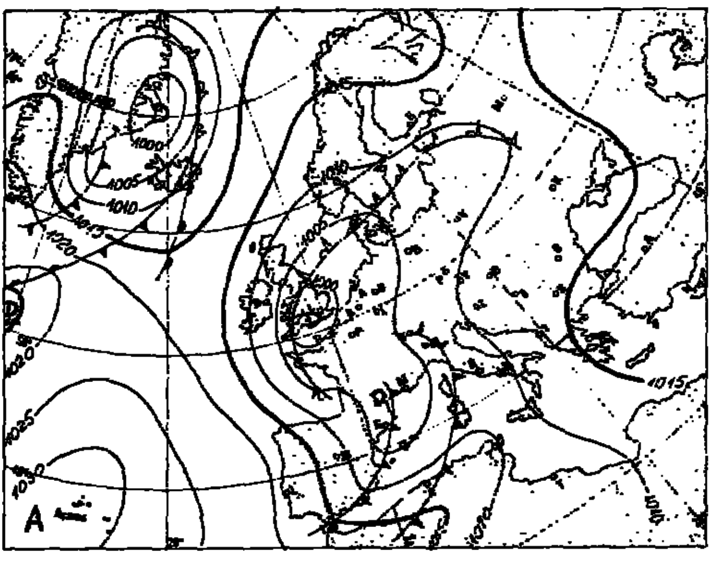
● Relatif à l'organisation de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 mai à 0 heure et le mercredi 23 mai à 24 heures.

Un vaste système dépressionnaire recouvre la France, les perturbations ont un mouvement de rotation autour de la dépression et atteignent notre pays par le nord-ouest et par le sud.

Mercredi, la zone pluvio-orageuse située dès le matin des Pyrénées au sud du Massif Central, aux Alpes du Sud et au Sud-Est, s'étendra en cours de journée aux régions du Centre, de l'Est et du Nord-Est où un temps nuageux et brumeux prédominera le matin. Les précipitations seront abondantes, à caractère orageux, sur les versants sud des massifs ; un risque d'orage existe par évolution diurne sur toutes les régions précitées.

D'autre part, la zone de temps couvert et pluvieux située le matin de la Bretagne à l'Aquitaine se décalera vers le sud-ouest, ainsi, une amélioration relative apparaîtra progressivement de la Bretagne à la Normandie, où quelques éclaircies se développeront, malgré le risque persistant de quelques averses d'évolution diurne.

Sur les autres régions, du Bassin parisien au Nord, prédominance d'un temps nuageux et brumeux le matin, avec quelques éclaircies l'après-midi malgré un risque de quelques averses pouvant être orageuses.

Les températures, voisines de 6 à 10° le matin, atteindront l'après-midi 13 à 17°.

Évolution prévue jusqu'à la fin de la semaine

A partir de jeudi, malgré des passages nuageux sur le Midi méditerranéen, les conditions vont s'améliorer sur la moitié sud-est du pays. Ailleurs le beau temps sera plus lent à s'établir.

Vendredi, sur les régions méditerranéennes et les Alpes, les nuages encore passagèrement abondants apporteront des averses parfois orageuses. Sur le reste du pays, éclaircies et nuages alterneront ; les nuages seront plus abondants au nord de la Loire et parfois accompagnés de faibles pluies, surtout près des côtes et des frontières.

Samedi, poursuite de l'amélioration et hausse des températures sur les régions méridionales et les Alpes. Plus au nord, la matinée sera encore nuageuse et brumeuse mais, peu à peu, le soleil se montrera, provoquant une hausse des températures maximales.

Dimanche, la hausse de la pression favorisera le retour du beau temps, les brouillards ou les brumes seront fréquents le matin, mais, ensuite, le soleil apparaîtra et les températures seront de saison. Toutefois, le ciel pourra se couvrir dans l'après-midi près de la Manche où le vent soufflera du sud-ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 mai; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 mai) : Ajaccio, 17 et 12; Biarritz, 15 et 7; Bordeaux, 17 et 5; Bourges, 12 et 5; Brest, 15 et 8; Caen, 12 et 10; Cherbourg, 12 et 9; Clermont-Ferrand, 15 et 4; Dijon, 12 et 5; Grenoble-S.-M.-H., 15 et 7; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 6; Lille, 10 et 8; Lyon, 15 et 6; Marseille-Marignane, 19 et 12; Nancy, 12 et 8; Nantes, 16 et 8; Nice-Côte d'Azur, 18 et 10; Paris-Montsouris, 13 et 10; Paris-Orly, 12 et 9; Pau, 15 et 7; Perpignan, 19 et 10; Rennes, 15 et 9; Strasbourg, 14 et 9; Tours, 13 et 7; Toulouse, 15 et 9; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 23 et 12 degrés; Amsterdam, 11 et 9; Athènes, 28 et 19; Berlin, 25 et 11; Bonn, 12 et 7; Bruxelles, 11 et 8; Le Caire, 35 et 21; îles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 21 et 14; Dakar, 27 et 22; Djerba, 29 et 17; Genève, 14 et 7; Jérusalem, 29 et 7; Lisbonne, 13 et 7; Londres, 14 et 9; Luxembourg, 11 et 6; Madrid, 14 et 5; Moscou, 22 et 14; Nairobi, 27 et 13; New-York, 24 et 15; Palma-de-Majorque, 20 et 12; Rome, 21 et 13; Stockholm, 21 et 11; Tozeur, 31 et 20; Tunis, 28 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 MAI

« Exposition Lutèce », 10 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Dubesme.

« Camille Claudel », 14 heures, 77, rue de Varenne, Mme Vermeersch.

« Le musée de Nogent-sur-Marne », 15 heures, 150, Grande-Rue, Mme Bachelier.

« Château de Neuilly-sur-Seine », 15 heures, 52, rue d'Argenson, Mme Chapuis.

« L'immeuble parisien depuis le Second Empire », 15 heures, 124, rue de Réaumur, M. Gazquez-Romero (Caisse nationale des monuments historiques).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, devant la Panthéon (Academia).

« Village Saint-Paul au Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Approche de l'art).

« Autour du Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Czany).

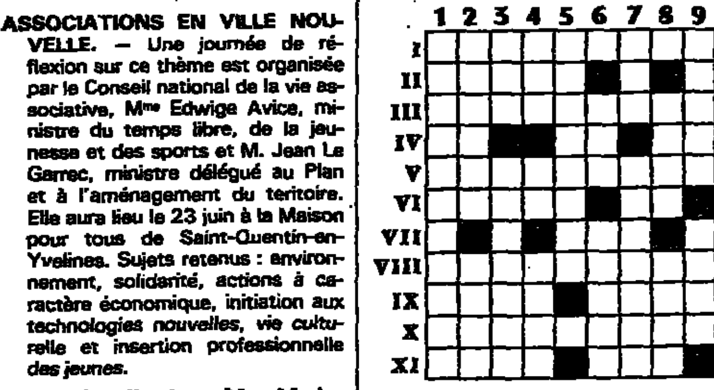
« Auteuil », 14 h 30, métro Chardon-Lagache (Les Flâneries).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3715



HORIZONTALEMENT

I. Opération qui nécessite un minimum de tact. – II. A donc le sens de la réplique. – III. Quelques mètres. – IV. Désignent un Etat. Abréviation. Quelque chose de collant. – V. Tel notre meilleur souvenir. – VI. Vient de sortir ou vient d'arriver. Pratiques. – VII. Point de Suisse. – VIII. Doit absolument être de la partie dans certains cas. – IX. Un grand. N'est pas de marbre malgré les apparences. – X. Immobilisées par la grève. – XI. Faire le brocard. Manière d'être.

VERTICALEMENT

1. Consommer sans crainte de manquer d'essences. – 2. Incapacité à régler la note. On y met celui qui perd, on en sort celui qui gagne. – 3. Donna donc de la consistance. Musicien français. – 4. Lettres d'administration. Abréviation. N'apprécia pas la campagne française. – 5. Ne manque pas de souffle. – 6. Dont l'affection est souvent contagieuse. Lit normand. – 7. S'exprime en pointant. Ne présentent donc aucun trouble. – 8. La politesse des rois. Ne dit jamais ce qu'il pense. – 9. Tour pendable. Aigres ou maigres.

Solution du problème no 3714

Horizontalement

I. Entresol. – II. Eulalie. – III. Chien. Est. – IV. Ain. Es. Té. – V. Mets. Aven. – VI. Ut. Nu. – VII. Tirent. Fa. – VIII. Aléria. Ur. – IX. Riflard. – X. Emile. Me. – XI. Suée. Fétu.

Verticalement

1. Escamotages. – 2. Hie. Il. Mû. – 3. Teinturerie. – 4. Rue. Stériles. – 5. Elne. Nife. – 6. Su. Santal. – 7. Ole. Vu. Ame. – 8. Liste. Furet. – 9. Etendard.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

DEUX PROJETS DE LA SNCF
● Des sièges-couchettes en 2e classe
● Un nouveau service en 1re classe

La SNCF vient de commander vingt voitures d'un nouveau modèle, qu'elle a baptisées « Cabine 8 » et qui commenceront à équiper des trains desservant des relations de nuit et de jour à partir de mars prochain.

Les voitures de seconde classe seront munies de sièges de détente, compromis entre la place assise et la couchette. Ces sièges, bleus, blancs ou rouges, sont superposés tête-bêche en deux séries de quatre par compartiment.

Chacune des voitures « Cabine 8 » offrira 96 de ces nouveaux sièges. Ce nouveau service sera offert sans supplément de prix, à la différence des couchettes. Il a été conçu comme une réplique aux cars-couchettes, qui prennent actuellement une part croissante du marché des voyages économiques en groupe et à longue distance. Par souci d'économie ou pour s'éviter la démarche d'une réservation, près de la moitié des passagers de nuit en 2e classe, soit quelque 8 millions de personnes, voyagent actuellement en places assises, bien que le confort leur paraisse souvent insuffisant, estime la société nationale d'après ses enquêtes.

La SNCF a aussi annoncé qu'elle met au point, de façon expérimentale, une nouvelle première classe. Une expérience doit commencer au cours de l'été 1985 sur la ligne Paris-Nancy-Strasbourg. La société nationale proposerait une restauration gastronomique et un service de bord permanent pour un prix plus élevé qu'actuellement, mais qui resterait « *nettement en dessous* » de celui de l'avion.

RECTIFICATIF. – Deux fautes d'impression se sont glissées dans l'article consacré à l'action des chrétiens contre la torture (*le Monde* du 16 mai). Il fallait lire, d'une part : « *Aujourd'hui, la coupure est à l'intérieur de chaque confession* (...), « *moins* » (au lieu de « *mais non* ») *entre les différentes confessions* » et, d'autre part : « *La torture est aujourd'hui institutionnalisée dans quatre-vingt-quinze pays contre soixante environ en 1976* » (et non *1970*), *ce qui rend plus significatif l'écart.*

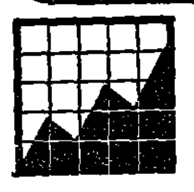
هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

AFRIQUE DE L'OUEST

Nous sommes mandatés par un consortium international exploitant une des plus importantes mines de bauxite à ciel ouvert du monde. Nous recherchons

LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ENTRETIEN GÉNÉRAL ET ENGINEERING

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, il sera responsable de la gestion et de l'administration de 3 grands services : ○ Etudes, ○ Entretien Général, ○ Garage tous véhicules. L'entretien recouvre entre autres l'atelier central de mécanique et chaudronnerie, le laboratoire d'électronique, l'atelier de réparations des locomotives et aussi l'entretien de la centrale électrique et des systèmes de distribution.
Electromécanicien d'origine, ingénieur diplômé d'une grande école, le candidat devra avoir une très solide expérience professionnelle se situant entre des actions de conception technique et la conduite de grands services de maintenance industrielle.
Il aura sous sa responsabilité un effectif d'environ 500 personnes.
Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Une approche du matériel minier serait très appréciée.

Nous proposons
○ une rémunération attractive en $ US,
○ une infrastructure et une organisation autorisant une vie de famille dans les meilleures conditions,
○ une maison meublée et une voiture de fonction,
○ une couverture médicale complète avec hôpital ultra-moderne,
○ la garantie d'une scolarité normale pour vos enfants, gratuite sur place jusqu'à 13 ans et une aide pour les études hors Afrique ensuite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 2205 M à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

UNE SOCIETE INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
recherche

DIRECTEUR DE SEMINAIRES

Pour son Centre de Conférences situé au Sud-Est de la France.

Pour occuper ce poste, le candidat retenu doit :
• avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais (la connaissance d'autres langues serait un atout),
• être capable de planifier, d'organiser et de présider des séminaires s'adressant à des dirigeants et cadres au plus haut niveau,
• connaître le marché de l'électronique, ou de l'informatique et des télécommunications.

Les candidats doivent, si nécessaire, posséder un permis de travail.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite sous référence 94031
à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra,
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur *l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du *« Monde Publicité » ou d'une agence.*

Directeur d'Usine

Directeur d'une unité de production depuis déjà quelques années, vous avez éprouvé vos qualités de gestionnaire et d'animateur. Vous souhaitez maintenant jouer aussi un rôle stratégique en prenant une part active à la définition des politiques de votre société.

C'est ce qu'attend de vous le Département Flaconnage du Groupe BSN. Ce Département, qui réalise un CA de 400 MF, fabrique et commercialise des flacons, essentiellement pour la parfumerie et la pharmacie. Son usine, située près de Cambrai, emploie un millier de personnes. Un important programme d'investissements et d'amélioration de la productivité y a été entrepris et sera poursuivi.

Vous aurez à assurer la production au meilleur prix de revient avec des critères de qualité et de service exigeants.
Mais votre mission ne s'arrêtera pas là. C'est vous qui devrez proposer puis faire passer dans l'usine la stratégie du Département au plan industriel et humain. Homme du quotidien, vous serez aussi un homme de progrès et donc de l'avenir.

Votre réussite à ce poste confirmera que vous avez la dimension d'un véritable patron. Et le Groupe BSN saura vous reconnaître comme tel.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. FSM en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Directeur commercial

300 000 +

L'homme que nous recherchons doit prendre en charge le développement planifié de la Société sur le marché mondial.
L'avance technologique de l'entreprise, reconnue et enviée par les concurrents internationaux, doit être davantage exploitée.
Les techniques d'approche et de pénétration des marchés seront appliquées avec plus de rigueur et de volonté.
Des partenaires commerciaux doivent être découverts et/ou fidélisés, les équipes de vente motivées, optimisées dans des actions mieux ciblées.
Pour réussir dans cette tâche d'envergure, le Directeur Commercial aura l'appui constant de sa Direction. Il utilisera les moyens logistiques d'un Groupe qui possède des filiales structurées dans tous les pays. Sa carte de visite sera enrichie par la renommée de l'Entreprise et l'image du Groupe.
Homme de caractère, le candidat que nous recherchons a fait la preuve de son efficacité opérationnelle, et de sa capacité à proposer et mettre en œuvre les actions stratégiques.
Le poste est à pourvoir dans la région parisienne.
Prière d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous la réf. AW/143 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(reponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

S.S.C. INFORMATIQUE PARIS

EN VUE DE CRÉER UN DÉPARTEMENT DANS TECHNIQUE INFORMATIQUE DE POINTE C.A.O., F.A.O., E.A.O.

recherche

UN DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Très introduit dans les domaines de l'informatique et de la formation. Capable de vendre ce type de service auprès d'une clientèle à créer.

Rémunération comprise entre 150.000 F et 350.000 F par an selon les résultats.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération s/nº T 045.697 M, Régie-Presse, 7, r. de Monttessuy, Paris 7e.

Direction Générale Lyon

diriger une entreprise de négoce

produits pour l'industrie et le bâtiment : 40 MF

• nous confierons la direction de cette filiale à un homme d'environ 35 ans ayant déjà une expérience confirmée du métier.
• son challenge sera :
- d'en développer rentablement les ventes : conception et mise en œuvre de la politique commerciale.
- d'en maîtriser la gestion administrative et financière.
• en cas de succès, ses responsabilités seront étendues à une autre filiale.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 681-17 à notre Conseil :

ONOMA
Tour Crédit Lyonnais.
69431 LYON Cedex 03
(confidentialité, réponse assurées)

VILLE DE LA BANLIEUE PARISIENNE
recherche d'urgence :

DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS
ou
ATTACHÉ COMMUNAL

Pouvant accéder à ce grade pour assurer la responsabilité des Services Sociaux.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Echelle indiciaire 40 à 80.000 habitants, suivant conditions statutaires.

Ecrire sous nº 288.778 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Diriger l'exploitation des services techniques et généraux

Tours, ensembles immobiliers commerciaux... Paris

Nous sommes une société de services, filiale d'un important groupe français d'ingénierie, de chauffage climatisation et protection incendie. Notre spécificité est de prendre en charge, pour des grands ensembles immobiliers (hospitaliers, commerciaux, bureaux...), la totalité des prestations techniques (électricité, chauffage, climatisation...) ainsi que la mise en place et la gestion des services généraux (réception, standard, gardiennage...).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un ingénieur de 35 ans environ, ayant complété sa formation par l'IAE, ICG... et qui doit pouvoir justifier d'une expérience réussie de direction et d'animation dans des sociétés de services similaires.

Il doit être un ingénieur polyvalent, un animateur, mais aussi un homme d'organisation et de gestion.

Sous l'autorité du Directeur Général, il aura la charge d'une dizaine de contrats, qu'il devra gérer au mieux, en coordonnant l'activité des chefs d'établissement, les appuyant dans leur rôle technique, administratif, commercial, ainsi que dans la gestion et l'animation de leur personnel.



A. RUELLAN vous remercie de lui envoyer votre CV + photo s/réf. B 989 M en indiquant votre rémunération actuelle à CORT - 65, avenue Kléber - 75116 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

REGION LILLOISE

Pour participer au développement de notre groupe, nous recherchons un :

DIRECTEUR D'IMPRIMERIE

A 35 ans minimum, il a :
— *la connaissance et l'expérience d'un vrai professionnel.*
— *la personnalité d'un chef d'entreprise avec de solides qualités d'organisation, de gestion, d'homme de terrain ayant su diriger des hommes avec succès.*

Ses capacités personnelles et le dynamisme du groupe doivent permettre d'évoluer vers une unité performante.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous réf. : 6 U 165 M à :

n.d. consultants
A2 Résidence Les Baillis
Centre De Gaulle
59200 TOURCOING

Consultants

VILLE RECHERCHE
pour son Conservatoire Municipal de Musique et de Danse

DIRECTEUR (TRICE)

Aptitudes exigées en plus des connaissances musicales :
— animation pédagogie.
— gestion-administration.

Env. C.V. : HOTEL DE VILLE
88, av. du Général-de-Gaulle,
94550 CHEVILLY-LARUE.

---

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
Quartier ALMA rive gauche
recherche

DACTYLO EXPÉRIMENTÉE

Bon niveau de culture générale.
Bonne présentation.
Tél. ou écr. pour rendez-vous
RÉGIE-PRESSE
Service du Personnel
7, rue de Monttessuy
75332 PARIS CEDEX 07
555-91-71, pte 4.077 ou 555-16-42.

LE BUS Nous y croyons ! Vous y croyez ?
Ouest-Atlantique.
Société Transport Urbain en pleine expansion.
Effectif de 40 personnes à doubler sur 4 ans.
Vous propose une carrière évolutive

DIRECTEUR ADJOINT (H / F)

Pleinement associé à la fonction Direction, vous en assumerez plus particulièrement le segment technique : Organisation - Logistique - Recherche opérationnelle.

Ouvert aux technologies de pointe (informatique, électronique), vous mettrez en place, développerez et assurerez la maintenance des outils de gestion de l'activité et la régulation du trafic (systèmes embarqués).

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ou équivalent soucieux de concrétiser son savoir et d'élargir ses compétences au management.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à notre Conseil : B. CHESNE

ainf ressources humaines
57, rue Charles Monselet
44000 NANTES.

Bordeaux - Dijon - Dunkerque - Lille - Lyon - Marseille - Metz
Montpellier - Nantes - Paris - Strasbourg - Valenciennes

Une expérience internationale vous motive
notre Réseau Commercial recherche pour sa Filiale Ivoirienne

le DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Vous maîtrisez les techniques comptables ainsi que la gestion financière et administrative. Vous avez une expérience d'encadrement qui a confirmé votre intérêt pour les problèmes humains.
Nous vous proposons la Direction Financière de la Région d'ABIDJAN qui comporte 5 pays (**Côte d'Ivoire - Niger - Haute Volta - Togo - Benin**). La filiale compte une soixantaine de personnes. Vous y encadrerez les services : Comptabilité, Trésorerie, Importation-Dédouanement, Budget.
Le poste est basé à ABIDJAN.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 436M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, av. Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



CENTRE DE RESSOURCES
ET DE FORMATION A L'INFORMATIQUE
recrute son

RESPONSABLE

Profil : Connaissances micro-informatique et formation commerciale ; esprit d'initiative.

Adresser C.V. plus lettre manuscrite au C.R.I.F.
Château du Plessis
85000 LA ROCHE-SUR-YON.



IMPORTANTE SOCIETE DE CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
recherche pour la province

JEUNES JURISTES

MAITRES EN DROIT DES AFFAIRES.

Petite expérience nécessaire (en Entreprise ou en Cabinet de Conseils).
Formation comptable souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo
s / réf. 1149 à PARAPHE,
10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.



Importante Société, leader dans une activité de pointe para-médicale recrute dans le cadre du développement de ses recherches

INGENIEUR MECANICIEN

Option hydraulique, physique, génie chimique (ECL ou équivalent) pour poste de Recherche et Développement Procédé-Produit.

INGENIEUR

(Ecole Centrale, Compiègne, ICPI) possédant les techniques de base en hydraulique et calcul et une spécialité en micro-informatique et électronique micro-processeurs pour poste de Recherche et Développement Produit.

Age requis : 28/30 ans - Expérience de 2 à 3 ans.
Anglais indispensable (Italien ou Allemand souhaité) - Mobilité.
Evolution possible vers Marketing International.
Ecrire avec C.V. sous réf. 13888 à CONTESSE PUBLICITE
74, rue Bècheveliri 69363 LYON Cedex 07, qui transmettra.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

INSTALLATIONS OFFSHORE

SINGLE BUOY MOORINGS INC., leader dans le domaine de la technique offshore, est en particulier à l'origine du système de plates-formes flottantes pour l'acheminement et le stockage pétroliers.

La société offre à des Ingénieurs les opportunités de carrières très attirantes dans un environnement professionnel hautement stimulant.

CHEF DE PROJETS
basé à MONACO

Responsabilités :
— l'exécution des projets d'installations avec un budget donné.
— la gestion et la coordination des projets.
— la liaison avec le client.

Qualifications :
— diplôme d'Ingénieur mécanique, génie maritime, ou architecture navale.
— expérience d'environ 10 ans acquise dans un (ou plus) des domaines suivants dont 2 ans en tant que Chef ou Assistant Chef de Projets.

INSTALLATION OFFSHORE
HOOK-UP OFFSHORE
FABRICATION DE PLATES FORMES METALLIQUES OU DE MODULES
CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALES

— Bonne connaissance de l'exploitation des champs pétroliers de la construction maritime, de l'informatique, de l'utilisation de maquettes, des estimations de coûts.

Pour ce poste une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

INGENIEUR DE CONTRATS
basé à MONACO

Responsabilités :
— la coordination des projets et des contrats d'ingénierie y afférent.
— il sera le lien entre le Bureau d'Etudes et les équipes sur chantiers à qui il communiquera les plans, calculs et moyens de contrôle.

Qualifications :
— diplôme d'ingénieur ou niveau équivalent.

Expérience :
— bonne expérience minimale de 5 ans dans un des domaines cités pour le Chef de Projets, dont 2 ans dans l'administration des contrats ou dans un département commercial.
— aptitude à représenter la société dans les négociations avec les clients.
— une connaissance parfaite de l'anglais est indispensable.

Les réponses sont à adresser en langue anglaise avant le 14 Juin avec C.V. détaillé et photo au :

Directeur du Personnel
SINGLE BUOY MOORINGS INC.
BP 199 - MONACO (PRINCIPAUTE)

SBM
OFFSHORE MOORING SYSTEMS

IMPORTANT GROUPE DE B.T.P.
recherche pour ses activités internationales
MOYEN-ORIENT ou SUD-EST ASIATIQUE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour prendre en charge l'ensemble des fonctions administratives, comptables et financières d'une structure export (Filiale ou Grand Chantier).
Les candidats, de formation supérieure (HEC - ESSEC - SUP DE CO + DECS...) posséderont de bonnes notions d'informatique ainsi qu'une expérience de 5 années environ de gestion de filiale à l'export.

Anglais indispensable.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous la référence R.A.F. 631 par



94, rue Lauriston - 75116 PARIS.

UN DES PREMIERS GROUPES DE B.T.P.
à vocation internationale, recherche

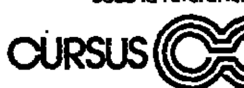
JURISTE INTERNATIONAL

De formation superieure juridique (maîtrise de droit privé, Institut Droit des Affaires, M.B.A.,...) possédant une expérience professionnelle de 4 à 5 années, principalement axée en montage contrats internationaux, de préférence acquise dans secteur Ingénierie - BTP.

Connaissance du droit des Sociétés appréciée.

Anglais indispensable. Espagnol vivement souhaité.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement sous la référence J.U. 743 par



94, rue Lauriston - 75116 PARIS



Société néerlandaise d'édition informatisée cherche pour son siège à Maastricht (Pays-Bas)

jeune analyste

de langue maternelle française

Principales activités:
- indexation et rédaction de résumés de divers documents
- traduction en français de résumés rédigés en anglais

Niveau universitaire, notions et aptitudes à la rédaction souhaités.
Langue de travail: anglais.

Adresser CV, exemple rédactionnel de 2 à 3 pages et prétentions à: EUROPE DATA, Bredestraat 24, 6211 HC Maastricht, Pays-Bas. Tél: 1931 43 54751.

PROVENCE

THOMSON-TITN
recherche pour la réalisation de systèmes informatiques temps réels :

Ingénieur logiciel

1 à 3 ans d'expérience sur gamme PDP (réf STR 01).

Analystes-programmeurs

formation IUT Informatique, connaissant le matériel et logiciel Digital (réf. STR 02).

Analyste-programmeur (réf. JLE 01).

formation IUT Informatique, ayant 2 à 3 ans d'expérience et connaissant le matériel IBM 43XX ou 30XX et les logiciels CICS/DL 1.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à. THOMSON TITN 7 rue Louis Armand BP 83 13762 Les Milles Cédex.



A l'intérieur d'un groupe dynamique, société ayant son activité dans des produits techniques Grand Public (domaine loisirs)

recherche

Ingénieur brevets et normes

Profil :
- Ingénieur mécanicien (ENSAM, ENSM, IDN ou équivalent).
- Formation en propriété industrielle (CEIPI ou équivalent).
- Bonnes connaissances allemand et anglais.

Poste situé dans ville moyenne de province.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 76138 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

VILLE DE LAON (AISNE)
(30.000 habitants)
recrute

ATTACHÉS

L'un sera chargé de diriger le service des

AFFAIRES CULTURELLES

Son rôle consistera à coordonner l'action de tous les équipements culturels de la ville, de faire le suivi administratif et financier en collaboration avec chaque responsable d'équipement.

L'autre sera rattaché directement auprès du :

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il aura une mission de généraliste et assurera le suivi de dossiers très divers. Il sera en contact très fréquents avec les administrations.

Les candidatures manuscrites sont à adresser :
MONSIEUR LE MAIRE DE LAON
HOTEL DE VILLE, 02011 LAON CEDEX
avec C.V. et photo.
DÉLAI LIMITE : 30 MAI 1984.



DIRECTIONS . DIRECTIONS
Fonctions Nationales et Internationales

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
cherche à pourvoir le poste de

DIRECTEUR COMMERCIAL

de sa division **TELECOMMUNICATIONS**

Cette fonction comporte la responsabilité des **Services Commerciaux France et Exportation** ainsi que celle des **Services Assistance Technique et Après-Vente.**

Ce poste nécessite une bonne formation technique et une expérience commerciale d'au moins 5 ans dans ce domaine. Anglais courant nécessaire.

Pour cette fonction basée à Paris,
et pour laquelle de fréquents déplacements sont à prévoir,
écrivez avec C.V., photo et prétentions sous réf. 94330 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

AVIS DE RECRUTEMENT
L'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, recrute

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

possédant trois années d'expérience, dans le traitement des données scientifiques et techniques.

CONDITIONS :
– Etre ressortissant de l'un des pays membres de l'ISESCO :
– Maîtriser la langue anglaise et l'une des deux autres langues officielles de l'ISESCO (l'arabe et le français);
– Les dossiers de candidature doivent être adressés à l'ISESCO avant le 10 juin 1984, à l'adresse suivante :

ISESCO, 16 bis, avenue Omar-Ibn-Khattab, Agdal, Rabat, royaume du Maroc.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Composants électroniques à TOURS
(+ 700 pers.) en forte expansion rech.

INGÉNIEUR ADJOINT

Service Technique équipements.

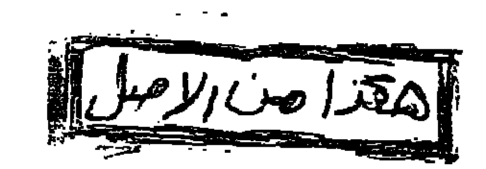
Il prendra en charge le développement d'équipements faisant appel à la mécanique, l'automatisme et l'électrotechnique.

Il assumera la coordination des différents groupes du service pour respecter la réalisation en qualité et délais des projets.
Nombreuses possibilités de déplacements en Europe et Amérique.

Ce poste très motivant concerne un Jeune Diplômé ENSAM, INSA, ENSI, 1 à 2 ans d'expérience, voire débutant brillant.

Anglais courant indispensable.
Merci d'adresser courrier, C.V. et prétentions à notre Conseil P.G. CONSULTANTS, 22, rue V.-Laloux, 37000 TOURS, sous réf. : 84.056.04 T.

ANGERS PG TOURS



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEUR CHEF DE SERVICE

ENTRETIEN - TRAVAUX NEUFS

30 ans Mini — Sud-Ouest

Groupe chimique leader dans sa spécialité, nous recherchons un ingénieur diplômé - AM ou équivalent - ayant plusieurs années d'expérience de fonctions similaires, de préférence dans une industrie à feu continu pour lui confier la responsabilité du service entretien-travaux neufs de notre usine d'Angoulême. Il aura la responsabilité de la production d'énergie, de la maintenance des installations, ainsi que de l'étude et de la réalisation des investissements. Il dirigera une cinquantaine de personnes, réparties entre les équipes de maintenance et le bureau d'études.
Pour information complémentaire et contact immédiat, appelez 763.11.15. Réf. 101.

R.H. Conseil, 65, avenue de Wagram - 75017 Paris.

POUR EN FAIRE SON

RESPONSABLE REGIONAL du Commerce Extérieur à Marseille

BANQUE, recherche son AGENT CLASSE IV ou V, de 35 ans environ ayant fait ses preuves d'Assistant et de Conseil auprès d'une clientèle Import/Export et pouvant justifier de bonnes connaissances techniques acquises au sein d'un service étranger de banque.

Envoyer C.V. et prétentions ss réf. 9501/M à la DIRECTION DU PERSONNEL - BP 61 75021 PARIS CEDEX 01

COFAP

DEBUTANTS
FINANCES INFORMATIQUE
HEC, IEP PARIS, ESSEC, ESCP, MBA EMP, INSA, ECP, ENSAM, ENPC, CUST, EUDIL...

GRENOBLE : site industriel.

Sous la responsabilité directe de l'un de nos managers, vous aurez dans un premier temps la responsabilité complète de l'une de nos fonctions dans les domaines : Finances, Administration ou Informatique.

Cette première expérience opérationnelle est destinée à vous faire connaître l'entreprise, et à mettre en œuvre rapidement vos capacités d'analyse, de créativité et de réalisation.

Si vous faites vos preuves, vous serez ainsi préparé en 1 ou 2 ans à des responsabilités d'encadrement d'équipe, ou de projets importants. Vous aurez ensuite la possibilité d'évoluer très rapidement vers une position de management.

Hewlett-Packard c'est aussi un secteur technologique de pointe, une très forte croissance, des unités à taille humaine, un cadre social vivant, le souci d'investir sur les hommes.

Si vous parlez couramment l'anglais, si vous êtes motivé par des postes d'avenir, écrivez sous référence 056 BTM à Blandine THIERY - Département du Personnel HEWLETT-PACKARD - 5, avenue Raymond Chanas - 38320 EYBENS.



AFFLUENTS

ORSAN
Lafarge Coppee

La filiale biotechnologique du groupe LAFARGE COPPÉE, ORSAN, leader européen dans sa spécialité – les acides aminés – destinés à l'usage alimentaire, pharmaceutique et animal (500 personnes – CA 500 MF), recrute à **NESLE** (50 km d'Amiens et 30 km de St-Quentin) DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SON ÉQUIPE "CONTRÔLE DE PROCÉDÉ".

JEUNE INGÉNIEUR
Systèmes Automatisés de Production

Relevant du Chef du département technique – après formation aux matériels – il sera responsable de :

- l'étude des besoins, la conception et la réalisation COMPLÈTE de systèmes automatisés de production (depuis le capteur jusqu'à l'ordinateur de process),
- la formation des opérateurs, l'optimisation des automatismes existants et le diagnostic pour la maintenance du matériel informatique.

Perspectives possibles d'évolution dans la Société et le Groupe.

Le candidat, 29 ans minimum, a une formation d'Ingénieur et un début d'expérience (2 à 3 ans) dans une fonction analogue. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Veuillez téléphoner (296.55.00) ou écrire sous réf. 13M en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Monique LAVRUT ou Richard BÉNATOUIL - **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois - 75001 PARIS.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT



GROUPE JOUVEINAL

Groupe français de sociétés pharmaceutiques et chimiques en forte expansion (440 MF de C.A., 660 personnes, doublement de l'effectif en 3 ans), nous renforçons l'encadrement de haut niveau de nos usines d'ANGERS et nous recherchons un

Ingénieur agro-alimentaire
Extraction - Atomisation - Lyophilisation

- Vous avez une trentaine d'années et vous êtes ingénieur ENSIAA ou équivalent.
- Vous connaissez parfaitement les techniques de séparation et de dessication - extraction de produits naturels - centrifugation - évaporation - atomisation...
- Vous maîtrisez ou vous saurez maîtrisez rapidement les techniques de lyophilisation industrielle.
- Vous dépendrez du Directeur de Production et vous animerez et contrôlerez à terme l'activité d'une équipe de fabrication d'une vingtaine de personnes.
- Vous avez une expérience de plusieurs années en production dans l'industrie alimentaire ou pharmaceutique.

Adressez dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions) sous la référence 2/IAJ/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Jeunes Ingénieurs
(Arts et Métiers ou équivalent)
Participez à notre développement

Seita

La SEITA (8 500 personnes) leader du marché du tabac en France vous offre des responsabilités dans ses établissements de l'Oise, du Centre, du Sud-Ouest et dans son centre de recherches d'Orléans.

Vous venez d'obtenir votre diplôme ou vous avez déjà une première expérience acquise dans une industrie de biens de consommation. Vous aimez animer, gérer, mettre votre marque, créer. Plusieurs fonctions vous sont proposées : entretien, process, recherche et développement. Après vous être formé à nos activités et à nos équipements (machines très rapides intégrant des automatismes poussés), vous aurez des responsabilités concrètes et participerez à l'encadrement des unités.

La société, compte-tenu de son importance, vous offre des perspectives intéressantes de carrière.

CORT — Merci d'écrire avec CV, photo et prétentions sous référence 3009M à Ph. VINCHON - CORT - 65, Avenue Kléber - 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

LABORATOIRES Glaxo

Notre très forte progression nous amène à recruter des collaborateurs dynamiques, capables de mettre en œuvre une grande puissance de travail, recherchant les responsabilités et la performance.

Nous vous donnons rendez-vous Mercredi 23 Mai dans la rubrique OFFRES D'EMPLOI.

(LE MONDE daté 24 Mai 1984)

PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFOR
INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NOUVELLES PERSPECTIVES INFORMATIQUES NO

Correspondant gestion-informatique HF



SUCRERIE DE LILLERS

Depuis plus de 50 ans, nous produisons sucre et alcool. L'évolution et l'extension de notre entreprise industrielle se fonde sur une politique délibérée de **modernisation.** Aujourd'hui, nous regroupons plus de 3000 adhérents, employons 940 permanents et notre C.A. s'élève à 400 MF. Nous utilisons des **systèmes informatiques spécifiques** qui nous assurent une gestion de production **performante.**

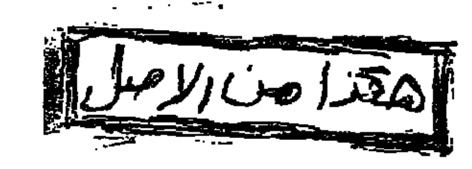
Nous sommes situés dans le Pas-de-Calais, entre Arras et Lille.

Vous conseillerez la Direction Générale dans ses choix (solutions et moyens), concevrez et mettrez en place des applications, élaborerez des règles de gestion et veillerez au bon fonctionnement des circuits d'information, rechercherez toute amélioration possible du service rendu par l'informatique. Les utilisateurs internes attendent de vous compétence et disponibilité, et vous négocierez avec les sous-traitants.

De par votre formation ou votre expérience (école de commerce + informatique ou ingénieur informaticien + gestion), vous avez acquis des compétences en GESTION ET INFORMATIQUE. Vous travaillez depuis au moins 3 ans en milieu industriel. Dans l'agro-alimentaire, ce serait extra ! Vous aimez dialoguer, communiquer et êtes attiré à terme par ce qui touche à la gestion d'entreprise.

Veuillez adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous référence 92099, à Christine Defeche qui l'étudiera avec rapidité et discrétion, SÉLÉ-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92516 Boulogne Cédex.

sélé CEGOS INFORMATIQUE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Vos idées d'aujourd'hui seront les techniques de demain

Prenez part au développement d'un groupe industriel français à location internationale et présent dans des activités de pointe telles que l'aéronautique, l'espace, le paiement électronique ou les composants industriels.
Rejoignez nos équipes à Valence : notre secteur Spatial-Engins crée des fonctions de conception dans le développement d'équipements embarqués à haute technicité :

Ingénieur électromécanicien

(ensmm, insa...)

Il assure l'étude de produits mettant en œuvre des mécanismes dans des conditions d'environnement sévères (robotique...). Des connaissances en modélisation structurale et thermique sont nécessaires.

Ingénieurs électroniciens

(ese, enserg...)

Ils sont responsables de l'étude et du développement de produits nouveaux dans les domaines :
- *techniques numériques* (traitement bord)
- *techniques analogiques* (alimentation)

Ingénieurs informaticiens

(ensimag, insa...)

Ils sont responsables du développement de logiciels temps réel pour des :
- processeurs embarqués
- moyens de test automatiques



Adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 21 au responsable du recrutement Crouzet S.A., 26027 Valence cédex

(Les entretiens auront lieu à Valence, les frais de déplacements étant remboursés)

Région Rhône-Alpes

Sidérurgie

Jeunes ingénieurs diplômés

débutants ou possédant une première expérience industrielle.

Notre usine sidérurgique (650 personnes) est leader dans sa branche et réalise 50 % de son C.A. à l'exportation. Elle offre

2 Postes d'ingénieurs en fabrication

à de jeunes diplômés débutants ou possédant une première expérience industrielle.
Ils auront pour mission de contribuer aux progrès de notre aciérie ou de l'un de nos laminoirs.
Après avoir réalisé dans un premier temps des études techniques pour nos 2 ateliers (réduction des arrêts fabrication - amélioration des produits - démarrage d'installations nouvelles), ils seront progressivement conduits à se voir confier des missions directement liées à la **fabrication** (sécurité - productivité - organisation - supervision du personnel).
Si vous êtes un homme de terrain, motivé par le goût des contacts humains et sociaux, vous pouvez entrer dans notre groupe.

Prière d'adresser votre CV, avec photo et prétentions, en précisant un numéro de téléphone où nous pourrons vous joindre, sous réf. 220 LM à : Guy POSTEL CONSEIL, B.P. 19 - 06480 La Colle-sur-Loup.



Guy Postel

média-system

---

un spécialiste du conditionnement...

parce que l'habit fait un peu le moine

Les produits O'CEDAR, vous connaissez bien sûr. Vous en appréciez l'efficacité et, avec l'oeil du professionnel, vous avez remarqué la qualité de leur emballage. C'est aujourd'hui pour nos nouveaux produits que nous comptons sur vos compétences, compétences acquises au cours d'une expérience qui a fait de vous un véritable technicien de l'emballage et du conditionnement des produits de grande consommation. Vous aurez la responsabilité de la création et de l'adaptation de nos conditionnements en y mettant bien sûr du goût, de l'astuce, mais en ne perdant pas de vue les contraintes techniques de fabrication. *L'usine de SAINT-FLORENT (près de Bourges)* à laquelle vous serez affecté est, vous le verrez, très bien équipée. Nous accordons *beaucoup d'importance à ce poste rattaché* à la Direction Technique et c'est la raison pour laquelle nous lui destinons une *rémunération particulièrement motivante.*

Christiane BATHELIER, Société O'Cedar, vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) 23 Bd Poissonnière - 75002 Paris.

O'CEDAR - JEX - WOOLITE - DESTOP - WIZARD - 3 EN 1

Important groupe d'entreprises de la région **Nantaise,** (600 personnes - CA 140 MF), leader sur son marché *dans* **l'INDUSTRIE DE LA MODE,** *recherche pour étoffer son équipe* de Direction, son

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

Jeune INGENIEUR, (A et M, INSA, ENSAIT, ENSITM,...) il a déjà une première expérience réussie d'au moins trois ans en production ou en Bureau d'Etudes.

Dans ce secteur en pleine évolution technique, il est responsable de l'optimisation des coûts industriels :
- Il dirige une équipe de techniciens au sein du bureau industriel (7 personnes) ;
- il développe et améliore les fabrications existantes et celles des produits nouveaux, pour lesquelles il conçoit les matériels, *leur implantation et l'organisation de la production.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en joignant C.V. détaillé et en précisant *rémunération actuelle, sous réf. 498 M à Denis JOUSSET*



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

INGENIEUR QUALITICIEN(NE)

La qualité, c'est votre spécialité et vous voulez la mettre en œuvre dans un environnement réceptif aux nouvelles idées et volontariste quant à leur application.
Il faut *que nous fassions connaissance* : des postes de **RESPONSABLES QUALITE EXPERIMENTES(ées)** sont à pourvoir dans notre Etablissement de Belfort (2500 personnes). Nous concevons, fabriquons et commercialisons sur le marché OEM les périphériques d'ordinateurs : mémoires à disques magnétiques, imprimantes, dérouleurs de bandes...
VOUS ETES SPECIALISTE QUALITE, INGENIEUR DIPLOME(ée) EN ELECTRONIQUE OU EN MECANIQUE et vous *cherchez* à valoriser *votre expérience actuelle dans un domaine technologique* de pointe et dans un cadre agréable en province, alors prenons contact...

Envoyer lettre et CV à
Françoise COHEN
Recrutement
Bull Périphériques
6, av. des Usines
90001 BELFORT

Bull

LEVI TOURNAY

ANNECY **HAUTE-SAVOIE**

Importante Société recherche

UN INGENIEUR

Pour étude et mise en place **DE MOYENS NOUVEAUX EN AUTOMATISMES INDUSTRIELS** (en particulier étude de logiciels pour microprocesseurs).

Formation : Grande Ecole Scientifique ou équivalent

Cette création de poste :

- offre à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience industrielle ou scientifique, la possibilité d'acquérir par un travail d'équipe une solide formation en informatique industrielle ;
- lui réserve pour l'avenir des possibilités d'évolution diversifiées au sein d'une entreprise dynamique.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/Réf. 3737, à Pierre LICHAU S.A 12, rue Président Carnot - 69002 Lyon qui transmettra

---



RENFORCE SON POTENTIEL HUMAIN

IMAJE SA : Un des leaders mondiaux de l'impression par projection d'encre.
IMAJE SA : PMI dynamique de la région valentinoise moyenne d'âge 28 ans, 1/3 d'ingénieurs, 1/3 de techniciens ;
IMAJE SA :
- Conçoit, produit et commercialise des imprimantes à jet d'encre pour le marquage industriel et commercial ;
- Les intègres dans des systèmes complets alliant l'impression et la lecture *automatique* ;
- Offre un *potentiel* performant de recherche *et* développement dans ce domaine à des partenaires industriels.

Nous recherchons :

Notre futur CHEF des VENTES FRANCE
Notre futur CHEF des VENTES EXPORT

Au sein de la direction commerciale, ces collaborateurs prennent en charge la gestion complète des ventes et l'animation de la force de vente.
Nous souhaitons rencontrer de jeunes responsables justifiant d'une première expérience professionnelle acquise dans la vente de biens d'équipements techniquement évolués en France et/ou à l'étranger.
Ils maîtrisent parfaitement au minimum l'anglais et sont désireux de participer à la croissance d'une entreprise de pointe tant technique que sociale.
Ecrire à IMAJE SA, B.P. 330, 26503 BOURG-LÈS-VALENCE Cedex.

Compensation manager

Sud Alsace **Proximité Suisse**

Un important Groupe Américain recherche pour la Direction du Personnel de sa Filiale Française la plus importante un

responsable des rémunérations

Rattaché au Directeur du Personnel, il sera chargé de la réalisation et de l'exploitation des [illegible] de salaires et de la mise en place des outils de gestion correspo[illegible]nts.
De formation [illegible]ieure il aura une expérience de 3 à 5 ans en Relations Sociales [illegible]naissance des techniques d'analyse et d'évaluation des [illegible]le dans une entreprise multinationale industrielle et com[illegible]
La [illegible] anglais [illegible] indispensable.
La [illegible] du Groupe permet une évolution très importante pour un [illegible] de valeur, cette évolution pouvant se faire dans un pre[illegible] vers un poste de Directeur du Personnel.
[illegible] che [illegible]rmation sera envoyée aux candidats pré-sélectionnés.

[illegible] votre dossier en toute confidentialité s/réf. 324/LM [illegible] SODE[illegible] Société pour le Développement des Ressources Humai[illegible] rue Saint-Augustin [illegible]
75002 [illegible]

MEM[illegible] SYNTEC

Soderhu

JEUNE RESPONSABLE MARKETING

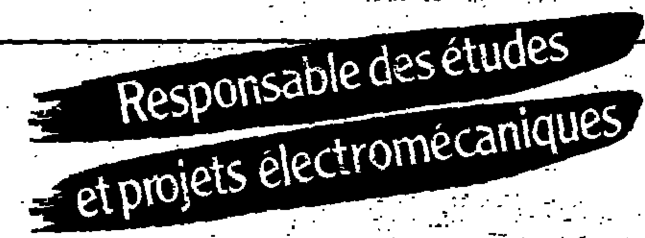
OUEST
Industrie Agro-Alimentaire

Une société (CA 300 millions de francs), filiale de l'un des premiers groupes agro-alimentaires français, et spécialisée dans la fabrication de fromages à pâte molle, recherche UN RESPONSABLE MARKETING. Sous l'autorité du Directeur Commercial du Groupe, il sera chargé de déterminer les besoins et attentes du *marché et de proposer des produits nouveaux susceptibles* d'y répondre. Il sera responsable de la définition de ces nouveaux produits et de leurs plans de lancement et de commercialisation. Il élaborera les programmes de merchandising et il proposera des plans d'action aux équipes de vente. Il s'occupera du montage *d'opérations promotionnelles.* Il sera chargé de la publicité en liaison avec une agence extérieure. Il élaborera des tableaux de bord permettant un suivi des résultats par article, par zone et par type de clientèle. La candidat retenu, âgé d'au moins 26 ans, de formation type ESC, possèdera une première expérience (1 à 3 ans) acquise dans une fonction semblable en entreprise ou en agence de *publicité*. Cette fonction sera étendue progressivement à l'ensemble des sociétés du Groupe.
Ecrire sous référence 689/M à :

GRH conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM



Société d'origine française, nous concevons et réalisons des équipements électromécaniques automatisés. Nous sommes leader mondial dans notre spécialité.
Ces produits sont diffusés en France et à l'étranger à travers nos filiales de distribution.
Notre croissance moyenne dépasse 25 % par an depuis plusieurs années et nous dégageons une forte rentabilité. Nous recherchons aujourd'hui un responsable des *études et projets électromécaniques.*
Dépendant du directeur industriel, il anime une équipe d'ingénieurs et *techniciens et gère* le budget de son service. En relation avec les autres *services* de l'entreprise (marketing, méthodes, industrialisation, production et qualité), il assure la coordination et le suivi des projets produits nouveaux, le respect des coûts et délais d'études et veille à l'optimisation des produits existants en terme de performances, fiabilité, prix de revient.
Nous souhaiterions rencontrer un ingénieur généraliste ou électrotechnicien ayant une expérience de chef de groupe projets ou études de 5 à 8 ans environ dans des produits ou équipements électrotechniques ou électromécaniques de série, connaissant si possible les moteurs électriques.
La connaissance de l'anglais serait vivement appréciée.
Ce poste est basé dans une petite ville française proche de Genève.
Merci d'adresser CV et prétentions à notre Conseil,
sous réf. 381 M, qui *traitera votre dossier* en toute confidentialité.

KEYMEN
2, rue Childebert 69002 Lyon



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PAYS DE LOIRE – *GLAENZER SPICER*

Filiale groupe international important, leader dans son domaine (secteur automobile) - 5 usines en France - C.A. 83 = 1 milliard résultats en forte progression - perspectives positives

recherche dans le cadre du développement de son potentiel humain

Ingénieur méthodes

Celui-ci, *diplômé grandes écoles (A.M., I.D.N., I.N.S.A., H.E.I., ...)* et ayant déjà 2 à 3 ans d'expérience industrielle, jouera un rôle essentiel dans l'industrialisation des produits nouveaux, la conception et la mise en place de nouvelles techniques (usinage, traitements thermiques, ...). Il sera, à ce titre, le point de rencontre entre les études, les recherches et les services techniques de production.

De réelles perspectives sont ouvertes à court terme dans le Groupe pour un ingénieur attiré par l'animation d'une équipe et mobile géographiquement.

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite et prétentions à J.M. LEGRAND, en précisant la référence 585/M

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, bd René Levasseur - 72000 LE MANS.



LE MANS - ANGERS - LIMOGES

COFAP

Important groupe d'Etablissement financier - recherche pour sa Direction Centrale en Région Parisienne et sa Direction Régionale de Lyon

Contrôleurs de gestion

Rattachés à la Direction Générale ils auront pour mission de :

- *mener les analyses de gestion des Unités et Directions Opérationnelles,*
- participer à l'élaboration des budgets et en assurer le contrôle,
- contribuer au développement de la fonction contrôle de gestion,
- participer à la conception et à la mise en place du nouveau système d'information de gestion.

Ces cadres, diplômés de l'enseignement supérieur devront justifier d'une expérience de 4 à 5 ans dans un domaine similaire ou dans une activité comptable, financière ou d'audit.

HF

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf 8091 (mentionnée sur l'envoi) à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

Le Crédit Agricole de l'Ain, c'est aujourd'hui 750 personnes réparties entre le siège et les 60 agences du département. *Notre responsable de formation recherche pour le siège départemental de BOURG-EN-BRESSE un*

animateur de formation

Collecter et analyser les besoins, participer à l'élaboration et la conception des programmes et bien sur, animer les actions de formation, telle sera la mission que nous souhaitons vous confier.
Diplômé de l'enseignement supérieur ou autodidacte de très bon niveau, vous possédez une bonne pratique de l'animation de groupe dans les domaines de la vente ou du Marketing en particulier. *Esprit d'analyse et de synthèse, vous* savez faire preuve d'initiative et de créativité et vos qualités de contact se doublent d'un excellent sens de l'autonomie.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe jeune et de travailler dans un bon environnement pédagogique.
Les nombreux avantages liés à notre domaine d'activité sont complétés par de réelles perspectives d'évolution au sein de nos différents services. *De nombreux déplacements seront à prévoir dans le cadre de votre activité.*

Organisation et publicité

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous la référence AF au CRCAM de l'AIN
3, boulevard John Kennedy - B.P. 7 - 01001 BOURG-EN-BRESSE

CREDIT AGRICOLE DE L'AIN

Ford

recherche à Lille
pour son établissement financier

CRÉDIT FORD

ATTACHÉ COMMERCIAL

ESC, MAÎTRISE DE GESTION...

Sous la responsabilité du chef d'agence vous assurerez les relations commerciales avec les concessionnaires Ford et participerez activement aux résultats de l'agence.
Homme de contact et de négociation, vous êtes capable de persuasion. Vous avez si possible une *première expérience du crédit à la consommation.* L'évolution peut être très large pour un candidat de valeur. (Voiture de service fournie).

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo
à Vincent Béranger sous référence AC 1
FORD FRANCE - 344, avenue Napoléon Bonaparte
92506 RUEIL-MALMAISON Cedex

deb's

HYDROLOGUE CONFIRMÉ

Rech. par administr. à Lille. *Ecrire avec C.V. détaillé à :* Direction régionale navigation du Nord-Pas-de-Calais, 92, avenue Pasteur, B.P. 39, 59831 LAMBERSART CEDEX.

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ
Recrute pour Nancy

2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE (H ou F)

- *Le premier aura de bonnes connaissances en mécanique des fluides – statistiques pour des travaux de recherche en ventilation.*
- Le second sera un spécialiste de l'analyse numérique pour mener des travaux de recherche sur la modélisation des écoulements (pollution prévisionnelle).

Pour ces 2 postes une expérience de la recherche est requise.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR (H ou F)

Il participe à la réalisation d'un système de collecte des données d'analyse, à son implantation à l'I.N.R.S. et dans les C.R.A.M. et traite des applications informatiques ou statistiques à façon. *Il possède :*

- Soit un niveau minimum BAC + 2 en mesures physiques, chimie ou physique et une expérience du traitement de l'information.
- Soit un niveau équivalent en informatique ainsi qu'une expérience dans ce domaine appliquée à la physicochimie.

Adresser C.V. + photo à : I.N.R.S. Service du personnel avenue de Bourgogne, 54500 VANDŒUVRE.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Filiale française d'un groupe multinational. Spécialiste du contrôle de procédés industriels, produit et commercialise une gamme de capteurs-transmetteurs, de débitmètres et de systèmes de contrôle, de commande et de régulation.

Nous recherchons, dans le cadre de notre développement, le

Chef du Département Informatique de Gestion

Agé de 35 ans environ, de formation supérieure (Ingénieur + MIAGE), vous avez quelques années *d'expérience de l'informatisation de PMI performantes et de la conception de programmes adaptés.*
Nous vous offrons des responsabilités à la mesure de vos capacités et la possibilité de mettre en valeur vos idées et votre créativité.
Votre candidature sous référence 84802 M sera examinée confidentiellement par notre Conseil Michel BARBEY qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53



AFCOREM

digital
CENTRE TECHNIQUE EUROPE

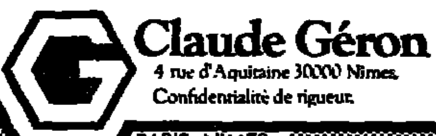
PROVENCE COTE D'AZUR

N° 2 informatique, notre centre technique européen est situé à Sophia Antipolis.
Afin de préparer le lancement de notre nouvelle unité de production, nous restructurons notre *service administratif et recherchons un*

Chef comptable HF

250 KF +

Nous souhaitons rencontrer des candidats bilingues (Français-Anglais), de formation DECS et justifiant d'une dizaine d'années d'expérience (surtout analytique).
Ils devront en outre avoir *déjà travaillé* sur une compta Anglo-saxonne et être performant en informatique.
Enfin, leur potentiel de gestionnaire à haut niveau influera favorablement notre décision, car un élargissement de la fonction à moyen terme est raisonnablement envisageable.
Adresser votre candidature, sous réf. LM, (*lettre manuscrite* + CV + *photo*), à notre conseil :



Claude Géron
4 rue d'Aquitaine 30000 Nimes.
Confidentialité de rigueur.

PARIS - NIMES.

média-system

Etablissement public ORLÉANS recherche

RESPONSABLE DOCUMENTATION

Il (elle) anime et gère une cellule information-documentation (2 pers.) ouverte sur les entreprises du Loiret et les services internes de l'établissement. Cela implique, outre la recherche et la constitution de documentation, la rédaction de bulletins, revues de presse et *études diverses. Il (elle) joue* également un rôle important dans le domaine des relations *publiques. Ce poste peut* convenir à un cadre de formation supérieure, de 32 ans min. ayant une solide expérience dans un service de documentation et une bonne connaissance des techniques de communication. Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 3450 à notre conseil :

CABINET OPPERT

69, bd Maréchal-Joffre, B.P. 4, 92340 *Bourg-la-Reine, qui garantit* réponse et discrétion.

Boutique de gestion CAEN recrute ASSISTANT DE GESTION « branché » économie sociale, expérience souhaitée. Ecrire 126, rue Caponière, 14000 Caen.

Club de prévention recherche : UN(E) ÉDUCATEUR(TRICE) CHEF. Le candidat(e) devra répondre aux conditions de la *convention collective de* mars 1966, diplômé + 5 ans. Il devra avoir une expérience professionnelle en prévention spécialisée ou en milieu ouvert. Application de la convention collective de 1966. Envoyer candidature et curriculum vitae à l'A.P.R.E., 26, rue Jacquart, 76500, ELBEUF.

« Cherchons pour Club de prévention : ÉDUCATEURS(TRICES) SPÉCIALISÉS(ES) D.E. si possible avec expérience de prévention ou milieu ouvert. Travail sur quartier par petites équipes. Application convention collective mars 1966. Ecrire à l'A.P.R.E., 26, rue Jacquart, 76500 ELBEUF.

GEMAP LEADER
Agence de publicité à *Bayonne, recherche*

UN(E) CHEF DE PUBLICITÉ

Afin d'assurer la responsabilité de plusieurs budgets nationaux, il sera exigé :
Une expérience en agence et une bonne connaissance de la distribution.
Poste à pourvoir immédiatement. Envoyer C.V., photo et préten*tions à :* GEMAP LEADER VILLA ITZALA ALLÉE PAULMY, 64100 BAYONNE.

THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES

recherche

INGÉNIEURS

CONFIRMÉS

pour travailler sur les techniques numériques et les technologies les plus avancées en **ACOUSTIQUE, TRAITEMENT DU SIGNAL** et **TRAITEMENT DE DONNÉES.**

Grandes Écoles : **ESCPI, SUPELEC, TÉLÉCOM, CENTRALE...**

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel, THOMSON DASM, Chemin des Travails, 06801 CAGNES-sur-MER.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Organisateur Système à Fort Potentiel

Pour une Entreprise Pilote dans le Logement Social

Notre Entreprise d'Aménagement et de Construction (20 000 logements ; effectif : 450 personnes) innove avec efficacité tant sur le plan des réalisations de construction, de maintenance et de réhabilitation, que sur celui de la gestion et de l'organisation internes.
La mise en place d'une gestion par objectifs, la volonté de maîtriser les changements organisationnels, amènent notre Direction Administrative et Financière à créer le poste : Organisateur-Système, au Siège proche RER Saint-Maur-Créteil.
En liaison avec les responsables opérationnels, vous prendrez en charge, suivrez la mise en œuvre du plan d'organisation. Vous jouerez un rôle imaginatif et moteur dans la définition et la mise en place de *l'informatique de pointe l'accompagnant.*
Ce poste évolutif intéresse un diplômé d'une Grande Ecole ou 3e cycle universitaire, alliant la rigueur et *l'efficacité aux qualités de contact. Il a acquis dans une entreprise très bien gérée du secteur tertiaire* ou en Cabinet d'Organisation, une première expérience d'au moins deux ans d'organisation nécessitant *une utilisation active de l'informatique et de la bureautique.*
Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et salaire actuel) sous référence 7207 M à notre Conseil.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS

NOUS SOMMES SPECIALISTE D'UN SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE POINTE :
LA BUREAUTIQUE ET L'INFORMATIQUE DISTRIBUEES
Notre croissance conduit notre Direction Support à rechercher un

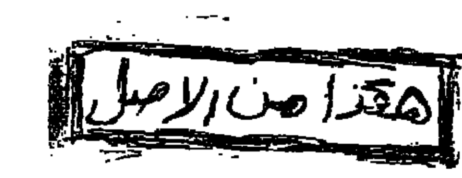
INGENIEUR ET MANAGER

Vous alliez des compétences techniques en **télécommunications** et des qualités d'organi*sateur et d'animateur d'une équipe (15 à 20 personnes).*
Nous vous proposons la responsabilité d'un service **Support International Télécom.**
*Sa vocation = aider les 74 pays du groupe à former notre clientèle, notre réseau technico-*commercial et de maintenance, à mettre en place la logistique nécessaire à analyser et résoudre les problèmes techniques soumis par nos filiales.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) s/référence 1276 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.



Transac



CATIA® PRÉPARE, AUJOURD'HUI, L'INFORMATIQUE DE L'AN 2000 AVEC VOUS, JEUNES DIPLÔMÉS 1984.

CENTRALE, MINES, PONTS, SUP'AÉRO, TÉLÉCOM, SUP'ÉLEC, ENSAM, ESTA, ENSI, IDN

DASSAULT SYSTÈMES, leader de la CFAO d'avant-garde avec le logiciel CATIA, vous offre de participer à son expansion, aujourd'hui de 50 % par an.

Nos réalisations commerciales à l'échelle mondiale couvrent un vaste horizon industriel : Aéronautique, Automobile, Ingénierie, Métallurgie, Bâtiment...



Nous assurons une période de formation, au sein d'un petit groupe d'Ingénieurs, pour vous confier très rapidement des responsabilités de développement dans des domaines aussi différents que :

- Géométrie tridimensionnelle,
- Traitement d'images couleur,
- Robotique,
- Production automatisée,
- Bases de données,
- Simulation...

Pour préparer, aujourd'hui, vos débuts dans la CFAO avec CATIA, adressez un dossier complet de candidature, accompagné d'une lettre manucrite et d'une photo, sous référence DS225, à Dominique CALMELS - Directeur Technique - DASSAULT SYSTÈMES - 40, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES.

dassault systemes

HAVAS CONTACT

INSTRUMENTAL COLOUR SYSTEMS

Leader Mondial dans les techniques informatiques de contretypage de couleurs recherche

UN CHEF DE VENTE

POUR SA NOUVELLE FILIALE FRANÇAISE

Expérience commerciale confirmée et connaissances informatique souhaitées, anglais courant

- Rémunération : fixe + primes.
- Position cadre.
- Voiture de fonction.

Envoyer curriculum vitae complet et prétentions à : I.C.F., 1, rue Jules-Juillet, 60100 CREIL.

Paris 8e

Cabinet de Brevets d'Invention recherche

INGENIEURS BREVET

pour assister et suivre personnellement une clientèle d'industriels au sein d'une équipe performante.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs mécaniciens, électroniciens ou généralistes, diplômés d'une grande école. Ils justifient d'une pratique professionnelle d'au moins 3 ans acquise en cabinet ou dans un service brevet.
Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/1107 A à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Ajoutez à votre expérience d'ingénieur la compétence d'un informaticien.

Vous avez une formation grande école X, Centrale, Mines, Arts et Métiers, HEC, ESSEC... et vous justifiez déjà d'une expérience professionnelle de 1 à 3 ans.
A la suite de cet essai, vous souhaiteriez évoluer vers un marché plus passionnant et plein d'avenir : l'informatique de gestion.
La SIS, Société d'Informatique et de Systèmes, filiale du Groupe Compagnie Bancaire (6800 personnes) vous propose 3 semaines de formation théorique intensive à l'Informatique de Gestion : marché plein d'avenir.
Vous suivrez 3 à 4 mois de formation pratique sur le terrain pour devenir directement opérationnel comme Ingénieur Conseil.

De réelles perspectives d'avenir existent pour vous tant au niveau de la SIS qu'au niveau du Groupe et pour vous offrir un avenir informatique, écrivez-nous en précisant votre formation, sous réf. M 939, à Sophie Guenot, Service Orientation Recrutement, Compagnie Bancaire, 5, avenue Kléber 75116 Paris.



compagnie bancaire

média-system

Une Société Française filiale d'un Groupe Multinational, leader dans la distribution de produits non-alimentaires réalise un CA de 600 MF avec 25 magasins.
Dans le cadre de son expansion elle crée le poste de

chef de service méthodes

pour ses entrepôts

Rattaché au Responsable de la Logistique il devra :

- proposer des méthodes de travail en termes de procédures et d'équipements en vue d'améliorer le fonctionnement des entrepôts,
- assurer l'ordo[illegible]ancement avec la mise en place de nouveaux systèmes d'exploi[illegible]n,
- établir de[illegible]eaux de bord destinés à contrôler tous les indicateurs d'activit[illegible]

Ce [illegible] à un **JEUNE INGENIEUR** ayant une première exp[illegible]e, de la fonction en milieu industriel ou au sein d'u[illegible]ogistique, désireux d'évoluer rapidement vers des res[illegible]s opérationnelles.
Po[illegible]CERGY (95).

[illegible] d[illegible]sser votre dossier en toute confidentialité [illegible]f. 32[illegible] Société pour le Développement [illegible]es Re[illegible]ces Humaines, 22, rue Saint-Augustin [illegible]5002 [illegible]

MEM[illegible] SYNTEC

Soderhu





GROUPE CGE

Nous sommes leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.
Nous participons activement au développement de secteur d'activité de technologie avancée, communication, bureautique, électronique, aéronautique, spatial, ferroviaire et militaire.
Pour notre **Département Générateurs Spéciaux**, nous recherchons un

JEUNE INGENIEUR DE VENTES EXPORT

(débutant ou première expérience)

Nous souhaitons vous confier la responsabilité de l'activité commerciale de notre Département Générateurs Spéciaux (piles et accumulateurs pour applications militaires) sur une zone d'exportation :
• prospection commerciale, • négociation de contrats, • animation du réseau de vente local.

Vous parlez couramment anglais.

Lieu de travail : banlieue Est de Paris.

Adresser votre curriculum vitae sous référence GS.2.7 à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Très important Groupe Informatique recherche pour son siège à PARIS (1200 personnes)

Contrôleur de gestion à fort potentiel

INGENIEUR GRANDE ECOLE + I.A.E., SC. ECO.

Le candidat devra posséder une première expérience de 2 ans minimum dans le domaine de l'organisation ou de l'informatique.
Directement rattaché à la Direction Générale du Groupe, il devra dans un premier temps concevoir et mettre en place une comptabilité analytique et budgétaire.
- Rémunération 160 à 220 000 F. - De larges possibilités d'évolution, sont offertes au sein du Groupe.
Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) seront adressées, sous réf. 8093 mentionnée sur l'envoi, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.



COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

La Direction Informatique Groupe, dans le cadre du développement de ses structures et moyens, renforce son département production. Equipée au siège social de plusieurs IBM 3083 et 4341 (DOS/CICS/DL1/VM), disposant de moyens répartis HP 3000 et développant actuellement un vaste réseau de télé-informatique, la Compagnie souhaite intégrer 2 professionnels.

Ingénieur système confirmé

Dans le cadre d'une migration de système vers MVS, il sera particulièrement responsable des systèmes centraux IBM et de leur inter-relation avec les équipements répartis.
Chargé de la mise en place et de l'évolution des logiciels de base, sa mission sera également d'assister et de conseiller les groupes de développement, d'assurer un support technique aux filiales.
Ses aptitudes à l'animation décideront d'une évolution rapide vers des responsabilités d'équipe.
Sont nécessaires pour assumer la fonction dans son ensemble, 5 à 8 ans d'expérience en tant qu'homme système dans un environnement IBM. (Réf. CFP1)

Ingénieur système HP 3000

Sa mission portera sur la gestion des équipements répartis, réseau d'ordinateurs HP 3000 connectés au site central.

Il devra assurer l'interface entre le système et le réseau, apporter un support technique aux groupes de développement.

Ingénieur de formation, sa première expérience l'aura familiarisé avec un tel environnement et lui permettra de travailler de façon autonome tout en s'insérant dans une équipe. (Réf. CFP2)

Les activités internationales du Groupe ouvrent des perspectives aux candidats mobiles géographiquement.
Si ces opportunités vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à **INFRAPLAN** - Conseil en Recrutement - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS.



INFRAPLAN
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA.

Ingénieur chef du service technique

Assumer la responsabilité totale du service technique (études, développement, SAV, ingénierie) aux plans humain et technique.
Animer l'équipe composée de 16 ingénieurs et techniciens.
Entretenir et développer les relations avec l'usine (fabrication et études) et les autres services de la société.

C'est la mission que vous propose cette société française leader dans son domaine, pour sa division équipements de signalisation et de communication (électroacoustique, capteurs, interphonie, détection...).

Ingénieur diplômé, votre expérience de 5 ans minimum s'est déroulée dans un des secteurs de l'électronique ou de l'électricité industrielle dans des fonctions techniques (études, développement...).

Vous souhaitez aujourd'hui développer votre dimension d'organisateur et d'animateur en assurant une véritable fonction opérationnelle.

De larges perspectives de développement et une rémunération attrayante sont envisageables pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite sous réf. M 131 B à Olivier Chaumette, OC Conseil, 3 rue Troyon 75017 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

• LE MONDE – Mercredi 30 mai 1984 – Page 21



l'un des premiers

GROUPES PAPETIERS FRANÇAIS

recherche

pour l'une de ses FILIALES de DISTRIBUTION (CA 500 MF)

jeune chef de comptabilité

Rattaché au Directeur Administratif et Financier et assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, il aura autorité sur la comptabilité générale et analytique et sera personnellement responsable de l'établissement du Bilan. Son action s'insérera dans un système informatique et de reporting mensuel. En relation étroite avec le Groupe, il sera responsable de la TRÉSORERIE.

Ce poste évolutif – s'insérant dans une équipe jeune, mettant en place des méthodes modernes de Gestion – conviendrait à DIPLÔMÉ type ESC, et/ou DECS, ayant acquis son expérience dans un Cabinet d'Audit ou une Entreprise pratiquant des méthodes Anglo-Saxonnes et de ce fait habitué à suivre des procédures et à tenir des délais.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2853 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION,
UN IMPORTANT POTENTIEL DE CLIENTS :
LES MAIRIES INFORMATISENT LEUR GESTION
QUOTIDIENNE : COMPTABILITÉ, PAIE, ÉLECTIONS...

Une Société d'ÉDITION TECHNIQUE très bien implantée sur ce secteur recherche :

RESPONSABLE

produits logiciels "mairies"

De manière très autonome, il sera chargé de développer une gamme de produits existants et d'étudier le lancement de nouveaux logiciels. Aidé par des conseillers techniques et des informaticiens, il coordonne leur réalisation. Il dispose d'importants moyens publicitaires (VPC) et de l'appui de vendeurs sur le terrain pour en assurer la promotion. Enfin, il conçoit les moyens de maintenance et de formation des utilisateurs. Il est directement rattaché au Directeur du Marketing.

Ce poste ne requiert pas une formation d'informaticien mais il demande des qualités de réflexion, de contacts humains, du dynamisme et de l'autorité. Il exige une formation supérieure (ESSEC, ESCP, ESC...) et deux ans d'expérience au moins, acquise, si possible, dans LE MARKETING DE PRODUITS OU DE SERVICES INFORMATIQUES.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2854 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC.

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

recherche pour participer à l'expansion de son département

AUDIO-COMMUNICATION et TERMINAUX

situé dans la zone industrielle de **MASSY (Essonne)**



INGENIEURS
DEBUTANTS ET CONFIRMES
et
TECHNICIENS ELECTRONICIENS
NIVEAU IV ET V

pour études et réalisations de postes téléphoniques électroniques, de postes pilotés par microprocesseurs, de terminaux de validation de cartes de crédit et de terminaux de paiement.

Accès facile : Gare Massy-Palaiseau et ligne RER B et C.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT - Direction du Personnel 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.

Ingénieurs Grandes Ecoles, vivez le succès CGI

La Compagnie Générale d'Informatique, leader européen du progiciel, se place parmi les premières SSII tant par son *développement* que par ses *résultats*.

Rejoindre CGI c'est profiter d'une avance technologique, d'une formation, d'une évolution à travers notre expansion.

Nos 1 100 collaborateurs, répartis en *équipes opérationnelles à taille humaine*, mettent en oeuvre les méthodes informatiques *les plus innovatrices*.

Si à votre tour vous souhaitez bénéficier de l'expérience CGI, élargir rapidement votre niveau d'intervention et vos responsabilités d'encadrement, faites **le choix informatique** en adressant votre *dossier de candidature* (lettre, CV, photo) sous référence DJ/I 05, quelle que soit votre date de disponibilité, au Service du Personnel, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.

CGI est implantée dans plusieurs régions : Paris, Nord-Picardie, Ouest-Atlantique, Rhône-Alpes, Midi-Méditerranée.

cgi





Voir en page nº 37

MEDIA BA

La Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter à Paris ou agence de Versailles DES CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- *Bonne présentation*, goût des contacts à haut niveau, *sens des responsabilités*.
- *Formation assurée*, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél : 500-24-03, poste 42.

Recherchons immédiatement

COMPTABLE

(BTS) qques années d'exp. pour PARIS-8e

Tél. : 256-45-71, p. 385/305.



4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Product control manager

référence EP 446 AM

UN GRAND GROUPE MONDIAL DU SECTEUR ÉLECTRONIQUE crée, au sein de l'une de ses usines en forte expansion (+ 40 % par an), spécialisée dans les semi-conducteurs, le poste de **Product Control Manager.**

Rattaché au Directeur de l'établissement, il animera une équipe de 45 personnes dont trois ingénieurs, chargés, au travers de :

- l'ordonnancement des programmes de fabrication,
- l'évaluation des besoins nécessaires à leurs réalisations (approvisionnement, main-d'œuvre...),
- la gestion des stocks de produits finis et les expéditions,
- l'administration des commandes,

d'optimiser les moyens de production et de réduire les encours.

Responsable de la tenue des objectifs de facturation, il aura à sa disposition des moyens informatiques propres.

Cette fonction "stratégique" sera confiée à un ingénieur diplômé grande école, ayant une expérience très confirmée d'organisation et d'ordonnancement de la production impliquant plusieurs sites, dans une industrie de grande série.

Évolution possible pour candidat de valeur vers direction industrielle ou direction d'établissement.

Anglais nécessaire.

Lieu de travail : Touraine.

Rémunération annuelle : 320 000 F + selon expérience

ALIMENTAIRE Directeur du marketing

référence DM 445 AM

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS DU SECTEUR ALIMENTAIRE (CA 3,5 milliards) comprenant plusieurs branches d'activités, recherche un **jeune Directeur du Marketing** ayant un excellent potentiel d'évolution.

Membre de l'équipe de Direction, il sera chargé :

- d'élaborer la politique commerciale du groupe,
- de définir les stratégies, les objectifs, les moyens des différentes branches et de veiller à leur cohérence,
- d'en animer et contrôler la réalisation.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé grande école, ayant dix ans d'expérience en Marketing produits grand public (connaissance du domaine alimentaire appréciée), connaissant les circuits de la grande distribution, ayant les qualités d'un homme de réflexion et d'élaboration, mais également d'un opérationnel animateur et homme de contact.

Poste : ouest France. ***Rémunération : 350 000 F/an***

Des perspectives de carrière pour un Manager de l'audit

référence IS 404 AM

SOCIETE NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

étoffant ses structures, veut se doter d'un service Audit performant.

Ce manager de l'audit interne HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent (DECS apprécié) pourra valoriser une expérience réussie de 4 à 6 ans, acquise au sein d'un grand *cabinet anglo-saxon ou d'un groupe important.*

Sa mission implique :

- ***d'assumer l'ensemble des missions d'audit*** *dans les différentes* agences et filiales du groupe en France et à l'étranger,
- ***animer une petite équipe d'auditeurs*** *en assurant l'organisation des* travaux et en suivant les coûts et les performances,
- ***promouvoir le concept Audit dans le groupe*** *en renforçant les techni*ques d'audit comptable et en développant la dimension opérationnelle.

L'ensemble de ses responsabilités devra s'exercer avec les unités dans un esprit de contrôle mais aussi de collaboration et de conseil.

Les perspectives d'avenir sont ouvertes au sein du groupe et une rémunération très motivante est envisagée pour un candidat compétent.

Poste à Paris.

Juriste haut potentiel droit des sociétés

référence HS 448 AM

CABINET JURIDIQUE ET FISCAL, *solidement implanté,* recherche un **Collaborateur** pour participer activement à son développement.

Ce poste conviendrait à un candidat, Maîtrise de Droit (DESS de conseil juridique ou de fiscalité apprécié) ayant minimum 3 ans d'expérience en droit des sociétés, acquise dans un cabinet ou un grand groupe.

Il assurera avec autonomie la gestion et le développement d'une clientèle et aura à traiter de questions variées : assemblées et conseils, augmentations de capital, fusions, apports partiels d'actifs...

Réelles perspectives d'avenir pour un candidat de valeur dynamique, ayant d'excellentes capacités de contacts à tous niveaux.

Poste à Paris.

Membre de Syntec

INFORMATIQUE Ingénieur futur chef de projet

référence GR 447 CM

UN GRAND GROUPE DU SECTEUR TERTIAIRE renforce son équipe *informatique et offre une intéressante opportunité de développement de carrière à* un jeune **Ingénieur** grande école (option informatique) ayant environ 2 ans d'expérience professionnelle.

Il sera au départ intégré à une équipe chargée de grands projets et sa réussite lui permettra d'assumer rapidement des responsabilités importantes.

Le groupe est équipé en IBM 4381, travaille en temps réel et en bases de données (VM - DOS - CICS - TOTAL).

Poste à Paris. **Rémunération : 160 000 F +**

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Responsable qualité

Assumer la responsabilité globale de la fonction *qualité pour l'ensemble de nos produits et sur nos six* unités de production.

Participer *auprès de la direction scientifique dont* vous dépendez à la définition de la politique qualité, mettre en *place des systèmes adaptés* et contrôler l'application des procédures, que vous initiez, développer l'approche préventive par une action constante de sensibilisation aux aspects techniques, image de marque, financiers, coordonner l'activité de l'équipe de quinze ingénieurs et techniciens.

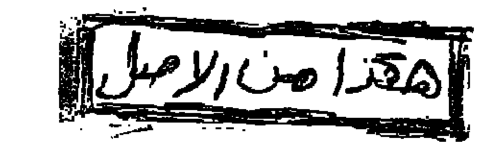
C'est la mission que propose l'un des premiers groupes alimentaires (CA : un Milliard de francs, 1900 personnes) à un ingénieur de formation (ENSIAA...) *justifiant d'une dizaine d'années d'expérience (qualité,* labo, fabrication) acquise dans l'un des secteurs de l'industrie alimentaire, *maîtrisant* bien la législation de ce type de produits et la langue anglaise.

L'autorité de compétence que vous confèrent vos connaissances techniques, scientifiques et de gestion, vous permettra d'appuyer votre sens de la diplomatie et vos qualités d'animateur.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 336 B, à OC Conseil, 3 rue Troyon 75017 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Voir en page n° 37

LA PERFORMANCE PAR LES HOMMES : TOUTE L'AVENTURE DE L'ÉLECTRONIQUE THOMSON

Nous sommes aujourd'hui, à l'extrême pointe de la technologie, nous voulons encore innover, produire mieux, accroître notre pénétration sur les marchés nationaux et internationaux, augmenter nos profits. La qualité de nos ressources humaines est notre investissement le plus précieux. Votre créativité, la richesse de votre personnalité sont les premières composantes de notre réussite commune. Avec vous, nous nous attacherons à les développer pour innover, réaliser, progresser.

Diplômés de l'Enseignement Supérieur, INGÉNIEURS, COMMERCIAUX, GESTIONNAIRES, DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS, ensemble, nous nous attacherons à développer votre potentiel pour anticiper l'aventure de l'électronique.



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
173, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

HAVAS CONTACT



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOGELERG ingénierie

Nous sommes une importante Société d'ingénierie française appartenant au groupe CGE.

Direction Industrie

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA DIVISION AGRO-ALIMENTAIRE SETIF - H/F

Mission : vous assurerez l'action technico-commerciale en France et à l'étranger notamment dans les domaines suivants : viande - boissons - céréales - conserverie. Cette fonction comprend la détection de nouveaux clients, la préparation des offres et la négociation des contrats.
Profil : Ingénieur diplômé - 5 à 10 ans d'expérience en agro-alimentaire. Ce poste nécessite une aisance dans les contacts humains et outre la compétence un grand dynamisme. Anglais exigé. Réf. M 450

Direction Bâtiment (SEDIM)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL - H/F

Mission : vous aurez en charge, dans le secteur du bâtiment tertiaire et hospitalier, la préparation des offres. Vous participerez aux concours de concepteurs en France et à l'étranger. Dans le cadre d'offres clés en main, vous collaborerez aux projets (élaboration et calcul des prix).
Profil : Ingénieur diplômé grande école - 3 à 5 ans d'expérience dans fonction équivalente. Connaissance de la conception technique et des prix dans des activités similaires. Expérience des relations professionnelles avec les architectes. Anglais exigé, espagnol souhaité. Réf. M 451

Direction du Personnel

CHEF DU PERSONNEL - H/F

Mission : sous la responsabilité du Directeur du Personnel, vous serez chargé de la gestion administrative du personnel du siège et des expatriés, de la formation continue, des études de statistiques. Vous participerez à l'élaboration de la politique du personnel et à la mise en place des procédures. Vous serez responsable du recrutement des salariés non cadres.
Profil : Formation supérieure, complétée par une expérience de 5 à 10 ans dans poste similaire. Sens développé des contacts humains. Anglais exigé. Réf. M 452

Ces postes nécessitent une mobilité totale pour des missions de courte et longue durée à l'étranger.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel - SOGELERG - 25, rue du Pont des Halles CHEVILLY-LARUE - 94666 Rungis Cedex France.

GROUPE SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

INGÉNIEUR

PASSIONNÉ PAR LES TECHNIQUES INFORMATIQUES DE POINTE

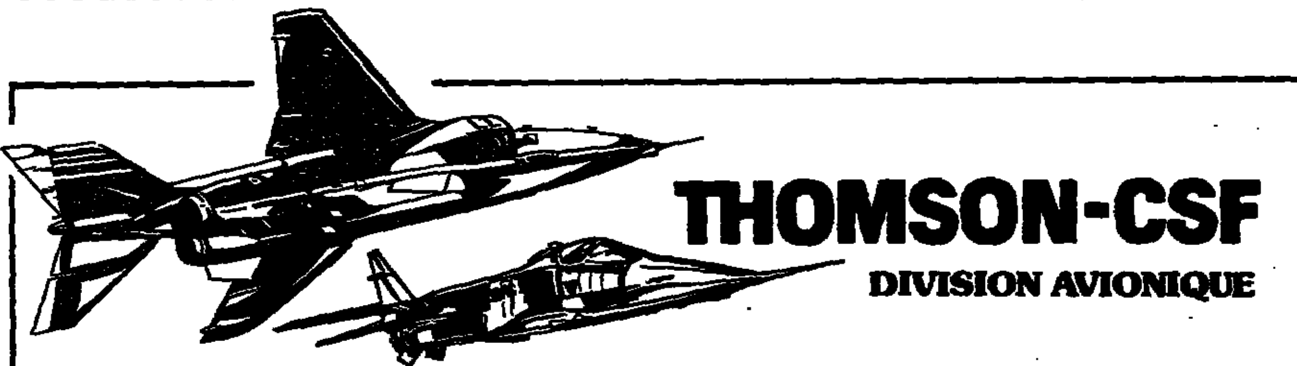
SYSTÈMES TEMPS RÉEL • ROBOTIQUE • SYSTÈMES EXPERTS • TÉLÉMATIQUE et RÉSEAUX • SERVEUR d'IMAGES • VIDÉODISQUE, FIBRE OPTIQUE, CARTE A MÉMOIRE...

Vous êtes de formation Grande École option Informatique, ou Universitaire.
Vous avez quelques années d'expérience ou vous êtes tout simplement débutant.
L'équipe INFORMATIQUE TECHNIQUE et TÉLÉMATIQUE de SLIGOS vous attend, et, dans le cadre de son expansion vous offre :

- de compléter votre formation,
- d'élargir vos compétences,
- et d'évoluer vers des postes à responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, ss réf. DITT 584/A à J.F. BRACHET - SLIGOS-DCR - 26, rue des Pavillons 92800 PUTEAUX.

GROUPE SLIGOS



THOMSON-CSF

DIVISION AVIONIQUE

La Division Avionique conçoit et réalise des équipements aéroportés de haute performance dans un domaine à technologie de pointe. Le souci constant d'améliorer ses techniques et procédures de développement et de maintenance des logiciels embarqués amène le département à étoffer son équipe "MÉTHODES ET MOYENS LOGICIELS" en recherchant des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Spécialistes ou débutants fortement motivés pour

GÉNIE LOGICIEL

— connaissances et pratique appréciées des méthodes de conception et de validation du logiciel, des techniques et outils associés en systèmes de gestion de bases de données, en téléinformatique, du système UNIX et de ses utilisations.
— activités : prospective et/ou développement des méthodes et outils, support technique à l'utilisation de l'atelier logiciel.

EXPLOITATION

— connaissances appréciées en système : OS 32, VMS, UNIX, MMT 2 et machines associées : PEDS 32 XX, VAX 11, APOLLO, MITRA.
— activité à assurer : support technique à l'exploitation d'un atelier logiciel multi-machines d'une centaine de terminaux connectés.

Connaissance de l'anglais.

Ces postes induisent des évolutions de carrières intéressantes au sein du premier groupe électronique français et conduiront les candidats ayant les capacités requises à prendre rapidement des responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. + photo, en précisant le poste souhaité sous référence IIMI, à Madame CHARRIER, THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

Industrie papetière — Nous sommes la filiale française d'un important et puissant groupe international spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de produits chimiques de traitement des eaux et des fluides process. Nous recherchons, pour faire face à notre développement, une personne de qualité (sur le plan technique et humain) susceptible de vendre des produits techniques de notoriété mondiale auprès de l'industrie papetière en tant qu'

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Vous avez une formation EFP ou de technicien papetier... et de bonnes connaissances en anglais. Vous occupez, après quelques années de vie professionnelle (au moins 3 à 5 ans) dans l'industrie du papier, des fonctions similaires ou un poste en fabrication avec la volonté pour réussir dans une activité commerciale. Basé à Paris, vous assurerez pendant 2 ans, sous l'autorité du responsable national de ce secteur, des actions technico-commerciales sur l'ensemble de la France. Votre mission, nécessitant autonomie et disponibilité, goût du concret et du terrain, sens des négociations commerciales, vous conduira à assurer des actions très complètes auprès des clients existants mais aussi des clients potentiels (50 % du travail) : détection des problèmes, étude du traitement à mettre en œuvre, vente de la solution, assistance technique et contrôle de la réalisation. Vous bénéficierez d'une rémunération motivante (+ voiture de fonction et frais réels). Après 2 ans, vous serez probablement amené à vous implanter en province.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux sous réf. 5796 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET - 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Chamça



recherche

ASSISTANT DE DIRECTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

H/F

Un important groupe d'édition franco-allemande recherche un jeune assistant de formation supérieure (H.E.C., ESSEC, etc...), particulièrement intéressé par :
- l'économie d'entreprise
- l'informatique de gestion
connaissant parfaitement la langue allemande.

Il assistera le Directeur financier et administratif de la Société française, dans la réalisation de projets de rationalisation et d'organisation.

Les activités internationales très développées du groupe lui assureront de larges perspectives d'une carrière qui ne se limitera pas à la France.

Merci d'adresser vos lettres de candidatures, C.V. + photo et prétentions à Danielle LECHARPENTIER - FRANCE LOISIRS Boîte Postale 6 - 75725 Paris Cedex 15

Paris - Nord
250 M. de francs de CA, 220 personnes

Contrôleur de gestion

Prendre en charge l'étude et la mise en oeuvre des systèmes de prévision, d'analyse et de contrôle budgétaire, sous l'autorité du directeur comptable.

Développer les méthodes et les procédures de la comptabilité analytique en liaison avec les services informatiques.

C'est la mission que vous propose cette société leader sur son marché. Elle étudie et commercialise des produits techniques destinés aux marchés grand public et industriel.

Vous êtes de formation supérieure (par ex. Sup de Co option comptabilité et finance) et vous justifiez d'une première expérience significative dans le domaine du contrôle de gestion ou dans celui d'une fonction financière.

Outre les qualités de méthode et de rigueur inhérentes au poste, vous possédez aussi des qualités relationnelles indispensables dans le contexte du contrôle de gestion.

Le poste est basé dans la proche banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous Réf. M 447 A, à OC Conseil, 3 rue Troyon, Paris 17ème, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

AFCOREM

Une informatique nouvelle se met en place dans un secteur de notre Gestion Interne. Nous recherchons un

INGENIEUR CHEF DE PROJET

L'informatique de gestion vous intéresse mais vous désirez précéder son évolution. Devenez le Concepteur de systèmes et soyez-en le Réalisateur.
Vous intervenez dans un environnement d'informatique distribuée utilisant toute la gamme des matériels (des micro-ordinateurs aux grands systèmes).
Vos interlocuteurs sont nombreux, techniciens bien sûr mais aussi gestionnaires.
Formation : Grande Ecole ou équivalent.
La connaissance de nos matériels est appréciée sans être indispensable.
Lieu de travail : Paris.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 440 M à

Véronique Bourlet
Cii Honeywell Bull
PC OG021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

L'engagement d'être clair.

Dans le cadre du développement de notre

nouveau plan informatique

et de la mise en place de la politique d'entreprise en matière:

* D'AFFAIRES FINANCIERES
* D'AFFAIRES INTERNATIONALES
* DE NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT

Nous recrutons de

jeunes ingénieurs grandes écoles

(X, CENTRALE, MINES, PONTS, TELECOM, SUPELEC,...) débutants ou confirmés (3 à 5 ans d'expérience) qui auront pour mission de mettre en oeuvre les techniques les plus avancées dans les domaines suivants :

- MICRO-INFORMATIQUE ET RESEAUX LOCAUX
- VIDEOTEX
- SYSTEME IBM (MVS, SNA, CICS, UFO, PRODUITS INFOCENTRE).

Possibilités réelles d'évolution de carrière, rémunérations motivantes.

Les lettres de candidature seront accompagnées d'un curriculum vitae complet, d'une photo, de la rémunération souhaitée et adressées à la Direction du Personnel Crédit du Nord - 6/8 bd Haussmann 75009 PARIS



Crédit du Nord

IMPORTANTE SOCIETE BRANCHE ELECTRIQUE

recherche pour Services Financiers proche banlieue Ouest

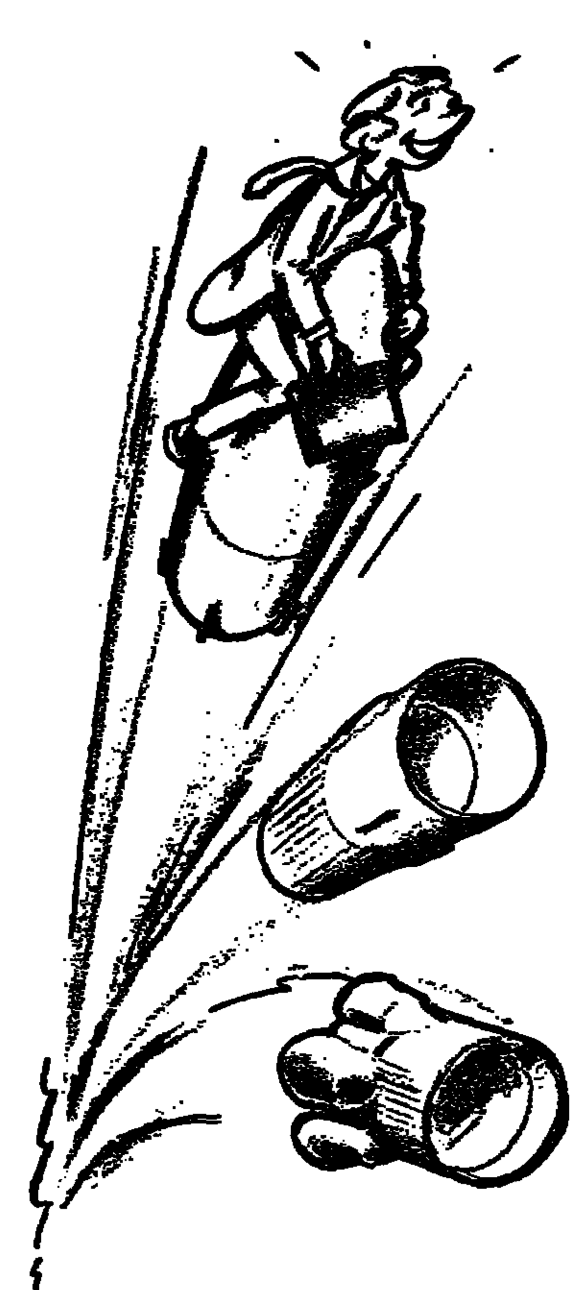
CADRE FINANCIER EXPORT

- Montage des financements à l'exportation
  - étude des conditions financières des projets • relations avec l'administration et les banques • étude des propositions de financements en francs ou en devises • calculs financiers • rédaction des clauses financières des contrats
- Suivi financier des contrats conclus, notamment
  - mise en place et gestion des garanties COFACE • mise en place et gestion des crédits export

PROFIL RECHERCHE : 28 - 35 ans, formation supérieure, expérience dans ces domaines acquise en entreprise ou en banque.

Adresser CV, photo et téléphone ss référence 94364 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

UN JOB ? UNE SITUATION ? UNE CARRIÈRE ?



La recherche du premier emploi : une période décisive pour les jeunes diplômés.

Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce, Titulaires d'une Maîtrise Scientifique ou de Gestion, vous disposez d'atouts certains. Votre entrée dans la vie active est désormais votre principale préoccupation. Chercher une première situation, c'est d'abord décider de quitter le monde étudiant pour aborder un monde nouveau, le monde professionnel qui a ses règles, ses caractéristiques, ses traditions. D'où la nécessité d'une réflexion approfondie. Réfléchissons ensemble...

actuellement, les jeunes diplômés préfèrent souvent une grande entreprise, dans un secteur en expansion.

Des enquêtes récentes auprès d'étudiants de l'Enseignement Supérieur nous éclairent sur les priorités recherchées en matière de premier emploi : une grande entreprise privée de pointe, prospère ; l'accession rapide à des responsabilités importantes ; la possibilité de faire carrière dans cette entreprise. Chez IBM, nous pouvons répondre à ces aspirations.

Muni de votre diplôme, vous pourriez ne rechercher qu'un premier job, une première situation. Mais en stratège avisé, vous voulez peut-être dépasser ce stade. La Compagnie IBM France vous offre la possibilité d'exercer des métiers variés, dans le cadre d'une carrière ouverte, à l'image des multiples applications de l'Informatique.

Vous achevez actuellement vos études, ou vous avez déjà obtenu votre diplôme, et vous souhaitez devenir **Ingénieur Commercial, Ingénieur Technico-Commercial.**

Nous attendons de vous de bonnes connaissances de l'Anglais, et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV détaillé à IBM France, Département Recrutement-Orientation-Conseils, 2, rue de Marengo, 75001 Paris, en mentionnant la référence ICM-23/5. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion. Les candidat(e)s répondant aux conditions de base seront reçus à PARIS ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.

IBM France

Le bon départ.

MASH

Valeo

1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs
recherche pour développer son potentiel humain

INGENIEURS

généralistes ou mécaniciens diplômés grandes écoles

Ingénieur Qualité Externe

Valeo Eclairage CIBIE (Bobigny – 93)

Une PREMIERE EXPERIENCE en production ou méthodes de fabrication vous permettra de prendre en charge les relations techniques «qualité» entre nos clients étrangers situés en Europe et les différents services et unités de production de notre Société (1000 personnes). Ce poste implique des déplacements de courte durée. Connaissance de l'anglais indispensable. Allemand parlé souhaité. Réf.54144/1/M

Ingénieur d'Affaires

Valeo Equipements Industriels SOMA (Asnières – 92)

Votre EXPERIENCE CONFIRMEE de la vente de produits industriels vous prédispose à prendre en charge les relations techniques et commerciales (ponts moteurs, boîtes de vitesses et de transfert, ...) avec un important constructeur de véhicules industriels. Réf.54144/2/M

A partir de ces postes, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste choisi à : Valeo Service Recrutement I & C – 43, rue Bayen – 75017 PARIS

DSA INTERNATIONAL Nous sommes une Société d'expertise comptable orientée vers l'audit et le conseil
NOUS RECHERCHONS

ASSISTANTS CONTROLEURS

Formation supérieure avec 3 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable structuré.

ASSISTANTS DE CABINET

Formation supérieure 1 à 2 ans d'expérience en cabinet pour participer au développement de notre activité surveillance comptable.

Ces postes peuvent évoluer pour les candidats de valeur vers le conseil et l'audit.

Env. C.V. et prétentions à DSA INTERNATIONAL 22, pl. du Gal-Catroux 75017 PARIS. T. 267-95-05.

RECHERCHE

CONSEIL JURIDIQUE INSCRIT

Droit des affaires
Droit des marques
Possibilité d'association

Env. C.V., photo et prétentions à Cabinet Philippe Laferrerie, 72, bd ST-Michel, 75006 PARIS.

JEUNE INGENIEUR COMMERCIAL

— Vous êtes informaticien, et après 2 à 3 ans consacrés au développement de logiciel, vous souhaitez vous confronter à d'autres responsabilités ?
— Vous avez acquis une première expérience commerciale dans un environnement : constructeurs informatique, S.S.I.I. ; vous souhaitez élargir votre horizon en vous intéressant à des produits et systèmes plus performants ?

Nous sommes une société d'ingénierie informatique en forte expansion ayant multiplié son C.A. par 10 en 6 ans (266 MF en 1983).

Nous vous proposons de devenir responsable de la commercialisation de nos produits logiciels de communication.

Ecrivez-nous à :

THOMSON-TITN Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN 5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS.

Paris Porte Est

Controleur de gestion

Nous sommes un Groupe doté d'un outil informatique et d'un système de gestion performants.
Le chiffre d'affaires est en constante progression (500 Millions).

Notre Directeur Financier souhaite recruter un futur CONTROLEUR DE GESTION qui, après une période de formation de six mois, prendra le poste du titulaire actuel.

Cette fonction conviendrait à un H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P. OU ÉQUIVALENT ayant une *expérience de deux ans minimum* en entreprise, si possible dans la distribution ou en cabinet d'audit.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à ELAN - DIRECTION FINANCIÈRE 6, Square de l'Opéra-Louis-Jouvet - 75009 PARIS

bleu



SAFT GROUPE CGE

Avec 30 usines dans le monde et 7500 personnes, SAFT est aujourd'hui un groupe industriel français de premier plan.

Numéro 1 français des piles grand public, l'entreprise *est leader mondial pour les accumulateurs alcalins,* les générateurs spéciaux et les piles à usage industriel.

La Direction des Ventes Grand Public du Département Piles (**SAFT MAZDA**) recherche un

RESPONSABLE ORGANISATION ET METHODES COMMERCIALES

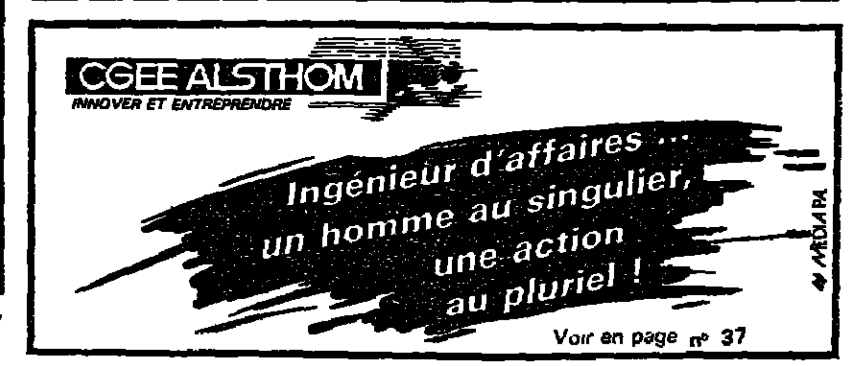
Rattaché au Directeur des Ventes, vous élaborerez et diffuserez à la Force de Vente (environ 200 personnes) le plan d'action commerciale, vous ferez vivre et participerez à l'élaboration des outils fondamentaux de suivi des actions commerciales, vous développerez les moyens de gestion de la Force de Vente.

De formation supérieure (ESC, etc.), vous avez su faire preuve de vos compétences commerciales grâce à une expérience de 3 à 5 ans comme Adjoint à un Directeur de Ventes Régional dans une Société commercialisant des produits de grande consommation avec des techniques modernes.

Lieu de travail : LEVALLOIS (92).

Adressez votre candidature sous référence P.1.12 à SAFT - Direction des Ressources Humaines - 57, rue de Villiers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

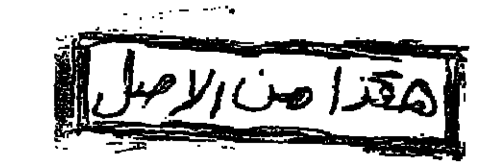
CGEE ALSTHOM
INNOVER ET ENTREPRENDRE



MEDIAPA

Voir en page n° 37





مقتطف من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Lettre ouverte à un ingénieur

Lorsque vous parlez de votre ambition, vous souhaitez, bien sûr, évoluer rapidement, mais surtout, vous rendre utile au sein de votre environnement industriel.

Votre diplôme d'ingénieur grande école et vos premières années d'expérience vous ont permis de réussir dans votre rôle d'encadrement en milieu industriel et d'optimiser l'efficience de l'équipe que vous dirigez.

Mais vous désirez aujourd'hui donner une nouvelle mesure à vos capacités et à votre acquis professionnel pour être capable, dans les cinq années à venir, de maîtriser des responsabilités de direction de plus grande envergure.

J'ai pensé à vous suggérer cette étape : le Conseil aux entreprises.

Vous aurez l'opportunité pendant quelques années, ou plus si vous le souhaitez, d'être confronté à de nombreux cas de gestion industrielle dans des secteurs d'activité très différents. Vous y rencontrerez des personnalités et des situations extrêmement variées qui ne pourront qu'enrichir votre approche professionnelle actuelle.

Autonomie, Analyse et Communication seront les mots clés de votre succès car votre intégration auprès des entreprises et votre rôle sur le terrain seront déterminants pour concevoir des moyens destinés à améliorer la gestion de production.

Vous pourrez collaborer avec les "décideurs" des plus grands groupes nationaux et internationaux pour mener à bien des missions d'une ampleur exceptionnelle.

Ce tremplin vous permettra de gagner une grande longueur d'avance pour devenir en quelques années "celui que toutes les entreprises recherchent".

Je ne vous ferais pas cette recommandation si je ne vous savais pas capable de donner le meilleur de vous-même dans tous ces domaines. Vous ne craignez ni le travail, ni les efforts, ni les déplacements qui sont votre lot quotidien.

Bien sûr, cela n'est réalisable qu'au sein d'une société de conseil française dont le sérieux et l'efficacité sont reconnus.

Je suis personnellement chargé de recruter des hommes de cette trempe pour SMC France qui fait partie d'un important groupe conseil, pionnier en techniques de productivité et de notoriété internationale.

Je suis disposé à vous rencontrer prochainement en France.

N'hésitez donc pas à me téléphoner ou m'écrire.

Claude Pierard Managing Director
HANDY ASSOCIATES Conseil en Recherche de Cadres
66, rue de Livourne - BTE 13 - 1050 BRUXELLES - BELGIQUE
Tél. 19.32.2.537.21.55

BANQUE RÉGIONALE

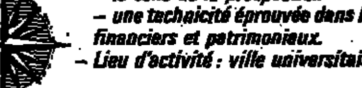
Recherche :

POUR CONFORTER SON DÉVELOPPEMENT SUR PARIS :

– **JEUNE CADRE** (classe V), chargé au sein d'une agence importante d'un portefeuille **"ENTREPRISES"**.
– Formation supérieure exigée.
– 1re expérience réussie dans fonction similaire.
– Connaissances Commerce Extérieur appréciées.
– Le poste est très formateur et évolutif.

POUR DÉVELOPPER EN PROVINCE SA CLIENTÈLE PARTICULIERS :

– **CADRE CONFIRMÉ - GESTIONNAIRE DE PATRIMOINES.**
– Solide expérience bancaire ou financière exigée pour des contacts de haut niveau.
– Le poste implique :
  – une capacité de réflexion stratégique
  – le sens de la prospection
  – une technicité éprouvée dans les domaines diversifiés des placements financiers et patrimoniaux.
– Lieu d'activité : ville universitaire 1 heure de Paris.



INITIATIVES CONSEIL EN RECRUTEMENT

notre conseil en recrutement nous assiste dans cette recherche. Adressez-lui votre candidature (C.V. + Lettre manuscrite + photo) sous Réf. S/110, 58-60, avenue de la Grande-Armée - 75017 PARIS (discrétion totale assurée).

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

recherche pour création de poste

Inspecteur des Ventes

ILE DE FRANCE

Rémunération :
- Fixe
- Commission sur marge brute
- Importantes indemnités voiture

Formation assurée par l'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions à Madame Josselyne REVAULT



HAMILTON FRANCE
25/27, rue de Tolbiac - 75013 PARIS

bleu

Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les femmes et les hommes passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial. Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Relations Humaines

Vous possédez une formation supérieure et avez fait preuve de réelles qualités d'écoute, de contact et de disponibilité.
Vous avez une expérience opérationnelle de 5 ans minimum dans la fonction Personnel dont vous maîtrisez les techniques. Nous voulons vous confier un poste de ***Responsable de Personnel*** *pour un effectif de 600 personnes.*
Vous êtes convaincu que le succès d'une entreprise dépend de sa capacité à s'adapter en permanence à son environnement, que cette capacité ne saurait dépendre d'une structure mais qu'elle est le résultat des initiatives, des prises de risque individuelles, de la motivation et de la satisfaction de chacun.

Soyez bien: Prenez contact avec J.P. VERDU Direction du Personnel DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux B.P. 136 91004 EVRY Cedex sous réf M 101.

Curriculum

N° 2 mondial de l'informatique

digital

Le Service Soutien Logistique et Après-Vente de la Division Équipements Avioniques de THOMSON-CSF recherche pour la Gestion des grands contrats à l'exportation et le Service Commercial correspondant :

UN ATTACHÉ COMMERCIAL

Si vous possédez :
– Un D.U.T. ou un B.T.S. de Commerce International avec quelques années d'expérience, ou une solide pratique de la fonction.
– Si vous parlez couramment l'Espagnol et avez de bonnes connaissances en Anglais.
– Si les contacts et la responsabilité vous attirent, alors, **rejoignez notre équipe.**

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Si une relation permanente avec les Services commerciaux, financiers, techniques et production vous intéresse, venez participer à la gestion complète de ces contrats.

Pour cela, vous êtes :
– bon négociateur, solide technicien, homme de contacts,
– vous avez une parfaite maîtrise de l'Allemand et de l'Anglais,
– vous possédez une expérience de 1 à 2 années dans une fonction équivalente.

Ces 2 postes, situés en région parisienne, peuvent satisfaire votre désir de vous intégrer dans une équipe performante et dynamique au sein d'un groupe offrant de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite + photo au Service du Personnel, Centre DELTA, 13/15, rue du Pont-des-Halles, 94256 RUNGIS Cedex.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

DIDAO

didacticiel ordinateur

Société de services et d'ingénierie informatique spécialisée dans l'enseignement assisté par ordinateur (EAO) filiale de La Compagnie Générale d'Informatique (CGI = 1150 personnes) recherche

2 CHEFS DE PROJETS

Niveau : Ingénieur Grande École

3 ANALYSTES

Niveau : Maîtrise d'Informatique

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau : DUT Informatique

Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur formation technique et de leur culture générale. Quelle que soit l'expérience acquise, ils bénéficieront d'une formation complémentaire concernant les méthodes et les outils propres aux applications de l'informatique dans le domaine des progiciels culturels.

Connaissances informatiques appréciées :
– langages : ASSEMBLEUR, PASCAL, C, LISP...
– Micro-informatique et/ou télécommunications (télé-informatique et télématique).

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo à :
D. JAMET - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

HAVAS CONTACT



RESPONSABLE DES ACHATS (Bureautique - Micro-informatique)

Pour participer au développement de l'activité BUREAUTIQUE et MICRO-INFORMATIQUE, nous recherchons, dans le cadre de notre programme de diversification

UN(E) RESPONSABLE ACHATS

Le poste proposé comprend les responsabilités suivantes :
- produits : assortiments, achats, approvisionnements, etc.
- liaisons opérationnelles avec la force de vente.
- participation à l'élaboration de la politique générale de la filiale.
- assiste le Directeur Général dans sa gestion courante.

Ce poste offre une opportunité particulièrement attrayante pour quelqu'un d'intéressé par les nouvelles techniques de bureautique, individuelle et professionnelle, et la micro-informatique.

Le cadre recherché sera :
- de formation générale supérieure (grandes écoles, universités) et justifiera d'une expérience réussie dans le domaine négociation-achats.
- anglais courant exigé.

Ecrire à Groupe DARTY - **Direction des Relations Sociales** - 11, Bld Pershing - 75017 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs ENST, ESE... saisissez l'opportunité Vidéographie !

Afin de développer ses activités nouvelles en systèmes de communications grand public pour la France et l'étranger, le département VIDEOGRAPHIE d'une filiale de THOMSON TELECOMMUNICATIONS recherche pour ses :

Activités ingénierie systèmes et réseaux

des chefs de projet

- Ingénieurs ENST, ESE ou équivalent.
- 3 à 5 ans d'expérience dans le même domaine ou dans des domaines similaires.
- Anglais courant. (Réf. MAI/3003)

Développement de logiciel Temps Réel sur systèmes à micro-processeurs

des chefs de groupe et ingénieurs développement

- Ingénieurs diplômés.
- Quelques années d'expérience souhaitées.
- Anglais courant. (Réf. MDL/3003)

Si vous êtes un jeune ingénieur motivé par l'un de ces postes à pourvoir au sein d'un groupe puissant, développant, fabriquant et commercialisant des technologies d'avant garde (opportunités de déplacements fréquents ou de détachements à l'étranger...);

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), en précisant sur l'enveloppe la référence correspondant au poste choisi, à MEDIA P.A. - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

Contrôle Industriel... Automatismes... Informatique

Ingénieurs du logiciel « temps réel »

Responsables des études et/ou réalisations pour les automatismes « temps réel », la CAO (VAX et SOLAR) et les régulations d'ensemble sur les procédés industriels.

Ingénieurs électroniciens

Chargés de concevoir et réaliser les équipements (matériels et logiciels) pour les automatismes industriels et les télécommunications associées.

Ingénieurs d'affaires en France et à l'étranger

- Dans l'équipement électrique des implantations industrielles.
- L'instrumentation et les automatismes.
- Le contrôle-commande des postes et des réseaux de distribution de l'énergie électrique.

MEDIA PA

CGEE ALSTHOM

INNOVER ET ENTREPRENDRE

COMSIP ENTREPRISE Bailey

Ecrire à Fabienne DUCRET
13, rue A.-Raynaud
92309 LEVALLOIS-PERRET
CEDEX

JEUNE INGENIEUR, FORMEZ-VOUS AUX TECHNIQUES D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

Tout récemment sorti d'une école d'Ingénieurs (AM, ENSI, ICAM ou équivalent) nous vous proposons de vous investir dans un domaine où la créativité ne doit pas faire défaut : **LA FABRICATION.**

C'est sur nos produits utilisés dans l'informatique que vous interviendrez.

Mais vous ne pourrez vous montrer efficace qu'après une formation que vous effectuerez dans notre centre de recherche, auprès de spécialistes très au fait des technologies de pointe.

Vous deviendrez, à terme dans l'usine, le responsable d'une ligne de fabrication et le patron d'une équipe d'une vingtaine de personnes.
Belle opportunité, vous l'avez compris.

— Le centre de recherche est situé à Paris.
— L'usine est en région parisienne.

Ecrivez donc sans tarder, sous référence 897 M à notre Conseil :
ALPHA CDI - 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

NOUS SOMMES SPECIALISTE D'UN SECTEUR TECHNOLOGIQUE DE POINTE :
LA BUREAUTIQUE ET L'INFORMATIQUE DISTRIBUEES
Notre croissance conduit notre Direction Support à rechercher un

INGENIEUR SUPPORT TELECOM

Il aura à préparer le lancement des produits BULL TRANSAC sur le plan des télécommunications et à apporter le support nécessaire aux réseaux commerciaux et de maintenance pour que nos produits correspondent aux objectifs de bon fonctionnement et de maintenabilité tant sur le plan matériel que logiciels.

Nous recherchons un Ingénieur ayant des compétences télécom, le goût des contacts et attiré par le «management d'un produit de pointe».

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) s/référence 1277 M à Michèle CORBINEAU - BULL TRANSAC - BP 92 - 91301 MASSY.

Bull Transac

BDF Nivéa s.a.

INGENIEUR

Responsable atelier de conditionnement

Leader sur plusieurs marchés de l'hygiène-beauté, NIVEA connaît un développement important, qui s'est concrétisé en 1981 par la création d'une nouvelle usine, près de Melun, pour laquelle nous recherchons un ingénieur responsable du conditionnement.

Rattaché au responsable de la production, sa mission comprend trois tâches principales : animer un atelier de conditionnement, organiser les postes de travail, superviser la gestion mécanique de l'atelier. Sur un plan général, il veille à améliorer la productivité de cette unité et participe à l'évolution technologique de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé des Arts et Métiers ou équivalent, âgé d'environ 30 ans. Il justifie d'une première expérience dans un domaine proche (cosmétique, pharmacie, agro-alimentaire...) et possède une très bonne connaissance de la mécanique, en particulier des machines automatiques de conditionnement.

Ce poste doit permettre à un jeune cadre performant de valoriser son expérience et mesurer son talent.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2/1100 A, à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

5.500 PERSONNES

Le Service FORMATION (à structure légère) de cette Entreprise se renforce et recrute pour PARIS

ANIMATEUR DE FORMATION

Après avoir analysé et compris le fonctionnement de l'Entreprise, IL PARTICIPERA A L'EXAMEN DES BESOINS DE FORMATION (notamment ceux liés à l'utilisation de moyens modernes tels que l'Informatique, les automatismes,...), A LA CONCEPTION ET A LA PROGRAMMATION DES STAGES adaptés. IL METTRA EN ŒUVRE CES STAGES, LES ANIMERA ou CO-ANIMERA.

- LA TRENTAINE et une formation de base concrète type B.T.S. ou D.U.T.
- EXPÉRIENCE diversifiée d'ANIMATION DE FORMATION souhaitée dans des domaines «techniques» tels qu'ORGANISATION industrielle ou administrative, MÉTHODES, Études de postes, Logistique,...

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 8037 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

METROLOGIE importateur et distributeur de matériels informatiques et péri-informatiques, recherche dans le cadre de son expansion

technicien soft

Vous connaissez les operating systems: CPM 80 - PC DOS, ainsi que le langage basic.
Vous pratiquez les logiciels d'application, pour supporter visicorp, micropro, multilog, spellbinder.
Par ailleurs, vous maitrisez le programme PCR et logiciels pour soutenir CASIO.

Anglais obligatoire.

Qualités demandées :
Souplesse + qualités commerciales en vue du support vente. Expérience nécessaire.
Vous serez amené à donner des cours de formation.
Lieu de travail : ASNIERES. Déplacements occasionnels à prévoir.
Poste à pourvoir immédiatement.

Si ce poste vous intéresse, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Madame BERT -
METROLOGIE - Tour d'Asnières 4, avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES.

METROLOGIE

Ingénieurs Système/Réseau

Pour renforcer nos équipes techniques en vue des nouveaux développements, nous recherchons des ingénieurs, de formation Grande Ecole ou Universitaire. Une première expérience sur gros matériel I.B.M. (MVS, IMS, VTAM) sera appréciée.

SAINT-GOBAIN

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous réf. 382, à la Direction des Affaires Sociales - Compagnie de Saint-Gobain Les Miroirs - Cedex 27 - 92096 Paris La Défense.

Curriculum

SIEMENS

dans le cadre de notre expansion nous recherchons, pour notre **DIVISION COMPOSANTS** service composants passifs

des Ingénieurs Technico - Commerciaux

Ils seront chargés de la promotion et de la vente de nos produits sur l'ensemble du territoire français.

Ces postes, basés à Paris, conviendraient à des ingénieurs électroniciens (environ 30 ans) ayant une expérience de 5 années dans la vente de composants passifs ou autres produits électriques ou électroniques.

La connaissance de l'anglais courant (lu, parlé, écrit) est indispensable, celle de l'allemand est souhaitée.

Les candidats intéressés adresseront leur dossier avec C.V. détaillé et prétentions, en précisant la référence 721/M à

Département du Personnel
B.P. 122 - 93204 SAINT-DENIS cedex 01

Siemens S.A.

INGENIEUR EN PERFORMANCES SYSTEMES INFORMATIQUES

Dans la définition des systèmes à l'horizon 1990, l'analyse des performances des différentes options architecturales et technologiques joue un rôle majeur.

Ingénieur Grandes Ecoles (ou équivalent), vous avez déjà des compétences en performances (analyse, optimisation, modélisation, architecture matérielle ou logicielle), ou vous souhaitez en acquérir.

Vous disposerez, dans notre petite équipe, d'une large autonomie, mais avec les moyens de travail d'un grand groupe (progiciels de modélisation analytique, moniteurs matériels et logiciels, simulateurs ...).

Pour réussir dans cette activité, un esprit analytique et créatif, une forte volonté d'aboutir et de convaincre vos interlocuteurs techniques, seront des atouts précieux.

Lieu de travail : Paris 20ème et région parisienne.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence 111M à

Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20



Filiale de Société multinationale américaine, banlieue Sud-Ouest, recherche

UN PUPITREUR-PROGRAMMEUR

sur matériel 61 BULL.
Connaissances COBOL.

Veuillez envoyer votre C.V. accompagné d'une lettre manuscrite en précisant prétentions s/réf. 4220 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

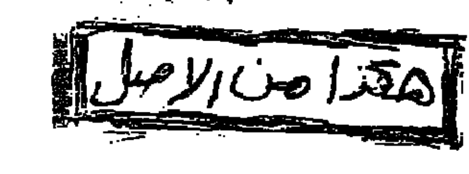
Ecole d'Ingénieurs Paris, recherche pour ses laboratoires plusieurs

COLLABORATEURS

Ingénieurs diplômés ou universitaires (Maîtrise, DEA ou Doctorat), intéressés par l'enseignement et la recherche appliquée, travail à temps partiel possible.

- Pour son laboratoire de physique.
- Pour son laboratoire de systèmes logiques et d'automatisme (connaissance des microprocesseurs souh.).
- Pour son laboratoire « Electronique, métrologie et composants ».
- Pour son Centre de Traitement de l'information (enseignement et développement de logiciel sur micro-ordinateur).

Envoyer C.V. à ISEP
21, rue d'Assas
75270 PARIS Cedex 06.



INGENIEURS GRANDE ECOLE.

Avec une double formation X, Centrale, Mines, Ponts, HEC, ENSAE

Optez pour une carrière financière ouverte.

La Compagnie Bancaire, un des plus importants groupes financiers privés en France, 6800 personnes, de nombreuses sociétés, se situe à l'avant-garde de l'économie grâce à son goût de l'innovation et sa capacité de réaction face aux évolutions constantes du marché.

Nous intervenons dans les divers secteurs de la vie économique :

- *financement des investissements des entreprises,*
- *financement de l'équipement, l'acquisition et l'amélioration des logements des particuliers,*
- *financement de l'équipement domestique et l'achat d'automobiles,*
- *mise à disposition des particuliers de placements sûrs et rentables,*
- *informatisation des entreprises et des professions libérales,*
- *financement et la construction de logements, de bureaux et de centres commerciaux.*

Jeunes diplômés grande école, nous vous proposons un itinéraire professionnel constructif dans les domaines suivants :

PLANIFICATION, ETUDES ECONOMIQUES, FINANCES, INFORMATIQUE, MARKETING.

Mieux qu'un poste, la Compagnie Bancaire, vous offre la possibilité d'évoluer dans des fonctions ouvertes et diversifiées pour prendre à terme des responsabilités au plus haut niveau.

Contactez le Service Recrutement, (réf. IALM), en précisant le domaine choisi, Compagnie Bancaire, 5 avenue Kléber 75116 Paris.

compagnie bancaire

UFB/LOCABAIL • UCB • CETELEM • COFICA • CARDIF • SINVIM • SIS

média-system



multiconsult RECRUTEMENT

CABINET CONSEIL INTERNATIONAL
(Membre de Deloitte Haskins and Sells International)
recherche pour
son département Conseil en Management

des Cadres Financiers

appelés à se spécialiser en **Comptabilité Analytique Industrielle.**

Les candidats(es) retenus(es), diplômés(es) d'une grande école de commerce ou experts comptables, disposeront d'une expérience en entreprise ou en cabinet d'au moins deux ans.

Ces postes, basés à Paris (quartier Etoile), au sein d'un groupe jeune et international supposent des déplacements en province dans le cadre de missions très variées, nécessitent une bonne connaissance de l'anglais et pourront déboucher sur des possibilités d'évolution rapide.

Ils impliquent un goût affirmé des contacts humains et du travail en équipe, une grande ouverture d'esprit et de fortes capacités d'adaptation.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 8453 à Frédérique CHEMARIN - MULTICONSULT - RECRUTEMENT 83, avenue Marceau - 75116 PARIS

LEVI TOURNAY

Crédits aux Entreprises

De formation supérieure économique ou commerciale, vous souhaitez vous orienter vers une fonction permettant d'exprimer largement votre goût des contacts, votre sens des responsabilités et votre dynamisme.
Votre intérêt pour la matière financière s'est peut-être déjà traduit par une expérience professionnelle dans ce domaine.

Organisme privé de premier plan, nous vous proposons d'assurer après formation à nos techniques, l'appréciation d'un tissu régional d'entreprises.
La fonction implique de mener avec une grande autonomie la recherche et l'analyse d'informations permettant une décision de crédit.
Plusieurs postes sont à pourvoir rapidement dans nos services régionaux. Ils offrent de réelles perspectives d'évolution en Province ou à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 5051 M à nscg carrières - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS.

BANQUE INTERNATIONALE
en forte expansion recherche pour sa salle des changes
(Munie des techniques actuelles les plus avancées)

OPERATEURS D'ARBITRAGE SUR MARCHES MONETAIRES ET FINANCIERS

Vous souhaitez devenir un
OPERATEUR COMPETENT,
ou vous l'êtes déjà, mais aimeriez travailler simultanément, sur plusieurs marchés (termes, dépôts, futures, obligations, etc,...).

Vous parlez Français et une autre langue (Anglais ou Allemand) ou mieux les 3, avez 25 / 30 ans, appréciez l'informatique et l'aimeriez comme aide dans votre travail.

Une expérience de 2 ou 3 ans en milieu monétaire serait un plus, mais les candidatures des débutants seront les bienvenues. Les diplômes (BTS, DUT, Sciences économiques ou équivalent étranger) seront appréciés sans *toutefois constituer un critère éliminatoire.*

Vous vous intégrerez au sein du **DEPARTEMENT TRESORERIE** dans une *équipe efficace (10 personnes) et jeune (moyenne d'âge 32 ans) qui utilise les* équipements et techniques les plus performants.

Le lieu de travail est **PARIS** *proximité* **OPERA.**
La rémunération tiendra compte des compétences déjà acquises et à terme des résultats obtenus sur le poste concerné.

Contacter 260.42.04 et écrire sous la référence BAOm
avec C.V. et photo + lettre à
Cabinet 8C
37, rue de Lille - 75007 PARIS

Au service de l'Homme et de l'Entreprise

SYSIN S.A.
Société d'Informatique
Spécialisée dans les systèmes temps réel, le controle de process et les télétransmissions

Ingénieur logiciel

De formation supérieure, vous possédez des connaissances approffondies sur les microprocesseurs.

Intégré à une petite équipe, vous avez une grande faculté d'adaptation et le goût des contacts.

La fonction vous amènera à assumer la responsabilité totale de projets.

Une expérience d'au moins 2 ans est indispensable.

Adresser votre dossier complet de candidature, C.V., prétentions + lettre manuscrite au Service du Personnel SYSIN B.P. 43 78370 PLAISIR.



recherche un
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour son département générateurs spéciaux

SON PROFIL : - Il est diplômé, débutant ou avec 1 ou 2 ans d'expérience. - Il parle couramment anglais et peut-être une autre langue. - Basé à Paris, proche banlieue Nord. - Il accepte de courts et fréquents déplacements France-Etranger.
SI VOUS RECHERCHEZ : Un poste attrayant et évolutif. Ecrire avec C.V. détaillé, photo, rémunération souhaitée à : Direction du Personnel et des Relations Humaines - 77, rue des Rosiers, 93403 Saint-Ouen.

Laboratoire de cosmétologie d'un groupe français en expansion à vocation internationale recherche pour son service documentation

DOCUMENTALISTE SCIENTIFIQUE

Vous possédez un diplôme universitaire en biochimie, biologie ou chimie (niveau maîtrise).
Vous travaillerez principalement en étroite collaboration avec le centre de recherche du groupe.
La maîtrise de l'anglais est exigée. La connaissance d'une deuxième langue étrangère ainsi que des notions d'informatique documentaire (constitution et interrogation de bases de données) serait un atout.
Lieu de travail : proche banlieue Ouest de Paris.
Merci d'adresser CV + photo + prétentions sous réf. 6746 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

SOCIETE INDUSTRIELLE banlieue NORD-OUEST, recherche

AIDE-CHIMISTE

POUR CONTROLE DE FABRICATION

Niveau bac minimum indispensable.
Libéré O.M.
Travail en équipe 2 X 8.
Salaire suivant qualification.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 94125 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



IMPRESSION AUTOMATIQUE

Nous sommes l'un des grands mondiaux dans le domaine des imprimantes. Nous avons les moyens techniques et financiers de notre développement et nous renforçons notre potentiel humain.

NOUS RECRUTONS

TECHNICO-COMMERCIAL
Administratif sédentaire
Pour assurer suivis techniques et commerciaux avec les clients France et export :
- Bilingue anglais.
- BTS électronique.
- Expérience similaire.
- Souplesse, sens du contact et de l'organisation.

Réf. 01.44039.45

INGENIEUR SUPPORT TECHNIQUE
Pour assister le Service Commercial pour la connexion et l'adaptation de nos matériels :
- *Bilingue anglais.*
- *Connaissance microprocesseurs.*
- *Expérience 3 ans minimum en périphériques d'ordinateurs.*

Réf. 01.44040.45

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo sous référence choisie à : Bernard CASTAING, APEC, BP 803-16, 75783 Paris Cedex 16.



LA TELEMATIQUE EST NOTRE SAVOIR-FAIRE.

Nous y avons réalisé un C.A. de près de 600 MF – triplé en 3 ans.

Cette croissance nous conduit à créer dans l'un de nos cinq établissements situé à Trappes - Bois-d'Arcy (78) le poste

Contrôleur de gestion

Auprès des fonctions MARKETING/VENTES et RECHERCHE/DEVELOPPEMENT, vous ferez vivre et optimiserez les outils de gestion pour la mesure des performances.

Après une formation supérieure en gestion que vous avez complétée par une première expérience en milieu industriel, vous souhaitez mettre en œuvre votre esprit d'équipe et vos qualités de contact pour vous investir dans un poste où votre autonomie sera directement liée à la confiance que vous aurez suscitée.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, photo), sous la référence 8/TTC/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.



AFCOREM **Raymond Poulain Consultants**
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

AUDIT

vous êtes
SENIOR SUPERVISOR
ou
MANAGER

dans une firme d'Audit
— Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes.
— Nous avons un projet pour vous.

Env. lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions sous n° 5415, Publicité MEESTERS 113, rue de Reuilly 75012 PARIS, qui transmettra.

Importante entreprise de Travaux Publics de stature internationale
recherche un



Il aura pour première mission de gérer un contrat dans tous ses aspects (technique, financier, relation avec les différents partenaires). Ce contrat concerne la réalisation d'un projet en Amérique du Sud.
De formation ingénieur T.P., ENSAM... il a une expérience d'environ 10 ans de la conduite d'affaires et en particulier dans le domaine de la voie ferrée et du métro.
Il possède une bonne pratique de l'espagnol et si possible, de l'anglais.

Basé en région parisienne, il devra effectuer des déplacements ponctuels.

En fonction de ses capacités, il pourra faire évoluer sa carrière dans une Entreprise Pluridisciplinaire.

Envoyer CV et prétentions, sous réf. 4321 à Média-System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

média-system



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale — plus de 3 000 INGENIEURS/TECHNICIENS - 80 % du C.A. à l'Exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants : MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS - CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche

Ingénieur grande école

Formation complémentaire, économie, gestion (ISA - INSEAD - MBA). Possédant 2 à 3 ans d'expérience en contrôle de gestion en milieu industriel.

Le candidat recherché sera chargé de missions d'assistance et de conseil en gestion financière, et participera à des études de rentabilité pour des investisseurs français ou étrangers.

Ce poste nécessite :
- une grande ouverture d'esprit
- de réelles facilités de contact humain.

La maîtrise de la langue anglaise est indispensable.

Des séjours à l'étranger, de courtes ou de longues durées, sont à prévoir.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence 4184 à SOFRESID
Service Recrutement - 59, rue de la République
93108 MONTREUIL Cédex

SOFRESID

Jeune ingénieur mécanicien production

PME FILIALE D'UN GROUPE FRANÇAIS spécialisée dans la fabrication d'articles métalliques recrute, pour renforcer son potentiel technique un **Ingénieur.**

Rattaché au Responsable de l'ensemble des services techniques, il sera chargé de l'encadrement de la fabrication et de l'entretien du parc machines. D'autre part, il participera étroitement à l'amélioration de la productivité (investissements, organisation de la production...).

Ce poste nécessite un ingénieur diplômé (ENSM, ICAM, INSA... option mécanique + bon niveau électricité ayant 2 à 3 ans d'expérience en fabrication, entretien ou méthodes, capable de s'imposer par ses qualités d'animateur et ouvert aux problèmes de sécurité.

Evolution dans la société ou le groupe.

Lieu de travail : petite ville à 200 km sud Paris.

Ecrire sous réf. HP 389 CM

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Ingénieur
Grande Ecole

Chef de Département

Notre société (eff. 800 - 600 MF CA - 25 agences en France) filiale d'un grand Groupe pétrolier Français, est spécialisée dans la gestion de l'énergie et la valorisation énergétique des déchets.

Nous avons reçu pour mission de diffuser un procédé, mis au point par les Services de recherche du Groupe, *de fabrication* de combustible à partir d'ordures ménagères.

C'est pour développer ce créneau d'avenir que nous recherchons un Chef de Département.

Le poste basé à Paris, s'adresse à un ingénieur Grande Ecole âgé de 30/35 ans.
Disposant d'une solide expérience de l'ingénierie, ce dernier aura exercé pendant au moins 5 ans des responsabilités de chef de département ou de projet chez un ensemblier industriel.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le candidat retenu aura la responsabilité du développement de cette activité nouvelle (études techniques négociations commerciales, réalisation des installations...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature *complet sous référence 4623 M à* DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 PARIS, *qui transmettra.*

DESSEIN

CiSi PETROLE services

(anciennement : FRANLAB INFORMATIQUE)
SPECIALISTE INTERNATIONAL
DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE
recherche :

INGENIEURS COMMERCIAUX (ou D'AFFAIRES)

de formation scientifique supérieure (grandes écoles ou université) 5 ans d'expérience dans une SSCI ou chez un constructeur et ayant des :
— Connaissances du Génie Chimique, de la CAO ou de l'IAO. (Réf. 111)
— Connaissances des applications pétrolières (Exploration, Production). (Réf. 122)

Pour développer le chiffre d'affaires de la compagnie dans les secteurs pétrolier et parapétrolier.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions
au Service du Personnel de *CISI PETROLE SERVICES*
53, avenue Gabriel Péri - 92500 RUEIL-MALMAISON

Grand groupe pharmaceutique

recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE BUREAUTIQUE

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou équivalent) ayant 2 ans d'expérience si possible.

Son activité consistera à participer au développement bureautique du groupe :
mise en place d'applications, études techniques, animation de projets...

Anglais lu nécessaire
Poste à Paris.

Ecrire sous nº T 045.693 M, Régie-Presse
7, *rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.*

Agir pour s'épanouir

GFI

LYON-PARIS
Chefs de projets
Analystes-programmeurs confirmés IBM 36/38

Nous recherchons des informaticiens confirmés ayant la volonté d'accompagner l'explosion du développement des implantations IBM 36 et 38.

Nous les invitons à venir renforcer nos équipes de conception et de réalisation spécialisées dans ces systèmes. La division «Informatique Générale» dans le cadre d'un développement national (Paris/Province), sur les marchés des moyennes entreprises et des établissements décentralisés de grands groupes, intervient dans les domaines suivants :
- le conseil et l'assistance technique ;
- l'implantation d'une gamme étendue de progiciels (outils télématiques, progiciels d'applications) ;
- la fourniture de systèmes clefs en main.

Toutes vos candidatures seront étudiées avec soin et dans une discrétion totale.
Ecrivez, sous référence 013 AD, GFI, Tour Neptune, 92086 Paris-La Défense 1.

INGÉNIEUR

Vous souhaitez prendre en charge ou participer à la *CONCEPTION* et à la *CONDUITE DE PROJETS* dans les domaines :
CAO, PRODUCTIQUE
RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

ALMA, SCOP, GRENOBLOISE
vous propose d'exercer votre responsabilité au sein d'une équipe solidaire et dynamique.

ALMA, ZAC de Champ-Roman
38400 Saint-Martin-d'Hères.
Téléphone : (76) 51-23-00.

Important groupe recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : certificats supérieurs du diplôme d'expert-comptable.
Expérience : 3 ans dans un service financier ou dans un cabinet d'audit.

Prière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 10223 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra les candidatures.

---

cnof

Un des premiers organismes de Formation Continue
cherche un

conseiller en formation

Il aura pour mission :
- de négocier et élaborer des programmes de formation répondant aux besoins spécifiques des entreprises,
- de créer et gérer des stages inter-entreprises axés sur les aspects commerciaux (vente - achats - commerce international).

Il doit avoir :
- une formation **SUPERIEURE** de préférence **COMMERCIALE.**
- une expérience confirmée de la négociation commerciale afin d'établir aisément le dialogue avec les entreprises.

La connaissance des techniques de formation sera un atout décisif.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo sous référence 2300-M) précisant le niveau de rémunération, seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourfin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

LE GROUPE VOLVO

crée en France sa filiale
VOLVO BM - Matériel de Travaux Publics
et recherche

un(e) technicien(ne)
service paye

Chargé(e) des travaux de traitement des payes sur système informatisé ainsi que du suivi administratif de la gestion du Personnel.

Ce poste requiert une expérience minimale de 3 ans dans la fonction, une bonne connaissance de la législation sociale et une aptitude naturelle à la communication.

Nous vous remercions de bien vouloir envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions et photo à :

VOLVO FRANCE S.A.
Direction du Personnel
49, avenue d'Iéna - 75116 PARIS

amp

SOCIÉTÉ CHIMIQUE MULTINATIONALE

(C.A. France supérieur à 2 Milliards de Francs)
recherche **pour étoffer son département POLYMÈRES**

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Agé de 28 ans minimum, ayant 5 années d'expérience des pièces réalisées en thermoplastiques pour l'industrie automobile.

Le candidat aura pour objectif après une formation de 6 semaines aux USA *de mettre au point en collaboration* avec les principaux constructeurs automobiles français et leurs sous-traitants des pièces de carrosserie en matières plastiques dans une gamme de résines entièrement nouvelle.

Cette activité exige des déplacements fréquents et de courte durée en France principalement.

***Une bonne pratique* de l'anglais est indispensable.**

Un candidat de valeur pourra évoluer rapidement au sein de la Société.

Veuillez adresser curriculum vitae et prétentions ss réf. 35137 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

Nos cadres sont informés de cette annonce.

HAVAS CONTACT

PERNOD

recherche son

Chef du service Organisation

Rattaché à la Direction Organisation et Informatique, *il devra développer la fonction organisation avec* dynamisme, initiative et efficacité.

Rompu à l'Organisation Industrielle et ayant le goût de la bureautique, il assumera sa mission dans tous les domaines de *l'Entreprise. Il devra en outre* coordonner l'activité des 4 personnes de son service.

Le candidat retenu devra posséder une formation d'ingénieur (Arts et Métiers, ENSI, etc...) et 5 ans d'expérience en milieu industriel ou de préférence dans un poste d'ingénieur conseil en cabinet.
Lieu de travail : Créteil (94).

Adresser CV et prétentions à Pernod, Service du Personnel, 120 avenue du *Maréchal Foch,* 94015 Créteil.

média-system

Etablissement financier banlieue Est recherche pour sa Direction Financière

L'Assistant du responsable organisation informatique et budget

Cadre de formation supérieure école d'ingénieurs de préférence.
25/35 ans solide expérience en informatique et bureautique appréciée (de préférence en entreprises bancaires ou financières).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 8104 à mentionner sur l'enveloppe à Média-System, 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

C.B. INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEURS POSITION 2

IBM sous DOS-CICS Utilitaire DL1 base de données minimum *2 à 3 ans expérience, libres* immédiatement.

Se présenter avec références, 41, r. Lecourbe, PARIS-15ᵉ. *Mº Sèvres-Lecourbe (ETT).*

Société de conseils juridiques
recherche pour PARIS, collaborateur

fiscaliste

confirmé en fiscalité des entreprises
Ecrire avec C.V. et prétentions à Services LAMY, 17 bis, r. Legendre 75017 Paris

PRB



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

Paris

Société française en plein développement

comptable client

Vous prendrez en charge le suivi des recouvrements.
Vous pratiquez l'informatique et maîtrisez l'anglais.
Vous avez un BTS et 1 ou 2 ans d'expérience.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous la référence 683-10 à notre Conseil :

ONOMA 26 rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)



roussel uclaf

Distrivet - Direction des Ventes
Santé animale - France
recherche

un(e) technicien(ne)

pour assurer :
- Le calcul des objectifs commerciaux.
- Le calcul de la répartition et du suivi des quotas des Agents.
- Le suivi des statistiques commerciales.
- Le suivi des frais de route des Agents.

Ce poste conviendrait à une personne titulaire d'un DUT Techniques de Commercialisation ou à une personne ayant déjà une expérience dans cette activité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions au : Service du Personnel
163, avenue Gambetta
75020 PARIS

amp

Nouvelle salle de Paris, 15e recherche

PROFESSEURS DANSES MODERNES SMURF

Tél. : 557-09-29, pr r.-v.

Le service du personnel de l'Institut National de la *Recherche Agronomique* recrute sur concours

L'ADJOINT AU RESPONSABLE

DE SA DIVISION DE GESTION DES PERSONNELS CONTRACTUELS

Les candidats doivent être au moins titulaires *d'une maîtrise de droit* ou de gestion.

Poste basé à Paris.
Salaire annuel brut minimum : 110.000 F

Adresser lettre de candidature, accompagnée d'une photographie et d'un curriculum-vitae avant le 1er JUIN 1984 à :
INRA
M. Le Chef du personnel
149, rue de Grenelle
75341 PARIS CEDEX 07.

IMPORTANTE MUTUELLE D'ASSURANCE

engage
GESTIONNAIRE
Sinistres, risques d'entreprises.

MAITRISE EN DROIT

Il ou elle suivra les dossiers y compris le contentieux devant les tribunaux.
Expérience professionnelle, même courte, appréciée.
Situation stable.

Ecr. lettre manuscr., plus C.V. à Monsieur SOUBEYROUX, M.A.T.M.U.T., 13, rue des *Petits-Hôtels*, 75010 PARIS.

Ville de Garges-lès-Gonesse 95140 (plus de 40.000 habitants) recherche

CADRES

pour différents secteurs (niveau attaché ou ingénieur)

COLLABORATEUR

pour cabinet du Maire
Adr. candidature et C.V. à : Monsieur LE MAIRE.

Agence de voyages Etoile RECRUTE URGENT

COMPTABLE 2e ÉCH. QUALIFIÉ (E) EXPÉRIMENTÉ (E)

Dont si poss. 1 1/2 à 2 ans cabinet
- Référence exigée.
- 30 ans minimum.
- Formation N.P.C. assurée.

Env. C.V. + lettre manusc. + prét. + photo à :
OHSHU EXPRESS FRANCE
90, av. *Champs-Élysées*, 75008 PARIS.

Sté d'étude d'investissements internationaux située à PARIS recherche

EXPERT-COMPTABLE

ou ÉQUIVALENT
2 à 4 ans d'expérience
Pour assister équipe d'investisseurs, *effectuer analyses* de projet et établir système administratif.
Langue maternelle anglaise
Salaire à négocier.
Env. C.V. à MICHAEL RULE
29, r. La Boétie, 75008 PARIS.

LE GROUPE ESG
recherche
PROFESSEURS
Toutes matières. Vacataires 3 à 10/semaine. Niveau Doctorat expertise comptable. Grandes Ecoles ou équivalent. Expérience enseigt sup. et-ou en entreprise, nécessaire.
Envoyer C.V. à : L'ESG-137, avenue FÉLIX-FAURE, 75015 PARIS.

Spécialistes des Echanges Thermiques NUCLÉAIRE ET CHIMIE

Recherchons pour notre département INGÉNIERIE

INGÉNIEURS ECP — AM OU ÉQUIVALENT

Adresser C.V., réf. et prét. s/réf. 3873 à SWEERTS
9, rue du Delta, 75009 PARIS *qui transmettra.*

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VD Coccinelle *cabriolet* 1 500. Tél. : 700-58-56, le soir.

plus de 16 C.V.

Part. vd Ferrari 400 I, boîte mécan., année 1983, bleue, 34.000 km, comme neuve. 390.000 F. Cause urgent. T. ap. *19 h (20) 89-28-57.*

divers

BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

BMW SÉRIE 3-5-7

83 et 84, peu roulé garantie Auto Paris-XV. 533-69-95. 83, r. Desnouettes, *Paris-15e*.

BMW
CONCESSIONNAIRE
G.A.P.
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

OFFRES D'EMPLOIS

Revue mensuelle *recherche*

CORRECTEUR-PRÉPARATEUR (H. ou F.)

Plein temps. Salaire à débattre.
Adresser C.V. *détaillé* et prétentions :

GAULT MILLAU

Attention Dominique Migeon, 210, rue du Fg-Saint-Antoine, *75012* PARIS.

IMPORTANT CABINET

de révision français à vocation internationale recherche

1) Collaborateurs 2 ans *minimum d'expérience* avec maîtrise de la technique comptable DECS minimum.
2) Collaborateurs débutants, formation supérieure exigée.
Envoyer C.V. Mme DURIAUD

CABINET CONSTANTIN

66, rue Caumartin
75009 PARIS.

propositions commerciales

AGENCE MATRIMONIALE leader en France, recherche AGENTS COMMERCIAUX *INDÉPENDANTS.*
Délégués(ées) conseil pour *agences parisiennes*. 15 000 F mensuel et + possible si : psychologues, habitués contacts + expér. commerciale réussie, organisés. Excel. présent. *Références morales*, promotion assurée si stage concluant. Formation assurée. Se prés. à partir du mardi 22 mai, de 10 h à 17 h, avec CV détaillé + *photo*, à GROUPE O U I
4, place de l'Opéra, 75002 Paris.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). BP 402 — 09 Paris.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à ttes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16). BP 402 — 09 Paris.

représentation offres

MAISON DE BOURGOGNE
A Beaune, cherche
REPRÉSENTANTS
pour vente de vins à particuliers
Ecrire Berozzi
10, av. Rachel, 75018 Paris.

travail à domicile

Artisane effectue ts travaux de traitement de texte et dactylographie. Tél. : 051-44-49.

formation professionnelle

Vous avez dit BTS ?
Nous préparons au BTS INFORMATIQUE.
— COURS ANNUEL
— PERFECTIONNEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

118-130, av. Jean-Jaurès, Paris-19e.
Tél. 205-24-63, Mme Edon.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEF ACHATS III A

Exp. Méca. génér., Electroméc., moules métal. Libre rap. Rech. empl. banl. ouest Paris ou accès RER A.
M. FERRET, h. bur. : 739-79-00
290P, av. N.-Bonap. RUEIL 92.

Cadre expté, 33 a, réel. biling. anglais, gde disp., esprit d'entreprise, cherche PME à vocation export. Missions étr., administration des ventes, gestion stock, achats. Je vous écoute au : 778-01-36.

HEC 33 ANS

Ayant réalisé avec succès l'implantation d'une Société Française sur

COTE EST U.S.A.

recherche un nouveau challenge dans le même pays.
Secteur Service ou Distribution

Ecrire sous no 130 36 M
REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

ASSIST. DIRECTION, 35 ANS, habituée séjours à l'étranger, parlant couram. angl.-arabe, format. jurid. Tél. 554-04-11.

F. *diplômée* 3e cycle, grde exp. entreprise : formation, études (marketing) + rédaction + enseig., ch. travail partiel. Tél. : 373-02-87.

PHYTOPATHOLOGISTE

H. 34 ans
DEA AMÉLIORATION DES PLANTES
Expérience acquise OM sur la résistance variétale du Sorgho, formation complémentaire en biochimie, physiologie et mycologie.

Homme de terrain et de laboratoire

recherche

pte d'ing. ou de cherch., goût des contacts et sens des respons.
Ecr. s/no 7.928 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DACTYLO, rapide machine élect. Franç.-Angl. tt travaux. Téléphone 273-11-35.

Jne fme 38 ans. Agent admin. compt., ch. pl. stab., lib. de ste. Tél. : 780-53-41 et/ou écr. : Mme Pichavent, 32, r. d'Estienne-d'Orves — 92700 Colombes.

HOMME, 35 ANS, DEA DROIT PUBLIC + DEA Sc. PO ayant mené recherche spécialisée problèmes jurid. travailleurs immigrés, étudierait toutes propositions.
EMPLOI ADMINISTRATION TERRITOR. OU SECTEUR PRIVÉ.
TÉL. (54) 69-16-06.

J.F. bilingue anglais-français, notions allemand, esp. italien, licenciée lettres anglais. D.E.A. Cinéma expert., enseignt. France et étranger, bibliothécaire Ville de Paris, connais. arts graphiques et dactylo. Temps part. souhait. Lib. de se dépl., étud. ttes propositions. Tél. : 284-57-40 et 567-80-15.

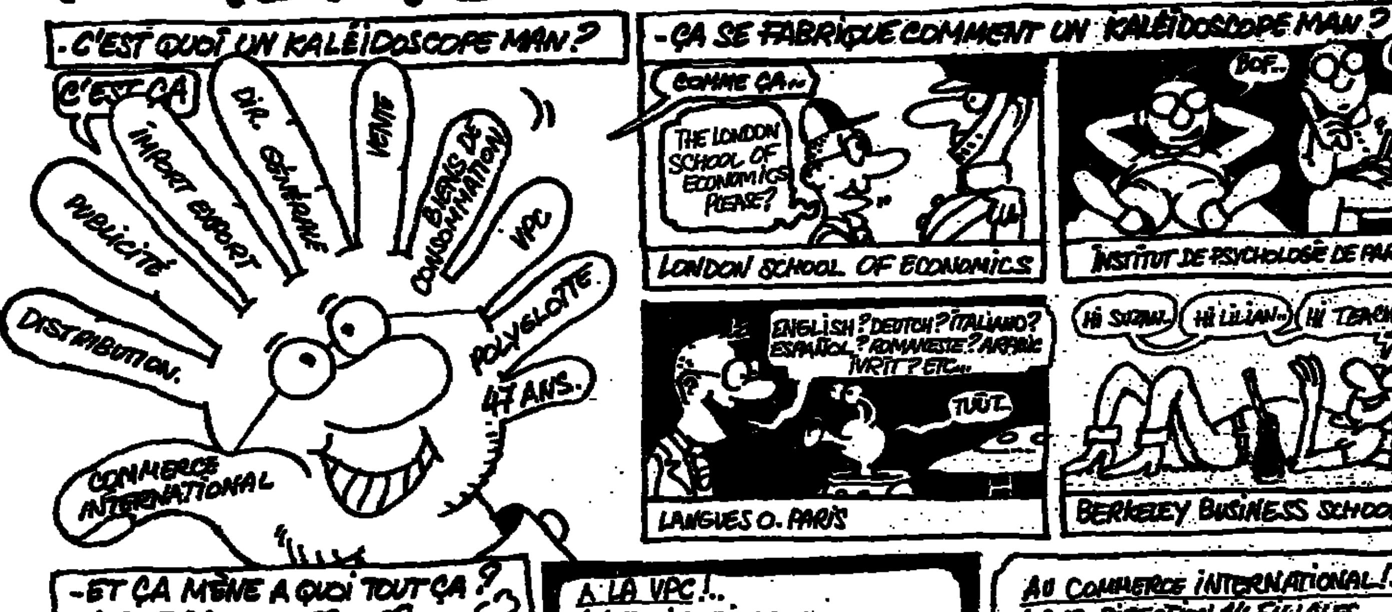
J.F. bac. G2, expérimentée basic, ch. poste secrétariat ou comptabilité. Etudiera toute proposition susceptible de répondre à ses motivations et capacités. Ec. sous réf. 94.048 à Contesse Pub. 20, av. Opéra, 75040 Paris 1er q. tr.

Cadre Coial, 31 a, autodidacte, expér. création, gestion, direct. P.M.E., rech. poste à responsab. Etudie ttes propositions. Ecrire sous le no 12.889 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE
GÉNÉRALISTE
DROIT PRIVÉ, DROIT PUBLIC
offre
son savoir et son expérience de plus de dix années à un établissement ou cabinet parisien exclusivement.

Ecrire sous no 3380, *le Monde* Pub.,
SERVICE ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

KALEÏDOSCOPE MAN.













OFFRES D'EMPLOIS

responsable administratif et financier

proche banlieue PARIS OUEST **F 200.000 ±**

Une société française en expansion, filiale d'un groupe anglo-saxon, dans le matériel de réfrigération, recherche son RESPONSABLE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET COMPTABLE.

Relevant de la direction générale, il sera responsable de : l'élaboration des budgets et du suivi, de la comptabilité générale, des stocks, de la trésorerie, de l'établissement des états mensuels anglo-saxons pour le groupe et du tableau de bord pour la direction générale, des déclarations sociales et fiscales, de la mise en place du système informatique et de tous les problèmes administratifs de la société.

Ce poste conviendra à un jeune candidat, ambitieux mais ne craignant pas de mettre la main à la pâte, pratiquant l'anglais, formation Sup de Co + DECS ou l'équivalent, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans une fonction similaire avec utilisation de moyens informatiques.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo retournés) et prétentions, sous référence **21600-M** à

CLA RECRUTEMENT
11 AV. DELCASSE - 75008 PARIS

CLA

CNEH

Centre National de l'Equipement Hospitalier

recherche pour sa

DIVISION DES TECHNOLOGIES BIOMEDICALES

ingénieur

GRANDE ECOLE
OU FORMATION UNIVERSITAIRE 3ème CYCLE

Chargé, au sein de son équipe (30 personnes) d' :
- animer des études,
- organiser et conduire des expérimentations de matériel,
- fournir une assistance technique aux hôpitaux,

sur des matériels biomédicaux (anesthésie, réanimation, matériel d'urgence...).

Ce poste, très ouvert sur l'extérieur, demande un réel sens des contacts. Une première expérience en milieu hospitalier serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au
CNEH - DTBM - Les Quadrants - 3, avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Organisation et Publicité

SCHENCK S.A.

Filiale française d'une importante société allemande, mondialement connue dans le domaine de ***L'EQUILIBRAGE ET MESURE DE VIBRATIONS MECANIQUES*** *implantée dans les Yvelines (78) recherche :*

ingénieurs technico-commerciaux

confirmés ou ayant une première expérience dans la vente d'équipements industriels.
Ces postes - à pourvoir de suite - constitueraient une excellente opportunité pour des candidats électro-mécaniciens ou mécaniciens avec connaissances en informatique, dotés d'un réel sens des affaires.
Après une formation, rémunérée, en France et en Allemagne, ils se verront progressivement confier la responsabilité d'un secteur de clientèle en France (prospection, élaboration des offres, négociation).
Une bonne connaissance de la langue allemande est indispensable.
Voiture de fonction fournie en raison des déplacements fréquents.
Résidence région parisienne.

techniciens S.A.V.

responsables de l'installation, la mise en route, l'entretien, des réparations de matériels de haute performance, ainsi que de la formation des utilisateurs.
Ces postes - à pourvoir de suite - correspondraient, après une formation assurée par nos soins, à des jeunes électroniciens ou électro-mécaniciens, débutants ou ayant quelques années d'expérience dans une fonction similaire, titulaires d'un BTS ou DUT. Une orientation informatique serait appréciée.
Connaissance de la langue allemande indispensable.
Nombreux déplacements en province.
Voiture de fonction fournie.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à :
SCHENCK S.A. *- Mme Wehbé - Service du Personnel -*
chemin Neuf - BP 17 - 78240 CHAMBOURCY.

---

multiconsult RECRUTEMENT



PME
spécialisée dans la commercialisation
de pièces détachées pour machines agricoles,
située dans la banlieue Nord Ouest de Paris
et filiale d'un Groupe britannique,
recherche son

Responsable Administratif

Agé d'environ 35 ans, le candidat, adjoint direct du Directeur Général, animera une équipe de 4 personnes et prendra en charge les fonctions comptable, achats et administration générale; la Société est équipée d'un micro-ordinateur qu'il sera amené à utiliser.

Ce poste implique une expérience concrète des fonctions précitées et requiert une grande disponibilité, le sens des responsabilités et de bonnes capacités d'adaptation.

Une connaissance satisfaisante de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 8454 à
Frédérique CHEMARIN - **MULTICONSULT - RECRUTEMENT**
83, avenue Marceau - 75116 PARIS

LEVI TOURNAY

Société de distribution de **DISQUES** *et de vidéo-cassettes* **filiale d'un groupe multinational,** *recherche pour la banlieue Est de Paris.*

CHARGÉ D'ÉTUDES (H. ou F.)

rattaché à la direction financière il assurera notamment *l'ensemble des études de rentabilité,* **la préparation du budget et le suivi des statistiques du marché.**

Le poste conviendrait à une personne diplômée d'une grande école commerciale et nécessite une maîtrise satisfaisante de l'anglais.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions ss réf. 35118. **à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS.**

HAVAS CONTACT

IMPORTATEUR articles sportswear d'Extrême-Orient, entièrement informatisé (IBM 36), réalisant un C.A. important, recherche libre très rapidement

COLLABORATEUR/ICE

Expérimenté (e) connaissant parfaitement procédures d'importation, crédits documentaires, relations bancaires, DI et relations transitaires.
Connaissance anglais indisp. informatique appréciée.
Salaire motivant à déterminer selon l'expérience.

Adresser C.V. ou tél. pr r.-v. : M. GIAN, sté CAREL, 26/28, rue d'Aboukir, 75002 PARIS. Tél. : 508-46-00.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HOTEL CLASSE
STUDIO, 32 m²
MICHEL BERNARD, 502-13-43.

3e arrdt

L'HORLOGE
Neuf, stand., 2 P., cuis. équipée, 4e ét., asc., urgent. 347-57-07.

4e arrdt

ILE ST-LOUIS. ARBRES
Liv. + 2 chbres, cuis., 2 bains, soleil, calme. 1.400.000 F
LAGARDE. 326-22-63.

PLACE DES VOSGES (près)
DUPLEX 290 m², r.-d-ch.,
JARDIN PRIVATIF 700 m².
Décoration exceptionnelle.
Prix élevé justifié.
GARBI. 567-22-88.

ILE-SAINT-LOUIS
2 pièces à rénover.
Prix : 580.000 F.
Tél. 325-25-27.

MARAIS
PPTAIRE vd studio 2 p. 3/4 p. libres, tout confort, refait neuf. RCI 758-12-21.

QUAI HENRI-IV.
FACE ILE SAINT-LOUIS.
TRÈS BEAU 4-5 P., 170 m²,
DORESSAY. 624-93-33.

5e arrdt

CARDINAL LEMOINE
2 P., cuis. équipée, bains, 8e ét., asc., vide-ordures, imm. anc., p. de taille.
Prix : 500.000 F
GARBI. 567-22-88.

Rue LACEPEDE, près Mouffetard, 2 P. à rénover. Imm. pierre. 526-99-04.

Splendide 2/3 p. s/bateau, plein soleil, cuis. éq., bns, w.-c., prix sacrifié. Pptaire 37, r. Monge, 17 à 19 h 878-41-65.

7e arrdt

R. BARBET-DE-JOUY
Dans hôtel part. Napoléon III, 2 sompt. réc., 2 ch., 180 m², 2 park. Prix élevé justifié.
DORESSAY, 624-93-33.

8e arrdt

Me VILLIERS Bel imm. pierre de T., ravalé 5e asc., VUE, gde récept. 3 chbres, 2 bains, 2 wc., cuis. équipée, décoration raffinée, poss. achat park. et studio ind. EXCLUSIVITÉ S. MEYRAT, 531-51-10.

LIMITE 8e, 9e, 2/3 p., 60 m², cuis., s. bns, 2e ét., très clair. ALGRAIN 285-00-59.

9e arrdt

CONDORCET (pr)
Entrée, double-liv., poutres, cheminée, cuis., salle-de-bains moderne, 2 chbres, wc. ascens, cff. cent. 387-71-65.

Hôtel particulier 10 p., 500 m², développés s/3 plans, calme. Algrain, 285-00-59.

10e arrdt

Près Hôpital St-Louis
2 P., 198.000 F
CUISINES ÉQUIPÉES,
SALLE DE BAINS, POUTRES.
Tél. 294-11-33.

11e arrdt

NATION, gd 3 P., refait neuf, bien décoré, balc., p. de taille. Bourgeois. 485.000 F. 347-57-07.

13e arrdt

200 mètres Me
NEUF 7.800 Le m²
Dans résidence de qualité, appartement spacieux, 4 pces, double liv., 2 chbres. Prêts conventionnés.
TAUX PRÉFÉRENTIEL
Me Bicêtre. 365-10-58.

15e arrdt

CECOGI construit :
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
2 ET 3 PIÈCES
— 2 P. à partir de 709.400 F.
— 3 P. à partir de 948.900 F.
LIVRAISON IMMÉDIATE
BUREAU de vente ouvert :
— *Mercredi au vendredi,* de 14 h à 19 heures.
— Samedi 20 H 30 à 13 h 30.
Téléphone : 575-62-78.

MAINE ALÉSIA
TRÈS GRAND STUDIO. tt cft, *IMM. RÉCENT STANDING,* 410.000 F. VERNEL. 526-01-50.

INDÉPENDANT RARE
2 p. + st. mitoyen, réc. tt cft, s/jard. Px intér. 567-60-78.

Me FÉLIX-FAURE
Superficie 80 m² en 2 appts de 2 p. ensemble ou séparément, duplex poss., à rénover.
Prix : 425.000 F.
Téléphone : 554-74-85.

Me LOURMEL
Imm. récent, tt cft, park. 2 pièces, entrée, cuisine, bains, soleil. *Prix intéressant.* 90, avenue Félix-Faure, mardi, mercredi 14 à 17 h.

16e arrdt

FLANDRIN ancien
180 m², 6 P., 2 services
HAUT STAND. 535-30-32.

V.-HUGO, r.-de-ch., 3 P., 57 m² + s-sol 33 m². Box. GD STAND. 1.200.000 F. 704-88-18.

17e arrdt

BEL IMMEUBLE RAVALÉ
3 P. 369.000 F.
CUIS. ÉQUIPÉE. SAL. BAINS *CHEM., POUTRES,* tissus MOQUETTE. TÉL. 294-11-33.

AV. TERNES, GD 5 PIÈCES, STAND. Prix intéressant VU URGENCE. 526-99-04.

250 m², patio, 703-32-44.
TERRASSE 200 m².

BEL IMMEUBLE RAVALÉ
3 P., 369.000 F
CUIS. ÉQUIPÉES, S. DE BNS, *CHEMINÉES, POUTRES,* tissus. MOQ., 294-11-33.

RUE DE ROME
Studio, rez-de-chaussée, jardin, 30 m², tout confort, refait neuf. R.C.L. 758-12-21.

18e arrdt

CECOGI construit :
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
STUDIO, 2, 3 P, PARK.
— Studio à partir : 322.500 F
— 2 P. à partir : 447.800 F
— 3 P. à partir : 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 683.944 F.
BUREAU DE VENTE ouvert :
mardi, jeudi, et samedi
de 14 heures à 19 heures
ou téléph. 575-62-878.

CUSTINE 3 PIÈCES
tout confort, 2e étage, plein *soleil.* RCI 758-12-21.

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX pr bois. Beau 2 p. récent, tout cft, 5e asc. Soleil sur jardin. 310.000 F.
585-41-20 ou 574-56-51.

94 Val-de-Marne

4 PIÈCES, VUE BOIS
Dernier étage, terrasse, box dble. 1.500.000 F. Frais notaire réduits. T.E.L.L. 239-30-00 (14 h - 20 h.

CHARENTON
SUR LE BOIS
imm. 1960, grd liv. (50 m²), 2 chbres, s. de bns, balc., park.
Téléphone : 374-73-50.

appartements achats

URGENT, prox. Me WAGRAM, liv. + 2 chbres, cft, agences sollicitées. Téléph. 622-07-77.

GROUPE DORESSAY
recherche pour DIPLOMATES
APPTS 150 A 250 m²
ACHAT ou LOCATION
Rive gauche, 8e, 17e, Neuilly.
Téléphone : 624-93-33.

Recherche urgent, 110 à 140 m², Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, paie cpt chez not., 873-57-80 même le soir.

Recherche 1 à 3 p., PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e et 16e, avec ou sans travaux. *PAIE COMPTANT, chez notaire.* 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 7e arr. *IMMEUBLES,* même occupés.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des *LOGEMENTS A LOUER.* Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles.
OFFICES DES LOCATAIRES.
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE recherche appts et villas Paris et environs. LOYERS ASSURÉS POSSIB. Tél. : 503-37-00, p. 54.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standig 4 p. et plus. T. 285-11-08.

immeubles

PRÈS ORLY s/avenue. Imm. de rapport construct. 1959, ccial et habitation sans travx. *Total 2.600.000 F,* rent. 11 %. 283-68-27.

PARIS MAGENTA
imm. de rapport, 916 m² utiles, 2 appartements libres.
Prix : 3.700.000 F.
J.-M. LEVET S.A.
225-12-03.

terrains

EURE. Dans parc magnifique, possibilité de tennis, équitation, pêche, 34 parcelles de 2.500 m². Prix 110.000 à 190.000 F. Tél. : 326-98-66.

Rech. terrain à bâtir, banlieue sud *Paris, même avec petite* maison. Tél. 938-87-27.

Côte d'Azur

Villefranche sur mer

Livrable de Suite

dans l'une des plus belles rades d'Europe
Sur le port, pieds dans l'eau, votre résidence vacances
Le PALAIS DE LA MARINE
la multi-propriété de vos loisirs.
Seulement 22 appartements

20.000 F*

Mouillage Libre

THOM INTERNATIONAL
PALAIS DE LA MARINE
Quai Amiral Courbet
06230 Villefranche-s/mer
Tél. (93) 26.19.19•

NOM
ADRESSE

PUBLI-VERRIÈRES Tél (93) 30 08 65

---

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL 8e
RÉDACTION D'ACTES
Télex tous services bureau
BCE 294-23-93.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., Télex, secrétariat, salles *de réunion av. vidéo, bar, etc.* Locat. courte ou longue durée.
ACTE, 562-66-00.

VOTRE SIÈGE A PARIS 17e domiciliation R.M., R.C. SARL constitution Sté, 763-47-14.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

ARTISAN 100 F, R.C. 150 F Constitution SARL 2.000 F. S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) *340-24-54, 8,* faub. Poissonnière, 9e, 10e. Tél. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92 secrétariat, téléphone, télex, loc. burx *meublés,* Boulogne, démarches, constitution stés. ACTE 92, 603-38-32.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de *Sociétés.* Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
RC 150 F, SARL 180 F.
Constitution rapide de société. GSMP. 4, r. des Deux-Avenues, *13e. 588-85-11. 54, rue de* Crimée, 19e. 607-62-00.

EXCEPTIONNEL
La Rochelle centre imm. indépendant, *200 m² vitrine,* bon état, possib mixte, loyer 60.000 F. annuel + cession *justifiée.* 562-62-14.

Siège social
DOMICILIATIONS
Toutes démarches
France services
577-56-66.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 17e.
Constitution SARL, RC, RM.
Secrétariat, télex, téléphone.
SRB 293-22-95.

Ventes

BON XVIIe
Pptaire vd BUREAUX DE GRANDE QUALITÉ, parkings, excellents locataires.
Prix 3.500.00 F.
Excellente rentabilité.
R.C.I. 758-12-21.

viagers

2 P. occupé fme 82 a., 50.000 + 1.250. Imm. corr., tapis escalier, *rue La Condamine Cruz,* 8, r. La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes index. garanties.
Etude gratuite discrète.

COTE D'AZUR VAROISE — BORMES
« LE CLOS DES MIMOSAS »
Une résidence très privée
à partir de 230.000 F

Votre résidence provençale à 2 km des plages, du port, avec piscine et jardin privatif.

Livraison juin 84.

SCI LE CLOS DES MIMOSAS
217, avenue de la Victoire, 83000 TOULON.
Tél. : (94) 91-53-80 ou (94) 71-16-46.

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....

locaux commerciaux

Ventes

BOULOGNE, Me Jean-Jaurès, *GARAGE-REMISE, en toute ppté,* 90.000 F. VERNEL 526-01-50.

Locations

FAUBOURG POISSONNIÈRE
local commercial 100 m², 2e étage, 63.000 F par an.
TÉL. : 225-67-02.

fonds de commerce

Ventes

CINÉMA A VENDRE : deux *salles Arts et Essai,* bien implantées culturellement dans centre de grande ville universitaire du Sud-Est. Bon état global, Chiffre d'affaires sup. à 1,2 million de francs (120 millions d'anciens francs). Soutien financier de l'Etat à percevoir. *Conv. à exploitant dynamique. Ecr. s/no 7.920 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Nous cherchons pour des investisseurs allemands

fermes, propriétés, châteaux, forêts

Offres jusqu'à 50 millions de francs français de particuliers et d'agents à Paradieshof-Immobilier D 84 31 Arsthofer.

---

villas

LE PERREUX/MARNE
TRÈS AGRÉABLE MAISON
Conception récente
Séj. 45 m² + 4 chbres, calme, soleil, très belle affaire.
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

maisons de campagne

MOULIN A RESTAURER
5 mn DE BAGNOLES-DE-L'ORNE sur 4,5 ha de terrain, très vallonné, dont 1,5 ha en étang, cascade, bief, source. 4 corps de bât., gros œuvre en bon état. Cadre magnifique. 500.000 F. (32) 38-48-68.

proprietés

Part. vd grde maison ancienne, tt cft, *chf. cent.* de village Vaucluse, 27 km, Avignon.
VUE ADMIRABLE
7 pces, s.-de-bs, cuis., salle voûtée, soleillant, superbes. Dépend., beau jardin 200 m², exposition Est-Sud, 12 fenêtres *sur colline préservée.* 1.460.000 F, mais 1.350.000 F, si paiement rap. *(90) 20-32-78 de 9 h à 13 h.*

Vivez dans un château, *1 heure de Paris Ouest,* magnifique parc, tennis, équitation 130 m², boiseries, 390.000 F. *130 m² + combles, 2e étage,* 250, 250.000 F. Grands studios : 120.000 à 150.000 F. *Tél. : 326-98-66.*

47-VILLENEVOIS, cause succession, vds beau manoir, 10 P., 3 b., 2 tours, terrasse, dép., 2 ha, parc clos + forêt 25 ha, *ruisseau.* 1.250.000 F. Cab. JARGEAU, 47500 Libos. Tél. (53) 71-01-28.

OUEST 25 KM
Centre Paris, particulier vend très belle propriété, aménagement luxueux, état impeccable 350 m² habitables + maison gardien 100 m² sur 4 000 m² parc paysager.
Téléphone HB 260-66-13.

CHANTILLY-SUD
CENTRE DE LAMORLAYE
très belle demeure caractère pierre. Réception 100 m², cuisine équipée, salle de jeux, 4 chbres, tt cft, grenier aménageable, dépend. 1.500 m² clos murs, adossée au château. *Prix 1.350.000 F,* exceptionnel. T. 16 (4) 421-46-27 h bur.

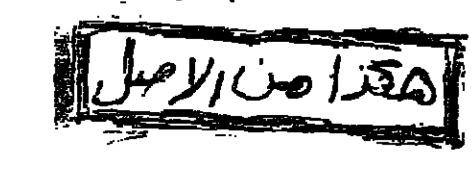
BRUNOY, belle ppté de style, très bon état, 10 p., 300 m², parc 1900 m², résidentiel.
ALGRAIN, 285-00-59.

PRÈS DU BOIS DE VINCENNES
400 MÈTRES R.E.R., BELLE *MAISON s/600 m² terrain,* séjour 60 m², 4/5 chbres, PARFAIT ÉTAT
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

hôtels particuliers

XIVe, R. DES ARBUSTES
Jolie *maison* Louis Philippe 7 p. + jard. 180 m², garage DORESSAY, 624-93-33.





هكذا من الأصل

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Au Mexique, la rechute

Mexico. – *Le gouvernement mexicain est généralement considéré comme le meilleur élève de la classe par les « professeurs » du FMI, qui applaudissent le programme d'austérité mis en place depuis le 1er décembre 1982. Mais l'économie mexicaine va mal, ce qui explique que le président, M. Miguel de La Madrid, ait signé conjointement avec les présidents du Brésil, de la Colombie et de l'Argentine le document – véritable cri de révolte – rendu public le 19 mai (le Monde du 22 mai).*

De notre correspondant

Le marché noir a fait sa réapparition. Le dollar y est acheté à plus de 200 pesos contre 180 dans les banques. La décision, annoncée le 19 mai, de réduire de 500 à 100 la quantité de dollars que les touristes mexicains peuvent acquérir quand ils sortent du pays ne peut qu'accentuer le phénomène. Elle survient en outre au milieu d'une mini-panique, qui, ayant commencé au début du mois de mai, a pris la forme d'une nouvelle fuite des capitaux des gros et des petits épargnants.

Ce mouvement a deux causes. Lors du défilé du 1er mai, des cocktails Molotov ont été jetés contre le palais présidentiel, d'où M. Miguel de La Madrid assistait aux traditionnelles cérémonies. Le gouvernement y a vu la main de l'étranger, même si les fautifs étaient de jeunes étudiants. En outre, sur des pancartes portées par les ouvriers, le président – normalement intouchable – était l'objet d'attaques directes.

Qu'il s'agisse d'une réaction spontanée ou d'un avertissement lancé par la direction des syndicats officiels, le signe n'est pas de bon augure. Il annonce que la patience des travailleurs, qui ont supporté une chute du pouvoir d'achat souvent voisine de 50 %, est à bout.

L'autre cause est liée à l'évolution des prix : le taux d'inflation dépasse largement les prévisions gouvernementales. L'augmentation de 33 % de l'essence fin avril a entraîné du jour au lendemain une explosion de tous les prix dans des proportions souvent supérieures. La hausse des prix a été de 21,5 % entre le 1er janvier et le 30 avril. Elle pourra difficilement être inférieure à 60 % à la fin de l'année (les salaires doivent augmenter de 20 % environ en juin).

Cette inflation pose des problèmes sociaux évidents – dont la manifestation du 1er mai est un indice, – mais également des problèmes monétaires. Alors que l'augmentation des prix aux Etats-Unis, (avec lesquels le Mexique réalise 70 % de ses échanges) est faible, le glissement quotidien du peso par rapport au dollar (13 centimes par jour) équivaut à une dévaluation de moins de 30 % seulement à la fin de l'année. Un nouveau réajustement est donc inévitable, qu'il soit opéré brutalement ou par l'intermédiaire d'un dérapage accéléré, faute de quoi l'achat de dollars redeviendra la meilleure affaire possible pour les Mexicains.

La chute des importations

Dans le domaine du commerce extérieur, le Mexique peut se féliciter d'avoir enregistré un solde positif de 4 milliards de dollars en 1983. Le succès comptable ne fait aucun doute ; mais si les exportations industrielles ont augmenté de 10 %, les ventes de produits primaires ont légèrement baissé.

En fait le redressement s'explique par un arrêt brutal des importations : 7,7 milliards de dollars en 1983 contre 14,5 milliards en 1982 et 24,2 milliards en 1981. Cette chute est préoccupante puisqu'elle ne permet même pas de maintenir en état l'infrastructure industrielle. A court terme, elle a des effets très sévères sur la production et l'emploi. Le produit national brut a diminué de 4,7 % l'an dernier.

Le gouvernement multiplie les plans d'encouragement à l'exportation ; mais il se heurte au fait que depuis quarante ans l'industrialisation s'est réalisée grâce à des mesures clairement protectionnistes, avec pour objectif le développement du marché interne grâce à l'utilisation des ressources naturelles.

C'est dans ce cadre que se situent les dimensions actuelles du problème de l'endettement. L'augmentation des taux d'intérêt pratiquée par les banques des Etats-Unis coûte 1,2 milliard de dollars par an au Mexique et oblige à reconsidérer toute la stratégie de renégociation de la dette extérieure suivie depuis deux ans. L'idée de base consistait à rejeter aux calendes le remboursement du capital, mais à continuer à payer les intérêts. Mais ceux-ci ont atteint un tel montant qu'il ne sera bientôt plus possible au Mexique de tenir ses engagements.

Le gouvernement vient par exemple d'obtenir un nouveau prêt de 3,8 milliards de dollars dans des conditions plutôt favorables. Mais il a consisté en un simple jeu d'écritures entre banques étrangères, car il a servi à payer les intérêts du prêt antérieurement acquis. Pas un « cent » n'est rentré dans le pays. A l'inverse, dès la fin du premier semestre, il faudra débourser 210 millions de dollars d'intérêt sur ces 3,8 milliards dont le Mexique n'a pas vu la couleur.

En 1985 la somme des remboursements à différents titres devrait s'élever à 18 milliards de dollars environ. En outre, si le gouvernement veut atteindre une croissance du PNB de l'ordre de 3 %, indispensable pour préserver la paix sociale, il sera obligé de laisser les importations remonter à 17 milliards de dollars. Le pays aura donc besoin, au total, de 35 milliards de dollars environ. Or les exportations, sauf remontée – non prévue – du prix du pétrole, devraient se situer entre 23 et 25 milliards de dollars. Il reste à trouver quelque 10 milliards de dollars, un minimum, selon certains experts.

Un phénomène nouveau est apparu au cours des dernières semaines, à savoir que l'impossibilité de payer ne fait plus de doute pour personne. Les discussions ne portent plus que sur la date à laquelle le phénomène ne pourra plus être masqué. Il reste à savoir si cette situation donnera lieu à une nouvelle négociation et en quels termes, ou à une décision unilatérale. La constitution d'un front des débiteurs latino-américains, si elle prenait corps, donnerait en tout cas force à la menace de cessation des paiements.

FRANCIS PISANI.

Aux Etats-Unis

QUATRE PRÉTENDANTS POUR LA REPRISE DE LA BANQUE CONTINENTAL ILLINOIS

Quatre établissements (deux américains et deux institutions étrangères) se sont portés candidats au rachat de Continental Illinois National Bank and Trust Co, la huitième banque des Etats-Unis sauvée de justesse de la faillite il y a quelques jours (*le Monde* des 16 et 19 mai). Tout en apportant cette information, la Federal Deposit Insurance Corp (FDIC), l'organisme fédéral qui a mis en place le filet de sauvetage de la célèbre banque de Chicago, s'est refusé à révéler l'identité de ces quatre banques.

Toutefois, dans les milieux spécialisés, il ne fait aucun doute que seules les grandes banques peuvent être intéressées par une opération de rachat qui permettrait au nouvel ensemble de gagner trois ou quatre places au classement des grands établissements bancaires des Etats-Unis. Pour sa part, M. Barry Sullivan, le président de la First National Bank of Chicago, a officiellement indiqué que son établissement n'excluait pas de présenter une offre de rachat de la Continental Illinois, confirmant ainsi les informations qui circulaient depuis quarante-huit heures dans la communauté financière, où la rivalité (de longue date) entre les deux établissements était notoire. Par ailleurs, les noms de la Chemical Bank de New-York et de la Security Pacific de Los Angeles sont également avancés, mais les pronostics sont beaucoup moins assurés sur l'identité des deux autres candidats de nationalité étrangère, encore que certains établissements britanniques et japonais de premier plan soient dans la course.

SOCIAL

Qui a peur de M. Paul Marchelli ?

Qui a peur de M. Paul Marchelli, nouveau président de la CGC ? Lors du congrès de Versailles, un délégué qui aurait pu être son concurrent, lui a lancé : *« Tu inquiètes par ta fougue, que certains apprécient et que d'autres craignent. » « Le jour où je n'inquiéterai plus,* lui a-t-il répliqué, *le moment sera venu de me retirer. »* Mais M. Marchelli, *que certains surnomment « le petit Bonaparte »,* d'autres *« le Nicoud du syndicalisme »,* n'est *pas venu jouer l'intérimaire.* Né à Paris le 11 juillet 1933 (son père était communiste et ami de Thorez, *mais il a été « exclu » du* parti), il compte bien accomplir trois mandats de trois ans et se *retirer, donc, à soixante ans.* Maintenant qu'il a réalisé son ambition, cet homme intelligent *et sûr de lui va gouverner avec* fermeté. Il attend des membres de son exécutif, taillé sur *mesures,* une *« volonté de servir constante et inflexible ».* Autoritaire, il sait rappeler à l'ordre le mouton vert sans aménité : *« Eh bien, monsieur,* a-t-il lancé à un congressiste, *si vous n'avez pas trouvé de jeunes pour vous remplacer, c'est que vous avez mal fait votre travail. »*

Il a franchi les obstacles *comme un jockey, dont* il a la taille. Après quelques études de droit à Aix, il n'a cessé de grimper en dotant son arc professionnel de multiples cordes. On le trouve ouvrier métallurgiste à Marseille, employé, technicien, agent de maîtrise, chez Vallourec, représentant en machines à coudre chez Singer, ingénieur conseil. La formation professionnelle, il connaît. Cadre à l'exportation, il est directeur commercial adjoint dans une *entreprise* de conditionnement alimentaire d'Alfortville lorsque, en 1968, un an après avoir pris sa carte à *la* CGC, il mène une grève. Cette action syndicale le conduit au chômage, qu'il subira pendant dix-huit mois avant de trouver un poste de cadre de direction dans l'entreprise Claret (moteurs électriques) à Montrouge. Il la quittera en janvier 1981, partageant alors son temps entre le Conseil économique et social et la CGC.

Il *« n'entre pas » en syndicalisme,* il l'investit. Ce travailleur méthodique a retiré de son admiration pour Napoléon *le sens de la stratégie.* En 1971, il préside le syndicat parisien de la métallurgie. En 1972, il est secrétaire général de la fédération CGC de la métallurgie, dont il prend la présidence en 1975 (il passera *officiellement* la main en septembre 1984 à M. Chaffin).

M. Marchelli sait s'impliquer *sur le* terrain, *qu'il s'agisse du* conflit Lip ou du conflit Manufrance. On le décrit comme « chiraquien » – il est favorable à la participation gaulliste et prône la co-surveillance, – mais c'est plus subtil, et en bon libéral pragmatique, *il sait avant tout politiquement* sentir le vent... de l'efficacité. Il est d'abord *« marchellien »,* même si, dit-il, *« le marchellisme n'existe pas ».* Il a combattu durement M. Barre. Il combat sévèrement M. Mauroy. « Banni » sous l'ère Malterre, il a vivement combattu le *« syndicalisme de salon »* de la *présidence de M. Charpentié,* de 1975 à 1979, s'alliant avec M. Menu en 1975, le concurrençant en 1977 comme candidat à la présidence, puis le soutenant au bon moment en 1979. Secrétaire général adjoint de la CGC en 1979, *délégué général* en 1981, il était l'homme fort depuis 1980 avant d'en être le chef en titre. *Bon orateur mais ne sachant pas* discipliner son langage, M. Marchelli est d'abord sensible à *l'« effet-médias »,* qui peut le conduire un jour à *dénoncer* le premier ministre et le lendemain à mettre en relief les aspects *positifs de sa politique. Amateur* de musique classique, remarié et père de deux enfants, M. Marchelli ne se programme pas. *Il* surprend en permanence. Mais il programme un livre pour l'automne qui lui permettra, *peut-être, de clarifier son « nouveau* syndicalisme ».

MICHEL NOBLECOURT.

L'UNAPEI s'inquiète de l'insertion professionnelle des handicapés mentaux

Au cours de son assemblée générale annuelle, réunie à Clermont-Ferrand pendant le week-end, et consacrée à l'insertion des handicapés mentaux, l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) n'a pas ménagé ses critiques au gouvernement. Le samedi 19 mai, M. Jean-Claude Cousin, président de l'UNAPEI, a exprimé la crainte *« que les handicapés mentaux ne soient les laissés-pour-compte de la rigueur ».* Il a dénoncé *« les silences »* du ministre des affaires sociales et ses *« promesses toujours répétées »* depuis six mois à propos du paiement du *« forfait hospitalier »* de 21 F par jour par les handicapés adultes dans les hôpitaux.

Il a, d'autre part, regretté les obstacles qui rendent *« difficile, voire impossible, notre mission d'insertion des handicapés mentaux ».* Selon l'UNAPEI, en effet, il manque 12 000 places dans les centres d'aide par le travail, car 11 % seulement des 5 000 garçons et filles de vingt ans sortant des instituts médico-professionnels sont aptes au travail dans des conditions normales, et la moitié seulement trouvent un emploi, malgré les efforts faits par les administrations et certaines entreprises ; au total, 1 000 trouvent un travail, soit en milieu ordinaire, soit en milieu protégé. On évalue actuellement le nombre des handicapés mentaux en France à un million, dont 700 000 âgés de cinq à vingt ans.

Devant une assistance parfois houleuse, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a rappelé qu'*« il avait à gérer les exigences dans le cadre des contraintes économiques actuelles »,* mais il *« a pris l'engagement, au nom du premier ministre, que des solutions seraient arrêtées dans le courant du mois de juin »* pour le problème du forfait hospitalier.

LE NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS A DIMINUÉ DE 4,2 % AU MOIS D'AVRIL

Selon les statistiques provisoires publiées par l'UNEDIC, le nombre des chômeurs indemnisés a baissé de 4,2 % en avril, par rapport au mois de mars. Ce résultat s'explique en partie par la redistribution des allocataires des ASSEDIC entre le système d'assurance et le régime de solidarité rendue nécessaire par l'application, à compter du 1er avril, de l'accord intervenu entre les partenaires sociaux et l'Etat. Ainsi les 17 000 sidérurgistes indemnisés au titre de la convention sociale générale ont-ils été retirés des statistiques de l'UNEDIC.

Au total, les chômeurs indemnisés au titre du régime d'assurance étaient 1 810 338 à la fin avril, contre 1 890 904 à la fin mars, mais seraient en réalité 2 046 000 si l'on prend en compte les demandeurs qui bénéficieront d'une allocation avec effet rétroactif. Toutefois, fait observer l'UNEDIC, la baisse constatée se justifie également par un retournement saisonnier.

RÉGLEMENTATION PLUS SÉVÈRE POUR LES IMMIGRANTS MAGHRÉBINS

Une nouvelle réglementation de la circulation des personnes entre la France et les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), destinée à lutter contre l'immigration clandestine, a été publiée dans le *Journal officiel* du dimanche 20 mai. Ces nouvelles dispositions, qui entreraient en vigueur le 1er juin, résultent des accords conclus le 31 août 1983 avec ces trois pays.

Elles prévoient que leurs ressortissants venant en France pour un séjour inférieur à trois mois devront présenter, outre leur passeport en cours de validité, une carte de débarquement à deux volets dûment remplie et visée par les autorités frontalières du lieu d'embarquement et, dans le cas d'un voyage aérien, maritime ou ferroviaire, un billet de retour ou un billet « circulaire ».

Les candidats au voyage devront, d'autre part, être munis d'une *« attestation d'accueil émanant de la personne au domicile de laquelle ils se proposent de résider pendant leur séjour en France ».* Les ressortissants maghrébins résidant régulièrement dans un pays membre de la CEE, ainsi qu'en Espagne, au Portugal ou en Suisse, seront exemptés de cette mesure, mais devront présenter, en revanche, aux autorités frontalières un titre de séjour d'une durée égale ou supérieure à un an. En deçà de cette durée, le diptyque sera exigé.

Le dossier Citroën

LA DIRECTION PREND LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Avec la fin de l'occupation des usines Citroën par la CGT et la reprise progressive du travail (*le Monde* du 22 mai), la balle est désormais dans le camp de la direction pour l'ouverture de négociations avec les syndicats. Le président de la firme, M. Jacques Calvet, a rencontré lundi en début d'après-midi M. Pierre Mauroy. Rien n'a filtré de cet entretien, M. Calvet ayant pris soin d'éviter les journalistes à sa sortie de l'hôtel Matignon, et l'entourage du premier ministre n'ayant donné aucune information sur les propos échangés. On peut cependant penser que la rencontre n'a débouché sur rien de précis : la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la firme pour tirer les conséquences du refus provisoire de deux mille licenciements par le gouvernement, n'aura pas lieu ce mardi comme prévu, et aucune date n'est encore fixée.

Lundi, M. Pierre Bérégovoy, prenant la parole lors d'une réunion à Armentières (Nord), a invité direction et syndicats de Citroën à *« ouvrir une négociation sérieuse »* pour discuter du sort des ouvriers dont il a refusé le licenciement. Il a reproché à *« certains »* (la direction) de *« faire la fine bouche devant la reprise du travail » : « Auraient-ils préféré le désordre ou la violence au dialogue, la reprise du conflit risquant de mettre en cause l'avenir de la firme, à une décision qui permet de le garantir ? »,* a-t-il demandé, ajoutant : *« La direction doit comprendre que l'arbitraire ne donne jamais rien de bon, et qu'il est temps de parler sérieusement. »*

Par ailleurs la CFDT d'Aulnay a exprimé son mécontentement sur la façon dont est organisée la reprise du travail à l'usine : elle estime qu'en reportant celle-ci à mercredi, la direction a *« imposé un lock-out »* ; elle *« exige le paiement de cette journée ainsi que des jours de grève pour tout le personnel et la suppression des journées de chômage technique pour 1984 ».*

(Publicité)

René-Jacques Escudé : le monde du transport face à un nouveau défi

Animée par un dirigeant de trente et un ans, R. Escudé est aujourd'hui considérée comme l'une des entreprises les plus dynamiques du monde du transport. Une profession qui – selon René-Jacques Escudé – « n'a pas d'autre alternative que de devenir un prestataire à services complets ».

Q. : Que signifie prestataire à services complets dans le domaine du transport ?

R.-J. E. : Tout simplement être en mesure de « prendre en charge » le produit dès sa sortie de la chaîne de production jusqu'à *la livraison à son destinataire.* En assurant, entre les deux, l'ensemble des services logistiques : manutention, stockage, étiquetage, emballage, transport.

Q. : ... C'est évidemment plus que du simple transport !

R.-J. E. : Oui ! Et c'est l'avenir d'une entreprise comme la nôtre. *L'enjeu est simple : ou notre profession* réussit cette mutation, et les professionnels du transport trouveront leur place dans le contexte économique en devenant les « *partenaires indispensables* » de leurs clients, ou nous manquons cette opportunité... et le secteur du transport sera confrontée à des difficultés croissantes. L'enjeu est de taille. Et il implique à la fois les entreprises de transport mais aussi leurs clients, leurs fournisseurs et *les pouvoirs publics.*

Q. : Quels sont les avantages de *votre logistique,* R. Escudé ?

R.-J. E. : *Elle évite au chef d'entreprise* « d'atomiser ses services de distribution (stockage, manutention, conditionnement, transport...).

(...) Elle lui permet de bénéficier d'une organisation fiable, bien rodée et nécessairement plus économique.

(...) Elle *lui* donne la possibilité de maîtriser parfaitement son coût de distribution. En effet, son contrat est déterminé forfaitairement.

(...) Elle simplifie considérablement la tâche de l'industriel qui trouve auprès de notre groupe un partenaire unique.

C'est pour répondre à ce type de besoins que notre Groupe est aujourd'hui tout à la fois transporteur, commissionnaire de transport, *loueur de matériel, entreposeur...* et franchiseur.

Q. : Vous avez, en effet, été le premier à adapter le principe de la franchise au monde du transport. Pourquoi la franchise ?

R.-J. E. : Là encore, pour répondre aux besoins du marché... et de la profession.

Notre objectif : offrir aux industriels le service personnalisé de bons « professionnels-artisans » du *transport, et offrir à de « bons professionnels du transport »* une structure d'accueil et les moyens *d'exercer leur métier en toute indépendance,* tout en bénéficiant de l'appui et des services d'une organisation de frêt efficace. Enfin, consolider la *diversification* du Groupe sur un créneau porteur : le transport de produits volumineux.

Q. : La franchise R. Escudé est-elle une réussite ?

R.-J. E. : (...) Elle a dépassé nos prévisions : 40 franchisés en moins de six mois ! Et nous avons reçu des centaines de candidatures... D'ici la fin de l'année, notre réseau de franchise regroupera, sans doute, *quatre-vingts professionnels.*

Q. : La diversification est votre cheval de bataille ?

R.-J. E. : Je ne connais pas de *meilleures solutions* pour optimiser nos chances de développement. Et, jusqu'à maintenant, cette stratégie nous a plutôt *réussi.* En dix ans, le Groupe R. Escude est passé de soixante à deux cent cinquante salariés et de cinquante à six cents cartes grises. En réalisant un taux d'expansion moyen de 25 % par an. Ceci grâce à une diversification :

géographique : Le Groupe R. Escude a étendu sa zone d'influence sur toute la France (Grenoble, Lyon,



Paris, Lille, Le Mans, Nantes, Perpignan...) *puis sur toute l'Europe* (Grande-Bretagne, Italie, Espagne, RFA, Benelux, Portugal, Grèce...) ;

commerciale : En devenant un spécialiste reconnu du transport de produits volumineux et, d'autre part, en développant notre clientèle dans de nombreux secteurs économiques avec d'autres produits ;

structurelle : En proposant une logistique de prise en charge de tous les problèmes de distribution.

Q. : Vous avez, évidemment, d'autres projets ?

R.-J. E. : Oui ! Mais il est trop tôt pour en parler.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les ministres de l'industrie des Dix ont donné une impulsion à l'Europe

Réunis le 18 mai à Paris sous la présidence de M. Laurent Fabius, les dix ministres de la CEE chargés de l'industrie ont affirmé « *une nette volonté politique pour mener une action européenne commune dans le domaine des télécommunications, notamment face aux constructeurs américains et japonais* », selon M. Fabius. Autre volet des discussions : les relations commerciales entre la CEE et le Japon, qui se traduisent par un déficit, au détriment de l'Europe, de 12 milliards de dollars par an. « *Les ouvertures que nous ont faites les Japonais sont très décevantes, et la situation ne pourra pas durer* », a dit M. Fabius. *Là encore, mandat a été donné à la Commission pour définir un* « plan d'action ».

Bruxelles (Communautés européennes). – Les premières décisions jetant les bases d'une politique européenne des télécommunications *devraient donc pouvoir être prises* dans un avenir rapproché.

De notre correspondant

L'industrie européenne des télécommunications, même si sa situation paraît aujourd'hui plutôt favorable, a un avenir incertain en raison de plusieurs handicaps particulièrement *gênants en cette* période de mutations. Parmi ceux-ci, les experts de la Commission européenne mettent l'accent sur le cloisonnement des marchés, lui-même accentué par le caractère national des politiques de normalisation et d'homologation des équipements. Une telle fragmentation se retrouve au niveau industriel, où l'on met au point de manière séparée, des matériels non compatibles. Autre fragilité signalée, la faiblesse de la Communauté dans le domaine des technologies de base qui conditionnent le développement des réseaux et des services, à savoir en microélectronique et en informatique. La Communauté importe plus de 80 % des composants micro-électroniques dont elle a besoin. Les experts bruxellois notent encore que l'absence de concertation à l'échelle européenne entre les PTT et les industriels à propos du développement futur des télécommunications dans chacun des Etats-membres crée une incertitude paralysante.

Comment surmonter ces handicaps ? La Commission soumettra avant le 15 juin un programme de travail précis avec l'espoir de faire approuver les orientations au plus haut niveau, c'est-à-dire par les chefs d'Etat et de gouvernement lors du conseil européen des 25 et 26 juin à Fontainebleau.

Dans le rapport soumis vendredi 18 mai aux ministres, la Commission préconise la mise en place d'un marché commun des terminaux grâce à une double action : 1) application uniforme dans la Communauté des normes établies au niveau international ; 2) reconnaissance mutuelle *par les exploitants* des réseaux des agréments de ces équipements terminaux.

En raison des rigidités technologiques et institutionnelles existantes (neuf systèmes de commutation cohabitent dans la communauté !), la Commission estime que, contrairement à ce qu'elle préconise pour *les terminaux, l'ouverture des marchés* des équipements des réseaux ne pourra s'opérer que très progressivement. Il faut en quelque sorte que les industriels et les PTT des différents pays-membres s'apprivoisent les uns les autres...

Comme première étape, elle suggère de demander aux PTT d'ouvrir leurs appels d'offres à l'ensemble de la CEE pour un minimum à déterminer (par exemple 10 %) et préconise :

1) La définition d'objectifs communs à long terme et celle d'un calendrier pour les atteindre. Pour *ce faire, elle suggère la création d'un « groupe pluridisciplinaire d'analyse et de prévision »* ;

2) La réalisation de quelques projets d'infrastructure de télécom*munications qui, selon elle*, devraient avoir un effet mobilisateur tant sur l'opinion publique que sur les industriels. Ainsi celui proposé en avril par M. Laurent Fabius d'installer un réseau pilote de communications avancées (vidéoconférences, visiophonie et transmissions de données) qui relierait entre eux les gouvernements des dix pays-membres ainsi que les institutions de la Communauté.

Deux autres projets visant à des résultats à plus long terme pour*raient être lancés : il s'agit de* la mise en place de services de radiotéléphonie cellulaire transnationaux de la deuxième génération et de l'établissement de grands axes transcommunautaires pour les réseaux à larges bandes. Afin d'atténuer les *déficiences constatées en matière de* technologie des circuits intégrés, la Commission suggère de stimuler la recherche en faisant appel à la formule retenue par le programme informatique ESPRIT : la Communauté prendrait en charge pour moitié le *financement de projets conçus* et mis en œuvre par des entreprises appartenant à plusieurs Etats-membres de la Communauté. Le coût pour le budget européen de ce supplément à *ESPRIT* serait modeste : 25 millions d'ECU *(170 millions de francs) pour une* durée de cinq ans.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE GROUPE AMÉRICAIN ITT VA INVESTIR 4,8 MILLIARDS DE DOLLARS EN EUROPF

Le groupe américain International Telephone and Telegraph (ITT) *va accroître ses dépenses de recherche* et d'investissement en Europe de 50 %. Dans les cinq ans à venir, le groupe y consacrera 4,8 milliards de dollars, soit près de 41 milliards de francs.

L'essentiel des activités d'ITT en Europe (6,8 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires mondial de 20,2 milliards de dollars en 1983) concernant les télécommunications, cette décision du groupe américain d'accroître ses moyens de recherche confirme *qu'il entend se* renforcer en Europe et dans le domaine des télécommunications. La stratégie du groupe dans les années passées avait laissé penser le contraire.

En effet, depuis 1981, les ventes du groupe en Europe avaient baissé de 25 %. ITT avait perdu ses filiales françaises du fait de la nationalisation et vendu l'essentiel de celles situées en Grande-Bretagne et en Norvège. Les difficultés de mise au point des centraux de la génération électronique System 12 renforçaient le recentrage du groupe sur les Etats-Unis et sur ses autres activités (services financiers, papier, alimentation, produits industriels...).

Le démantèlement du monopole d'ATT aux Etats-Unis et la réussite du System 12 en Europe (*voir le Monde de l'économie* du 15 mai 1984) ouvrent de nouvelles perspectives pour ITT. Sur les 4,8 milliards de dollars à investir en Europe, 3,1 milliards seront consacrés à la recherche et 1,7 milliard aux investissements et au développement de nouveaux produits de télécommunication.

COMMERCE

La FNAC déclare la guerre à IBM

« En avoir ou pas. » Sous ce titre sans équivoque, la FNAC déclare la guerre à... IBM, dans le dernier numéro de *Contact*. *Les quatorze magasins* de la FNAC (quinze avec celui situé en Belgique) ne vendront pas le micro-ordinateur IBM-PC. Non pour des raisons de qualité, pour avoir fait passer au *bébé* du géant mondial de l'informatique un test comparatif où il se serait révélé inférieur à sa réputation. Cela était déjà arrivé dans le passé, que la FNAC refuse de vendre un matériel jugé insuffi*sant au banc d'essai. Non, il ne* s'agit pas de cela. Encore qu'au passage M. Jacques Parent, directeur général de la FNAC et signataire de l'éditorial, égratigne *quelque peu le produit : « Recette : prenez des composants japonais, saupoudrez de logiciels (écrits par les autres pour aller plus vite), mettez le nom d'IBM dessus et servez vite aux informaticiens »*, ces *informaticiens traditionnels* inquiets de voir l'informatique *« leur échapper »* et *« leur pouvoir avec »*. Non. Ce qui ne passe pas, c'est le contrôle qu'IBM prétend exercer sur la distribution *« pour éviter au produit chéri l'horreur du discount »* grâce à un *« réseau de magasins où les produits IBM auront leur juste place »*. Pour être *« revendeur agréé »*, dit M. Parent (et *« eux seuls auront le droit de vendre des produits IBM, avec de belles marges, puisqu'il n'y aura pas de concurrent »*), il faut leur consacrer à peu près 50 mètres carrés (...), *« placer le micro-ordinateur sur un bureau* [et] *faire asseoir le client dans un fauteuil profond »*.

A ce point du raisonnement, on peut se demander si c'est IBM qui a refusé de faire de la FNAC un *« revendeur agréé » ou si* c'est celle-ci qui refuse les ukases du grand constructeur.

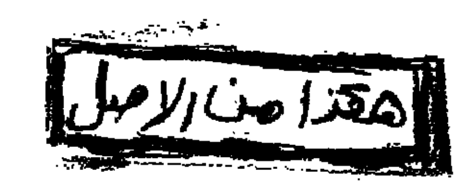
Pour M. Parent, c'est une *« question de philosophie »* qui sépare la FNAC et IBM : *« La conception élitiste d'IBM »*, alors que la FNAC soutient l'avènement d'une informatique *« accueillante, simple à utiliser (...), conviviale, créative », « pour qu'en informatique aussi vive la liberté »*.

On ne sait comment réagira IBM. Par le mépris, pour un moucheron dont le chiffre d'affaires en *informatique* n'est *guère que* de 1,5 à 2 % de celui de ses quinze magasins (1,7 million de francs) ? Ou en prenant au sérieux cette déclaration de guerre ?

Ce qui importe, en fin de compte, c'est de créer l'événement et, ce faisant, de retrouver le *punch de la FNAC d'antan*. Depuis toujours, la FNAC a ainsi avancé, par coups de gueule, par coups de publicité, la meilleure, celle qui fait qu'on parle de vous.

Le fait que très récemment la FNAC ait quitté l'agence Impact pour porter son budget publicitaire à Publicis n'a évidemment rien à voir. La *revue contact*, ce n'est pas de la publicité.

JOSÉE DOYÈRE.



EUROPE

Les régions méditerranéennes plaident pour un rééquilibrage vers le sud

Après la première conférence des régions de l'Europe tenue à la fin de décembre 1983 à Strasbourg, les représentants de la plupart des vingt-sept régions méditerranéennes françaises, italiennes et grecques concernées par les « programmes intégrés méditerranéens » (PIM) se sont réunis du 10 au 12 mai à Montpellier (Hérault) pour définir ensemble les conditions d'un « rééquilibrage » économique et social au sein de la Communauté en faveur de l'Europe du Sud. Cette concertation, la première du genre, à laquelle ont participé plusieurs ministres, parlementaires et commissaires européens, dont M. Roland Dumas, ministre français des affaires européennes, et M. Giorgiadis, secrétaire d'Etat auprès du ministre grec de l'économie nationale, sera prolongée par des conférences bisannuelles tournantes dans chacun des trois pays.

De notre envoyé spécial

Montpellier. – Conçus par la Commission de Bruxelles dans un double souci d'« équivalence » et d'« équité », les PIM partent d'un constat d'échec des politiques communautaires dans le domaine du développement régional. Entre les régions « riches » du nord fortement industrialisé et les régions « pauvres » du sud de l'Europe à dominante agricole, le fossé n'a cessé de se creuser. « *Malgré les efforts déployés par le truchement des politiques structurelles* – a reconnu M. Lorenzo Natali, vice-président de la Commission des Communautés européennes, – *notre action s'est souvent trouvée limitée à la fois par l'absence d'un véritable plan général de développement, par la nature trop ponctuelle des interventions et par l'insuffisance des moyens financiers.* »

Le commissaire européen a rappelé que de 1973 à 1982 l'ensemble des aides structurelles consacrées aux régions méditerranéennes n'a représenté que 31 % de la dotation des fonds structurels (FEOGA-Orientation, Fonds social européen et Fonds de développement régional) et 6 % du total des dépenses communautaires. Aussi était-il nécessaire de faire plus et mieux, non seulement en vertu des principes fondamentaux contenus dans les traités mais également dans la perspective de l'élargissement prochain de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. Concrètement, les PIM visent deux objectifs : l'augmentation du revenu (l'écart entre la région la plus riche de la Communauté, Hambourg, et la plus pauvre, la Thrace, va de un à douze) et l'amélioration de la situation de l'emploi dans les régions méditerranéennes concernées de France, d'Italie et de Grèce.

Comment ? Par une série d'actions « globales » et non plus exclusivement sectorielles. Selon les propositions faites par la Commission, les PIM, qui pourraient être mis en œuvre à partir de 1986 et s'échelonneraient sur une période de six ans, exigeraient une dépense de 11 millions d'ECU (soit près de 75 millions de francs), dont 40 % à la charge des Etats membres et 60 % du budget communautaire. Votés à une large majorité par le Parlement européen le 30 mars dernier – après avoir été approuvés par le Comité économique et social – et entérinés lors du dernier sommet des chefs d'Etat à Bruxelles, ils n'auront cependant une existence effective qu'après leur adoption par le conseil des ministres de la Communauté.

L'hostilité des communistes

Les débats de Montpellier auront clairement mis en évidence la dualité existant entre l'idée et la pratique. Considérée sous l'angle d'un rééquilibrage intracommunautaire, l'idée des PIM ne pouvait que recueillir l'assentiment général des élus et des responsables socio-professionnels. Seule opinion divergente : celle des élus communistes pour lesquels les PIM n'ont d'autre but que de « *faire passer la pilule* » d'un élargissement auquel ils demeurent résolument opposés. Grecs et Italiens étant dans l'ensemble favorables à une Europe des Douze, cette querelle sur les motivations réelles ou apparentes des PIM a surtout mis aux prises les Français entre eux. « *Les conséquences de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun sont trop graves pour nos régions du Midi* », a notamment déclaré M. Louis Minetti, sénateur (PC) des Bouches-du-Rhône *pour que les PIM nous fassent lâcher la proie pour l'ombre.* » « *Nous ne sommes pas à vendre* », a lancé plus directement un autre élu communiste, M. André Galan (Languedoc-Roussillon).

Moins radicaux, MM. Jacques Blanc, député (PR) de la Lozère, et Philippe Lamour, président du comité économique et social du Languedoc-Roussillon, ont néanmoins exprimé des craintes identiques tout en approuvant les PIM. Le premier souhaitant qu'ils ne soient pas « *une compensation mais une préparation à l'élargissement* », le second posant comme condition qu'ils ne constituent pas « *un alibi à un élargissement prématuré* ».

Alibi ? Le mot a fait bondir le ministre français chargé des relations européennes, M. Roland Dumas, qui présidait la première journée de la conférence et qui a souligné le rôle prépondérant de la présidence française pour faire adopter le projet des PIM « *dans l'intérêt bien compris de l'Europe* ». L'idée et le mode de développement original qui la sous-tend sont admis à peu près unanimement, encore faut-il que cette « *nouvelle donne des aides structurelles de la CEE* » puisse passer dans la pratique. Et dans ce domaine les PIM posent beaucoup plus de questions qu'ils n'apportent de réponses.

Les représentants des régions méditerranéennes réunis à Montpellier se sont en fait gardés de toute illusion. « *Les PIM*, a notamment estimé M. Michel Pezet, président (PS) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, *apparaissent plutôt comme un complément à des mesures communautaires existantes que comme des programmes réellement nouveaux. Par ailleurs la participation financière attendue des États reste importante, et, dans la mesure où ils n'ont pas été associés à la définition de ces PIM, on peut s'interroger sur leur capacité à les mettre en oeuvre. Enfin ces programmes ne s'appuient pas sur les politiques conduites par les régions elles-mêmes alors qu'il serait souhaitable qu'ils soient en harmonie avec les grands axes de développement régional.* » Le financement des PIM est en effet aléatoire. C'est en vain que M. Philippe Lamour a interrogé – sans ménagements – M. Dumas sur le fait de savoir « *si le gouvernement français suivrait les positions de la Communauté ou s'il n'appliquerait qu'un programme complémentaire très inférieur financièrement aux PIM* ».

L'enveloppe prévue par la Commission sur les fonds communautaires n'a beau être, comme l'a fait remarquer M. Raymond Dugrand, vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon qu'« *une goutte de lait* », on sait déjà qu'elle sera réduite. Les dépenses prévues pour les PIM reposent au demeurant sur une augmentation des ressources de la Communauté qui est loin d'être acquise dans la situation de crise profonde où se trouvent les États membres. « *Les choses sont claires*, a tranché le président (PS) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, M. Robert Capdeville, *ou il y a encore une Europe en juin à Fontainebleau, et il lui faudra des ressources nouvelles, ou dans le cas contraire il est inutile de discuter de la viabilité des PIM.* »

Sans envisager le pire, la gestion des crédits PIM soulève des problèmes de procédure puisque la création d'un fonds spécial a été écartée (MM. Dumas et Girogiadis s'en sont cependant déclarés partisans).

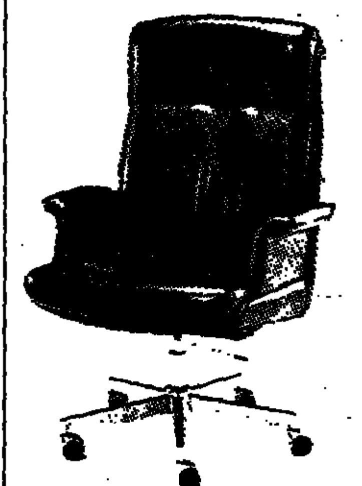
Le contenu mais aussi les modalités d'application des PIM sous l'autorité de la Communauté ont donné lieu d'autre part à de nombreuses critiques ou observations. D'une manière générale les représentants des régions méditerranéennes ont exprimé le souhait que les programmes intégrés méditerranéens aient un objet plus large que celui, principal, de la restructuration des activités agricoles. Ils ont aussi manifesté leur volonté de participer aux décisions de telle façon qu'il ne s'agisse plus, a déclaré M. Mario Leoni (Sardaigne), d'une « *politique des régions mais pour les régions* » excluant toute notion d'« *aumône* ». Réflexion reprise et étendue par M. Daniel Macquart, chargé de mission auprès du premier ministre, qui s'est demandé, devant le pointillisme et la rigidité des directives de la Commission de Bruxelles, « *où se situent dans cette approche l'initiative et la responsabilité des régions et des Etats membres ?* ».

Même si les débats de Montpellier ont souvent consisté à « *émettre des hypothèses sur des incertitudes* » (M. Lamour), ils auront marqué une étape importante dans la prise de conscience de leur identité commune par les régions méditerranéennes face aux difficultés actuelles de l'Europe. Ils ne resteront d'ailleurs pas sans lendemain puisqu'il a été décidé de l'organisation d'une conférence bisannuelle tournante entre la France, la Grèce et l'Italie, la prochaine réunion étant prévue pour le dernier trimestre 1984 en Grèce. « *Notre but*, a précisé M. Capdeville, *n'est pas de créer un syndicat des régions pauvres ou sudistes belliqueuses à l'encontre des nordistes, mais nous croyons de toutes nos forces à l'identité méditerranéenne au sein d'une Europe rééquilibrée dont nous voulons poursuivre la construction.* »

GUY PORTE.

(1) Les régions déclarées « éligibles » sont en France celles d'Aquitaine, Corse, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur ; en Italie l'ensemble du Mezzogiorno ainsi que les régions de Ligurie, Marche, Ombrie et Toscane ; en Grèce la presque totalité du territoire. La région italienne d'Emilie-Romagne et les deux départements français de la Drôme et de l'Ardèche ont demandé à entrer dans ce « club » des régions concernées par les PIM.





ÉQUIPEMENT

Le financement du tunnel sous la Manche

Le financement du tunnel sous la Manche peut être envisagé si les risques sont partagés entre investisseurs, pouvoirs publics et établissements bancaires. Telle est la principale conclusion du rapport établi par un groupe de banques franco-britanniques (Banque Indosuez, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Midland Bank et National Westminster Bank), à la demande des ministères des transports de France et du Royaume-Uni, et à celle de la Commission des Communautés européennes.

On sait que, après l'abandon, en 1976, des travaux relatifs à un double tunnel, de nouvelles propositions avaient été présentées, notamment en 1979, par les British Railways et la SNCF. En septembre 1981, Mme Thatcher et M. François Mitterrand annonçaient la réouverture du dossier, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais votant une résolution favorable en février 1982. Le 16 juin 1982, le rapport du groupe de travail (fonctionnaires) franco-britannique était rendu public : dans la perspective d'un doublement du trafic en vingt ans, il donnait la préférence au tunnel foré. En août 1982, le groupe de banques était constitué pour étudier la faisabilité financière du projet, les deux gouvernements, français et britannique, exprimant le souhait que, à part la garantie d'indemnisation par l'Etat concerné en cas d'annulation du projet, les financements ne devaient requérir aucune intervention budgétaire.

La réponse globale des banques a été que le financement du projet (double tunnel ferroviaire de 7 mètres de diamètre pour trains réguliers et navettes porte-véhicules) pouvait être envisagé par recours au marché international des capitaux. Néanmoins, l'ampleur et la durée des investissements (50 à 70 milliards de francs à rembourser en quinze ou vingt ans), la durée de la construction (sept ans), la nature et l'importance des risques à prendre par les investisseurs et les banques, rendent le projet extrêmement difficile et requièrent l'appui des pouvoirs publics. Toutefois, il n'est pas besoin d'une garantie étatique totale, mais d'un partage du risque limitant cette garantie en montant et en durée, avec, le cas échéant, l'intervention financière de la CEE se substituant, en partie, à celle des Etats.

F. R.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,4350	8,4370	+ 78	+ 98	+ 90	+ 120	– 10	+ 110
$ can.	6,5190	6,5221	+ 60	+ 91	+ 85	+ 123	+ 12	+ 120
Yen (100)	3,6190	3,6220	+ 172	+ 186	+ 327	+ 345	+ 1015	+ 1075
DM	3,0732	3,0747	+ 166	+ 175	+ 308	+ 325	+ 908	+ 960
Florin	2,7330	2,7348	+ 139	+ 149	+ 265	+ 279	+ 783	+ 831
F.B. (100)	15,1190	15,1270	+ 45	+ 108	+ 66	+ 174	+ 36	+ 388
F.S.	3,7200	3,7225	+ 267	+ 283	+ 510	+ 531	+ 1498	+ 1570
L (1 000)	4,9850	4,9879	– 157	– 130	– 306	– 266	– 1000	– 898
£	11,7500	11,7585	+ 337	+ 375	+ 581	+ 650	+ 1462	+ 1665

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	9 7/8	10 11/16	10 13/16	11 3/16	11 5/16	12 1/8	12 1/4
DM	5 1/4	5 3/8	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16	6 5/16	6 7/16
F.B. (100)	10 7/8	11 7/8	11 1/8	11 5/8	11 1/8	11 5/8	11 5/8	11 7/8
F.S.	3/4	1	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 3/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	14 3/4	15 1/4	15	15 1/2	15 1/4	15 3/4	16 1/8	16 5/8
£	7	7 1/2	8 1/2	8 5/8	8 15/16	9 1/16	9 5/8	9 3/4
F. franç.	11 5/8	11 7/8	11 3/4	12	12 1/16	12 3/16	13 5/16	13 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Prochain accord sur les dettes du Banco Ambrosiano

Deux ans ou presque après la mort de Roberto Calvi, le président de Banco Ambrosiano, retrouvé pendu sous un pont de Londres – c'était le 18 juin 1982, – qui devait déclencher l'un des plus importants scandales financiers de ces dernières années, un accord définitif semble bien, cette fois-ci, sur le point d'être conclu entre les créanciers et les liquidateurs de la grande banque italienne (devenue, depuis, le Nuovo Banco Ambrosiano), d'une part, et l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), d'autre part. La banque du Vatican est, en effet, directement impliquée dans cette affaire.

Aux termes d'un accord conclu dimanche soir à Rome et qui doit être signé le 25 mai à Genève, le Saint-Siège a accepté, au titre de règlement définitif de ce contentieux, de payer 250 millions de dollars en trois versements (ou de 244 millions comptant) aux banques créditrices du Banco Ambrosiano Holding SA, filiale luxembourgeoise de la banque italienne en faillite. En échange de cette somme, qui représente environ 60 % du montant réclamé par l'ensemble des établissements bancaires (de diverses nationalités) concernés par la déconfiture du Banco Ambrosiano, il est prévu que les créanciers s'engagent à renoncer à toute action ultérieure de poursuite en justice.

● **Prévisions de hausse des matières premières.** – A l'exception du pétrole, les prix des matières premières devraient augmenter globalement de 8 % en 1984 et de 5 % l'année suivante, selon le Service de recherches du Fonds monétaire international (IMF Survey).

Bongard en règlement judiciaire

LES ARTISANS BOULANGERS RÉDUISENT LEURS INVESTISSEMENTS

La société Bongard, de Holtzheim (Bas-Rhin), qui fabrique des fours de boulangerie, a été mise le 14 mai en règlement judiciaire. Cette entreprise, qui emploie 350 personnes, était la première société française dans sa branche, devant Pavailler, à Valence (Drôme). Elle détenait près de 40 % du marché des fours artisanaux et s'était illustrée en fournissant en machines plus efficaces M. Rodriguez, le boulanger de La Ciotat, qui déclencha la guerre des prix de la baguette. La société Bongard avait ensuite fait plus ou moins l'objet d'un boycottage de la part des boulangers artisanaux. Son chiffre d'affaires, 140 millions de francs en 1980, n'a cessé de décliner.

Un groupe anglais, Baker Perkins, qui est déjà fortement implanté sur le marché français, puisqu'il contrôle à 100 % le numéro deux, Pavailler, est intéressé par la reprise de Bongard. Si cette opération se réalise, huit baguettes sur dix « cuiront britannique », du moins chez les artisans.

CLICHY SIGNE UN CONTRAT AVEC SOFINNOVA

La ville de Clichy (48 000 habitants), dont le maire est M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, vient de signer avec Sofinnova (société de financement de l'innovation) un contrat pour favoriser la création, sur le territoire de la commune, d'entreprises modernes, dans les secteurs de l'informatique, de l'électronique et des biotechnologies notamment. C'est la première fois qu'une ville passe un contrat de ce type, mais deux conseils régionaux (Rhône-Alpes et Franche-Comté) l'ont fait avant elle.

Ne pouvant, aux termes de la réglementation financière, intervenir en capital, la commune donnera sa garantie ou sa caution sur une fraction de la participation financière que prendra Sofinnova dans une entreprise.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Alourdissement du déficit au mois d'avril

(Suite de la première page.)

En chiffres bruts, la balance commerciale n'a été déficitaire que de 403 millions de francs contre 3,098 milliards le mois précédent et 90 millions en avril 1983. Les importations ont atteint 69,653 milliards de francs, en recul de 10,9 % en un mois, mais en hausse de 16,3 % en un an, alors que les exportations se sont élevées à 69,250 milliards, en diminution de 7,7 % par rapport à mars, mais en augmentation de 15,8 % par rapport à avril 1983. Le taux de couverture s'est situé à 99,4 % contre respectivement 96 % et 99,9 %.

Par secteurs, le résultat d'avril est lié à un fort fléchissement du solde positif enregistré dans le domaine des biens d'équipement professionnel, soit 2,9 milliards de francs contre 4,1 milliards en mars (2,8 milliards en février). Le déficit énergétique s'est légèrement accru, passant de 15,5 milliards de francs en mars à 15,9 milliards de francs. En revanche, les échanges agricoles ont enregistré un excédent de 0,7 milliard.

Par zones géographiques, le déficit s'est sensiblement creusé à l'égard des autres pays de la CEE, s'établissant à 6,9 milliards de francs contre 5,4 milliards. Alors que le solde négatif des échanges s'est réduit à l'égard de l'Allemagne fédérale (– 1,9 milliard contre – 2,6), il s'est accentué vis-à-vis de la Belgique, des Pays-Bas et surtout de l'Italie. Il est pratiquement resté inchangé vis-à-vis de la Grande-Bretagne. A l'égard des autres pays de l'OCDE, le déficit a augmenté (– 1,5 milliard contre – 1,1), alors qu'il a diminué à l'égard des pays de l'Est (– 0,2 milliard contre – 0,8). Avec les pays du tiers-monde, l'excédent traditionnel s'est réduit (1,2 milliard contre 1,6).

Le ministère de l'économie et des finances est préoccupé par le fléchissement, en avril, du surplus industriel revenu de 9 milliards de francs par mois en moyenne au premier trimestre à 6,3 milliards. Ce recul, qui se produit malgré la bonne conjoncture allemande, pourrait s'expliquer, estime-t-on Rue de Rivoli, par les « hésitations » de l'activité en Italie et en Grande-Bretagne.

D'une façon plus générale la poussée de la demande en biens intermédiaires, dont a bénéficié la France, est en train de se calmer. Si la demande de biens d'équipement en Europe reste forte, celle de biens de consommation stagne ou même recule. Si le solde positif du commerce de biens industriels restait encore un ou deux mois au niveau d'avril, il y aurait lieu de s'inquiéter, déclarait-on, ce mardi 22 mai, dans l'entourage du ministre de l'économie et de finances. – M. B.

M. PAUL AUDRAIN DEVIENT PDG DE CHRISTIAN-DIOR

M. Paul Audrain, secrétaire général de Christian-Dior SA, vient d'être nommé, à l'unanimité, PDG de la société. Il succède à M. Jacques Rouët, soixante-six ans, qui a animé l'entreprise depuis la mort du grand couturier, en 1957.

Avant de nommer M. Audrain, les administrateurs avaient décidé d'abaisser de soixante-quinze ans à soixante-cinq ans l'âge limite pour être PDG de la société.

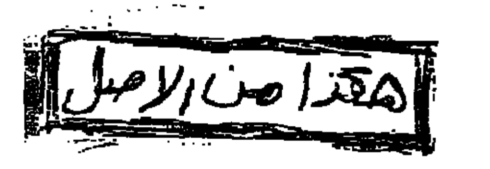
C'est dans une discrétion retrouvée qu'est mis un terme à ce qu'on a appelé la « guerre de succession » chez l'un des plus grands noms de la haute couture en France. Au début de l'année, en effet, et durant plusieurs semaines, les administrateurs de Christian-Dior étaient très divisés sur le choix d'un nouveau président-directeur général. Pourtant, il devenait urgent que soit entreprise la réorganisation de la firme. Il fallait notamment préparer très vite le rajeunissement de son équipe de créateurs et la diversification de ses activités, ou en maintenant l'esprit de la maison (*le Monde* du 3 mars et du 23 mars).

Christian-Dior a pour actionnaire principal le groupe Boussac Saint-Frères (58 % du capital). Profitant de ces oppositions et de la complexité juridique du « dossier Boussac », certains, dans les milieux proches du pouvoir, rêvaient de s'introduire dans l'administration de la maison de haute couture.

Ces atermoiements nuisaient au prestige de Christian-Dior, dont le chiffre d'affaires annuel (de l'ordre de 4 milliards de francs) provient, pour les neuf dixièmes, de royalties étrangères (essentiellement de deux licenciés : l'un des Etats-Unis, l'autre du Japon).

A. T.

[Né en 1945, à Chambéry (Savoie), ancien élève de l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales (ESSEC), M. Paul Audrain a été, de 1974 à 1979, directeur financier de Christian-Dior SA. Depuis cette dernière date, il en était le secrétaire général. M. Audrain est administrateur de Christian-Dior depuis mars 1984.]



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le conseil d'administration des Assurances générales de France, dans sa séance du 18 mai 1983, a arrêté pour l'exercice 1983 les comptes des sociétés du groupe, ainsi que la répartition des bénéfices qui sera proposée le 22 juin 1984 au collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire.

Eléments caractéristiques de ces comptes (en millions de francs) :

	1982	*1983*	*Variations*
Primes émises :			
AGF Vie	5 237	5 805	+ 10,9
AGF IART	7 107	8 240	+ 15,9
	12 344	14 045	+ 13,8
Résultats nets :			
AGF Vie	113,4	107,4	
AGF IART	13,3	100,8	
	126,7	208,2	

Affectation des soldes disponibles, compte tenu des reports à nouveau de l'exercice précédent

	1982	*1983*
AGF Vie		
Dividende	42,5	44,7
Réserves	71,0	62,7
Report à nouveau	15,7	15,7
AGF IART		
Dividende	10,8	25,5
Réserves	2,5	75,3
Report à nouveau	10,4	10,4

La Société centrale des AGF détenant 100 % de la Société AGF Vie et 13.76 % de la Société AGF IART (86,24 % sont détenus par la Société AGF Vie), le dividende de la Société AGF IART serait réparti à raison de 3,51 millions de francs à la Société centrale et 21,99 millions de francs à la Société AGF Vie.

En conséquence, il sera proposé de répartir aux actions de la Société centrale la somme de 48,18 millions de francs.

Chacune des 2 200 000 actions de 185 F de valeur nominale composant le capital social au 31/12/1983 recevra donc :

Dividende net .... F 21,90
Avoir fiscal .... F *10,95*
Dividende global .... F *32,85*

Rappelons que, l'an dernier, chacune des 2 200 000 actions avait reçu

Dividende net .... F 20,90
(dont 0,50 pour la part non distribuée du dividende 1981)
Avoir fiscal .... F 10,45
Dividende global .... F 31,35

D'autre part, il est rappelé que l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 1984 a modifié les statuts des Sociétés du Groupe des AGF pour les mettre en harmonie avec la loi du 26 juillet 1983 et les nouvelles dispositions du code des assurances.

– LES 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES AGF DANS PLUS DE 50 PAYS METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur saisie au Palais de Justice à PARIS, le *Jeudi 7 Juin 1984*, à 14 h
UN APPARTEMENT
de 2 pièces principales
dans un immeuble sis à PARIS-20e
36, rue de Bagnolet
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adr. à Me André VALENSI, avocat à PARIS-5e, 72, rue Gay-Lussac.
Tél. : 633-74-51.

Vente Palais Justice PARIS
Jeudi 7 Juin 1984 - 14 h
LOCAL COMMERCIAL
R. Ferdinand FABRE No 2-4
PARIS-15e et 137, rue BLOMET.
M. à P. : 80.000 F
S'adr. **Me W. DRIGUEZ**
Avocat, PARIS-8e, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule. Tél. : 225-13-20.

Vte s/Licitation au Palais de Justice de PARIS, le *Lundi 28 Mai 1984 à 14 h*
dans un Imm. à **PARIS-20e**
17, r. des Orteaux et 88, r. de la Réunion
BOUTIQUE
R.-de-Ch. us. CAFÉ cuisine.
LOGEMENT
Bât. A 1er ét. compr. 2 pièces, *cuis.*, CAVE, même bât. au sous-sol.
Mise à Prix : 50.000 F.
S'adr. Me B. LÉOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou. Ts Avocats pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRÉTEIL, NANTERRE : Me COPPER-ROYER, avocat, 1, rue Georges-Berger ; Mes PERNOT et HÉRISSAY, syndics, avocats, 169, rue Saint-Jacques ; Me *BUCAILLE*, 20 bis, *rue Pétrarque ; s/lieux pour visit.*

Vente sur saisie au Palais de Justice à *Bobigny, le Mardi 5 Juin 1984 à 13 h 30*
MAISONNETTE
avec JARDIN - Sup. 454 m²
à SAINT-DENIS (93)
20, rue de la Folie-Briais.
Mise à Prix : 20.000 F
S'adr. à Me André VALENSI, avocat à PARIS-5e, 72, rue Gay-Lussac.
Tél. : 633-74-51.

Vente au PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 7 juin 1984, à 14 heures
ATELIER, 16 bis, hameau Boileau, Paris-16e cuisine, laverie
MISE A PRIX: 150.000 F. S'adr. **Me W. DRIGUEZ**
avocat à Paris (8e), 6, rue Saint-Philippe-du-Roule, T. 225-13-20.

VENTE sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), le 24 mai 1984, à 14 h.
APPART. *en DUPLEX, six pièces principales* et DOUBLE BOX **à ERAGNY**
sur OISE (95), 14, RUE CHALLE-ORANGE
MISE A PRIX 150.000 F Consignat. 25.000 F (chèque visé banque) Renseignements à Pontoise (95)
Me BUISSON, avocat, T. 032-31-62 29, rue Pierre-Butin

VENTE au Palais de Justice à Paris, le JEUDI 7 JUIN 1984, à 14 heures
1er lot **UN APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES**
au quatrième étage, CAVE, dans un immeuble sis à
PARIS (13e), 26, rue du Moulin-des-Prés
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
2e lot **UN STUDIO** au premier étage, CAVE, dans un immeuble sis à
PARIS (13e), 7, rue Henri-Pape
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jean NOUEL, avocat à PARIS (7e), 26, boulevard Raspail, tél. 544-10-33.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
UN APPARTEMENT 4-5 P., 117 m² env.
avec VUE directe sur Champ de courses
UN LOGEMENT ET UNE CHAMBRE
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 29 MAI à 14 h 30, en la Chambre des Notaires de PARIS.
Me Yves BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, Paris (8e), tél. 294-16-08.

CLEMESSY

L'assemblée générale ordinaire réunie, le 27 avril 1984, sous la présidence de Me P. Schultz a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 6,122 millions de francs, soit une progression de 27 % par rapport à 1982. Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 031 millions de francs (+ 13 %) avec une forte progression des exportations qui passent de 203 millions de francs à 208 millions de francs (+ 52 %). La marge brute d'autofinancement s'établit à 21,3 millions de francs contre 14,2 millions de francs en 1982.

Dans son allocution, le président du directoire, M. J.-P. Marbacher, a indiqué que la mutation de l'entreprise vers des techniques telles que contrôle-commande, automatisme, électronique et courant faible étaient en bonne voie, puisqu'elles représenteront à *bref délai près de la moitié du C.A.*

Cette mutation, a-t-il conclu, est la certitude pour nos clients que Clemessy sera présent demain pour répondre aux défis technologiques des années 90.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Le conseil d'administration, réuni le 15 mai 1984, a examiné les résultats de l'exercice 1983.

Le groupe a écrasé 10 856 000 quintaux de blé et produit 500 000 tonnes d'*aliments du bétail.*

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a été de 3 550 000 000 de F.

Le chiffre d'affaires de la Société des GRANDS MOULINS DE PARIS s'est élevé, en 1983, à 2 218 150 000 F contre 2 380 000 000 de F.

Le chiffre d'affaires de la société sur *le marché intérieur a augmenté de* 15,3 % par rapport à 1982.

En revanche, le chiffre d'affaires à l'exportation a diminué de 930 millions de francs à 547 millions de francs, par suite de la baisse importante des livraisons de farine, en particulier sur le *marché égyptien – qui a affecté l'ensemble* de la meunerie française d'exportation.

Le bénéfice net de l'exercice de la société est de 11 600 000 F contre 5 900 000 F en 1982. Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à *27 600 000 F.*

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira la 29 juin, la distribution d'un dividende net de 6 F, assorti d'un avoir fiscal de 3 F par action. Ce dividende unitaire est identique à celui *qui avait été distribué en 1982 sur* les résultats de l'exercice 1981.

DUMEZ

Le conseil de surveillance, dans sa séance du 17 mai, a approuvé les *comptes de l'exercice 1983 arrêtés par* le directoire. Le bénéfice net de la société mère s'élève à 116,1 millions de francs. Sur le plan du groupe, le bénéfice net consolidé ressort à 360 millions de francs (la correction pour intérêts minoritaires étant cette *année négligeable*). La marge brute d'autofinancement s'élève à 1 100 millions de francs, soit 9,4 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Il sera *proposé* à l'*assemblée générale* ordinaire du 28 juin *prochain* le versement d'un dividende de 24,50 F (soit 36,75 F avoir fiscal compris) à attribuer aux 2 250 000 actions formant le capital, *étant rappelé qu'un* acompte de *10 F* net imputable sur ces 24,50 F a *été* versé le 7 février 1984. La distribution a été limitée selon les recommandations gouvernementales basées sur un plafonnement *global* portant sur les années 1982 et 1983, *ce qui a permis cette année* une augmentation de 22,5 % de la distribution par rapport à l'an dernier.

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1984 s'élèvent à 2 565 *millions* de francs hors taxes. Le volume des travaux restant à exécuter au 31 mars 1984 ressortait à 12 milliards de francs environ.

SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANÇAIS

Siège social: Tour Générale, Paris La Défense - RCS Nanterre B 599 800 885 - SA au capital de F 364 321 575

Le ciment, présent et avenir de la construction

Augmentation de capital

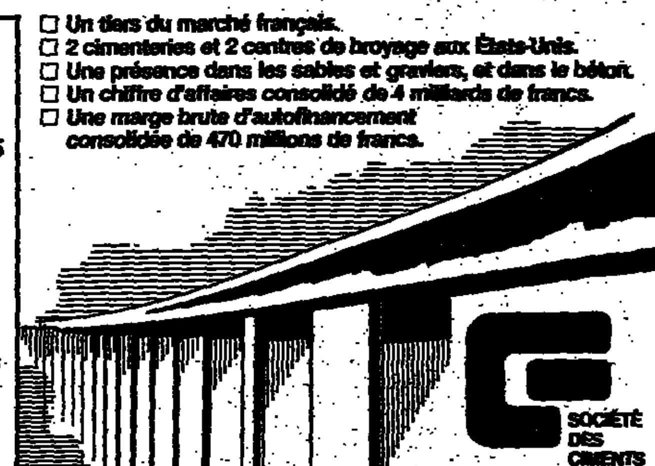
de F 364 321 575 à F 437 185 875

1 action nouvelle pour 5 actions anciennes

• Prix d'émission: F 190 par action
• Jouissance: 1er janvier 1984
• Avantage fiscal: possibilité de bénéficier de l'exonération fiscale prévue par la loi Monory et les Comptes d'Épargne en Actions
• *Souscription: du 14 mai au 14 juin 1984 inclus.*

Une note d'information qui a reçu le Visa COB *n° 84-99 en date du 24 avril 1984 est tenue* à la disposition du public. Balo du 7 mai 1984.

☐ *Un tiers du marché français.*
☐ *2 cimenteries et 2 centres de broyage aux États-Unis.*
☐ *Une présence dans les sables et graviers, et dans le béton.*
☐ *Un chiffre d'affaires consolidé de 4 milliards de francs.*
☐ *Une marge brute d'autofinancement consolidée de 470 millions de francs.*





Le capital social de Zodiac vient de passer de F 18 128 000 à F 20 394 000 par émission de 45 320 actions nouvelles de F 50 nominal.

Le capital de la société Zodiac est désormais divisé en 407 880 actions de F 50 nominal chacune. *Toutes de même catégorie et entièrement libérées.*

La répartition du capital Zodiac s'est modifiée à l'occasion de cette opération et se trouve maintenant être approximativement la suivante :

Actionnariat familial	36 %
Institutionnels	26 %
Salariés	4 %
Public	34 %

Grâce à cette opération, la société va procéder, dans un premier temps, au renforcement des capitaux propres de ses filiales. Ce qui lui permettra d'accroître son assise internationale.

Quant aux résultats du premier *semestre, ils sont globalement conformes* aux prévisions budgétaires et permettent d'anticiper un résultat net de 36 MF en fin d'exercice.

IMETAL
Compagnie Française de MOKTA (CFM)

Dans sa séance du 15 mai, le conseil d'*administration de la Compagnie* Française de Mokta a porté à sa présidence, en remplacement de M. Denis Granjon atteint par la limite d'âge, M. Pierre Capron, directeur attaché à la direction générale de COGEMA et président *d'Amok Limited*, et *nommé* M. Jean Moine directeur général.

D'autre part, MM. Bernard de Villeméjane, président-directeur général d'IMETAL et de Penarroya, et Gérard Cocrelle, directeur des relations humaines *et extérieures d'IMETAL*, ont été nommés administrateurs de la Compagnie Française de Mokta.

forinter

La valeur liquidative de Forinter se situait à 1 208,66 francs à fin avril, le *cours du dollar-titre retenu pour cette* évaluation étant de 10,38 francs. Les chiffres correspondants étaient à fin mars de 1 182,17 francs et 9,95 francs.

BANQUE LA HÉNIN

ACTIVITÉS DU GROUPE

Dans un environnement professionnel *caractérisé* par la persistance d'un marché immobilier *déprimé et une légère détente des* taux d'intérêt, l'exercice 1983 a *été*, pour le groupe de la Banque La Hénin, une année de consolidation.

Le montant total des nouveaux concours mis en place en 1983 par les sociétés du groupe s'est élevé à 7,38 milliards de francs contre 7,53 *milliards* de francs en 1982. Malgré ce léger ralentissement, la part directement financée par la Banque La Hénin et ses filiales enregistre une progression importante de 31 % (5,62 milliards de francs *contre 4,30 milliards de francs en* 1982).

L'activité commerciale a été marquée par :

– Un accroissement des mises en place des crédits aux particuliers, qui sont passés de 5,12 milliards de francs à 5,43 milliards de francs. *Cette évolution résulte*, pour la deuxième *année consécutive*, d'une forte progression des prêts conventionnés, en hausse de 21 %.

– Une diminution sensible des nouveaux concours aux professionnels de l'immobilier, qui sont passés de 2,41 milliards de francs à *1,95 milliard de francs* en 1983.

– *Une collecte des dépôts en légère* progression, essentiellement due à l'évolution rapide des comptes d'épargne. Les produits de placement ont également connu une évolution satisfaisante.

Au 31 décembre 1983, l'encours *global détenu par le groupe*, avec la *participation* d'autres établissements, s'élevait à 41,97 milliards de francs, en progression de 6,3 % par rapport à 1982.

L'encours propre de la Banque La Hénin ayant, quant à lui, progressé de 11,7 %, pour atteindre *13,47 milliards* de francs.

Cette croissance de l'encours a été rendue possible par les règles particulières d'encadrement des prêts conventionnés, et par l'émission en janvier 1983 d'un emprunt obligataire de 500 millions de *francs.*

La Banque La Hénin, ayant pris le contrôle total de la société Cogéfimo en juin 1982, est désormais à même de présenter des comptes consolidés au 31 décembre 1983 :

– Le total du bilan consolidé s'élève à	25 648 037 000 F
– Le total des fonds propres s'élève à	409 482 000 F
dont part des tiers	7 506 000 F
soit part Banque La Hénin	401 976 000 F

Le bénéfice net consolidé des opérations (avant plus ou moins-values exceptionnelles et produits et charges hors exploitation) ressort à 22,04 millions de francs contre 59,04 millions de francs en *1982*, après un *résultat brut d'exploitation* de 157,72 *millions* de francs contre 219,01 millions de francs.

Cette baisse provient :

De l'importance des amortissements qui comprennent en 1983 les frais d'émission de deux emprunts obligataires des sociétés du groupe (Banque La Hénin et Compagnie centrale de crédit de financement immobilier – COCEFI).

De l'importance des provisions et *des pertes sur l'ensemble des opérations et principalement* sur les activités de financement, de la promotion et de la rénovation immobilière.

BANQUE LA HÉNIN

Le conseil d'administration, réuni le 26 avril 1984, sous la présidence *de M. Jean-Pierre Aubert*, a arrêté *les comptes de l'exercice 1983.*

Le bénéfice net de la seule Banque La Hénin s'élève à 4 millions de francs contre 12,1 millions de francs l'année précédente.

Cette baisse provient principalement :

De la mise en place de crédits aux particuliers à taux progressif, qui, pendant les premières années, pénalisent le compte d'exploitation du prêteur, mais devraient constituer pour l'avenir une réserve *importante de rentabilité.*

De la baisse des encours de crédits aux professionnels de l'immobilier et de l'augmentation des encours contentieux non générateurs d'agios.

De la diminution des recettes de trésorerie liées à l'évolution des taux d'intérêt court terme.

De l'accroissement des frais généraux qui n'a pu être entièrement compensé par l'évolution du produit net bancaire.

Des pertes et abandons d'agios sur des crédits court terme (21,4 millions de francs contre 8,6 millions de francs pour l'exercice précédent).

COGEFIMO

Le conseil d'administration, réuni le 3 mai 1984, sous la présidence de M. François Lagagne Delpon, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net ressort à *13,1 millions* de francs, contre 92,7 millions de francs (dont 63,2 millions de francs de plus et moins-values exceptionnelles) en 1982.

Cette évolution provient essentiellement de la diminution des recettes *de trésorerie liée* à la baisse des taux.

La société, *malgré* les difficultés de l'environnement immobilier, a enregistré un fort accroissement de ses activités. Les crédits consentis *se sont élevés à 1,953* milliard de *francs, marquant, par rapport à* l'exercice précédent, un accroissement de 34 % en nombre de dossiers et 28 % en montant.

Cogéfimo a poursuivi sa politique *de collecte d'épargne immobilière en proposant de nouvelles formules* de contrats de crédit différé à versements libres destinés aux Caisses interprofessionnelles du logement (CIL), aux associations et organismes à *but non lucratif et* aux comités d'entreprises.

PERSPECTIVES DU GROUPE

L'année 1984 devrait être marquée par une nouvelle étape du développement des activités traditionnelles du groupe, dans le cadre d'un budget particulièrement rigoureux (+ 3 % hors frais de personnel) et par la *mise* en place d'un outil *informatique* performant pour les crédits court terme et la gestion bancaire.

Par ailleurs, dans cette période de mutation qui touche tous les secteurs de l'activité économique, et notamment le logement, *il* est apparu *nécessaire d'organiser* une réflexion sur l'avenir à moyen terme. Cette réflexion a pour but d'analyser les forces et les faiblesses du groupe, d'arrêter les mesures à prendre pour améliorer la productivité et la rentabilité des différentes *lignes d'activité, et d'établir* des propositions de développement autour de l'immobilier.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 mai

Nouvelle baisse

Une fois de plus, le vent frais qui souffle de l'autre côté de l'Atlantique a déclenché quelques refroidissements sur le marché parisien. Wall Street en baisse, taux d'intérêt en hausse, liberté de navigation de plus en plus menacée dans le golfe Persique, il n'en faut pas plus pour que notre place se rende aux abris en attendant la fin de l'alerte.

Mardi, la sirène n'avait pas encore sonné à la clôture et le ton était frileux autour des colonnes où l'on se contentait de suivre sur le tableau lumineux le repli des valeurs françaises : – 0,9 % en fin de séance. Faute de véritables occasions susceptibles de relancer l'intérêt des investisseurs, ceux-ci continuent à se rabattre sur des valeurs de second rang.

C'est ainsi qu'en tête des replis les plus marqués de cette séance de liquidation, perdante à hauteur de 0,9 %, on relève Arjomari, Darty, Opfi-Paribas, SGE-SB, Promodès, ADG, avec des baisses de 3 % à 5 %.

A l'inverse, Fraissinet, (Cedis, Plaine Monceau, Primagaz, Viniprix, Générale de Fonderie, Cofimeg et Compagnie Bancaire gagnent 1 % à 6 %. Une mention spéciale pour AMREP, qui regagne pratiquement le terrain perdu la veille (+ 1 %).

Du côté des valeurs étrangères, la morosité est également de rigueur et seuls quelques rares titres comme Hoechst acceptent d'aller figurer au tableau des hausses.

Isotherma, nouvellement introduite au second marché et qui a droit chaque jour à son communiqué de la Chambre syndicale des agents de change, a été cotée 220 F ce mardi.

Sur le marché de l'or, le métal fin est retombé de 380,35 à 379,15 dollars l'once d'un jour à l'autre à Londres. Sur notre marché, le lingot a perdu 650 F, à 102 750 F, tandis que le napoléon était inchangé, à 615 F.

Dollar-titre : 9,55/60 F, en baisse à l'instar du « billet vert ».

NEW-YORK

Nouveau repli

En repli au cours des deux précédentes séances, le marché new-yorkais a encore perdu du terrain lundi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles clôturant la séance à 1 125,31 points, en baisse de 8,48 points, ce qui ramène le Dow Jones à son plus bas niveau depuis un an, constatent les professionnels. Les baisses l'ont finalement emporté sur les gains, dans la proportion de deux contre un, et les échanges se sont contractés pour être ramenés à 73,38 millions d'actions, contre 81,27 millions le vendredi précédent.

Toujours sur la sellette, la Continental Illinois, qui est maintenant à vendre, a figuré lundi en tête des valeurs les plus actives de la séance avec 1,83 million de titres échangés, immédiatement suivie par Coca Cola, Superior Oil et IBM, avec 800 000 titres à 900 000 titres en moyenne. Le sort de la grande banque américaine continue de préoccuper les milieux financiers, qui s'interrogent surtout sur le nom des « repreneurs » éventuels.

Sur le front des taux d'intérêt, les Federal Funds se sont établis aux alentours de 9 7/8 %, et la légère détente constatée sur les taux préférentiels consentis par les banques aux courtiers (la Bankers Trust a réduit son taux de 11,50 % à 11 %, tandis que l'US Trust ramenait le sien de 11,25 % à 10,75 %) ne remet pas en cause le processus haussier des taux d'intérêt admis par l'ensemble de la communauté financière.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 21 mai
Alcoa	32 5/8	32 3/8
A.T.T.	15 7/8	15 3/4
Boeing	38 7/8	39
Chase Manhattan Bank	44 3/4	43 1/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 3/4
Eastman Kodak	65 1/2	65 1/8
Exxon	42 5/8	42 3/8
Ford	34 1/2	34 1/2
General Electric	53 1/2	53 3/8
General Foods	51 3/8	51
General Motors	62	62
Goodyear	24 1/8	24
I.B.M.	108 3/8	108 5/8
I.T.T.	35 1/2	35 1/4
Mobil Oil	28 5/8	28 1/2
Pfizer	31 5/8	31 1/8
Schlumberger	51 1/8	51 1/8
Texaco	38 1/2	38
U.A.L. Inc.	34 3/8	33 1/2
Union Carbide	55	55 1/2
U.S. Steel	26 7/8	27 5/8
Westinghouse	41 3/8	40 3/4
Xerox Corp.	38 1/4	38 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FOULLON. – Selon un avis de la Chambre syndicale des agents de change, la société Union d'études et d'investissements (groupe Crédit Agricole) a informé les autorités boursières qu'elle avait acquis auprès de la société Poulain industries 67,53 % du capital de l'entreprise Foullon. *Cette opération a été réalisée au prix unitaire de 138 F, cours de la société Foullon coté le 16 mai sur le marché officiel de la Bourse de Paris.*

SEV. – En 1983, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 7 % pour atteindre 3,42 milliards de francs. Le bénéfice consolidé a pratiquement doublé, à 21,5 millions de francs (contre 12,4), tandis que la marge brute d'autofinancement était pratiquement inchangée d'une année à l'autre, à 159 millions de francs. Les investissements industriels et financiers ont représenté 3,8 % du chiffre d'affaires (131,4 millions de francs). Le bénéfice d'exploitation de la Société pour l'équipement de véhicules, holding du groupe, ressort à 19 419 692 F et le bénéfice net, après des pertes et profits comprenant abandon de créances à la filiale Paris-Rhône, s'établit à 6 069 891 F. La situation nette de la société ressortira à *241 336 122 F*, soit 63,74 F par action de nominal 50 F, après l'affectation de ce résultat que le conseil proposera à l'assemblée de garder en réserve. Depuis le début de 1984, l'activité est restée soutenue à l'étranger, alors qu'elle est d'un niveau faible en France, où les conditions d'exploitation ne se sont pas améliorées. Dans ce contexte et à la suite du rachat par Valeo, principal actionnaire de SEV, des intérêts de Lucas dans Ducellier, *un examen est en cours avec les pouvoirs publics*, les constructeurs automobiles et les banques, pour régler les problèmes posés dans SEV et Ducellier par la restructuration nécessaire des activités françaises d'Equipements électriques pour automobiles.

NASHUA-FRANCE. – Principale filiale du groupe américain Nashua-Corporation, Nashua-France (photocopieurs et fournitures, supports magnétiques) a perdu, *l'an dernier, 25 millions de* francs (chiffre d'affaires : 313 millions de francs). Ces mauvais résultats sont la conséquence, pour le principal, de mauvais choix technologiques faits en 1980 par la société mère et aussi des fluctuations de la valeur du dollar.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	18 mai	21 mai
Valeurs françaises	114,1	
Valeurs étrangères	93,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 mai	21 mai
Indice général	176,3	174,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 mai 11 3/4%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 mai	22 mai
1 dollar (en yens)	233,45	233,40

BOURSE DE PARIS Comptant 22 MAI

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Nat. Nederlanden	725	....
Noranda	152 60	149 70
Olivetti	27 30	....
Pakhoed Holding	208	204
Petrofina Canada	....	....
Pfizer Inc.	317	....
Phoenix Assuranc.	62 30	60 80
Pirelli	11 66	12
Procter Gamble	495 10	494 50
Ricoh Cy Ltd	37 10	....
Rolinco	193	....
Robeco	199 40	....
Rodamco	421	427
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	245 10	....
Sperry Rand	385	377
Steel Cy of Can.	192	180
Stilfontein	152	149
Sud. Allumettes	300	....
Tenneco	448	....
Thorn EMI	99 90	....
Thyssen c. 1 000	310	....
Toray indust. inc	17 90	....
Vieille Montagne	625	620
Wagons-Lits	365	347 50 c
West Rand	84	85

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1650	1615
Guy Degrenne	811	811
Marlin Immobilier	1700	1695
Métallurg. Minière	175 10	175
M.M.B	280	270
Novotel S.I.E.H.	1672	1640
Om. Gest. Fin.	286 10	....
Petit Bateau	420	410
Petrofigaz	550	556
Poron	475	475
S.C.G.P.M.	251	250 60
Far East Hotels	1 08	1 02
Sodexho	3400	3400
Sofibus	202	203
Sovac	530	543
Zodiac	1320	1305

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1640	1685
C.D.M.E.	550	550
C. Equip. Elect.	245 30	....
Defta	343 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	203	....
Cellulose du Pin	29 50	....
C. Sabl. Seine	116	....
Coparex	530	520
Dunlop	4 85	10 d
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58	....
Pronuptia	140	150 d
Rorento N.V.	624	607
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	122 10	....
Total C.F.N.	55 20	....
Ufinex	262 50	266

SICAV 21/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	228 97	216 68	Laffitte-cri-terme	109795 92	109795 92
Actions-Investiss.	259 21	247 46	Laffitte-Expansion	627 53	599 07
Actions sélectives	334 04	318 89	Laffitte-France	202 24	193 05
Aedificandi	344 16	328 55	Laffitte-Oblig.	134 48	128 38
A.G.F. 5000	245 32	234 20	Laffitte-Placements	102490 29	102387 90
Agfimo	365 02	348 42	Laffitte-Rend.	191 82	183 12
A.G.F. Interfonds	345 13	329 48	Laffitte-Tokyo	891 74	851 30
Altefi	211 29	201 71	Lion-Associations	11747 76	11747 76

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1820	4,5 % 1973	1780	1800	1799	+ 1 06
3475	C.N.E. 3 %	3520	3570	3570	+ 1 42
220	Accor	225 50	221 10	221 10	– 1 95
720	Euromarché	725	718	718	– 0 96
680	Europe n° 1	695	686	686	– 1 29
870	Facom	866	851	851	– 1 73
236	Gencor	213	197 80	197 80	– 7 13
325	Gén. Belgique	323	323	323	....
565	Gén. Electr.	527	519	519	– 1 51
650	Gen. Motors	624	598	598	– 4 16
84	Goldfields	77	73 50	74	– 3 89
230	Harmony	215 10	202 80	202 80	– 5 71
42	Hitachi	35 95	35 45	35 45	– 1 39
680	Hoechst Akt.	623	630	630	+ 1 12
89	Imp. Chemical	82 10	79 30	79 30	– 3 41
137	Inco. Limited	112 80	110 20	110 20	– 2 30
1130	IBM	1088	1058	1058	– 2 75
91	Shell transp.	95 35	93 30	93 30	– 2 14
1510	Siemens A.G.	1419	1408	1402	– 1 19
164	Sony	143	139	139 50	– 2 44
280	T.D.K.	222	214	214	– 3 60
880	Unilever	792	763	760	– 4 04
635	Unit. Techn.	646	625	625	– 3 25
1320	Vaal Reefs	1259	1199	1199	– 4 76
615	West Deep	595	575	575	– 3 36
565	West Hold.	502	473	473	– 5 77
400	Xerox Corp.	378	368	365	– 3 43
2 78	Zambia Corp.	2 58	2 48	2 49	– 3 48

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/5	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 496	8 436	8 200	8 600
Allemagne (100 DM)	307 120	307 410	292	312
Belgique (100 F)	15 128	15 129	14 250	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	273 160	273 160	261	281
Danemark (100 krd)	83 940	83 900	79	87
Norvège (100 k)	108 160	108 100	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 830	11 723	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 817	7 795	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 986	4 989	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	373 700	372 380	361	382
Suède (100 krs)	104 810	104 440	99	106
Autriche (100 sch)	43 720	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 511	5 501	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	*6 050*	*6 040*	*5 600*	*6 800*
Canada ($ can 1)	6 560	6 518	6 290	6 630
Japon (100 yens)	3 643	3 620	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/5
Or fin (kilo en barre)	103700	102300
Or fin (en lingot)	103400	102750
Pièce française (20 fr)	615	615
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	609	610
Pièce latine (20 fr)	592	589
Souverain	747	750
Pièce de 20 dollars	4200	4195
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3880	3895
Pièce de 10 florins	615	614

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Séisme en Chine.* – Un tremblement de terre de magnitude 6,2 s'est produit le 21 mai, à 23 h 37 (heure locale, soit 18 h 37, heure de Paris), en mer de Chine, à environ 200 kilomètres au nord de Shanghai. La secousse a été fortement ressentie dans les districts côtiers de la province du Jiangsu, et aussi à Shanghai et Nankin. Selon les autorités chinoises, toujours très discrètes dans de telles circonstances, le séisme n'aurait fait ni victimes ni dégâts. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1984 a été tiré à 494 215 exemplaires

A B C D E F G

NOUVEL ASSAUT CONTRE LA LOI LANG

La FNAC va pratiquer des rabais de 20 % sur des « livres importés » de la Communauté

Après les centres Leclerc, quelques grandes surfaces, la FNAC, à son tour, enfreint la loi sur le prix unique du livre – dite loi Lang – du *10 août 1981, qui limite à 5 % les* rabais. Elle propose dans ses magasins des *« livres français importés des pays de la Communauté »* vendus à 20 % moins cher, y compris pour les nouveautés.

Au ministère de la culture, l'opération de la FNAC est ressentie comme une véritable *« déclaration de guerre »*. Des instructions ont été données au parquet pour que les contraventions à la loi soient relevées dans l'ensemble des magasins de la FNAC. On entend faire preuve d'une grande fermeté et l'on mobilise les administrations, *les éditeurs pour défendre la loi Lang.*

Adoptée le 10 août 1981, à la quasi-unanimité des députés, pendant la période de « l'état de grâce », la loi Lang, en interdisant les rabais de plus de 5 %, devait mettre fin à la pratique des prix d'appel des grandes surfaces sur les livres de forte vente pour protéger le réseau des libraires *indépendants* et, par voie de conséquence, les *ouvrages* de création et de faible diffusion.

Dès l'application de la loi, les centres Leclerc, sous l'impulsion de M. Edouard Leclerc, ont décidé de continuer la pratique de la ristourne. Actuellement, près d'une vingtaine d'affaires ont été examinées par les tribunaux tant au pénal qu'au civil. *Les juges ont adopté une attitude variable – se déclarant compétents* ou incompétents selon les cas, – tantôt prononçant la relaxe, tantôt condamnant à des peines d'amende. Les cours d'appel de Nantes et de Poitiers ont saisi la cour de justice de la CEE pour savoir si la loi Lang est en *conformité avec le traité de Rome,* notamment avec les dispositions sur la libre circulation des hommes, des idées et des produits entre les pays membres.

C'est justement cette disposition du traité qu'invoque la FNAC pour justifier la vente de quelques centaines de livres « à prix européen ». *Elle achète, par l'intermédiaire de grossistes belges, des ouvrages* qu'elle revend sur le territoire français comme des livres importés.

Au ministère de la culture, on fait valoir que la loi vise les livres « édités » en France, que la Commission européenne a reconnu la « légitimité » de la loi, même si, par la suite, on devait procéder à quelques aménagements. Pour le ministère, il ne *fait aucun doute que* la FNAC pratique des « importations fictives ».

Quoi qu'il en soit, le coup de la FNAC est bien joué au moment où le marché du livre connaît un fléchissement qu'entraîne, ici comme ailleurs, la politique de rigueur. De plus, la FNAC bénéficie d'une réputation culturelle dont ne peuvent se réclamer les centres Leclerc, qui ont vu se dresser *contre eux les mille librairies rassemblées* dans l'Association Librairies Présentes pour défendre le prix unique.

L'opération de la FNAC intervient aussi alors que la profession du livre est elle-même divisée. *Par exemple, seuls trois éditeurs* – le Seuil, les Editions de Minuit, Gründ – ont répondu à la demande de Librairies présentes, qui souhaitait que cessent les livraisons aux centres Leclerc. Pour la plupart des éditeurs, les grandes surfaces représentent, en effet un gros chiffre d'affaires : après la FNAC, qui détient 7 % du marché, viennent aussitôt les centres Leclerc. Quelques éditeurs confient qu'ils renonceraient volontiers à des ventes de livres s'ils devaient *« économiser des lignes d'ordinateurs »,* qu'ils choisiraient *« les palettes plutôt que la multitude de petites commandes ».* La dépendance des éditeurs par rapport aux gros vendeurs, dénoncée naguère par Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, entre *dans les faits* avec la complicité tacite d'une partie de la profession.

Si la FNAC gagnait le défi qu'elle lance au gouvernement, il ne fait pas de doute que toutes les grandes surfaces et les très gros libraires s'engouffreraient dans la brèche ainsi ouverte. Avec l'échec *de la loi Lang, c'est tout l'effort de modernisation* de la librairie qui serait compromis. Quels sont les libraires qui accepteraient de prendre des ouvrages de fond et d'investir en matériel d'ordinateurs si les grandes surfaces voisines « discountent » les livres de *vente facile ? Derrière tous les arguments culturels avancés pour justifier* les rabais, se cache une politique de gros sous.

La FNAC ne peut se targuer d'avoir souffert de l'application de la loi Lang. Elle a ouvert de nouveaux rayons de livres depuis 1981, a retrouvé sa part de marché en élargissant son choix de livres de fonds et, dans la bataille qu'elle engage, elle aura pour elle une grande part du public qui comprend mal que pour préserver le réseau de libraires et la diversité de la création on supprime les *rabais dont il bénéficie.*

BERNARD ALLIOT.

● *Le syndicat national de l'édition* « inquiet des atteintes successives à la loi sur le prix unique du livre, et soucieux de défendre le réseau des libraires, contre la pratique du prix d'appel » réaffirme dans un communiqué, « *son* soutien à la loi votée par le Parlement unanime le 10 août 1981, qui garantit à tous les Français un prix unique pour chaque livre, et demande instamment au gouvernement de faire respecter la loi ».

Les conflits à la SNCF

PERTURBATIONS SUR LA LIGNE C DU RER

Le trafic des trains de banlieue était encore perturbé mardi matin 22 mai sur la ligne C du RER (Versailles-Choisy-le-Roi) couvrant la banlieue de Paris-Austerlitz, où un convoi sur quatre avait été supprimé. En outre, des retards étaient enregistrés sur le réseau de la gare Saint-Lazare, notamment sur les lignes de Cormeilles-en-Parisis et de Mantes-la-Jolie via Conflans et Pontoise. Ils n'ont pu être résorbés qu'en fin de matinée.

Pour le reste, le service était redevenu normal, selon la direction, qui précisait que des discussions se poursuivaient dans les établissements où subsistent encore des difficultés de mise en œuvre des 35 heures hebdomadaires (*le Monde* du 19 mai). Pour sa part, malgré les *« avancées »* obtenues samedi lors d'une rencontre avec la direction, la fédération CGT a maintenu ses consignes de grève pour les jeudi 24 et vendredi 25 mai, ainsi que les autres syndicats engagés dans cette action : CFDT, FO, CFTC et FGAAC (autonomes).

Par ailleurs, à Lyon, une grève des transports en commun lyonnais (TCL) avait paralysé environ 80 % du trafic des autobus et du métro au cours de la journée de lundi.

Après les grèves sporadiques de ces derniers jours dans le trafic ferroviaire, le Parti socialiste a demandé lundi *« la poursuite à différents niveaux des négociations à la SNCF pour assurer la qualité du service public, tout en prenant en compte les revendications des agents de la SNCF »*. Le PS rappelle que les 35 heures, qui doivent entrer en vigueur en juin pour les cheminots postés, sont *« une avancée sociale du gouvernement de la gauche, voulue par les travailleurs »*, et estime que les débordements qui se sont produits résultent de provocations *« à l'origine desquelles certains responsables du RPR ne seraient pas étrangers »*.

Sur le vif

Débarquement

Ce qu'ils peuvent être vaches les Alliés ! Et mesquins. Et rancuniers. Ils vont *célébrer le quarantième anniversaire du* débarquement en Normandie. Et ils refusent d'inviter les Allemands. Vous n'imaginez pas le chagrin que ça lui a fait à ce pauvre *M. Kohl. Il les a suppliés, il les a tirés par la manche :* allez, soyez gentils, laissez-moi venir aussi. Non, mais c'est vrai, c'est pas chic. Pourquoi vous me battez froid comme ça ? Pourquoi vous me snobez ? Qu'est-ce que je vous ai fait ?

Les autres étaient un peu *gênés : rien, rien, on vous aime* bien. Simplement on préférerait rester entre nous.

– Eh bien justement, le 6 juin, nous, les Allemands, on était là.

– Pas sur les plages.

– A côté, quoi... Juste derrière. Vous n'allez pas chipoter pour ça.

– *Juste derrière, parlons-en !* Vous avez failli rater le rendez-vous, vous le savez très bien. Vous avez traîné. On n'a trouvé que des vieux pépères, des réservistes à moitié gâteux, montés sur des ânes. Il n'y avait pas un *seul blindé. Ce n'était pas sérieux votre comité* d'accueil.

– Mais on les a envoyés les blindés, *qu'est-ce que vous racontez !*

– Ce n'est pas vrai. Hitler n'a pas voulu. D'ailleurs il dormait quand on est arrivé. Et vous n'avez même pas osé le réveiller.

– Mettez-vous à *notre* place. On *risquait* de se faire engueuler. Surtout qu'il venait à peine de se coucher quand vous vous êtes pointés. Quatre heures du matin, c'est pas des heures pour débarquer chez les gens.

– Ce n'est pas le problème. Vous vous êtes trompés d'endroit. On vous avait pourtant bien renseignés, bien expliqué. Vous n'avez pas écouté. Vous savez *toujours* tout mieux que tout le monde.

– Là vous poussez ! A Arromanches, on y était. On vous avait préparé des bunkers superbes. Vous en avez même fait des musées.

– *Je vous en prie, n'insistez* pas, vous avez manqué de courtoisie, de politesse, vous vous êtes conduits comme des malappris.

Ça, ça l'a vexé, M. Kohl. Il n'était pas content. Il a tourné les talons en leur lançant : en *attendant, sans nous, votre fête,* elle était foutue !

CLAUDE SARRAUTE.

NET REPLI DU DOLLAR : 8,44 F

Le glissement du dollar sur les marchés des changes, amorcé lundi 21 mai, s'est accéléré mardi 22 mai, le cours de la devise américaine revenant de 2,7730 DM à 2,7450 DM à Francfort, et de 8,49 F à un peu moins de 8,44 F sur celle de Paris.

Ce repli est attribué au fléchissement des rendements des bons du Trésor américain et aux déclarations d'experts, suivant lesquelles l'expansion de l'économie des Etats-Unis allait se ralentir.

● **Longwy bloqué par des rouleaux de feuillard.** – Une trentaine de sidérurgistes du train à feuillard de Redon (Meurthe-et-Moselle) ont déroulé plusieurs dizaines de bandes de métal dans les rues de Longwy (Meurthe-et-Moselle), dans la nuit du 21 au 22 mai, apprend-on auprès de la gendarmerie.

Les sidérurgistes ont quitté leur usine vers 0 h 30 avec deux engins chargés de feuillard qu'ils ont déroulé sur la RN 52, entre Metz et Longwy, qui a été bloquée jusqu'à 7 heures.

Les *manifestants* ont ensuite barré de la même manière le pont supérieur de Longwy, paralysant ainsi le centre de la ville. Vers 3 heures, ils ont déroulé 150 mètres de feuillard sur la route reliant Longwy-Haut à *Longwy-Bas.*

● *TDF porte plainte contre une initiative de télévision « libre ».* – L'Établissement public Télédiffusion de France a déposé, lundi 21 mai, une plainte auprès du procureur de la République de Draguignan pour violation du monopole de diffusion à la suite d'émissions hertziennes réalisées à l'initiative de la municipalité de Fréjus dont le maire est M. François Léotard, député UDF du Var et secrétaire général du Parti républicain.

Selon les responsables de ces programmes émis depuis samedi 19 mai, il s'agissait de tester durant la durée de la foire de Fréjus l'intérêt de la population locale pour une télévision locale baptisée pour la circonstance « *Télé* Estérel Méditerranée ». On précise au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication que les promoteurs de cette expérience avaient été invités à en confier la réalisation aux organismes publics concernés pour des liaisons délimitées « point à point », ce qui n'aurait pas été fait.

M. Mitterrand au congrès de la FIEJ

« Le rôle de l'Etat est d'organiser la cohérence et l'équilibre entre les médias »

déclare le président de la République

A l'occasion de son 37e congrès, la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) a tenu sa séance solennelle d'ouverture au grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris, en présence du *président* de la République, le lundi 21 mai.

Après que MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, et Frans Vink, président de la FIEJ, eurent rappelé les objectifs de cette organisation, fondée en 1948, et salué la présence du chef de l'Etat, M. François Mitterrand a déclaré : *« La liberté de la presse n'est aujourd'hui nulle part contestée dans les pays qui nous entourent »*, mais, a observé que *« çà et là subsistent des tentations, pour le pouvoir politique parfois, pour les puissances d'argent d'autres fois, d'asservir à des fins de propagande une presse qui demeure le premier formateur de l'opinion ». « La vigilance s'impose dans l'un et l'autre cas »*, estime-t-il, et le rôle de l'Etat est *« d'organiser la cohérence et l'équilibre entre les médias, ainsi que les conditions économiques permettant à la presse écrite de vivre, garantir au lecteur la possibilité de choisir son journal et prendre les mesures pour limiter les concentrations excessives ».*

« La presse est un pouvoir qui ne peut s'affirmer comme moyen de civilisation qu'en échappant aux autres pouvoirs, a ajouté M. Mitterrand, *mais qui doit demeurer soumis aux règles communes qui garantissent l'exercice de la vie en société* (...). *C'est un magistère plus rigoureux que tout autre. »* Selon le chef de l'Etat, *« la révolution informatique qui touche l'industrie de la communication, si elle est maîtrisée »*, peut servir l'intérêt général, *mais elle risque aussi d'engendrer de « nouveaux pouvoirs ».*

Enfin, faisant écho aux propos de M. Vik, président de la FIEJ, concernant l'accession des pays en voie de développement à cete explosion des moyens de communication, M. François Mitterrand a évoqué *« le risque qu'à la fin de cette décennie le contrôle de l'information mondiale soit aux mains d'une petite vingtaine de firmes »*. Il a alors rendu hommage au *« travail de longue haleine »* entrepris à cet effet par l'UNESCO pour l'émergence d'un nouvel ordre mondial de l'information.